LA QUESTION

DU

PONT-EUXIN

Constantinople
Imprimerie AHMED IHSAN et Cie
1923

TÜRK TARİH KURUMU
KÜTÜPHANESİ

KAYIT NO. : A120893

YER NO. : A.III/0859.6

LA QUESTION

DU

PONT-EUXIN

Constantinople
Imprimerie AHMED IHSAN et Cie
1923

TÜPK TARİH KURUMU
KÜTÜPHANESİ

LA QUESTION DU PONT

Organisations. — Brigandages et atrocités des Grecs.
Informations et mesures des gouvernements.
Correspondances avec les gouvernements européens.

Cet ouvrage a été composé sur l'initiative de la Directtion Générale de la Presse, par un Comité impartial, d'après des documents trouvés dans les centres d'organisation grecque des bords de la Mer Noire et dans les évêchés gaecs.
On y trouvera en annexe les copies des documents saisis dans les évéchés grecs et dans lee institutions étrangères ainsi que la reproduction des photographies, prises sur piace, des scènes de sauvageries commises par les Grecs à l'égard des Turcs.

120893
A.III/0859,6

Sicil No: 255.7.2/17/3193
Hediye: Devlet Arşivleri Genel Müdürlüğü, 2017

0,01 TL

INTRODUCTION

L'ANATOLIE EST TURQUE

Nos ennemis entreprenant leurs injustes agressions contre l'Analolie, cherchaient, d'autre part, à égarer l'opinion mondiale, en arguant de l'hellénisme historique de telle ou telle partie de ce pays.

En envahissant Smyrne, ils prétendaient recouvrer un territoire de la Grèce antique; de même, ils voulaient s'approprier la contrée bordant la Mer Noire, entre Inéboli et Batoum, en l'attribuant à l'Etat imaginaire du Pont, qui aurait jadis existé, et préparer ainsi l'annexion de ce pays, en poussant à la révolte la minorité grecque qui l'habitait,

Or, tous ces pays étaient et sont encore foncièrement turcs. Car les Turcs ne sont pas venus en Anatolie seulement avec les fondateurs des Etats seldjoucides ou ottomans : l'histoire est là, pour prouver que ce pays était habité par des Turcs depuis des temps immémoriaux.

Il devient même de plus en plus certain que, même la Palestine et la Mésopotamie étaient, dans les périodes les plus reculées de l'Histoire, habitées non pas par des peuples ariens ou sémites, mais par un peuple touranien.

Alors que la nationalité exacte, ainsi que les rapports avec les autochtones, des peuples Araratiens, Phrygien et Lydien restait jusqu'ici à établir, l'Histoire démontre clairement que des peuples d'origine turco-mongole avaient, deux ou trois mille ans avant J,-C., fondé un Etat puissant en Mésopotamie et 1500 à 2000 ans avant l'ére chrétienne, un autre grand Etat en Anatolie.

Les études du savant professeur allemand Fritz Hummel (1) prouvent irréfutablement que la race dominante dans les Etats

(1) Histoire d'Assyrie et de Babel, pages 240 et suivantes.

de Babel, était, 4000 ans avant J.-C., un peuple turco-mongol. Cette assertion est corroborée par les recherches archéologiques et linguistiques relatives aux Hittites et aux Summers. Ces recherches établissent que le peuple en question était arrivé à un haut degré de culture, et qu'il avait inventé l'alphabet cunéiforme qui a été le principal élément d'instruction de l'époque. Sa religion consistait en une espéce de chamanisme, professé encore par les Turcs de l'Asie Centrale. Les religions assyrienne et babylonnienne ne se firent jour que plus tard, à la suite de l'augmentation progressive de la population sémite.

Les études du professeur allemand Edouard Mayer viennent aussi à l'appui de la thèse du professeur Hummel (1). Le livre de Mayer contient des indications précieuses quant à la méthode de guerre, aux mœurs et à la conformation du visage du peuple.

La Bible, (Création du monde, 10, 15) parle de la présence des Hittites en Egypte et en Palestine. Cette assertion est appuyée par les résultats des recherches aréchéologiques faites dans les ruines d'Assyrie et de Babylonie ; on y a découvert des inscriptions relatant les dispositions du traité conclu entre les Egyptiens et les Hittites. D'autres inscriptions trouvées dans les palais des Pharons en font également foi.

Leur capitale, qui était primitivement Bogaz-Keuy (au sud est de Iozgad) fut plus tard transportée à Karkemich (le Djerablus actuel).

Les monuments que les Hittites nous ont laissés, tout en témoignant de l'importance de leur civilisation, marquent aussi l'étendue de leur empire.

Le missionnaire anglais William Rigth qui a écrit un livre important sur les Hittites, trouve une similitude frappante entre le costume hittite et le vêtement actuel des paysans turcs.

Le fait que toutes les monnaies d'argent de l'époque appartiennent aux Hittites, et que, suivant la Bible, une de leurs villes s'appelait la «Cité des Livres» démontre le haut degré de leur culture.

---

(1) Histoire des Temps Anciens. Edouard Mayer Pages 450 et suivantes. Terme.

Dans son livre, «Hittites et Mouabs», le capitaine anglais Couder faisant une comparaison entre les Turcs nomades et les habitants de la Syrie du Nord, dit qu'ils rappellent «les visages des ennemis, barbus, à crânes rasés, des anciens Pharaons.»

D'autre part, les figures encore visibles sur les temples d'Isampol, de Thébes, de Louqsor, de Karnak et d'Abydos rappellent les Mongols et les Scythes.

Le géographe allemand Banze en parlant de la composition ethnographique actuelle de l'Anatolie, dit, entre autres, ce qui suit ; « Le fond principal de la population est, maintenant encore, l'antique race, industrieuse el civilisée, qui a grandi, au XVme siècle avant J.-C., sous la puissante protectiou de l'Etat hittite et sous l'égide de l'Etat Babylonien. Aujourd'hui encore, on y rencontre le même type brachicéphale, au nez camus, au front légérement bas, aux pommettes saillantes tendant la peau brune, semblable à ceux reproduits sur les bas reliefs de Bogaz-Keuy. Il y manque seulement les tresses de cheveux pendant derrière la tête.

Probablement, les seuls Anatoliens dont le gouvernement embrassait les limites naturelles de l'Anatolie furent les Hittites. Ce peuple, qui s'occupait spécialement d'agriculture, a été, de bonne heure, en butte aux agressions d'un peuple pasteur, parlant une autre langue, et qui venait envahir les vertes prairies du pays,

Mais, de par la puissance assimiliatrice des Hittites, qui depuis longtemps déjà s'étaient adaptés au milieu. ces éléments indo-germaniques se sont fondus comme la glace devant le feu et ont perdu les caractères distinctifs de leur race. (1)

Le peuple hittite, avec sa culture et sa civilisation avancées, a joué un grand rôle en Anatolie. (1800-717 av, J.-C.)

L'Anatolie après les Hittites

Après la chute de l'Etat Hittite, plusieurs petits Etats se sont formés sur ses ruines. La Phrygie et la Lydie ont apparu, la première au centre et la seconde à l'ouest. Les Perses, qui mi-

---

(1) Banze. La Turquie. Berlin. Page 49.

rent fin à la domination assyrienne, envahirent aussi l'Anatolie, mais ils ne tardèrent pas à être refoulés par Alexandre le Grand, qui introduisit dans le pays la civilisation et l'influence grecques ; puis, l'Anatolie tomba au pouvoir de l'empire romain.

Viennent ensuite les Seldjoucides qui établissent sur tout le pays, leur domination, la langue turque et la religion musulmane.

L'historien turc Husséin Hussameddine Effendi, Reinach, auteur de l'histoire du Pont, ainsi que l'historien Louba, attribuent aux Huns le royaume du Pont qui s'est formé sur les bords de la Mer Noire. Mais cette assertion nous paraît discutable, car les Petchénegs, les Houmans et les Khozars, qui ont envahi les Etats de l'Empire d'Orient et le pays de la Russie actuelle, étaient venus bien avant les Huns.

Thrace et Anatolie

L'Anatolie et la Thrace, qui toutes deux bordent la Mer de Marmara, ont eu, dans toutes les périodes de l'Histoire, des liens communs de race, ainsi que des rapports géographiques.

Des historiens, entre autres Maspéro et de Morgan, ont établi que la populations essentielle de l'Anatolie appartenait à la race touranienne. Ce peuple a successivement formé des Etats différents, il a été gouverné par plusieurs dynasties, sa puissance a subi des fluctuations, il a connu des époques de force et de victoires et des périodes de faiblesse et d'accablement sous le nombre.

Les Arméniens et les Grecs ne sont venus en Anatolie que par la suite : les Grecs s'étaient établis sur le littoral, et les Arméniens du côté de Van et de Bitlis.

Quant aux chrétiens des autres parties de l'Anatolie, parlant le turc et ignorant **totalement** *le grec ou l'arménien, ils sont de pur sang turc, et forment l'indiscutable majorité de la population chrétienne de l'Anatolie.*

Les Grecs n'y représentent qu'une faible minorité. Par conséquent, la prétention des Hellènes sur telle ou telle partie de l'Anatolie, est aussi absurde que mal fondée.

Les chrétiens sous l'administration turque

La propagande hellène sur les mauvais traitements et les atrocités auxquels les Grecs seraient en butte sous l'administration turque, est aussi peu fondée que leur prétention soit-disant basée sur l'Histoire ; à l'hellénisme de certaines parties de l'Anatolie. Les conclusions turques, en ce qui concerne la religion et l'histoire religieuse turques, suffisent amplement à prouver le contraire.

L'on sait que la religion primitive des Turc est le chamanisme. Plus tard, les Turcs acceptèrent, en certaines contrées, le judaïsme et le christianisme. Plus tard encore, ils passèrent à l'islamisme. L'Histoire nous démontre que pendant toute cette période de changements, le Turc est resté neutre et tolérant envers toutes les croyances. Il a même contribué à la défense des différentes religions. Par conséquent, rien n'est plus contraire à la vérité historique que de lui attribuer du fanatisme.

Les ancêtres des Turcs-Osmanlis, en arrivant en Anatolie, y avaient trouvé l'Etat seldjoucide. Celui-ci, qui, par l'importante majorité musulmane de sa population, était un Etat musulman, avait pour principe d'accorder une vaste autonomie aux affaires religieuses des différentes communautés qui se trouvaient sous sa domination. Les Turcs trouvaient tout naturel de laisser une liberté entière à l'exercice des autres cultes. Il en résulte que depuis 1100 ans les communautés chrétiennes de l'Anatolie jouissaient d'une espèce de protection officielle de l'Etat.

Et cela, précisément à un moment où le fanatisme religieux de l'Europe, armait et expédiait contre les Turcs défenseurs de l'Islam, les nombreuses armées des Croisés.

C'est là une vérité historique et elle à une grande valeur, comme preuve de la protection et de la tolérance turques envers les compatriotes pratiquant une autre religion.

Osman, qui a été le fondateur de l'Empire turc, n'a rien aliéné des prérogatives religieuses des chrétiens. Si l'on constate que même certains commandants et dignitaires turcs étaient chrétiens, on peut facilement imaginer les droits politiques dont

ces derniers jouissaient à pareille époque. Lorsque Mahomette Conquérant s'empara de Constantinople, il accorda au patriarcat et aux chrétiens des droits et avantages jusque-là inconnus en Europe, Les firmans de Mahomet II n'étaient que la confirmation solennelle des priviléges dont les chrétiens avaient toujours joui en Turquie. D'après ces firmans, les chrétiens étaient libres dans l'exercice de leur culte, ils devaient administrer eux-mêmes les affaires de leurs communautés, élire leurs fonctionnaires religieux, et régler, conformément à leurs canons, les questions de mariage, divorce, héritage, etc.

Ces priviléges du patriarcat de Constantinople étaient reconnus à toutes les communautés non chrétiennes. C'est grâce à cette politique humanitaire et tolérante des Turcs, que les non-musulmans ont pu conserver leur personnalité morale et se développer économiquement.

Si la conscience turque pouvait admettre l'application des systèmes d'assimilation et d'anéantissement, elle eut pu parfaitement les mettre en pratique à un moment où toute l'Europe tremblait devant sa puissance; cela lui était alors extrêmement facile et, si elle l'eût voulu, on ne rencontrerait pas aujourd'hui un seul chrétien dans les pays turcs.

D'autres peuples n'ont pas craint d'appliquer des mesures qui répugnaient aux Turcs, ainsi les Espagnols anéantirent jusqu'au dernier musulman de leur pays.

Mais les Turcs ont toujours désapprouvé des actes semblables, et c'est grâce à leur attitude chevaleresque que les chrétiens ont trouvé, en Turquie, la possibilité de se développer et de s'enrichir,

En 1506, des musulmans ayant construit des maisons sur les terrains faisant partie du cimetière juif de Kassim-Pacha, Mourad III, par décret adressé au cadi de l'endroit, interdit les constructions et proclama que les non-musulmans étaient, conformément au Chéri, sous sa protection. Le dit décret enjoignait au cadi de ne jamais permettre l'infraction des anciens droits accordés aux non-musulmans.

Les Turcs ont toujours permis aux chrétiens l'accès des hauts postes de l'Etat ; par exemple, le drogman du Divan, a toujours été un chrétien. Le commerce et les douanes étaient presque exclusivement entre les mains des non-musulmans. On

voit par là combien sont injustes les dires des personnes prétendant que les chrétiens auraient été persécutés sous l'administration turque.

Tout au contraire, c'est le Turc lui-même qui était victime de l'ordre établi, car il devait se dévouer au bonheur et à la sécurité de tout le monde, **lui seul** *étant obligatoirement le défenseur du pays.*

En effet, après la Constitution, les Grecs, Arméniens, etc., furent dotés de la plénitude des droits politiques assurés aux Turcs : Dans les deux chambres turques, les chrétiens et les juifs avaient leurs représentants au même titre que les Turcs, mais ils n'étaient pas soumis à l'impôt du sang, et ils pouvaient se racheter moyennant une faible redevance en espèces. En conséquence, ils n'étaient pas compris dans la masse des victimes des guerres : et, n'ayant pas à passer plusieurs de leurs plus belles années sous les armes, ils avaient les moyens de s'assurer plus d'aisance et de confort.

Tandis que le Turc versait son sang aux confins du pays, le Grec et l'Arménien restaient à la tête de leurs affaires et passaient leur vie auprès de leurs femmes et de leurs enfants.

Voici, d'ailleurs, exactement, quelle était la situation des chrétiens après la proclamation de la Constitution en Turquie :

Ils jouissaient des mêmes droits civils et politiques que les Turcs ; ainsi les Arméniens avaient vingt-deux députés à la Chambre et six membres au Sénat. Presque toujours, deux ou trois ministres étaient non-musulmans. En outre, les chrétiens avaient le privilège spécial de gérer leurs affaires nationales et religieuses et pour cela possédaient de véritables Parlements spéciaux sous les noms de Conseil Spirituel, Conseil Civil et Conseil Mixte.

Le fait que les chrétiens ont joui en Turquie d'une complète protection est une vérité tellement éclatante que tous les chrétiens de bonne foi ne peuvent, la main sur la conscience, que l'affirmer.

Politis, qui était ministre des Affaires Etrangères dans le cabinet Vénizélos, déclarait, il y a quelques années, dans un article inséré à la «Revue Politique Internationale» que : « les

Hellènes ne peuvent nourrir l'espoir de rencontrer, sous aucune administration étrangère la protection qu'ils ont trouvée chez les Turcs. »

Un publiciste anglais, Dickson Johnson, dans un article publié il y a quelques mois, dans le «Times» rappelait cette déclaration de Politis et ajoutait qu'on ne peut expliquer autrement le fait que les Grecs préfèrent à l'administration anglaise, le retour au régime turc.

Cet article de Politis, publié dans la «Revue Politique Internationale» du 1er janvier 1914, après avoir parlé des intérêts matériels et moraux de l'Hellénisme à Constantinople et dans ses alentours, énumérait, après le chiffre de la population grecque, le nombre des institutions, des églises, des écoles etc, qui ont pu naître grâce à la tolérance des Turcs.

Intrigues Etrangères

Les non-musulmans jouissant d'une telle protection sous la loi turque, n'ont jamais pensé, d'eux-mêmes, à un mouvement séparatiste, et ont toujours apprécié la bienveillance des Turcs.

Le mouvement séparatiste, qui date en Turquie d'un siècle et demi, n'a pas pour cause l'oppression des populations chrétiennes par les Turcs; il s'est développé sous l'influence des deux éléments suivants: le fanatisme de l'Eglise et les intrigues européennes.

Ces deux éléments ont commencé à agir depuis l'institution, sous Soliman le Magnifique, des ambassades permanentes. Le contact entre les non-Turcs du pays et les Européens, a créé, pour les premiers, l'espoir d'une protection étrangère, et pour les seconds, un moyen de provoquer des troubles en vue d'assurer leurs intérêts en Orient.

Les provocateurs religieux cherchèrent à mettre leurs desseins à exécution depuis le temps des Keuprulus.

A cette époque, le patriarche grec Parténius, qui travaillait sans cesse contre les Turcs, écrivait les lignes suivantes dans une lettre adressée au voïvode de Valachie: «La période de la « domination islamique est près de sa fin. La gloire de la « religion de Jésus redeviendra mondiale. Soyez prêts pour « cette fin. Dans le plus bref délai, toutes les provinces pas- « seront entre les mains des Chrétiens, et les gens de la Croix « et de la Cloche possèderont le pays».

Cette lettre étant tombée entre les mains des autorités turques, on opéra des perquisitions dans le patriarcat et l'on y découvrit une cinquantaine de turbans et de coiffures de Janissaires. L'enquête établit que les Grecs allaient provoquer des

troubles à la faveur de ces travestissements et espéraient donner le change en laissant supposer que ces troubles avaient été fomentés par les Turcs.

Cette trahison des Grecs était un élément important entre les mains des Européens qui cherchaient à suivre en Orient une politique anti-turque.

Il y avait même en Occident des souverains qui se posaient en protecteurs des Grecs, et s'adressaient, à ce titre, aux sentiments chrétiens des Grecs ignorants. Comme conséquence de cette attitude, sous le grand vézirat du fils du Grand Keuprulu, l'évèque grec d'Antioche et le chef spirituel arménien d'Alep, avaient osé s'adresser directement aux Européens en vue de ce libérer de la domination turque. (Vandal).

Le but poursuivi par les Européens en protégeant les non-Turcs n'était pas de servir le christianisme: ils cherchaient simplement à s'emparer du commerce de l'Orient.

A la fin du XVIIme siècle les chrétiens d'Orient acquirent un nouveau et intrigant partisan, ce fut Pierre le Grand. Etant lui-même orthodoxe, il prétendit au titre de protecteur des Grecs. Dans une lettre, adressée à Ahmed III, il disait, entre autres, ce qui suit :

«Il est à espérer que vous voudrez bien remettre, comme au « paravant entre les mains de vos sujets, les prêtres de la « nation grecque, les Lieux-Saints de Jérusalem actuellement « possédés par des prêtres soumis au Pape de Rome, aux dé- « pens de vos propres sujets» (Recueil des Lettres du Divan. No. 6).

Le Divan savait très bien que l'intention de Pierre le Grand n'était pas de protéger les Grecs de Turquie, mais de se servir d'eux comme d'un instrument. En conséquence, dans la réponse adressée à Pierre le Grand, le Divan annonca que: «La quest'on « des Lieux-Saints, étant subordonnée à certaines considérations, « serait réservée pour être résolue, d'accord avec l'ambassadeur « russe, conformément aux intérêts des deux parties».

Cette correspondance avait lieu en 1705, deux ans avant l'expédition de Pruth.

La victoire turque à Pruth établit, sans laisser de doute, la raison pour laquelle Pierre le Grand voulait protéger les Grecs,

il avait incité à la révolte non seulement les Grecs, mais aussi les Valaques, les Serbes et Monténégrins, et il annonçait son intention de repousser «jusqu'aux déserts d'Arabie, les Turcs sauvages».(1)

L'action des Européens sur les Grecs de Turquie s'est toujours traduite par des rébellions dans le pays ; chaque attaque des ennemis extérieurs, augmentait l'ardeur et les désirs d'indépendance des peuples non-turcs. Les révoltes en Grèce commencèrent à partir du règne de Hamid Ier ; l'Eglise assurait le mouvement national et organisait les sociétés secrètes contre les Turcs.

La révolution de Morée mit clairement au jour, et l'inimitié des Grecs, et la politique hypocrite de l'Europe.

Les plus grands poètes de l'Occident tinrent à honneur de célébrer dans leurs vers les actes des bandits grecs et de prendre une part active à la lutte sanglante.

Ces événements qui durèrent des années, eurent pour résultat l'indépendance de la Grèce. (1830, Conférence de Londres.)

Les autres peuples non-turcs, imitèrent peu à peu les Grecs ; les Bulgares, les Arméniens et les Chrétiens de Syrie entrèrent dans cette voie. Les Etats qui voulaient anéantir la puissance turque et la remplacer en Orient — la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Angleterre — cherchèrent à profiter de cet état de choses pour intervenir dans les affaires intérieures de la Turquie et trouvèrent de nouveaux prétextes pour mener différentes intrigues à leur profit.

Nous nous contenterons de publier les documents suivants, entre mille autres, pour mettre encore une fois sous les yeux du public, les sourdes et basses menées auxquelles ont eu recours ces puissances, et pour démontrer comment elles ont préparé, organisé et conduit les différentes révoltes.

1°— Nélidoff, qui a été d'abord conseiller de l'ambassade et ensuite ambassadeur de Russie à Constantinople, a publié, vers la fin de 1919, ses Mémoires dans la *Revue des Deux Mondes*. Il y dit entre autres ce qui suit : (2)

---

(1) Geschichte des Machtverfalles des Turkei, Von Carl Pitter, page 85.

(3) Retraduit du turc.

« L'opinion européenne s'était soulevée au bruit de la révo-
« lution éclatée en Bulgarie et des atrocités turques ; le vieux
« Gladstone se jeta en avant avec des cris de pitié. Un fort
« courant naquit en Europe au nom de la libération des chré-
« tiens. Les correspondants européens et américains se rendirent
« sur les lieux. L'émotion était grande, surtout en Russie. L'ini-
« tiative de tous ces bruits revenait personnellement au général
« Ignatieff. Il espérait sauver, de cette façon, la situation devenue
« difficile à cause des derniers événements intérieurs en Tur-
« quie. Moi-même je ne blâmais pas alors la méthode et les
« moyens employés pour cette propagande, car j'étais convaincu
« de la véracité des bruits relatifs aux crimes commis. J'ai ap-
« pris plus tard combien les rumeurs ayant trait aux atrocités
« turques en Bulgarie, et celles répandues au sujet des événe-
« ments d'Herzégovine, étaient fausses et combien était tendan-
« cieux l'article publié par Mac Hehnen, correspondant du *New-*
« *York Herald*, article qui avait été accepté comme un docnment
« authentique. Le général Ignatieff avait envoyé en Bulgarie, en
« compagnie du prince Treterleff, M. Mac Hehnen et le consul
« américain, Charpier. Les deux Américains étaient chargés
« d'écrire, non pas ce qu'ils avaient vu, mais ce que leur avait
« dit le prince.

« Le prince a, lui-même, avoué plus tard qu'il avait trompé
« les Américains en leur donnant de fausses nouvelles. Ces
« deux Américains avaient résidé longtemps en Russie et en Asie
« centrale, mais ils n'avaient aucune idée des événements bal-
« kaniques, et le prince Treterleff avait pu les tromper faci-
« lement.»

2 — Sir H. Elliot, qui a été ambassadeur d'Angleterre à Constantinople de 1867 à 1879, a publié aussi ses Mémoires assez récemment. Le *Daily Telegraph*, en parlant à cette occasion des «Bulgarian Horros» écrit ce qui suit :

« Suivant la conviction de H. Elliot, dans les évènements de
« Bulgarie, ce sont les chrétiens qui avaient l'initiative ; ils
« avaient lâchement tué beaucoup de gendarmes turcs et brûlé les
« villages turcs. On n'a pas connaissance de cas où les Turcs
« auraient réagi avec assez de violence pour ne pas discerner les
« innocents des coupables.

« L'ambassade anglaise a fait des recommandations pressan-
« tes à la Sublime Porte au sujet de la protection de ceux qui
« étaient poursuivis et de la punition des coupables. L'ambas-
« sade anglaise n'avait certainement pas de contrôle à exercer
« sur des événements qui se passaient dans une province turque.
« Malgré cela, Gladstone n'a pas hésité à profiter de la situation
« dans un but politique et à se livrer à des attaques violentes,
« comme si ces événements s'étaient passés en Angleterre même
« et comme si le gouvernement anglais était responsable de l'im-
« punité des coupables. Il n'a pas mentionné une seule fois que
« les massacres avaient été commencés par les chrétiens et que
« les musulmans n'avaient riposté que dans la crainte d'être
« exterminés.»

3°— John Mill, dans son livre intitulé : «Les Turcs en Europe» publié en 1876, dit entre autres :

« La paix, le contentement et le bonheur général régnaient
« en Turquie jusqu'au moment où les panslavistes commencèrent
« leurs agissements.

«La population chrétienne était mieux nourrie, mieux vêtue,
« possédait plus de biens que celles des contrées les plus avan-
« cées de la Russie ; elle était mieux administrée, payait moins
« d'impôts et jouissait d'une liberté religieuse et politique in-
« connue de l'autre côté de Pruth. Ce sont les Russes qui sont
« responsables de la perte de la tranquillité et de la mort des
« chrétiens auxquels ils voulaient porter secours.»

4°— Voici la traduction de la lettre envoyée, le 23 nov. 1872, par Ignatieff à Novicoff, à Vienne :

«Les événements ne se sont pas passés comme je l'avais
« prédit dans ma dernière lettre et aucun changement n'est sur-
« venu pendant le Baïram. Les efforts des gens de bon sens
« n'ont pas abouti ; ce sont les intrigants qui ont eu le dessus.
« Le petit homme quasi mort de Paris est resté — malgré sa
« volonté — au ministère des Affaires Etrangères de l'homme ma-
« lade que nous cherchons à soigner. Il est inutile de donner des
« détails au sujet de la lutte qui se poursuit entre nous et les
« ambassadeurs occidentaux qui soutiennent le parti de Midhat
« Pacha.

« Vous poserez peut être cette question : Comment les am-

« bassadeurs d'Occident soutiennent-ils ce diplomate qui est le « protecteur avéré de l'ancien système turc et qui ne nourrit au- « cun amour à l'égard de la civilisation européenne, laquelle, soi- « disant, ne poursuit aucun intérêt particulier en Orient ? Leurs « égards pour Midhat Pacha proviennent du fait que ce dernier « pousse jusqu'à la comédie son inimitié à l'égard de la Russie. « L'absence de pitié (qu'on ne peut blâmer si on se place au « point de vue de son gouvernement) dont il a fait preuve en « Bulgarie, l'a également rendu digne d'amitié auprès de certains « ambassadeurs.

« Halil aussi s'est attiré la bienveillance des représentants « des Puissances de la même façon. Le Sultan s'est mis en co- « lère, à bon droit, contre son stupide grand vizir, mais Halil « a conservé provisoirement son poste. Ce diplomate commet tou- « tes les sottises pour faire du mal au souverain de sa patrie « d'origine et à ses concitoyens, au lieu de servir les véritables « intérêts de sa patrie d'adoption. Dans une lettre privée qu'il « m'écrivait dernièrement M. Cristitch disait que, d'après lui, il « lui est presque impossible de sauvegarder les intérêts du pays « contre ce ministre qui affiche des sentiments d'inimitié envers « les Slaves. Ce personnage, entouré des membres du comité « Jeune-Turc et de certains Polonais peu recommandables, agit « secrètement auprès des anciens serviteurs du Phanar et, de la « sorte, empêche la naissance d'nn différend entre Grecs et Bul- « gares. Il est vrai que les fanatiques du Phanar facilitent consi- « dérablement la tâche dont il s'est chargé. Le peuple indigne de « saint Jean Chrysostome est tout à fait heureux d'avoir trouvé « un protecteur qui dépasse toutes ses espérances. Il y a quel- « que temps, j'ai demandé à nos consuls de cesser le service des « secours, pécuniaires et autres, envoyés aux écoles grecques, « peut-être cette mesure aura-t-elle pour effet d'ouvrir les yeux « et de faire rentrer au bercail les brebis égarées. Quant aux « Bulgares, j'apprécie leur intelligence et leur bonne conduite ; « ils ont entièrement saisi la valeur des conseils que je leur ai « fait parvenir par l'entremise de Veno. Nos ennemis agissent « avec beaucoup de prudence lorsqu'ils s'agit de parler contre eux. « Hier j'ai reçu une lettre du prince Nicolas ; il m'écrit que les « affaires marchent mal en Albanie. Comme vous le verrez par

« la copie ci-jointe de cette lettre, elle ne contient pas de dé- « tails au sujet des arrestations opérées par Chevket. Le prince « vous a-t-il écrit quelque chose à ce sujet ? D'après les rapports « de M. Hilarion, les émissaires envoyés à Scutari d'Albanie par « le prince ont rebroussé chemin de peur d'être arrêtés.

« Ne serait-il pas possible d'arranger cette question avec vo- « tre comité et, dans le cas où il serait impossible au Monténé- « gro d'avoir des fonctionnaires en Albanie, de préciser la ligne « de conduite à suivre ? Je vous prie de me communiquer tout ce « qui aura été fait par vous à cet effet. »

N.— Suivant les explications de l'auteur, le nom de Chevket, mentionné dans cette lettre, est celui de Chevket Pacha.

5°— Extrait d'une lettre envoyée le 27 nov. 1872, par Ignatieff à Novicoff, Vienne. (pages 24 et 25) :

«Le maintien de Halil a renforcé les attaques et les calom- « nies des Grecs contre le patriarche de Jérusalem et contre « l'exarque bulgare. Ces deux prélats, qui sont peut-être exposés « à une défaite morale, par suite de leurs sacrifices pour nos « intérêts particuliers, résistent d'une façon étonnante aux atta- « ques de nos ennemis. Surtout Eftim Effendi, qui pourrait « créer de grandes difficultés à la Sublime Porte, garde une atti- « tude étrange. Ce personnage s'est fait une loi de ne pas « transgresser la ligne de conduite que je lui avais tracée « après l'insulte qu'il a reçue du diplomate turco-egyptien. Toute « fois, son attitude expectante ne durera pas longtemps car, étant « donné la colère et l'incrédulité qui caractérisent le Sultan, il « est probable que la situation actuelle ne se prolongera pas « plus de deux ou trois mois. Si la Sublime Porte confirme la « destitution de ce prélat, l'assemblée de Jérusalem aura à élire « un nouveau patriarche. Dans ce cas, nos droits sur les Lieux- « Saints seront aussi atteints ; pour prévenir cette éventualité, « j'ai écrit à Petrovitch, Pojonikoff et Boskovitch, d'user de « leur influence sur la population de Syrie et de Palestine, a « fin d'obtenir la séparation de l'Eglise de Jérusalem du Pat- « riarcat de Constantinople, et l'institution d'une Eglise arabe « avec Cyrille Effendi à sa tête.

«Halil ne se contente pas de créer des embarras au sujet « des affaires religieuses. Il a pris une mesure qui suffira am-

« plement à établir le degré de son amitié envers nous. Il a eu « l'intelligence d'attribuer aux Bulgares le vol du courrier de « Roustchouk. Il cherche à convaincre le Sultan que les Bulga- « res sont les pires ennemis de l'Etat. Mais, la sottise de notre « Machnine a permis de révéler les relations d'un des individus « accusés de ce vol avec nos fonctionnaires de Roustchouk. J'ai « grand peur que, si la police turque parvient à mettre la main « sur cet individu, celui-ci ne fasse des révélations dangereuses « pour nous. Je m'étonne considérablement qu'un homme « intelligent comme Mr. Machnine ait pu prendre à notre service « uu homme inconnu ; cette erreur est impardonnable. Toutefois, « cela doit nous servir de leçon. Moi-même, j'ai tiré profit de « la chose, et j'ai enjoint à nos consuls de n'inscrire plus per- « sonne sans mon autorisation».

6°—Extrait de la lettre envoyée par Ignatieff à Novicoff, à Vienne, en Décembré 1872 :

«Les Grecs ne veulent vraiment pas se tenir tranquilles; « depuis que leur vil protecteur s'est mis à la tête du gouver- « nement, ils se livrent à de telles intrigues, qne les seuls en- « nemis de la verité, comme Halil, peuvent y ajouter de l'im- « portance. Le prélat respectable, qui honore de sa présence « notre Eglise d'Orient, sera perdu par suite des intrigues de ces « vagabonds de Galata.

«Je regrette grandement que les Grecs, soi-disant partisans « de la liberté, qui demandent la protection de l'Autriche et de « la Prusse, et qui prient les protestants d'intervenir dans leurs « affaires religieuses, nient que ces droits appartiennent aux « Russes, leurs corréligionnaires. La colère des Grecs envers « nous s'est accrue à la suite des nouvelles relatives au séquestre « de leurs biens en Bessarabie. Cette perte a tellement impressioné « les prélats du Phanar, que s'ils n'avaient peur des das- « calos de Galata, ils auraient déjà rendu gorge, et misérable- « ment demandé grâce. Malheureusement, grâce à la publicité « des journaux (*Néologos, Pharos et Bosphore*), ces dascalos, (1) « mettent, avec certains banquiers loquaces, des entraves à l'ex- « tinction du feu. Les intrigues pourraient être arrêtées s'il y

(1) Dascalos, en grec Maître.

« avait une crise ministérielle ou si Halil tombait. Halil Pacha « seul est intéressé à ces différends religieux. D'après les nou- « velles qui me parviennent du Palais, il est possible que nous « soyions bientôt débarrassés de cet homme. La fidèle et vieille « amie de la Mère de Mme Novicoff a promis, quelques jours « auparavant, qu'au Palais on ferait à ce sujet les démarches « nécessaires».

7°—Extrait de la lettre envoyée de Pétersbourg, le 2 Déc. « 1872, par Mr. Shébokof à Novicoff, à Vienne :

«Comme le général Ignatieff vous tient au courant des évè- « nements de Constantinople, inutile de vous répéter ici les « fâcheux évènements de Tsargrad. Il n'y a plus d'espoir pour « nous d'obtenir à nouveau l'influence que nous avons perdue « par suite de la chute de Mahmoud Pacha et de la nomination « de Halil Pacha. Son caractère démontre toujours un certain « égoïsme, comme vous en jugerez d'ailleurs par les lettres du « général. Quant à votre serviteur, je puis vous dire franchement « que je ne puis plus croire aux grands espoirs que nous donnent « nos amis de Constantinople. Les intrigues autrichiennes et « anglaises ayant beaucoup de force à Constantinople, je n'espère « plus que Mahmoud Pacha revienne à la tête du gouvernement. « D'ailleurs, on comprend que le Sultan est convaincu, par suite « de la faiblesse de son caractère, de la nécessité du maintien « au pouvoir du cabinet actuel».

«Le prince Gortchakof a écrit au général de suspendre pour « un certain temps ses démarches contre le grand vézir et le « ministre des Affaires Etrangères.»

« Toutefois, si l'on prend en considération le caractère de Ha- « lil Pacha et le courant de l'opinion publique en Turquie, il est « à présumer que des événements nouveaux surgiront qui établi- « ront l'insuffisance des deux diplomates et que le Sultan se verra « obligé de confier de nouveau le gouvernement à nos amis. Par « conséquent, il est hors de doute que l'adoption d'une conduite « différente serait utile. Le Monténégro et la Serbie pouvant nous « préparer l'occasion attendue, je vous prie de consacrer votre at- « tention à ces deux pays. Si nous aidons matériellement et mo- « ralement ces deux avant-gardes du slavisme, nous servirons

« notre cause, plus que par les intrigues de palais ; d'ailleurs, de « pareilles intrigues ne sont pas dignes de la grandeur du pays. « Quoiqu'il soit déjà un peu tard pour cette mesure, cela aidera « beaucoup à assagir ceux qui nous sont devenus hostiles par suite « d'affaires religieuses. Je pense qu'à cette occasion les Grecs com- « prendront bien qu'il est risqué d'être contre les Russes et les « Bulgares.

« D'autre part, ils ouvriront mieux les yeux lorsqu'ils verront « l'autel du Patriarcat orthodoxe, qui fait leur orgueil, à la merci « de Halil, qui les excite contre nous pour satisfaire des intérêts « personnels.»

8°— Extrait de la lettre envoyée par Ignatieff, le 18 Déc. 1872, à Novicoff, à Vienne. (Page 35-36) :

« Je suis très curieux de voir comment sera réglée la question « qui surgira bientôt dans l'Eglise d'Antioche.

« Grâce aux relations qui existent entre nous et les prélats et « notabilités de cette Eglise, je ne doute pas que le conseil reli- « gieux d'Antioche ne crée le même incident que pour l'affaire de « Jérusalem. La seule différence entre les deux incidents sera qu'ici « nous aurons le patriarche contre nous et que, par conséquent, le « conseil cherchera à le destituer. Voyons quelle sera, dans cette « question, l'attitude des professeurs de théologie turque et égyp- « tienne. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la question d'Antioche « ne sera pas la seule à surgir. Roustchouk, Vidin et Varna, ne « tarderont pas à donner signe de vie. Il sera difficile de calmer « les autorités locales et l'opinion publique excitées par les Jeunes « Turcs. Je donne les instructions nécessaires à nos consuls et « agents afin qu'ils s'abstiennent d'interventions trop bruyantes ; « rira bien qui rira le dernier. »

9°— Extrait de la lettre envoyée par Ignatieff, le 6 Janv. 1873, à Novicoff, à Vienne. (Page 42) :

« J'accepte avec plaisir votre proposition au sujet du journal « *Philo*. Cet organe ayant une grande influence, je suis sûr que les « ministres de l'Empereur ne refuseront pas de tenir les hautes « promesses faites au rédacteur. Toutefois, si le prince fait preuve « d'avarice, pour quelques milliers de roubles, je m'engage à « tenir l'engagement que vous avez pris envers ce rédacteur, en lui « payant cinq mille roubles de ma poche. Ce journal nous sera

« d'une grande utilité. Le *Philo* ayant une grande influence sur la « population chrétienne des province turques pourra rendre plus « de services que les journaux bulgares et les petits périodiques « chrétiens du pays. »

10°— Extrait de la lettre envoyée par Ignatieff, le 8 fév. 1873 à Novicoff, à Vienne. (Page 45) :

» Halil Pacha a fait savoir la semaine dernière à l'Exarque, « qu'il avait autorisé le Patriarcat grec à envoyer des Métropoli- « tes grecs dans les provinces bulgares. L'Exarque a été très at- « tristé de cette communication, et si je ne lui avais pas promis « l'appui plein et entier du gouvernement russe, il en aurait été « malade. Conformément à mes instructions il a fait dire à Halil « Pacha, par l'entremise de son remplaçant, que les Eparchies bul- « gares protestaient, et annonçaient que l'arrivée des Métropolites « grecs dans les provinces bulgares, serait le signal de la révolu- « tion, et qu'elles laissaient la responsabilité des événements à « ceux qui n'aurait pas ajouté d'importance aux observations faites « d'avance.

« Nos amis de Toultcha ont exécuté les ordres que nous avons « donnés quelques semaines auparavant. Ils ont fait signer aux « Bulgares de Toultcha une adresse destinée au Métropolite de « Roustchouk, demandant le retrait du firman connu.

« Cette protestation a produit une grande impression ici. Com- « me de semblables événements sont en préparation dans les pro- « vinces de Bulgarie et de la Thrace, il est à présumer que Halil « Pacha ne pourra précipiter l'affaire et, peut-être même, sera-t-il « éloigné du conseil des ministres.

« Le subterfuge auquel j'ai eu recours en ce qui concerne la « commission d'enquête de Roustchouk, a, jusqu'à un certain degré, « assuré ce but. Les membres de cette commission sont convain- « cus que la chose en question a été l'œuvre de malfaiteurs bul- « gares de Bucarest. En voyant qu'on peut aussi facilement cacher « la vérité, on nous donnera raison à Pétersbourg aussi. »

11°— Voici le télégramme chiffré, envoyé par le Russe de Scutari d'Albanie, le 8 août 1872, au comité de Vienne :

« L'arrestation des Albanais qui ne voulaient ou ne pouvaient « pas livrer les deux notables mirdites a produit dans le village

« beaucoup d'émotion. Il est plus que probable que cette émotion « aura un contre-coup défavorable sur les relations existant entre les « chrétiens de la province et le Monténégro. Quoique ces chrétiens « aient assez des mauvais traitements qu'il subissent de la part « des Turcs, ils sont entrés de nouveau en bonnes relations avec « ces derniers, devant l'attitude indifférente du Monténégro.»

« En conséquence, il n'est pas impossible qu'ils fassent preuve « de colère et de dédain à l'égard des Monténégrins. Pour pré- « venir une telle éventualité, j'ai envoyé, avec des cadeaux et de « l'argent, deux de nos amis dans ces parages. Ils iront calmer « l'émotion de nos alliés et leur assurer que leurs querelles avec « les Turcs seront définitivement et favorablement réglées.»

« Quant à la politique du prince Nicolas, j'ai recommandé à « nos émissaires de dire au chef Sebonn que le prince Nicolas est « prêt à attaquer les Turcs, et qu'il attend seulement que ceux-ci « lui fournissent un prétexte suffisant.»

12°— Extrait de la lettre envoyée par Ignatieff le 4 Mars 1871, à Novicoff, à Vienne : (page 8)

« Les renseignements que vous avez bien voulu me fournir au « sujet des relations du prince Nicolas avec notre consul de Ra- « guse, m'ont causé une vive joie. Nos amis Yonine et Petkovitch « de Pétersbourg comprendront maintenant le différend qui existe « à Vienne et la nécessité de nommer, auprès du prince Nicolas, un « fonctionnaire prudent et capable de s'attirer l'amitié de tout le « monde par ses bonnes manières.»

« Page 10— Grâce à l'entêtement des Turcs et à l'insistance « des patriarches la scission sera inévitable entre Grecs et Bulga- « res. Pour vous dire la vérité, j'avais eu grand peur, un moment, « qu'ils ne finissent par s'entendre. Mais comme le patriarche « grec ne voulait rien réduire de ses prétentions, la situation est « devenue assez critique pour mettre en danger tous les efforts de « Ali Pacha. Nous devons maintenant redoubler d'efforts. Si le « grand-vézir accepte, comme il est à croire, la démission du pa- « triarche, il faudra s'empresser d'assurer la nomination d'un nou- « veau prélat, à l'arrivée de l'adresse qu'enverront les populations « de Macédoine, de Thrace et de Bosnie-Herzégovine pour deman- « mander des Métropolites de leur nationalité. De cette façon, à

« chaque changement de patriarche, nous pourrons nous attirer « quelques éparchies. J'ai fait des communications dans ce sens à « Andrinople et à Monastir. Votre comité aussi doit écrire la « chose en Bosnie-Herzégovine.»

« Avez-vous reçu les nouvelles cartes de guerre des provinces « occidentales de la Turquie ? D'après les rapports de nos agents, « l'opinion du peuple est en grande partie en notre faveur; même « les musulmans seraient prêts à nous aider dans notre action « libératrice. Grâce à Dieu, tout va bien. Mais je serai plus « content, le jour où je recevrai l'ordre de demander mes passe- « ports.»

13°— Extrait de la lettre envoyée par Ignatieff, le 14-26 Nov. « 1872, à Novicoff, à Vienne : (page 15).

« Je vous ai envoyé dernièrement des nouvelles au sujet des « récentes manœuvres de nos chers coreligionnaires. Les Phana- « riotes, c'est-à-dire les Grecs, après avoir obligé leur patriarche « à lancer des foudres contre le slavisme, ont entrepris de mettre « la main sur les biens du patriarche Cyrille à Constantinople, « étant assurés que le Pacha était leur allié à Jérusalem et qu'il « protégeait réellement leurs efforts. Je n'ai pas besoin d'ajouter « que j'ai pris les mesures nécessaires contre cette entreprise et « contre la nouvelle injustice des Turcs. J'ai immédiatement « écrit, à K... d'user de son influence sur les Arabes de Jérusa- « lem, en vue de faire refuser, par le conseil spirituel local, cette « mesure illégale. Comme j'ai aussi prévenu Pétersbourg, je pense « qu'on y prendra la mesure que j'ai indiquée précédemment, « c'est-à-dire qu'on va mettre la saisie sur les immenses biens de « l'Eglise de Jérusalem en Russie.»

« Vous voyez que ma position n'est pas enviable ; si la situa- « tion actuelle continue encore quelque temps, nos intérêts ici, « seront gravement atteints, et nous serons obligés, pour ne pas « faire plus, de sacrifier l'exarcat.»

« Notre conseil spirituel a, il y a trois ans, commis une ma- « ladresse en n'accueillant pas très bien le conseil spirituel géné- « ral grec. Nous aurions eu la majorité, et comme il n'y a pas de « différends religieux entre nous, nous aurions pu amener les « Grecs à se désister de certaines de leurs prétentions. Mais per-

« sonne n'a pu prévoir que le patriarcat allait s'entêter à ce point. « Qui aurait pu le croire ? Toutefois, la faute principale n'est pas « an Patriarcat. N'étaient certains dascalos, éternels fléaux de « Constantinople, le patriarche aurait pu fléchir. Notre espoir, « repose sur le changement Ministériel attendu au Baïram. Nos « amies, les odalisques (VS.) travaillent admirablement. Si nos « entreprises réussissent, un nouveau chef de nation sera nommé et « le patriarche grec sera obligé de tendre la main pour demander « de l'argent aux panslavistes. »

14°— Extrait de l'ouvrage écrit par le général Marësvsky, sous le titre « Les Massacres d'Arménie» : L'auteur a été pendant six mois consul général de Russie à Van et à Erzeroum et l'ouvrage n'étant destiné qu'à l'Etat-major général russe, l'impartialité n'en peut faire aucun doute.

Il y est dit à la page 3 : « La responsabilité des atrocités com- « mises par les Arméniens en Turquie revient d'abord aux révo- « lutionnaires affiliés aux comités arméniens et ensuite à certaines « Puissances étrangères qui ont encouragé ces derniers,» A la « page 9 : «Dans ces contrées, les villages arméniens n'ont jamais « été l'objet d'aucun mauvais traitement de la part des agents « turcs ;» à la page 11 : En 1895 et 96, les comités arméniens « ont provoqué, entre Arméniens et Kurdes, une méfiance telle « qu'aucune réforme ne pouvait être définitive dans ces localités» : « à la même page : «Quant au clergé arménien, ses efforts au sujet « de l'enseignement réligieux sont presque nuls ; par contre, les « prêtres arméniens ont beaucoup travaillé à inculquer les idées « nationalistes».

« Le soulèvement arménien qui eut lieu en 1895 et 96 dans « la plupart des provinces de la Turquie d'Asie, n'a eu pour « cause ni l'extrême misère des villageois arméniens, ni l'oppres- « sion dont ils seraient victimes, étant donné que les villages « appartenant à ces derniers, étaient certainement plus riches, « plus prospères que ceux de leurs voisins : à la page 13 : «Le « soulèvement arménien provient des trois causes suivantes : 1°.— « Le progrès bien connu des arméniens en matière politique: 2°.— « Le développement dans l'esprit public arménien des idées de « nationalisme, de libération et d'indépendance et 3°— l'encoura-

« gement de ces idées par les gouvernements occidentaux et leur « propagation par les prêtres arméniens».

15 — Mr. Cambon, ambassadeur français à Constantinople, parlait ainsi de la question arménienne, dans un rapport envoyé au Présideut du Conseil, Casimir Périer, le 20 février 1894, rapport publié dans le «livre Jaune» français :

«Les Arméniens trouvèrent meilleur accueil à Londres, le ca- « binet Gladstone attira les mécontents, les groupa, les disciplina, « et il leur promit son appui. Dès lors, le comité de propagande « s'établit à Londres, où il prit ses inspirations ; il fallait faire « pénétrer dans la masse de la population arménienne deux idées « très simples ; l'idée de nationalité et l'idée de liberté. Les co- « mités se chargèrent de les répandre. Ainsi, en quelques années, « des sociétés secrètes se sont organisées, qui ont exploité en « faveur de leur propagande, les vices et les fautes de l'adminis- « tration turque, et ont répandu à travers toute l'Arménie, « l'idée de réveil national et d'indépendance.»

16.— Les rapports de M. Cambon, datés des 27 Mars et 3 Juin 1894 et insérés dans le «Livre Jaune» de l'année 1897, sont très importants. Le premier de ces rapports parle de l'attentat commis contre le patriarche arménien Ismirlian, et le second, de celui commis contre le notable Arménien Maksoud Bey.

Voici un extrait du rapport en date du 15 Mai 1896 du consul anglais Williams, de Van. (Ce rapport a été publié dans le « Livre bleu» anglais de 1896 p. 207) :

« J'ai l'honneur d'informer V. E. que la situation de cette ré- « gion n'est pas telle qu'on l'aurait désirée; pendant une huitaine, « les révolutionnaires arméniens assaillirent, à deux reprises, les « musulmans ; deux ou trois Kurdes furent tués et les corps « furent horriblement mutilés. En outre, un attentat fut commis « contre la personne d'un riche Arménien habitant en face du « Consulat britannique; hier, dans l'après-midi, un des révolution- « naires des plus connus fut assassiné dans une maison de la ville; « ce crime fut certainement perpétré par les Kurdes car ce révo- « lutionnaire faisait partie de la bande arrivée de Perse l'automne « passé. Cette bande s'était, l'année dernière, livrée au pillage. « La nuit du 2 au 3 juin, dans une des rues, une patrouille qui

« montait la garde, fut l'objet d'une attaque ; l'officier qui la « commandait et un soldat furent grièvement blessés. La patience « des musulmans fut mise à une dure épreuve; dans tous les cas « ces imbéciles et canailles Arméniens furent la cause de l'inci- « dent. Que de fois je leur ai expliqué que leurs agissements « ne pouvaient leur être d'aucune utilité ; je leur ai recom- « mandé de les cesser ; je les en ai même priés ; il ne m'ont « pas écouté. Certes, maintenant, je crois qu'ils n'ont plus d'espoir.»

Page 41 : « En général, dans la Presse, on ne rencontre au « sujet de cette question, aucune page contenant une relation « consciencieuse et véridique; tout ce qui a été écrit sur le mou- « vement arménien est plein de mensonges. Le jeudi, 6 juin, j'ai « visité en compagnie du Dr Regnault, deux places fortifiées par « les révoltés; leurs méthodes de fortification m'a causé de l'éton- « nement. Ils disent qu'ils tiendraient ferme pendant une dizaine « de jours, en attendant l'arrivée des renforts de la Perse. Parmi « les chefs, il y en avait qui appartenaient à la nationalité russe. « Ceux arrivés de l'étranger étaient au nombre de 12 à 15, et tous « les insurgés atteignaient ensemble le chiffre de 600. »

Page 41 : « D'ailleurs, dans cette question, le gouvernement se « voyait dans une situation difficile; il n'avait même pas pu arrê- « ter les révoltés, car ils s'étaient enfuis. C'est uniquement l'atti- « tude du gouvernement qui a empêché le massacre des Arméniens « de Van.

Page 67 : « Le Turc forme le meilleur élément, non seule- « ment de la population musulmane, mais encore de tous les « autres peuples de l'Asie Mineure; il n'a jamais mérité les impu- « tations blâmables bien connues que les Presses russe et européenne « lui ont attribuées de tout temps. »

Les documents ci-dessus ont assez d'éloquence par eux-mêmes pour n'avoir pas besoin d'être commentés. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'y joindre aussi cet extrait de la lettre écrite par Lord Salisbury, en 1878, à l'ambassadeur britannique à Constantinople, relativement à l'occupation de Chypre :

« Les agences d'intrigues et de propagande seront appuyées, en « temps voulu, par les armées d'occupation. »

Cette phrase synthétise la politique suivie à l'égard des Turcs

par les Etats d'Europe et explique la nature de la propagande lâchement basée sur les prétendues vexations et atrocités turques.

Organisations révolutionnaires des Grecs Ottomans et des Hellènes

Jusqu'à la création de la Grèce, il n'y avait pas d'Etat appelant officiellement à la révolte les Grecs de la Turquie. Après cet évènement, la Grèce à l'extérieur et le Patriarcat à l'intérieur devinrent deux forces agissant sur le mouvement Grec. Le but de ces deux éléments coordonnés était d'inciter les Grecs de Turquie à la révolution, d'occasionner des troubles afin de provoquer ainsi contre les Turcs l'intervention de l'Europe. Cette maneuvre du patriarcat concordait entièrement avec la politique des Etats européens, qui cherchaient à s'assurer, en Orient, des intérêts politiques et économiques.

Fort de leur encouragement et de leurs incitations, on créa le comité « Ethniki Etairia » appelé à mettre en mouvement le monde grec.

Le programme de ce comité comportait la fondation, d'abord, d'une Grèce forte, composée de la Morée et des Iles, et ensuite la soi-disant libération des Grecs restés sous le joug des Osmanlis, puis, en agrandissant ainsi la Grèce, la reprise aux Turcs de la ville de Constantinople.

L' «Ethniki Etairia» avait commencé sa propagande en Turquie d'Europe et avait fini par pousser ses ramifications jusqu'à Constantinople et dans les autres parties de la Turquie.

En peu de temps, et après avoir fait couler beaucoup de sang turc et détruit bien des foyers musulmans, ce comité réussit à fonder la Grèce. Plus tard, il agrandit le champ de son action en commençant par la Thessalie, les îles de Samos et de Crète, et en finissant par la Macédoine. Mais tous ces succès de « l'Ethniki Etairia» étaient obtenus sous l'influence et l'action plus ou moins directe des autres puissances; particulièrement les dernières guerres balkaniques furent l'œuvre de l'Angleterre.

Mais le comité lui-même ne négligeait aucune ressource dont il pût tirer parti. Ainsi il avait appliqué le système de son orga-

nisation révolutionnaire à tous les évéchés grecs ; et ces derniers, grâce aux privilèges que leur assurait la loi turque et au respect dont faisait preuve à leur égard l'administration turque, commencèrent à pratiquer sous le couvert de la religion, toutes leurs intrigues politiques.

Le comité avait aussi fondé, à Constantinople et en province, six gymnases qui constituaient des centres précieux de propagande. La jeunesse instruite dans ces écoles était imbue des idées du panhellénisme et entièrement contaminée par la propagande turcophobe.

Après la guerre balkanique le comité Ethniki Etairia se divisa en plusieurs associations nouvelles ; ainsi, tandis que « l'Union des Emigrants nationaux et la «Société grecque de la Défense-Nationale» travaillaient sur le front politique, la « Société fraternelle de Bienfaisance» (Philoptochos Adelphotis) consacrait ses efforts au front social et économique.

Mais le centre directeur de toute cette activité panhelléniste était toujours le Patriarcat de Constantinople. Les renseignements qui vont suivre donneront au lecteur une idée précise des relations de ce centre religieux avec les dirigeant politiques de la Grèce, et du rôle qu'il a joué dans la préparation des mouvements grecs en Turquie.

Le patriarcat du Phanar et la Grèce.

A partir de la révolution turque de 1908, le Patriarcat de Constantinople, avait augmenté son activité politique ; dès 1910, il s'était trouvé en face de la proposition de Vénizélos, proposition constituant le premier acte de l'homme d'Etat crétois et qui tendait à assurer, du moins officieusement, l'union du Patriarcat et de la Grèce.

Le Patriarcat, devant la vitalité dont avait fait preuve la nation turque, avait un peu hésité devant cette proposition, il ne l'avait acceptée qu'en principe, hésitant encore devant l'exécution.

Mais cette entente avec Vénizélos avait attiré l'attention des Turcs, et certains extrémistes grecs ayant voulu se livrer à des démonstrations turbulentes, le Patriarcat s'était vu entouré d'une batterie de canons et d'un bataillon d'infanterie. (1916)

Cependant, Vénizélos, après ses succès en Crète, se préparait à passer en Grèce pour se mettre à la tête du gouvernement. En quittant son île, travesti en prêtre, il vint d'abord à Constantinople où il resta une semaine dans la maison d'un Grec du Phanar : pendant son séjour, il prit contact avec le Patriarche auquel il donna pour l'avenir, des instructions conformes a son programme fondamental d'action.

C'est ainsi que le Patriarcat devint, en Turquie, l'organe exécutif de Vénizélos et de la Grèce.

Aussitôt après la conclusion de l'armistice de Moudros et l'entrée des flottes de l'Entente dans la mer de Marmara, Vénizélos sentit la nécessité de transformer, sans délai, le centre d'action de Constantinople en un foyer d'intrigues ouvertes.

Il disposait pour cela des moyens suivants :

1° L'organisation du Patriarcat ; 2° les gymnases grecs Zographeion et Zapeion ; 3° le syllogue littéraire de Péra ; 4° des clubs grecs dans différents quartiers de Constantinople ; 5° les journaux grecs : 6° les écoles, l'orphelinat et les hôpitaux grecs.

Le centre d'action devait être réorganisé ; à cet effet, on déposa le patriarche d'origine Karamanienne et on mit à sa place Dorothéos (Nov. 1919).

Le Patriarcat commença donc à s'éloigner de plus en plus du gouvernement turc et, prenant une attitude indépendante, contraire au règles et usages existants, se mit en rapport avec les institutions politiques d'Europe et les Eglises d'Occident, devint ouvertement un centre d'agitation révolutionnaire.

Mais tout cela n'était pas encore suffisant aux yeux de Vénizélos ; il voulut parfaire son œuvre en y adjoignant certains éléments plus compétents ; à cet effet, il envoya à Constantinople Kanellopoulos comme représentant politique, et le chef crétois Katéhakis comme délégué militaire. Le consul grec Komaris les y avait déjà précédés.

Avant tout, on procéda à une importante propagande turcophobe dans la presse. Ainsi le journal *Byzantion* publiait d'odieux mensonges, dans un feuilleton intitulé : « La prise de Constantinople par les Turcs.» Vénizélos avait consacré à la propagande à faire à Constantinople, quelques millions de drachmes prélevées

sur les crédits affectés aux « organisations spéciales », plus les quatre millions de drachmes donnés par Nitzopoulos de Constantinople et les 500.000 drachmes destinées à l'établissement des émigrés grecs.

A ces fonds spéciaux, furent ajoutées les ressources colossales du Patriarcat.

Les cadres de ce dernier étaient élargis, ainsi que la composition des conseils spirituel et civil.

Les évêques d'Amassia, de Drama, d'Angora, d'Inos, de Vizé, des Dardanelles, de Trébizonde et de Césarée, étaient appelés provisoirement à siéger au sein du conseil spirituel.

Dans tous ses agissements le Patriarcat se comportait comme s'il n'eut été nullement soumis aux lois turques et suivait strictement les instructions de Venizelos. Des membres de conseils centraux, des docteurs, des instituteurs, des percepteurs, des pharmaciens des inspecteurs, des rédacteurs, des ingénieurs, etc., étaient appelés à remplir les fonctions spéciales tracés par le Patriarcat.

En Juillet 1919, il arbora, sur sa porte principale, l'aigle à deux têtes de Byzance et, à partir de cette époque, il prit l'habitude d'ignorer complètement le gouvernement turc et de régler ses affaires directement avec le représentant de la Grèce ou avec ceux des Grandes Puissances. Kanellopoulos réunit entre ses mains la direction de toutes les institutions grecques, règla la conduite du Patriarcat et donna le ton à la Presse grecque. Pendant ce temps, le représentant militaire. Katehakis organisait des bandes secrètes.

A la suite de toute cette activité, apparurent les institutions suivantes, qui s'ajoutérent à celles déjà existantes et aux organes de la représentation politique et militaire de l'administration maritime grecque et du consulat hellène: 1° l'association de la Presse grecque; 2° les organisations de boys-scouts; 3° l'Asssociation de la Défense Nationale; 4° l'Association de la Thrace; 5° l'Association des émigrants; 6° l'Association de commerce; 7° le Comité de l'Asie Mineure; 8° le Syllogue littéraire, et 9° le Comité du Pontos (Pont).

Toutes ces organisations furent rattachées directement au Patriarcat ou à la Représentation diplomatique (Haut-Commissariat) ou militaire de la Grèce. A l'activité de ces institutions s'ajoutait

celle de la Croix Rouge grecque, recevant ses instructions directement de la Grèce, et celle des Banques d'Athènes et de Salonique.

Si l'on ajoute à ceci, les efforts déployés par le Patriarcat pour aider les organisations chargées d'émouvoir le monde chrétien et d'y fonder l'unité d'action contre la Turquie, on peut se faire une idée juste du complot ourdi par le Patriarcat contre l'existence même de ce pays:

Tandis qu'il se servait, d'un côté, de la Presse grecque et arménienne de Constantinople pour répandre les histoires les plus incroyables contre les Turcs, il s'efforçait, de l'autre, de communiquer aux Alliés, par l'entremise des drogmans, des nouvelles tendancieuses sur la déportation des Grecs et des Arméniens; il cherchait à s'attirer les bonnes grâces des correspondants étrangers venus à Constantinoples, afin de faire insérer, dans la Presse européenne, des articles capables d'apitoyer le monde chrétien. Il obtenait l'autorisation de l'Archevêché anglican de Cantorbéry pour la fondation de l'Association des Jeunes gens Chrétiens: (Y.M.C. etc.)

Nous donnons encore ici quelques exemples récents de l'activité du Patriarcat grec:

Avant la concentration des forces nationales en Anatolie, la Presse de Constantinople et d'Europe, au service du Patriarcat, parlait sans cesse d'atrocités ayant eu lieu, soit avant, soit pendant la guerre générale; lorsque les forces nationales commencèrent à représenter un certain danger pour la réalisation des plans panhellénistes, cette presse dirigea toute son activité contre le réveil turc, et recommença à débiter toutes sortes de récits d'atrocités nouvelles. Les racontars parus dans la presse grecque aux mois d'Août, de Septembre et d'Octobre 1920, au sujet d'Ismit, de Chilé, de Guemlek et d'Ada-Bazar, n'étaient que la préparation d'une attaque générale.

Le Patriarcat se donna tout entier à cette propagande. Il envoya des télégrammes relatant les atrocités kémalistes à Sir Bandal, archevêque de l'Eglise anglicane, (28 Septembre 1920) et à divers cercles européens (23 Octobre 1920). Le 1 Février 1921, il adressait aux premiers ministres de l'Entente une dépêche pour demander la délivrance des Grecs.

Le 8 février 1921, il publiait, en français et en anglais, le second volume du «Livre Noir» édité par lui, et s'adressait aux représentants diplomatiques de l'Europe pour protester contre les soi-disant atrocités d'Ismidt, (Nicomédie).

Le 9 février de la même année, il remettait aux Hauts-Commissaires européens le «Livre Noir» lui même et, six jours plus tard, une longue note au sujet des grecs de Constantinople et de tous ceux qui restaient sous l'administration turque.

Le 22 février 1921, le Patriarcat envoyait directement à la Conférence de Londres un télégramme demandant la délivrance des Grecs, le 23 février 1921, le «Locum-tenens» du Patriarcat partait pour Londres, emportant avec lui beaucoup de cadeaux, ainsi que des brochures de propagande.

Le 5 mars 1921, il s'entremettait pour faire parvenir à Londres un télégramme demandant, au nom de la population d'Edremid, la sujétion grecque; le 9 mars de la même année, le Patriarche actuel, Mélétios, après s'être entendu avec Dorothéos, proclamait à l'église St Marc, les services rendus par le Patriarcat à la cause du christianisme.

A la même date, il faisait venir à Constantinople des Grecs de Hodja-Ili (Presqu'île d'Ismidt) et expédiait en Europe des télégrammes rédigés au nom des «réfugiés grecs». Il gratifiait le Roi d'Angleterre d'un diplôme portant les armoiries du Patriarcat, et Londres recevait des télégrammes de l'Association de la Défense Nationale, demandant la délivrance des chrétiens d'Orient.

Le 19 mars 1921, le Patriarcat envoyait aux premiers ministres de l'Entente, un télégramme exposant la situation à laquelle seraient condamnés les Grecs, en cas de modification du traité de Sèvres.

Le 20 mars 1921, Mélétios arrivait en Amérique, afin de s'y livrer à la propagande et envoyait de là ses salutations à l'armée hellène.

Le gymnase Zapeion, dépendant du Patriarcat, était transformé en hôpital pour les blessés grecs (2 avril 1921). Le 13 avril 1921, le Patriarcat se plaignait aux représentants européens de la soi-disant déportation des Grecs de Chilé et le 1er Mai suivant, encaissait le million de francs envoyé, par l'entremise de l'Amiral Condouriotis, de la part des Hellènes d'Amérique.

Le 8 Mai 1921 il s'adressait aux Hauts-Commissariats européens pour protester contre les atrocités dont les Grecs auraient souffert aux environs de Constantinople même, le 8 Juin 1921, il envoyait au gouvernement grec une adresse de remerciements pour la politique suivie à l'égard des Grecs irrédimés. Sur un signal du Patriarcat, les Grecs d'Amérique demandaient, le 13 juillet 1921 la libération des Grecs d'Anatolie du joug turc. Il exortait les soldats et officiers grec à rejoindre leurs régiments, et le 3 août 1921, le « Locum tenens »du Patriarcat, prononçait, du balcon même de son hôtel, un discours, célébrant les victoires de l'armée hellène.

Le 27 août 1921, le Patriarcat remet sur le tapis la question du Pont et, dans une proclamation officielle, il annonce que le gouvernement grec est prêt à résoudre la question des officiers de la défense nationale (Vénizélistes) à la conditions que les Grecs de Constantinople viennent au secours de l'armée grecque.

Il commence alors à déployer une grande activité dans l'organisation de ces secours. Le 16 octobre 1921, il s'adresse aux représentants étrangers pour leur demander la protection des Grecs de la rive asiatique du Bosphore sous prétexte que cette rive est confiée à la garde de gendarmes turcs... etc., etc.

D'après ces documents, il est facile de comprendre l'importance de la propagande faite par le Patriarcat pour la cause hellène et les relations existant entre le Patriarcat et le gouvernement d'Athènes. En dénonçant à l'opinion publique cette propagande systématique, nous avons espéré que tous ceux qui liront ces lignes comprendront les raisons pour lesquelles ils ont pu être trompés aux dépens des Turcs.

Avant de terminer ces explications, nous voulons reproduire les paroles dites, le 6 février 1921, par le patriarche Dorothéos au rédacteur du journal *Néologos*, M. Voutiras, et rapportées par ce dernier.

«A la question du rédacteur: «Quel sera le résultat de votre « démarche, si, avec les documents que vous emporterez avec vous « et les faits que vous allez raconter, vous ne pouvez pas con- « vaincre les Puissances? l'honorable Dorothéos fit la réponse « suivante: Toutes les Puissances alliées sont chrétiennes, par « conséquent, elles ne peuvent pas ne pas croire une délégation

« chrétienne. Si, par impossible, nous ne pouvions parvenir à « notre but, nous aurons recours à un autre moyen. Mais il est « certain qu'elles accepteront, comme sacro-saints, les documents « fournis par la sainte-Eglise.

Nous ne pouvons non plus nous empêcher d'apporter ici certaines autres indications intéressantes :

Lorsque, le 5 Mars 1921, pendant les débats relatifs au Patriarcat du Phanar, le député Kampanis commença à critiquer à la Chambre des Députés hellène, la conduite de la dite institution religieuse, le ministre des Affaires Etrangères Baltazis, lui répondit :

«Le peuple grec est aujourd'hui reconnaissant au Patriarcat de « Phanar. Ce sont ses luttes passées qui ont assuré au peuple « hellène les victoires d'aujourd'hui. Retirez vos paroles !»

Ces mots sont à retenir.

Le 3 Juillet 1921, le journal « Proïa », paraissant à Constantinople publiait ce qui suit :

«La guerre faite par la Grèce en Anatolie, est menée au nom « du christianisme et avec l'approbation de l'Europe, par laquelle « l'armée hellène est en quelque sorte, déléguée. Il est bien « évident que, sans cela, la Grèce ne pourrait, à elle seule, « assumer cette tâche. Par conséquent, quoi qu'on décide, c'est la « Grèce qui finira par avoir raison».

Après les déclarations de Baltazis et les explications fournies par le «Proïa» nous jugeons inutile de rien ajouter pour déterminer le cas du Patriarcat et de la Grèce, et nous passons à l'étude des comités grecs que ces deux compères ont dirigé de concert.

Organisations et associations grecques à Constantinople.

Comme nous l'avons dit plus haut, Venizelos, dans l'intention d'intensifier l'activité des organisations et associations grecques de Constantinople, y avait envoyé, le 28 Nov. 1918, le représentant politique Kanellopoulos et le délégué militaire Katéhakis. Le consul Koharis les y avait précédés.

La Grèce étant en état de guerre avec la Turquie, l'envoi du consul n'avait certes point pour objet d'entrer en relations politiques ; le but poursuivi était de renforcer les organisations panhellénistes. Koharis ne tarda pas à montrer son activité. En Mars 1918, il organisait, en territoire turc, un tribunal de cinq membres chargé de régler les procès entre les Grecs sujets turcs; il commença ensuite à délivrer gratis des passeports hellènes aux Grecs, sujets turcs, qui voulaient obtenir la sujétion hellène.

Plus tard, il interdit aux Hellénes et aux Grecs, sujets turcs, de payer les impôts dus au fisc.

Il continua ces fonctions consulaires jusqu'au 30 Nov. 1920, mais à la chute de Venizelos, il fut remplacé par Chelakis.

L'activité du représentant politique Kanellopoulos se manifestait dans des sphères plus hautes ; conformément aux instructions reçues de Venizelos, il organisa et dirigea le Comité d'Union gréco-arménienne, mais ce comité ne fut vraiment influent qu'après l'arrivée du patriarche arménien Zaven à Constantinople.

Alors seulement, les Grecs et les Arméniens purent, un certain temps, coopérer. Les Arméniens tiraient, eux aussi, profit des secours hellènes ; la Presse grecque, dans ses articles au sujet des déportations de Grecs, ne manquait jamais de mentionner des massacres d'Arméniens.

L'union ainsi établie, dura jusqu'en Janvier 1921. Mais le Patriarcat, ayant appris que le projet de grande Arménie, remis à la Conférence de la Paix par Bogos Nubar, comprenait aussi, dans les frontières arméniennes, la partie du littoral de la Mer Noire comprise entre Trébizonde et Tréboli, en conçut une vive colère, car il réservait ce littoral à la République du Pont.

Le télégramme qu'il adressa à la Conférence de la Paix pour établir la majorité grecque de la contrée en cause, (22 janvier 1921) jeta un froid entre Grecs et Arméniens.

A la suite de cet incident les Presses grecque et arménienne rompirent leur solidarité et chacune se mit à défendre sa propre cause.

Kanellopoulos chercha aussi à faire entrer les Israélites dans sa sphère d'action ; le Patriarche grec se rendit même plusieurs fois, à cet effet, chez le «locum tenens» du grand Rabinat, mais Nahoum Effendi, le grand Rabbin, n'était pas encore rentré d'Europe, et le Patriarche ne retira aucun profit de ses visites.

La représentation politique de la Grèce avait fondé, en mai

1918, sur les quais de Galata, l'«Administration Maritime Grecque» dont le rôle apparent était de s'occuper des passeports et des visas mais dont la fonction réelle consistait à débarquer les provocateurs envoyés à Constantinople, à faire sortir les armes et les munitions apportées à Constantinople par les navires grecs, à régler la distribution de ces armes aux Grecs habitant le littoral de Smyrne et de la Marmara et à munir d'instructions les navires grecs chargés de cette besogne de transports. Cette administration était dirigée par le lieutenant-colonel Banas; il fut remplacé, le 30 novembre 1920, par Plutarchis Kaldjiopoulos. Le commandant du cuirassé *Averoff*, Zalakostas, occupa aussi quelque temps ce poste.

De la conclusion de l'armistice jusqu'à l'occupation grecque de la Thrace et de Smyrne, les navires grecs touchant Constantinople faisaient le service Pirée-Salonique-Constantinople-Smyrne, et, à chaque voyage, ils apportaient des armes et des munitions destinées à la contrebande.

A l'occasion des visites de démonstration que l'on organisait journellement à bord des navires de guerre hellènes, les Grecs se livraient ouvertement à la contrebande d'armes.

Les rives européennes et asiatiques se trouvant complètement ouvertes, les bateaux hellènes arrivaient dans le port, volontairement un peu tard dans la soirée, afin que les formalités d'admission ne pussent être accomplies, et restant un peu au large, en face de la Tour de Léandre ou de Kadikeuy, ils débarquaient nuitamment leur cargaison de contrebande. Les Grecs, qui, les armes à la main, facilitèrent, à Smyrne et en Thrace l'occupation helléne, étaient organisés et armés de cette manière.

L'administration maritime travaillait de concert avec la représentation politique et la délégation militaire.

Le délégué militaire hellène était arrivé à Constantinople en même temps que les Hauts-Commissaires alliés.

Le premièr délégué militaire fût le chef de bande crétois Katéhakis, il se mit en devoir d'appliquer à Constantinople la même organisation de bandes qu'en Crète.

Katéhakis recevait beaucoup de crédits pour sa besogne, il amplifia considérablement ses services et au moment de la fameuse expédition des troupes grecques à Odessa, il installa, sous

certains prétextes, deux bataillons de soldats grecs à Haïdar-Pacha et à Pangalti; mais ayant dû, sur l'intenvention des Grandes Puissances, faire partir ces deux bataillons, il fit venir, en 1919, quatre-vingts gendarmes crétois qu'il préposa à la garde du Patriarcat.

En outre, il amena sous prétexte de garder le dépôt de provisions, deux détachements composés uniquement de sous-officiers qui, plus tard, furent répartis dans les villages grecs pour organiser des bandes. Le journal «Neologos», du 4 Janvier 1920, contient des indications intéressantes au sujet de ces «services» de Katéhakis. Il fonda aussi un commandement de place grec et un commandement des forces de gendarmerie d'occupation.

Katéhakis se livra aussi à plusieurs tentatives de provocation; ainsi, le 10 février 1919, il prononça un discours à l'église de Tatavla, où après avoir parlé de la délivrance des Grecs et de la barbarie des Turcs, il jeta sous ses pieds les «fez» (1) de quelques Grecs qui assistaient à la cérémonie, et leur jetant une poignée de bank-notes, il leur dit que «des fez pointus ne seyaient pas à un peuple aussi noble que le peuple grec». Au banquet qu'il donna au Péra- Palace en l'honneur du généralissime grec Paraskévopoulos, ce dernier prononça un discours prédisant la libération prochaine de l'Ionie, (Vilayet de Smyrne), et invita les Grecs de Constantinople à continuer leur mouvement avec ensemble et persévérance.

Au moment de l'occupation de la Thrace et de Smyrne par les Hellènes, Katéhakis put y envoyer 5.000 Grecs, volontaires de Constantinople.

Il fonda l'association des officiers et sous-officiers grecs ayant servi dans les armées turque et bulgare; cette association ayant décidé, dans ses séances du 25 Déc. 1920 et du 8 Janvier 1921, de prêter serment au Comité de la Défense Nationale, elle finit par ne plus faire qu'un avec lui, et les membres de cette administration rendirent d'importants services aux bureaux d'informations grecs.

En même temps, un bureau de recrutement militaire fonctionnait aussi sous la direction du consul grec.

---

(1) Coiffure turque.

Toutes ces organisations étaient au service de la propagande hellène ; c'est ainsi que, le 21 Nov. 1920, les bandes grecques obligèrent les Grecs de Chilé à émigrer, pour donner au Patriarcat l'occasion de parler des atrocités turques.

Sous l'influence de ces représentants, politique et militaire, une Assemblée nationale, composée des membres du St. Synode et de soixante membres élus à Constantinople, était ouverte le 30 Nov. 1920. Cette Assemblée votait, le 1er Décembre 1920, une adresse de remerciements et de confiance à Vénizélos.

Le 10 Déc. 1920, le général Ioannou, commandant un corps d'armée à Brousse, donna sa démission et vint à Constantinople, avec sa suite, pour renforcer l'organisation de la défense nationale.

Ensuite, on commença une série de conférences de propagande ; la première fut faite par Voutiras, qui parla longuement de la puissance de Vénizélos, et chercha à persuader ses auditeurs du peu d'importance des forces nationales turques.

Le 12 Déc. 1920, ce fut le tour de l'orateur Papandapoulos ; vint ensuite celui des ministres, des révolutionnaires et des célébrités hellènes.

Le 14 Déc. 1920, on procédait solennellement à l'ouverture des filiales du comité de la défense nationale, à San-Stéfano et à Makrikeuy. Le 18, partait de Constantinople, une délégation chargée d'exprimer à Vénizélos les sentiments des Grecs sujets ottomans.

Dans une proclamation publiée le 21 Nov. 1920, par la presse grecque locale, le Comité de la Défense Nationale demandait les pleins pouvoirs nécessaires pour parler au nom des Grecs de Constantinople, et le bureau central de ce comité célébrait solennellement le jour de naissance de Vénizélos. Le Patriarcat revendiquait le droit de réparer la mosquée de Sainte-Sophie.

Le 25 Décembre de la même année, les anciens députés à la Chambre turque, Boussios et Nicolaidis, vinrent, accompagnés de Dragoumis, inspecter les organisations de la Défense Nationale.

Les agissements de Kanellopoulos durèrent jusqu'au 22 janvier 1921, où il fut remplacé par Sakarellopoulos.

Tout ce qui précéde permet d'envisager l'avenir préparé à l'abri de l'occupation alliée de Constantinople, par Kanellopoulos et Katéhakis pour la capitale turque.

De tous ces faits, il ressort nettement que le Patriarcat de Constantinople et les représentations hellènes ne formaient qu'une seule et même organisation, dont le but unique était d'accélérer l'hellènisation des Grecs sujets ottomans, en préparant des révoltes dans les pays habités par ces derniers.

En tête des organisations, s'était d'abord fondée, au Consulat de Grèce, l'association de la presse grecque ; sur les huit membres qui la composaient, cinq étaient des journalistes grecs, sujets turcs, et trois, des journalistes hellènes. Parmi les journalistes grecs se trouvaient Voutiras, rédacteur-propriétaire du *Néologos*, Pantazidis, professeur au gymnase Zapeion, et Makridis. C'est Voutiras qui fut élu à la présidence en 1920.

L'association recevait du Patriarcat, les documents à publier et payait les rédacteurs sur les ressources de ce dernier. Pour les besoins de la cause, on donna un caractère politique à l'organe religieux du Patriarcat l'*Eklisiastiki Alithia*.

L'association de la presse publia le « Livre Noir » en deux volumes, et des œuvres de propagande sur le Pont et autres sujets. Elle donna à Kanellopoulos l'idée de libération des cinq cents Arméniens et grecs détenus ou condamnés se trouvant dans les prisons civiles et militaires. Kanellopoulos ayant réussi à l'obtenir par l'entremise des Hauts-Commissaires, ces bandits, libérés en Nov. 1918, commirent des crimes sans nombre à Péra, Tatavla, Galata, San-Stéfano et Psamatia.

Tout cela était le résultat de l'application d'un programme destiné à représenter aux yeux des Européens, le gouvernement turc comme faible et incapable et à mettre le désordre dans la ville.

La représentation militaire hellène fonda un groupe de boys-scouts, dirigé par des officiers hellènes et destiné à donner, aux jeunes gens grecs, l'habitude du service militaire. Cette organisation, commencée en juin 1919, fut terminée en une année ; trois détachements furent créés : ceux de Péra, de Kadikeuy et de Stamboul. Le commandant de chaque détachement était un capitaine

hellène, et chaque détachement comprenait trois peletons commandés par des lieutenants hellènes.

Ces boys-scouts formaient la garde des églises dans les jours de fête, comme le nouvel an, la Noël, le jour de la naissance de Vénizélos, etc., et ils se livraient fréquemment à des démonstrations.

C'était moins un élément de formation, qu'une espèce de service militaire hellène ; chaque détachement comprenait 450 à 500 jeunes gens, âgés de 14 à 22 ans. Leurs costumes étaient fournis par le Ministère de la guerre, et chacun des boys-scouts portait suivant l'âge, une arme de guerre.

Ce système d'éducation militaire fut égalemenr étendu à la Thrace et à l'Asie-Mineure. Le journal *Néologos* du 2 février écrivait : «Le commandant Hargalidès, après avoir passé en revue les boys-scouts d'Ismidt, leur a fait cadeau d'un drapeau hellène et leur a fait prêter serment. »

Il est facile de voir, par cet entrefilet de journal, le véritable but des organisations de boys-scouts.

*
* *

Les fondateurs des organisations de la Défense Nationale, furent, le député hellène Aladanou et le général Ioanou qui était venu à Constantinople le 5 déc. 1920, et qui retourna à Brousse une fois sa mission terminée.

L'association de la Défense Nationale avait convoqué les membres de tous les clubs et des groupes politiques, sociaux et industriels, soi-disant pour leur faire signer les décisions prises par elle, du 12 au 22 février 1921, mais en réalité pour leur faire prêter serment.

Elle avait aussi, le 26 février 1921, délégué Vénizélos comme défenseur des droits grecs, elle avait adressé un télégramme à Lloyd George pour demander que les Grecs irrédimés ne soient pas laissés sous la domination turque ; et envoyé à Londres une délégation composée de Spanoudis, Constantinidis et Ioanidis.

L'association en question, en même temps qu'elle s'affiliait les officiers hellènes, proclamait les victoires grecques.

Le général Ioanou déclarait, le 5 avril 1921, à un rédacteur

du journal *Patris* que si la Grèce laissait aux Turcs l'Asie-Mineure, il se révolterait avec toutes ses troupes. L'association de la Défense Nationale a patronné au Syllogue littéraire, les cérémonies de la célébration du 100e anniversaire de l'indépendance grecque, et organisé, à cette occasion, des meetings à l'école Zografeion. Le 4 mai 1921, elle donnait un banquet en l'honneur des Crétois ; le 4 mai 1921, elle publiait une proclamation exortant la nation grecque à l'union, et, le 30 juin suivant, une autre proclamation incitant à l'enrôlement dans l'armé grecque.

Plns tard, l'association de la Défense Nationale s'étant ralliée aux vénizélistes, prit le nom d'«Association démocrate libérale», et voulut élire Vénizélos à sa présidence. Son programme parut dans le journal *Proïa* du 29 octobre 1921.

*
* *

Une «Association de la Thrace» a aussi fonctionné à Constantinople ; elle avait été fondée, en mai 1921, par les métropolites grec de Kirk-Klissé, d'Enos, de Gallipoli, des Dardanelles et de Tchataldja. Son but était de travailler par tous les moyens, à l'annexion de la Thrace à la Grèce.

Pour y parvenir, les vénérables représentants de Dieu, composèrent de fausses statistiques, où les Grecs soit-disant déportés par les Turcs, figuraient par certaines de mille, tandis que le nombre des émigrants albanais, Pomaks et Bosniens, recueillis et installés par les Turcs était considérablement exagéré. Ils envoyèrent ces statistiques, par l'entremise du Patriarcat, aux hautes sphères de l'Europe et de l'Amérique et aux membres de la Conférence de la Paix.

L'Association de la Thrace prit sous sa direction tout ce qui existait en fait d'organisations politiques et sociales grecques dans cette contrée ; elle eut pour principaux collaborateurs le club byzantin de Rodosto, l'internat de filles de Silivri, le club grec de Kirk-Klissé, le club national de Dédé-Agatch, l'Eglise d'Eregli, les clubs grecs de Gallipoli et d'Andrinople, les écoles grecques de Didimotiko et de Xanthi.

Grâce au concours des organisations grecques de Constantinople, l'Association de la Thrace était parvenue à armer convenablement la population greçque de la Thrace et même celle des îles

de la Marmara, d'Artaki, de Guemlek, de Panderma et de Moudania. Les résultats obtenus par les métropolites grecs, facilitèrent considérablement l'occupation militaire hellène de la Thrace.

*
* *

«L'Association des Emigrants grecs» fut également fondée par le Patriarcat immédiatement après l'armistice. Elle était composée des métropolites grecs de Thrace et d'Anatolie. Son but était de faire rentrer en Turquie les Grecs soi-disant émigrés pendant la guerre générale, en Grèce et aux îles ; elle faisait également une vaste propagande pour attirer en Turquie les Grecs depuis longtemps établis en Amérique.

En 1919, elle donna l'ordre à chaque évêché de faire la statistique de la population grecque de sa circonscription.

Comme elle était largement subventionnée par les fonds secrets, elle déploya tous ses efforts, afin de faire acheter par les Grecs les biens des Turcs. Les banques d'Athènes et de Salonique la soutenaient entièrement dans cette besogne.

En même temps, elle envoyait en Europe certains de ses membres pour provoquer la compassion.

On évalue à 200.000 le nombre des Grecs installés à Constantinople grâce à l'activité de cette Association. C'est elle également qui a composé les statistiques parues dans le «Livre Noir» du Patriarcat, les livres imprimés à Athènes au sujet du «Pont» et de l'Ionie, ainsi que les cartes ethnographiques de la Turquie que l'on a distribuées partout.

Avant l'occupation de Smyrne et de la Thrace, les membres de l'Association y firent des tournées de propagande, et préparèrent ainsi le terrain.

C'est encore l'Association qui a inventé et mis en circulation, le 23 septembre 1920, les bruits suivant lesquels les Turcs ne seraient plus admis en Amérique, (bruits démentis par le Haut-Commissariat d'Amérique à Constantinople) ; elle qui a publié un livre de propagande sur les atrocités de Guemlek (2 nov. 1920) ; elle qui a fait, le 1er novembre 1920, des communications à la Presse grecque, afin que celle-ci fît une propagande active au sujet des atrocités kémalistes, entièrement inventées d'ailleurs, et qui en-

voya à cette fin, une délégation auprès de la Société des Nations; elle toujours, qui expédia un télégramme à Paris pour demander que les Grecs irrédimés ne soient plus rendus à la domination turque, et, le 25 décembre 1921, un second télégramme pour demander l'intervention de l'Eglise anglicane dans la question des réparations à faire à la mosquée de Sainte Sophie.

L'Association fut, le 2 Février 1921, directement rattachée à la représentation diplomatique de la Grèce, et elle continue à l'heure actuelle, à fabriquer de faux documents à l'usage des diplomates grecs.

*
* *

L'Association Commerciale grecque de Constantinople avait pour but de provoquer la faillite des commerçants turcs, de se rendre maîtresse des prix, et de diriger les manœuvres de la Bourse; elle avait été fondée en 1919 sous l'initiative et la présidence honoraire du consul hellène; son président réel était Constantin Stephan. C'est cette association qui a fomenté les intrigues de Bourse contre le papier monnaie turc qui a provoqué la baisse et la hausse du change ; elle a aussi travaillé a importer les produits de la Grèce à des prix inacceptables.

L'Association de l'Asie Mineure s'était formée, conformément aux instructions données par Venizelos, à la représentation politique de la Grèce. Son but était de cultiver l'hellènisme dans toutes les parties de l'Asie Mineure et de travailler à l'annexion du littoral. A cet effet, cette association coopéra avec celle des émigrés, en vue d'installer plusieurs centaines de mille Grecs aux endroits convoités par l'hellènisme. Elle travailla, au moyen de faux documents et de fausses statistiques, à démontrer que la majorité de la population, en Anatolie, était chrétienne ; elle publia des ouvrages de propagande sur les soi disant massacres, déportations, etc. Les principaux efforts du métropolite de Smyrne, Chrysostomos, étaient consacrés à cette œuvre. Cette Association tint, au syllogue grec de Péra, sa première réunion plénière, sous le nom d'«Association d'Union hellène d'Asie Mineure».

Après l'occupation de Smyrne, elle suspendit un moment son

activité, mais à la chute de Venizelos, elle rentra en actions, de concert avec l'Association de la Défense Nationale.

* * *

«L'Association littéraire Grecque» fut fondée après la proclamation de la Constitution en Turquie, les professeurs des gymnasses grecs en devinrent les membres. Après l'armistice, la présidence en fut confiée à Voutiras, le rédacteur propriétaire du «Neologos» qui réorganisa complétement cette association et en fit le véritable foyer de la propagande hellène. Il dirigea les théâtres et les cinémas grecs et fit venir d'Athènes des troupes et des films hellènes; il organisa des conférences et consacra une salle spéciale aux réunions de toutes les organisations grecques de la ville.

Puis Voutiras étant trop absorbé par ailleurs, la direction du Syllogue passa, le 23 Avril 1921, à Eftandopoulos.

* * *

La plus importante de toutes les organisations dirigées par le Patriarcat et par la représentation politique de la Grèce était l'« Association et l'Organisation du Pont » qui forme plus spécialement le sujet de notre livre. C'est pour cette raison que nous allons donner, avec plus de détails, les explications concernant cette association et lui consacrer un chapitre spécial.

L'Organisation du Pont et ses phases

Comme on le verra plus loin par l'étude de la *seconde* partie de ce livre, consacrée, plus spécialement à l'Organisation et aux documents relatifs à la question du Pont, l'«Association du Pont » fut en réalité fondée en 1904, dans le collège américain de Mersifoun, sous les noms de « Club philhellène », « Club du Pont » et « Club musical ». En 1908, son groupe s'élargit et devint l'association de la « Défense Constitutionnelle », de

Samsoun ; plus tard, elle se transforma en « Association sainte d'Anatolie» et fonda des succursales dans toutes les villes du littoral de la Mer Noire, entre Batoum et Inéboli.

Grâce aux efforts de l'évêché de Trébizonde l'Organisation du Pont commença à porter ses premiers fruits.

Le fait qu'un Etat, empruntant son nom au Pont-Euxin avait existé, pendant une période qui se termina en l'an 65 après J.-C., donna l'idée à certains métropolites grecs, imbus des tendances helléniques, de créer un Etat grec du Pont sur le territoire qui était le patrimoine des Turcs depuis des milliers d'années.

Si le fait qu'une ou deux villes sur le littoral avaient, dans le temps, été fondées par les Grecs ne peut justifier l'hellénisme d'une contrée dont les limites sont poussées jusqu'à Tchorum, l'existence, un certain temps, de l'Etat du Pont, créé à la suite d'agressions contre une partie de l'Anatolie turque, ne peut, non plus, offrir une justification au renouvellement de cette même agression 2000 ans plus tard et, il apparait contraire à toute justice de vouloir prendre son pays à l'énorme majorité turque de cette contrée afin de la subordonner à la minorité grecque qui ne forme que le 10 % de cette population.

Le moindre raisonnement suffit donc pour rejeter les prétentions grecques sur la possession du Pont.

Le livre que nous présentons, contient des détails précis, avec documents à l'appui, au sujet des phases de l'organisation grecque du Pont, avant et pendant la guerre générale et l'occupation russe.

Un point important dans tout cela est le fait que cette organisation est, dès les premières années de son existence, en 1919, entrée en contact avec le département hellénique de l'Assistance publique ; les lettres reçues par le Métropolite de Trébizonde, Chrysantos, les 24 et 31 Mai 1909 et publiées parmi les documents, en font foi. On trouvera également parmi ces documents, une lettre de Hazandjakis, directeur de l'Assistance publique, dans laquelle il annonce l'envoi d'un contrôleur aux fins d'inspection des fonds.

Ces quelques documents établissent nettement les agissements

que le gouvernement grec avais entrepris en Turquie à cette époque déjà lointaine.

Le drapeau et les insignes de l'organisation du Pont ne sont autres que le drapeau et les insignes hellènes. L'enquête menée a établi que les chefs de ce mouvement étaient sous la direction immédiate du Patriarcat grec et sous l'influence de l'«Ethniki Etaïria ».

Le fait que l'Organisation du Pont a pu prendre naissance dans une institution scolaire américaine, et qu'elle a pu se développer dans les églises et les évêchés grecs, n'a pu exister que grâce aux concessions et libertés accordées par les Turcs aux chrétiens et aux institutions étrangères.

L'abus de ces libertés et privilèges, et l'appui apporté aux entreprises dirigées contre l'existence même de la Turquie, par ces institutions qui auraient dû se renfermer strictement dans leurs attributions religieuses, peuvent être appréciées à leur juste valeur, par toutes les personnes impartiales et conciencieuses. Qu'on étudie les procès-verbaux des réunion turcophobes tenues dans ces institutions religieuses, par les adhérents de l'organisation pontaise !

Que dira-t-on de l'appui qu'elles ont accordé aux entreprises de soulèvement et de révolution ?

Les poésies écrites par Mitchoglou pour la Grèce, les marches révolutionnaires et les autres documents, démontrent l'étendue de ce projet de révolte.

Nous devons souligner, en passant, combien est peu honorable la conduite de l'Américain Howeit, directeur du collège de Mersifoun, dont le rôle aurait dû se borner à la propagation de l'instruction ; on ne sait comment qualifier la lettre écrite le 25 Octobre 1920, par Howeit à Frédéric Godsel, lettre que l'on trouvera plus loin parmi les documents, et dans laquelle il écrit : « Le plus grand ennemi du christianisme est l'islamisme, et la Turquie est l'état musulman le plus puissant ; s'il le faut, nous attendrons cinq cents ans pour parvenir à notre but».

Les partisans de l'organisation pontaise, dont le travail fut souterrain pendant de longues années, participèrent ouvertement, pendant la guerre générale, aux mouvements dirigés contre la

Turquie, et furent, au moment de l'occupation de Trébizonde, les espions au service de la Russie ; on trouvera plus loin les documents à l'appui de cette assertion.

Les Russes avaient même fondé, à Batoum, une division grecque du Pont, sous le commandement du général Ananou, d'origine grecque; mais, à la suite de la révolution russe, cette division se démembra et ses débris passèrent en territoire turc où ils se livrèrent au brigandage.

Il est à remarquer que les Français et les Anglais avaient aussi appuyé cette organisation ; on trouvera des lettres à ce sujet dans la correspondance du consul américain.

Le mouvement pontais en Russie avait eu pour résultat la réunion à Batoum de la soi-disant Assemblée Nationale du Pont, destinée à représenter la future République.

Mais à la suite de la révolution russe de 1917, les partisans du Pont recommencèrent leur action secrète en Turquie, et leurs réunions dans les églises et les écoles. Après la conclusion de l'armistice de Moudros, ils étendirent leurs relations avec le Patriarcat de Constantinople, et, après l'occupation de Smyrne, ils commencèrent à former des bandes armées, destinées à opérer derrière l'armée turque de façon à menacer sa ligne se retraite. Par les documents publiés plus loin, on verra que cette action des bandes était dirigée par le Patriarcat, nettement en vue de servir la cause de la Grèce.

Le Patriarcat et les divers groupes hellèniques, de l'activité desquels nous avons parlé plus haut, déployèrent, après l'armistice, leurs plus grands efforts pour raviver, avant toute chose, la question du Pont et, tout en cherchant à amplifier le mouvement révolutionnaire, ils employèrent tout les moyens possibles pour tromper l'opinion mondiale et cacher le véritable caractère du foyer d'intrigues qu'ils avaient crée.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter un coup d'œil sur les preuves d'activité déployée pendant les dernières années, par la section spéciale créée auprès du Patriarcat. En effet, un groupe y avait été formé, sous la présidence de Bunyadoglou, afin de «délivrer» de l'administration turque, les contrées du littoral de la Mer-Noire, situées entre Sinope et Batoum. Les pre-

miers membres de cette association furent les métropolites grec, de Trébizonde, d'Amassia, de Samsoun et de Cesarée.

Le nombre des membres s'étant accru plus tard, l'associat on envoya des délégations à Athènes, à Paris, à Londres et en Amérique. La première délégation se rendit à Athènes le 1er septembre 1920. A Batoum, on commença la publication d'un journal intitulé «*Le Pont Libre*» et dirigé par le consul grec de Batoum, conformément aux instructions reçues de Constantinople.

L'association, voulant installer des colonies grecques sur le littoral de la Mer Noire, incita, par des promesses diverses, les Grecs de Transcaucasie à émigrer pour venir à Batoum.

En octobre 1920, d x mille Grecs se trouvaient ainsi réunis à Batoum. N'ayant pu être embarqués, ils attend rent à Batoum jusqu'au 4 nov. 1920, et finirent par retourner dans leurs foyers, complètement désillusionnés.

A Athènes, on publia un «Livre Rouge» sur les prétendues atrocités du Pont, livre contenant des détails sur les méfaits soi-disant commis par les Turcs avant et après la Constitution de 1908, de fausses statistiques et quelques données sur l'histoire de cette contrée.

Le 2 avril 1921, l'Association embarqua 2,000 grecs à Batoum et elle les installa partie à Salonique et partie à Kirk-Klissé. Plus tard, 3000 émigrants grecs arrivèrent aussi à Constantinople pour de là, être dirigés sur Salonique, mais le représentant hellène de Tiflis, Stélémis, qui dirigeait ces envois, étant venu à Constantinople, le 20 mars 1921, le mouvement d'émigration cessa à partir de cette date.

L'Association du Pont eut, le 2 avril 1921, une réunion au Syllogue littéraire, et il y eut, au Patriarcat, de chaudes discussions relativement aux prétendues atrocités du Pont. L'activité dont l'Association pontaise et le Patriarcat ont fait preuve à cette occasion, concordait avec les projets que formait l'armée grecque de menacer l'arrière-garde de l'armée turque; on donna une grande extension aux propagandes faites à l'étranger autour de cette question; le métropolite Germanos, d'Amassia, dans un rapport adressé, le 27 juillet 1921, au Conseil du Patriarcat, annonça que la déportation des Grecs du littoral de la Mer Noire allait causer

leur perte, il ajouta qu'il était temps de libérer le Pont et de proclamer son autonomie. Après de vives interpellations au Conseil, le «locum tenens» du Patriarcat visita les représentants étrangers à Constantinople, afin de les entretenir de la question. L'Association décida d'adjoindre à la délégation, qui était déjà partie à Athènes pour demander l'intervention de la Grèce, le métropolite d'Amassia Germanos, lequel eut, le 6 Août 1921, un long entretien avec le président du Conseil de Grèce.

Evanghélidès, membre de cette délégation, étant revenu à Constantinople le 12 août 1921, remit sur le tapis la question du Pont et, le 31 août 1921, on décida l'envoi à Athènes du métropolite de Trébizonde. Celui-ci partit le 6 sept. 1921. Ainsi les métropolites d'Amassia et de Trébizonde devinrent, à Athènes, les agents de la question du Pont.

Le métropolite d'Amassia composa et remit aux représentants anglais et américains d'Athènes, un rapport contenant les versions forgées au sujet des prétendus massacres du Pont ; le Patriarcat remit ce même rapport aux représentants étrangers à Constantinople et l'envoya aux principaux journaux d'Europe, le 11 septembre 1921. Dans ses déclarations à un correspondant de journal à Athènes, le métropolite d'Amassia dit «qu'il était allé voir Dousmanis à Kutahia, au sujet de la question du Pont, qu'à Athènes, il avait eu une entrevue avec le chef de l'Etat-Major Exadactylos, et qu'il avait organisé un comité composé de cinq membres qui seraient chargés de renseigner le gouvernement chaque fois qu'il y aurait lieu.»

Le 6 octobre 1921, le Patriarcat s'adressa aux représentants étrangers à Constantinople pour protester contre les prétendues atrocités du Pont et, le 8 Octobre suivant, le Comité d'Athènes portait les mêmes informations à la connaissance de la Société des Nations.

Comme on le voit, tandis que, d'un coté, le Patriarcat et ses différents comités du Pont se livraient à une vaste propagande à Athènes et ailleurs; les bandes pontaises menaçaient l'arrière de l'armée turque et commettaient les atrocités les plus inouïs. La propagande du Patriarcat et de l'Association du Pont peut-elle justifier les méfaits innombrables commis en Turquie par les bandes et les affiliés de l'association ?

Il nous parait inutile d'ajouter ici quoi que ce soit à ce qui pré-

cède, attendu que la seconde partie de ce livre, consacrée aux documents relatifs à l'organisation pontaise, et la troisième partie contenant les documents ayant trait aux crimes, atrocités, incendies et autres abominable méfaits commis par les bandes, suffiront à éclairer le lecteur.

Lorsqu'on constatera, les preuves sous les yeux, que les auteurs du mouvement du Pont ont terrorisé la population musulmane, tué tous les musulmans rencontrés afin de diminuer le nombre de la population turque, incendié et détruit les villages turcs, cherché à affaiblir intérieurement la Turquie en s'attribuant un certain nombre d'unités militaires, et à réaliser de la sorte leur désir du Pont grec; on reconnaîtra, la main sur la conscience, le plein droit du gouvernement turc à prendre des mesures en conséquence.

La quatrième partie du livre indiquera la manière dont on usa de ces mesures, et la cinquième contiendra la correspondance échangée avec les Puissances de l'Entente au sujet des prétendues atrocités.

Nous sommes convaincus, qu'une fois ces documents étudiés, le lecteur se rendra compte que, s'il y a eu des atrocités commises dans les Pont, elles ne l'ont pas été par les Turcs, mais par les bandes armées, dirigées par les officiers hellènes, payées avec de l'argent grec, et que ces atrocités furent commises à l'égard des Turcs, dans leur patrie millénaire, par une partie de leurs sujets auxquels ils avaient toujours accordé pleine protection; le lecteur reconnaîtra aussi le droit des Turcs à recourir aux mesures de légitime défense.

Première Partie

ORGANISATION

CHAPITRE PREMIER

Le Gouvernement grec et ses intrigues.

La Grèce, dès sa naissance, entachée de crimes, d'atrocités et de massacres, a, depuis sa formation, cherché avec une audace inconnue dans l'histoire, à assouvir ses appétits sans limites aux dépens de l'existence de la Turquie. Les incursions des vagabonds grecs (1) à travers le littoral et l'intérieur de l'Asie Mineure, dans leurs navires ou avec leurs mercenaires, servent d'argument depuis des années, à la prétention de la Grèce sur ces territoires. Elle apporte au jugement du monde, comme preuves irréfutables du bienfondé de ses droits à ces territoires, les noms grecs donnés à des contrées qui n'ont avec elle aucune corrélation sociale, économique, cultuelle, géographique ou ethnographique.

Si on étudie la dernière histoire du gouvernement et du peuple grecs, on s'aperçoit que les côtés les plus saillants de leur caractère sont la cruauté et le pillage.

Chercher à brouiller les faits les plus évidents et les plus clairs ; s'incliner devant la force et le pouvoir jusqu'aux dernières limites de l'hypocrisie et de la bassesse ; commettre, à la faveur des périodes de faiblesse et de divisions tout espèces de crimes en s'appuyant sur des forces étrangères ; pêcher en eau trouble, voilà la caractéristique de l'hellènisme et du gouvernent hellène.

La petite Grèce, qui avait réussi à s'assurer le concours et la bienveillance de l'Europe en se faisant passer pour l'héritière opprimée de l'antique Athènes et de l'antique Sparte, s'était proposé,

---

(1) Seignobos : Histoire de la civilisation, tome I.

TÜRK TARİH KURUMU

comme but de sa politique intérieure et extérieure, la renaissance de la Byzance antique et de l'Empire romain d'Orient.

La Grèce, tout en suivant avec une attention particulière les élements préparant la chute de l'Empire turc, au besoin les facilitant et même les créant, avant pensé qu'elle pourrait plus facilement s'emparer des îles de la Méditerranée, peuplées de grecs, et avait, pour cela, tâché d'augmenter ses forces navales.

La politique d'Abdul-Hamid, dirigée de façon à affaiblir la Turquie et à détruire sa puissance, n'avait pas permis d'améliorer les forces navales turques; la Grèce acquérait, de ce chef, un avantage car, ainsi qu'on le sait, malgré la victoire de ses armées de terre, la Turquie, inférieure sur la mer, dut laisser tomber la Crète aux mains de la Grèce, dont cette conquête ne fit qu'accroitre les appétits.

L'organisation de bandes qui était dirigée par la société «Etniki Etairia» et ses embranchements, jeta dès lors son dévolu sur les vilayets de Roumélie.

La Grèce forma l'alliance balkanique, et, profitant des dissensions intérieures de la Turquie, obtint les résultats connus de la guerre de 1912. Installée en Thrace occidentale, elle devint tout à fait intraitable.

Elle augmentait continuellement ses forces navales et se servait du Patriarcat, comme d'un agent docile, afin d'hellèniser les orthodoxes. Elle encourageait et même forçait, par l'entremise de ses émissaires déguisés en prêtres, les orthodoxes de la Turquie à apprendre la langue grecque absolument inconnue pour eux et elle propageait l'idée que ceux qui n'apprendraient pas le grec et ne se montreraient pas hostiles aux Turcs, seraient coupables au point de vue de la religion. (1)

Le gouvernement grec, le Patriarcat, l'Agence d'Athènes, des bandes innombrables, des comités, et surtout des prêtres et des instituteurs, travaillaient dans tous les coins du pays turc, qui vivait de la sorte les moments difficilles de sa destinée. L'étude des documents insérés dans ce livre, établira une fois de plus une vérité déjà connue de l'histoire.

(1) On trouvera plus loin dans, les procès verbeaux des séances tenues au collège américain, des indications intéressantes à ce sujet.

La Grèce n'avait pas élaboré à elle seule le plan du démembrement de la Turquie. Autant que l'idée panhellèniste, il y a eu des Etats provocateurs l'incitant à cette politique.

On voit dans l'histoire que les rêves de conquêtes et de colonisation faits par l'Europe au milieu du XVIII siècle, avaient attiré l'attention et l'appétit des impérialises sur la Turquie dont la religion et la culture différaient de celles de l'Europe; l'idée de conquérir les territoires turcs, formant les parties les plus précieuses de l'ancien monde, devint souvent le but de la politique des différents Etats européens.

Les peuples balkaniques, qui avaient pu conserver leur nationalité grâce aux libertés dont ils avaient joui en Turquie, recoururent à la révolution; poussés par la Russie tzariste et animés des nouvelles idées nationalistes, les Etats européens, qui considéraient ces révolutions comme un moyen d'arriver à leur but, ne cessèrent d'encourager et d'aider les révoltés; parmi ceux-ci, la Grèce, qui ne put se constituer que grâce à un fort appui extérieur, fut un instrument fidèle de la politique d'entente de la Russie, de l'Angleterre et de la France, politique ayant pour objet le démembrement de la Turquie.

La Russie tzariste et l'impérialisme anglais, qui avaient enserré l'Asie et le monde musulman et turc de l'Asie; l'un au Nord, l'autre au Sud, recouraient à tous les moyens pour le détruire et employèrent toujours, à tour de rôle, la Grèce comme avant garde de leurs propres forces.

La Grèce et l'hellénisme qui, jusqu'à il y a une trentaine d'années, agissaient plutôt comme des satellites de la politique tzariste, devinrent, plus tard, les instruments de l'Angleterre, qui menait une politique souterraine de concurence contre les Russes. Après l'armistice de 1918, les Anglais commencèrent à accorder une protection toute spéciale à l'instigateur des troubles dans le pays turc. Cette protection fut tellement puissante et cordiale que tout le monde considéra un moment la Grèce de Vénizélos, lequel assista même aux *débats de la Chambre des Communes*, comme étant beaucoup plus que les Grandes Puissances l'amie et l'alliée de l'Angleterre. Cette dernière voulait employer la future Grèce, agrandie par le démembrement de la Turquie, comme un

rempart et une arme de défense ; dans la Méditerranée, contre la France et l'Italie, dans les Balkans, contre la Yougoslavie, les Albanais et les Bulgares et en Orient contre la Russie.

Les Grecs, qui possédés par leur «Mégali Idéa» s'étaient trompés sur la force et la portée de la protection anglaise, se jetèrent aveuglément dans la lutte en Asie-Mineure; ils considérèrent comme une occasion unique pour leurs entreprises criminelles, la position défavorable dans laquelle était tombée la Turquie après l'armistice, et ils se jetèrent sur la population désarmée et fatiguée de la Thrace Orientale, de Smyrne, de Balikesser, de Brousse et d'Eski-Chéhir.

Les atrocités et les destructions que valurent au pays deux ans et demi d'occupation grecque sont actuellement des faits historiques.

Le nombre des villages incendiés et de la population massacrée est mathématiquement établi; les rapports des commissions d'enquêtes envoyées par les Grandes Puissances sont dans nos mains. Les dizaines de mille réfugiés qui emplissent les mosquées et les casernes de Constantinople, victimes échappées aux massacres, sont les documents vivants de ces terribles événements. Les hommes d'Etat anglais qui y ont poussé consciemment les Grecs, sont, autant qu'eux, responsables aux yeux de l'histoire et devant l'opinion mondiale.

CHAPITRE SECOND

Le Patriarcat du Phanar

Le Patriarcat est, après la Grèce, le centre le plus puissant de provocations et d'intrigues révolutionnaires. Cette institution est un exemple de l'ingratitude des Grecs envers la bienveillance et les bons procédés dont ont fait preuve à leur égard les Sultans de la Turquie.

Le Patriarcat du Phanar avait été constitué par le Conquérant de Constantinople, animé d'idées hautes et libérales.

Le grand Sultan du peuple turc, qui, dans tous les pays conquis n'avait jamais touché à la liberté de conscience, avait involontairement donné le jour à ce foyer d'intrigues, pour s'être montré trop fidèle aux traditions sacrées de sa race.

Depuis déjà un siècle et demi, le Patriarcat a délaissé le domaine religieux qu'on lui avait assigné ; depuis un siècle et demi, il a oublié qu'il est une institution religieuse et il est devenu un foyer révolutionnaire animé d'idées de vengeance. Il n'a jamais manqué une occasion de fomenter des troubles dans le pays, afin de favoriser les passions de conquête de la Grèce. Il a toujours reçu des secours de la Grèce pour les services rendus à l'ennemi mortel de la Turquie. On peut dire que le Patriarcat assurait la domination de la Grèce sur une partie de la population de la Turquie.

Cette institution religieuse à complètement jeté le masque après la conclusion de l'armistice en 1918 ; il est inutile de rappeler que le Patriarcat a été le principal agent de la propagande grecque, de la contrebande d'armes et des organisations hellènes. La Grèce, dont l'appétit a été doublé grâce au concours prodigué par certains Etats européens, a toujours trouvé en lui, un collaborateur fidèle de l'entreprise chimérique de la restauration de Byzance. Aucune occasion n'était perdue pour arriver à ce but : grâce à la tolérance du gouvernement turc, on élevait à l'école de Prinkipo, des agents révolutionnaires et des instituteurs grecs ; on inculquait aux enfants les idées de l'hellénisme et la haine de la Turquie ; on répandait l'usage de la langue grecque parmi les Turcs orthodoxes qui, depuis des siècles, n'avaient jamais parlé une autre langue que le turc ; on armait ceux qui s'étaient laissé tenter par la propagande. On annonçait toujours en Europe exactement le contraire de ce qu'avaient fait les bandes armées ; on parlait des atrocités turques ; on disait que la vie des chrétiens n'était pas en sûreté et l'on annonçait des massacres en préparation. L'opinion publique de l'Europe et de l'Amérique, trompée chaque jour un peu plus sur les événements d'Orient, obligeait les gouvernements d'Occident à user de pression envers la Turquie ; et les Grecs profitaient de la situation ainsi créée à l'égard du gouvernement turc, pour préparer et perpétrer un coup nouveau.

Telle était la fonction continuelle du Patriarcat, tels furent les résultats de ses agissements jusqu'à l'armistice.

Après l'armistice, son activité devint encore plus flagrante ; il se déclara ouvertement contre l'Etat dont il était encore juridiquement sujet, il s'adonna à des actes de nature à menacer la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat et coopéra ouvertement avec les ennemis de la Turquie.

Il commença à envoyer des délégations à l'étranger, agit comme un Etat dans l'Etat, fit faire à ses agents des voyages dans les navires de guerre de l'ennemi contre lequel la Turquie avait à combattre, donna plus d'intensité à l'espionnage dont il s'occupait avant et pendant la guerre, mit en avant la question du Pont au point de faire dire à Vénizélos même qu'«il l'avait inventée de toutes pièces», encouragea les engagements et reçut lui-même des volontaires dans l'armée ennemie, ouvrit des souscritptions en faveur de celle-ci et, en un mot, travailla aux yeux du monde entier, au démembrement de la Turquie.

CHAPITRE TROISIÈME

Qu'était le Pont ? Que voulait-on en faire ?

Disons quelques mots de l'histoire de cette contrée qui forme le sujet de ce livre :

Le « Pont Euxin » est le nom donné à la Mer Noire par les Grecs de l'antiquité. En même temps, c'est là l'ancien nom d'une contrée qui comprenait le vilayet de Trébizonde, les sandjaks d'Ordou, de Kérassounde et, vers l'intérieur, une partie d'Amassia et Sivas. Dans l'histoire des temps anciens, nous y rencontrons un gouvernement, mais cet Etat, formé sur le littoral de la Mer Noire, n'a rien de commun avec l'hellénisme. Car l'Asie-Mineure est depuis des temps immémoriaux la patrie de peuples d'origine turque, dont l'histoire n'a pu encore être bien établie, et qui y étaient venus de l'Asie centrale.

Ce pays, dont le chef-lieu était Amassia, formait une province perse jusqu'à la conquête d'Alexandre le Grand ; à la mort

de ce dernier il fut repris par le gouverneur perse Mihirdat (Mithridate).

Il est vrai que l'histoire ancienne mentionne la fondation par les marins et aventuriers grecs à la recherche de richesses, des villes de Trébizonde et de Sinope ; la même histoire nous apprend également que des comptoirs semblables furent fondés, d'abord par les Phéniciens et ensuite par les Grecs, sur les bords de la Méditerranée, en France, en Espagne et en Italie.

Le plus grand port de commerce français sur la Méditerranée, Marseille, (Massilia) était aussi une de ces villes.

Mais cela ne peut nullement constituer une preuve de ce que la France, l'Italie et l'Espagne sont des pays arrachés à l'hellénisme et, partant, ne peut former la base d'aucune prétention.

L'Etat du Pont, fondé par Mihirdat, a duré jusqu'à l'an 65 ap. J. C. et est devenu ensuite une province romaine, puis définitivement annexé à Rome sous le règne de César.

L'étude de l'histoire de cette contrée établit d'une manière évidente qu'elle n'avait que des rapports minimes, sinon nuls, avec l'hellénisme.

Même, si les rapports de la Grèce avec le Pont étaient aussi certains que ceux qui concernent les comptoirs du littoral de la France, de l'Italie et de l'Espagne, comment la fondation de deux villes, il y a deux mille ans, peut-elle constituer une base de prétention à la possession d'une contrée entière ? Si l'on veut suivre jusqu'au bout cet ordre d'idées, les Grecs peuvent aussi considérer comme leurs terrifoire nationaux l'Italie, le sud de la France, y compris Marseille, et l'Espagne Orientale.

Le résultat auquel tend le développement de la « Grande Idée » et la logique suivie sont avant tout comiques. Nous n'aurions qu'à rire de ce rêve absurde et néfaste si la tentative de sa réalisation n'avait pas eu pour résultat des centaines de villages turcs incendiés et des milliers de femmes, d'enfants et de vieillards turcs, tués par les adeptes de cette idée. Les Grecs, épris de cette chimère ont fait une ruine du pays prospère et heureux des Turcs. Ils considérèrent la défaite turque et l'armistice, comme une occasion idéale pour exterminer le Turc en Asie-Mineure également.

Les politiciens et les bandits grecs voulaient, en plein vingtième siècle, attenter à la vie du peuple turc, pendant que ce der-

nier, confiant dans les principes de justice, de droit, d'humanité, de nationalisme, etc., proclamés par les Grandes Puissances, avait rendu les armes et attendait avec impattence l'ère nouvelle.

Tout comme il en avait déjà été dans les pays que les Turcs avaient dû abandonner, des soulèvements et des complots de bandes venues de l'est et de l'ouest allaient chercher à exterminer le Turc dans son propre pays : l'armée grecque allait se ruer, du côté de l'ouest, sur les provinces turque désarmées, et, à l'est, l'Etat du Pont, fondé grâce aux intrigues et aux crimes, allait frapper le Turc par derrière et aider ainsi l'armée des assassins grecs. Les documents que nous publions un peu plus loin indiquent les territoires qu'allaient s'approprier la Grèce et l'Etat du Pont. L'asservissement des provinces turques, restées entre la Grèce venue de l'ouest, et cette autre Grèce implantée à l'est, n'allait être qu'une question de 10 à 15 ans.

Le premier des documents publiés montre les limites de la nouvelle Grèce qui allait se fonder sous le nom de République du Pont. Cette carte a été imprimée à la librairie Lambésis, de Paris, par ordre de la soi-disant Assemblée nationale du Pont et elle a été trouvée dans l'évêché grec de Samsoun. On verra, par cette carte, que la nouvelle république allait comprendre le littoral de la Mer Noire compris entre Batoum, l'ouest d'Inéboli et les sandjaks de Lazistan, Trébizonde, Ordou, Samsoun, Sinop, Castamouni, Kiangri, Iozgad, Sivas, Gumuchhané, Kara-Hissar-Charki, Tokat, Amassia et Tchoroum. (1)

D'après les dernières statistiques officielles, la population chrétienne de tous ces pays, sans distinction de nationalité et de sectes, est de 250.000 habitants; quant à la population turque musulmane, elle se monte à 2.350.000 habitants. Les chrétiens (orthodoxes, grégoriens, catholiques, protestants) ne forment qu'à peine le 10 % de la population totale. Quant au détail, le vilayet de Trébizonde

(1) Le métropolite grec Chryssantos qui, le 2 mai 1919, avait présenté à la Conférence de la Paix le mémoire dit «la question du Pont» demandait, comme premier noyau de cet Etat, les sandjaks de Samsoun, Sinop, Amassia, Kara-Hissar-Charki et le vilayet de Trébizonde; il pretendait que tous ces pays avaient une population grecque de 100.000 habitants. La carte contient aussi l'indication des autres contrées sur lesquelles les Grecs allaient ensuite jeter leur dévolu.

compte 317.000 turcs contre 60.000 chrétiens, Kérassounde 190.000 turcs contre 10.000 chrétiens, Ordou 190.000 turcs contre 25.000 chrétiens et Sinope 150.000 turcs contre 5.000 chrétiens.

Samsoun, à cause de sa situation, avait été choisie comme capitale du futur Etat et pendant les cinquante dernières années 30.000 Grecs étrangers avaient été installés, grâce aux encouragements du Patriarcat et de la Grèce. Si l'on ne prend pas en considération le nombre de ces chrétiens, émigrés dans un but spécial, le nombre de la population chrétienne de Samsoun descend à 20.000 et celui du sandjak d'Ordou à 10.000.

Nous n'avons rien à ajouter à l'éloquence des chiffres ; quant aux racontars de conversion à l'islamisme, le fait que tous les chrétiens ont pu, pendant des siècles, garder sous l'administration turque, et leur liberté de conscience et leurs traditions, constitue une réponse décisive à cette objection.

La seconde carte publiée plus loin indique les dimensions que devait prendre la Grèce à la fin des efforts fiévreux et sanglants du mouvement panhelléniste. Une ligne imaginaire d'Avlonia à Bourgas montre la future limite des possesions grecques en Europe; les Grecs espéraient entrer à Constantinople poussés par les Anglais et, avec l'aide de la Francee, hisser le drapeau hellène sur la coupole de la mosquée de Ste Sophie.

Quant aux limites de leurs prétentions en Asie Mineure, elles sont aussi vastes que risibles. Figurez-vous l'ancienne et la nouvelle (Pont) Grèce s'installant à l'ouest d'une ligne imaginaire entre Adalia et Amasia, sur les ruines fumantes du pays turc et les cadavres de sa population. Rien ne peut mieux justifier la lutte entreprise par le peuple turc que l'idée de cet avenir de malheur qu'on lui préparait.

Voici la traduction du document relatant le rêve de la Grande Grèce ainsi que de ce qui est écrit au bas de la carte :

La future Grande Grèce grâce aux grandes fautes

Avis aux amateurs

Paris, 26-1915

La carte de la Grande Grèce.

La photographie en est reproduite plus loin.

« Qu'on le veuille ou non, cela importe peu.

« Les évènements assureront les frontières de la Grande « Grèce tracées plus haut à l'encre rouge.

« Les Grecs ou les Allemands à Constantinople : c'est le seul « moyen d'arracher de la tête de Constantin le casque **colorié et « sale** (sic) pour le fouler aux pieds.

« Que chacun prenne sa place dans les rangs ; on verra plus « tard si cela est convenable ou non ; qu'on trouve mieux « que lui après que le drapeau grec aura flotté sur Sainte Sophie. « Il faut résoudre à Petrograd la question de la neutralité grecque. « Dans le temps, Ignatieff avait dit que les Grecs viendraient à « Constantinople même **en nageant**. (sic) Il me semble que les « Anglais vont les y amener avec l'aide de la France.

« Qu'on cherche à faire autrement.

« D'après le *Journal*, les Anglais envoient un cousul à Sofia, « à la suite de la chute du gouvernement bulgare.

« Il ne faut pas mettre les pieds en Bulgarie pour ne pas « se laisser aller à de sottes hallucinations.

« A qui le tour, messieurs les diplomates.»

CHAPITRE QUATRIÈME

Où et comment commença la première organisation

Suivant les documents saisis, les idées de haine et de vengeance qui animaient les têtes échauffées des politiciens grecs, commencent pour la première fois à être mises en pratique en 1904.

A cette époque, on fonde, au collège américain de Merzifoun, (voir les documents de Merzifoun) deux clubs ; l'un, le club philomatique grec et l'autre le club du Pont. Plus tard on y ajoute une section musicale et le tout donne naissance à l'association du Pont. Cette première société secrète allait être le fondement d'une vaste organisation dont les embranchements s'étendaient aux villes de Samsoun, Merzifoun, Trébizonde, Gumuch-Hané, Amassia, Kérassounde, Ordou, etc,. La société commence à publier, en 1910, une revue sous le nom de *Pontus*.

La lettre de félicitation écrite, en 1908, par le président du

club pontais, Papadopoulos, à la «Société de Renaissance grecque» fondée à Samsoun, est très instructive au point de vue de la connaissance des buts et de l'activité de l'association du Pont. (Voir la partie du livre consacrée à Samsoun).

En 1908, on créa une organisation armée répandue dans toute l'Anatolie et portant le nom de « la défense constitutionnelle ». D'après le règlement saisi dans les archives de l'évêché de Samsoun, cette organisation révolutionnaire avait des succursales dans les villes suivantes : Umia, Fatza, Kir-Chéhir, Kavak, Inéboli, Havza, Tcharchamba, Bafra, Sinop, Kaïséri (Césarée), Urkub et Tokat.

Une fois les villes armées, on avaft étendu l'organisation aux villages et d'après l'art 14 du règlement, on avait distribué des armes à toutes les personnes âgées de plus de vingt ans.

On verra, dans la partie du livré consacrée à Samsoun les détails sur l'activité de cette organisation armée.

Un autre comité, intitulé « la sainte société grecque d'Anatolie » était chargé d'organiser les souscriptions, d'intimider ceux qui n'entraient pas dans le comité ou qui n'y apportaient pas leur aide et d'assurer le contact avec l'étranger.

En outre, on verra plus loin, par la lettre de réponse envoyée, par l'entremise de l'évêché de Samsoun au club hellène de Kadikeuy, par le comité d'Asie-Mineure d'Athènes et mentionnant les prix des armes et des munitions expédiées, que tous les clubs grecs de sport, de musique. d'instruction publique etc., n'étaient autres que les embranchements du comité de la défense constitutionnelle. Le brigandage grec était, jusqu'en 1908, épars et peu important ; à partir de cette date il devient coordonné et sans pitié sous la direction du comité en question.

On verra dans les chapitres suivants, la formation, l'activité, la correspondance de toutes ces associations et les atrocités et dévastations par elles commises.

L'espionage

Les adeptes de ces organisations n'ont pas passé un seul jour pendant la guerre générale, sans aider les ennemis de l'armée turque. Dans les endroits où ils ne pouvaient pas se soulever, ils

se livraient à l'espionnage en favenr de l'ennemi. Voici deux lettres, l'une adressée au métropolite Chryssantos, l'autre émanant de lui, et qui montrent clairement par qui était dirigé le système d'espionnage.

(Copie)

A Chryssantos Effendi, métropolite de Trébizonde :

Monseigneur,

Je soussigné, Polychronos Parténopoulos qui a été encouragé par vous, envoyé en qualité d'espion pour la reconnaissance des forces turques dans notre pays, et pour s'enquérir des méfaits commis par les Turcs à l'égard de nos coreligionnaires des environs de Gumuch-hané et d'Ardas, vient vous exposer ici ses prières en prenant en considération vos promesses et les bienfaits que vous ne refusez jamais à ceux qui s'adressent à vous.....

(S) : *Poylchronos Partenopoulos*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

(Copie)

Trébizonde, le 28 octobre 1917

. . . . . .

Hier, est venu d'Ordou, Palos Pamanidès; je ne l'ai pas encore vu ; la cour martiale continue son interrogatoire. D'après ce que j'ai enteudu dire, il a pris la fuite pour venir annoncer la prochaine offensive que les Turcs pensaient entreprendre contre les Russes entre Ardas et Alo. . . . . .

Le secrétaire

(S) : *Sotiriadis*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

Les proclamations

Ils ont aussi cherché à briser la résistance intérieure en profitant des difficultés créées par la guerre et à désunir le peuple et le gouvernement. Le métropolite de Trébizonde est le premier de ces accusés de haute trahison. Il a fait distribuer aux soldats turcs la proclamation suivante dont une copie a été trouvée parmi ses papiers.

Copie de la proclamation

« Soldats turcs !

Les commandants et officiers allemands vous envoient vers le Caucase, comme on pousse les moutons à l'abattoir. Savez-vous qu'Erzeroum a été prise par les Russes et que votre troisième armée ayant perdu ses canons, s'enfuit de tous les côtés et se laisse faire prisonnière ? Nous connaissons la bravoure des soldats turcs, mais les commandants allemands les mettent dans une telle position pendant cette guerre, que ces soldats se laissent tuer gratuitement. Savez-vous que les villes de Van, Mouche, Ahlat et Hassan-Kalé ont été prises par les Russes ? Du moment qu'Arkhavir, Vissié et Gara ont été conquis par nous, quel espoir vous reste-t-il encore sur le littoral de la Mer Noire ? Notre flotte aide toujours nos troupes du côté de la mer et empêche l'arrivée d'approvisionnements pour les soldats turcs, restés nus et sans munitions. Le cuirassé allemand *Gœben*, surnommé *Yavouz Sultan Sélim*, ne peut pas sortir du Bosphore ; s'il en sort, il s'enfuira immédiatement à la vue de notre dreadnought. Si vous ne vous libérez pas du joug allemand, en vous rendant à la raison, votre patrie sera perdue ; mais si vous chassez les Allemands, la Turquie et la Russie ne voudront plus de la guerre et celle-ci prendra fin d'elle-même.»

Après l'occupation de Trébizonde par les armées du Tzar, Chryssantos, malgré l'appel des chefs turcs qui lui demandaient de faire, au moins en partie, son devoir humanitaire, se mit à faire preuve de plus de cruauté à l'égard des Turcs que les soldats russes eux-mêmes et repoussa, avec une ironie dédaigneuse, ceux qui

lui demandaient de reconnaître, si peu que ce fût, les bienfaits dont il avait été l'objet pendant des années.

Propagande et serment

Nous avons raconté, plus haut, comment le premier noyau fondé grâce au patriarcat et au gouvernement grec, avait engendré les autres embranchements des organisations révolutionnaires et des bandes. Les poësies trouvées au collège de Merzifoun (voir la partie du livre consacrée à ce sujet) nous en donnent une idée nette. Les jeunes gens grecs, alléchés par la promesse d'entrer au paradis en tuant des Turcs, travaillaient avec un grand zèle à déchainer des émeutes sanglantes. Ils prêtaient serment en promettant, dans le but de réaliser leur rêve, d'accomplir avec fidélité, obéissance, discrétion et sans objection, toute tâche à eux confiée. Voici la copie du serment trouvé parmi les papiers du métropolite de Trébizonde, Chryssantos :

Serment

Je jure, sur la Sainte Trinité et sur notre noble peuple, d'accomplir avec fidélité, obéissance et discrétion toute tâche, à moi confiée, se rapportant à notre idée nationale ; de communiquer à mes chefs tout ce que j'aurai entendu au dehors et d'accepter sans objection toute punition dont je me serais rendu passible par suite de ma conduite contraire à mes engagements.

Trouvé parmi les papiers du métropolite Chryssantos :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Le vrai caractère des évêchés grecs et spécialement de celui de Samsoun

Les évêchés ayant complètement oublié qu'ils n'étaient que des institutions religieuses, devinrent partout, et surtout dans les endroits marqués dans les cartes de propagande, des foyers d'organisations subversives. Ce sont les métropolites grecs qui arment les bandes, qui fondent des sociétés politiques, qui sont en

correspondance avec le gouvernement grec, qui organisent des cérémonies politiques sous le couvert de la religion, qui ouvrent des souscriptions et qui appellent l'intervention étrangère. Les documents contenus dans ce livre, s'unissent pour prouver une fois de plus cette vérité. Dans cet ordre d'idées, les évêchés de Trébizonde et de Samsoun occupent la première place. Les documents, ci-après, confirment la trahison des prêtres qui acclament comme des héros nationaux, les bandits ayant tué un Turc ou incendié une maison turque.

Ces documents, établissant les relations du métropolite de Samsoun avec les bandits et démontrant qu'il était leur véritable chef, ont été trouvés dans les archives de l'évêché de Samsoun

Lettre au métropolite intérimaire Eftimo Effendi :

(Cette lettre est écrite en caractères grecs, mais en langue turque ; elle porte la date du 1 juin 1920 et les signatures de Papas oglou Dimoche, du village de Taflan, d'Abanoz Yorghi, d'Adali Kiriako, du village Kouri Geuktché et d'Anastas aga du village de Kara-keuy).

«Monseigneur, nous vous envoyons des salutations et nous «vous embrassons les mains et les pieds. Nous nous taisions «parce que les bandes d'Erikli, de Kestané-Saïvan, d'Elma-«Tchikour, de Kaba-Duz, qui se trouvent dans ces parages, ont peur «de cet homme et peuvent être menées par lui où il veut. On «nous informe aussi que nous devons nous garder, car cet homme «nourrit de mauvaises intentions à notre égard. Nous n'avons «d'abord pas voulu croire ce qui nous a été dit à ce sujet et nous «pensions qu'on voulait nous brouiller. Mais lui-même nous a écrit; «sa lettre est ci-jointe ; lisez cette lettre qui vous découvrira «sa pensée. Cet homme a aussi des espions. Qu'est-ce qu'il faut «faire ? Pensez-y comme nous y pensons. Je vous ai envoyé «Iovan tchaouche ; envoyez vos lettres par lui et écrivez que cha-«cun doit garder son village. Si vous n'écrivez pas, la nation «grecque sera la risée des Turcs. Cherchez à savoir si c'est un homme «bon ou mauvais. Peut-être avez-vous déjà enquêté ?

«Lorsque nous étions à Samsoun, Yanko de Kizil-keuy est ar-«rivé à Kourou-Geutché ; il a dit sur les recommandations de

«l'autre que l'on allait me tuer. On a aussi envoyé un billet au «fils de Yani Kehya pour lui demander son cahier (revolver). La «femme de Lefter ousta a eu peur de leur arrivée et s'est cachée «dans les vallées; elle a pleuré jusqu'à notre arrivée dans le village. «Maintenant nous faisons des prières pour vous.

1 Juin 1920.

(S S) : *Papa oglou Dimos du village Taflan,*
Abanos Yoghi.
Adali Kiriako de Kourou-Geuktché.
Anastas aga de Kara-Gullu.

Nous certifions que la présente lettre, écrite en langue grecque, a été trouvée parmi les papiers appartenant au métropolite intérimaire Eitimo Effendi et qu'elle a été traduite par devant nous.

20—4—337 (1921).

Le commissaire : **Véfik**

Les Traducteurs : (S S) : **Rahmi, Théophios**

Traduction de la lettre écrite en caractères grecs et en langue turque, par Abanos Yorghi, le 18 juin 1920 et adressée au métropolite :

Béatitude,

«Nous vous envoyons des salutations, nous vous souhaitons «de la santé et nous vous embrassons les mains et les pieds.

«Nous vous envoyons cette lettre à cause de la mort de «Lefter ousta, qui a été tué par Anastas, Egri Belli et Tchorakli «Stavri. L'affaire s'est déroulée comme pour la mort de Bitcho. «On est allé appeler Tchorakli et il est venu à Kizil-Geul. Il a «passé la nuit là bas où l'affaire a été décidée; on a organisé un «guet-apens entre Kir-Biyklilar et Kourou-Geuktché et on l'y a tué.

«On m'a envoyé quelqu'un de l'endroit même de l'assassinat ; «mais je n'ai pas pu le revoir vivant. Que Dieu vous accorde de «longs jours. Maintenant, dans les villages de Karagueul, Kertmé, «Kourou-Geuktché et Taflan keuy, nous avons cent vingt fusils;

Colonel Ananias, commandant de la division des volontaires grecs formée au Caucase.

Carte du Pont.

TÜPP TAPİH KURUMU
KÜTÜPHANESİ

«nous devrons ou tuer cet ennemi ou rendre ces armes, et si nous «les rendons, c'en est fait du peuple. Il est inutile d'en écrire plus «long ; ou bien la mort de cet homme ou bien notre mort à «nous. Vous savez que sans la mort de cet homme, le peuple ne «peut pas être tranquille. Nous vous souhaitons de longs jours.

(Signé): *Abanoz Yorghi.*

Nous certifions que cette lettre a été trouvée parmi les archives du métropolite intérimaire Eftimo et qu'elle a été traduite devant nous.

20—4—337 (1921).

Le commissaire : Les Traducteurs :

(S) : **Véfik** (SS) : **Rahmi, Théophios**

Cette lettre annonce l'assassinat d'un certain Lefter ousta, qui ne voulait pas participer au mouvement ; elle explique qu'on ne rendra pas les armes et qu'on va tuer les lazes musulmans qui s'étaient armés pour se défendre.

Traduction d'une autre lettre envoyée au métropolite, le 27 juin 1920 :

Béatitude !

«Nous vous saluons et auparavant nous vous embrassons les «mains et les pieds. La population des villages de Karagueul, «Kertmé Beglik, Kourou-Geuktché, Taflan-keuy et Kara-déré, ainsi «que les bandes, disent qu'il faut tuer cet homme; ils ajoutent que «sans cela, ils vont quitter les armes. Que voulez-vous, il n'y a «pas d'héroïsme pour rien. Nous avons fait dire qu'on nous envoie «le compte des armes de Taflan-keuy. Il répond qu'on ne doit pas «s'armer jusqu'aux dents.

»Comme c'est un . . . . . nos bandes de ces villages ont «peur de lui et ne peuvent ni se rendre aux champs, ni aller d'un «village à l'autre. Vous connaissez mieux que nous cet homme. «Ou bien il mourra, ou bien nous mourrons, car l'un d'eux m'a «fait dire : cette mort était pour toi, c'est par erreur, qu'elle a «trouvé Lefter ousta ; ce n'est qu'un retard ; il faut chercher un

«moyen de se sauver ; s'il est possible de se voir, venez, ou bien «je viendrai.»

(S. S.) Abanoz Yorghi, Anastas Papasoglou, Hadji Sava oglou de Kertmé, Papasoglou Dimo de Taflan, Estel de Beylik, Adali Kiriako de Kourou Geuktché.

Nous certifions que cette lettre a été trouvée parmi les archives du métropolite intérimaire Eftimos et qu'elle a été traduite par devant nous.

Le Commissaire : Les traducteurs :

(S) : **Véfik** (S S) : **Rahmi, Théofios.**

Ce document démontre l'existence des bandes et l'inimitié qui existait entre elles ; on y demande aussi la permission de l'évêché pour tuer l'homme détesté, que le document suivant laisse supposer être Egri Belli Anastas aga.

Voici ce document :

« Chef de bandes de Taflan-Keuy, frère Estil, Anastas et Dimo ! N'avez-vous pas entendu que je bois du sang ? Je n'emploierai pas de balles, mais si je ne peux pas vous couper la tête avec mon couteau, pour la pendre à un arbre devant votre chef, qu'on ne m'appelle plus Eurdek-oglou (Fils de canard).

Que je f..., votre mère. Je ne vous en dis pas plus.

(S) : *Anastas aga Egri Belli*

Nous certifions que la présente lettre a été trouvée parmi les archives du métropolite intérimaire Eftimos et qu'elle a été traduite par devant nous.

Le 22-4-37 (921)

Le Conmmissaire : Les Traducteurs :

(S) : **Vefik** (S) : **Rahmi** (S) : **Théofios**

Ce document a une importance capitale, car il établit d'une façon indubitable, que l'évêché était en relations avec les bandits et s'intéressait aux querelles qui s'élevaient entre eux.

Traduction de la lettre écrite à Anastas aga :

Cher ami et neveu Anastas.

Je te confie un secret et je t'envoie des félicitations. Ce secret doit n'être connu que de toi et d'Abanoz ; s'il était divulgué je deviendrais votre mortel ennemi, car ce serait alors ma perte. Comportez-vous en conséqnence.

L'affaire en question devait atteindre d'abord Abanoz mais elle est retardée; que celui qui en est la cause ait de longs jours. Si je meurs je n'aurai plus de peine. Pourquoi Abanoz me considère-t-il comme son ennemi.

Je suis son meilleur ami; je crois que s'il veut vivre il doit tout arranger là-haut. Je n'écris que cela ; comprenez beaucoup de peu. Que ce soit pour vous un secret, jusqu'à la mort.

Votre ami

(S) : *Tchaouch Yorghi* :

Nous certifions que la présente lettre a été trouvée parmi les papiers du métropolite intérimaire Eftimos et qu'elle a été traduite par devant nous.

Le 20-2-37 (1921)

Le Commissaire : Les traducteurs :

(S) : **Véfik** (S) : **Rahmi** (S) : **Théofios**

L'évêché de Trébizonde, le métropolite Chryssantos et Cofidis

Les documents insérés plus hauts démontrent clairement le caractère et l'activité de l'évêché et du métropolite de Samsoun. Dans cette voie infâme, l'évêché de Trébizonde, son chef Chryssantos et le remplaçant de ce dernier, Cofidis, ont travaillé encore avec plus d'ardeur et de ténacité.

Parmi les chefs d'organisations de Trébizonde, il ne faut pas oublier Captanis, qui était le propriétaire du journal *Epochi*, paraissant dans cette ville.

Chryssantos est né à Gumuldjina, et après avoir fait ses études au séminaire de Halki, principal foyer du mouvement révolutionnaire grec, il se rendit en Suisse et en Allemagne pour y par-

faire son instruction; il y resta pendant quatre années. Son activité pendant la guerre est relatée dans les chapitres précédents ; il en sera encore parlé plus loin.

Après l'armistice, il était membre de la délégation envoyée à la Conférence de la Paix à Paris, sous la présidence du « locumtenens » du Patriarcat, Dorothéos. Il remettait, le 2 Mai 1919, le mémoire bien connu, à la Conférence de la Paix. (Voir plus loin). Après le patriarcat, c'est Chryssantos qui était le chef du mouvement pontais à l'intérieur. Son nom est cité, soit directement soit indirectement, dans 90 % au moins, des documents contenus dans ce livre. Quelques lettres, prises au hasard entre beaucoup d'autres trouvées dans ses archives, établiront beaucoup mieux que tout ce que nous pourrions dire, le caractère de son activité ; ces lettres sont celles, qui, adressées à Chryssantos, ont été gardées chez lui ; elle ont été traduites, séparément par deux traducteurs, l'un Turc et l'autre Grec :

Consulat de Grèce — Tiflis, le 16 Septembre 1916

N° 187

Au Métropolite de Trébizonde, Chryssantos Efendi.

Monseigneur,

La somme de 1,095,60 roubles souscrite par la colonie grecque de Novorossisk, en faveur des pauvres Grecs de votre vilayet enfin libéré grâce à Dieu, transmise par la Légation de Grèce à St Pétersbourg, a été remise à la banque de (Volga-Kama) et le chèque qui la représente est ci-joint. Je vous prie de m'accuser réception de cette somme.

(S): Le Consul . . . . . (illisible)

Les traducteurs :

Lieutenant Zia — **Armurier chef Dimitraki**

Cette somme, envoyée par le consulat de Tiflis était destinée à l'organisation, agissant sous le nom de comité de bienfaisance.

Au métropolite de Trébizonde, Chryssantos Efendi.

Ekatérinodar, 18 Novembre 1918.

Je vous envoie 7900 roubles par l'entremise de Panayoti Khaïridis de Novorossisk. Je destine 2000 roubles de cette somme au comité de bienfaisance ; quant aux 5900 roubles restants, je vous prie de les remettre à mes frères Mikhaïl Karghélidis et Kharalambos Georghedjios, afin d'être dépensés conformément aux indications de la liste ci-jointe. Je vous présente mes respects et je sollicite votre bénédiction.

(S) : *Kangélidis*

Les traducteurs :

(S): **Lieutenant Zia** — (S): **Armurier Chef Dimitraki**

Ce document établit, comme le premier, qu'on envoyait des fonds dans le but mentionné plus haut.

Lettre adressée à Chryssantos :

Monseigneur,

Je vous écris rarement, faute de sujets importants, ou, pour mieux dire, parce que je n'aime pas le bavardage inutile. J'apprends par les journaux de Trébizonde que vous êtes en bonne santé et que vous luttez contre les animaux sauvages qui ont heureusement été domptés, pour le grand bonheur de votre troupeau. Que Dieu vous accorde des forces pour chaque bienfait entrepris pas Vous . . . . . .

D'après ce que j'ai entendu dire, mes parents sont retournés à Gallipoli où il ne nous reste qu'une terre libre. Je ne peux pas cacher le plaisir que j'aurais à voir écraser la tête des Turcs qui sont les plus féroces des barbares.

(S) : *Combouras*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** — (S) : **Armurier chef Dimitraki**

Le signataire de la lettre qui souhaite le succès de l'activité de Chryssantos, manifeste en même temps ses sentiment à l'égard des Turcs. Ce document montre la vraie figure d'ennemi que gardent

sous leur masque d'amis souriants, ceux que les Turcs, considéraient, depuis des siècles, comme des concitoyens loyaux.

Lettre au métropolite Chryssantos ;

Le 17—8—19

Monseigneur,

Je n'ai point reçu de réponse de votre part, jusqu'ici. Mon âme est peinée de ne pas avoir de renseignements au sujet de la tournure que prennent les questions nationales. Je vous serais reconnaissant si vous m'envoyiez deux mots ou sujet des événements. A quand le voyage ? En tous cas, je suis convaincu qu'il est temps, pour vous, de partir pour Paris et que vous obtiendrez là-bas des résultats plus sérieux qu'à Trébizonde. J'attends de bonnes nouvelles de vous.

(S) : *Economos*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitrakis**

Cette lettre nous montre le rêve caressé par un des comitadjis auquel Chryssantos avait confié le rôle qu'il se réservait.

Lettre au métropolite Chryssostomos Efendi :

New-York, le 20 Septembre 1919.

Monseigneur,

Il est naturellement impossible que vous puissiez retenir individuellement les noms de tant d'élèves qui ont reçu leur instruction chez vous. Mais moi, je garderai éternellement et avec reconnaissance la chère mémoire de mon bien-aimé professeur.

J'attends avec impatience le moment heureux où il me sera donné d'embrasser vos mains vénérables. Quoique je sois sorti de l'école grecque de Trébizonde il y a dix ans, les connaissances que j'y ai acquises, grâce à Dieu, sont fraîches. Cette instruction est mon phare au moment de traverser un océan ténébreux

et agité. Permettez-moi de vous présenter l'admiration et la reconnaissance que m'inspirent vos grands services.

(S) : *Angélavas Pomiadis*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

Cette lettre établit également que Chryssantos était la personnalité la plus en vue dans la question.

Lettre au métropolite Chryssantos Efendi.

Constantinople, le 23 septembre 1919

Je vous avais envoyé deux lettres et j'avais demandé votre assistance pour la publication du livre connu. Malheureusement je n'ai pas reçu votre réponse et mes démarches auprès d'autres personnes n'ont pas donné le résultat attendu. Désespérant du concours extérieur, j'ai entrepris d'en supporter moi-même les frais d'impression et j'ai beaucoup travaillé. A la fin j'ai réussi. Maintenant, reste la question de distribuer et d'écouler l'ouvrage. Je vous en envoie un exemplaire ; je vous serais très reconnaissant si vous vouliez bien en assurer la distribution par tous les moyens connus de vous. Je ne peux pas vous décrire mes regrets au sujet de l'insouciance des Pontais riches et aisés. J'ai travaillé pendant quatre mois et si j'avais consacré ce temps à mes affaires personnelles et commerciales, je n'aurais pas subi tant de pertes. Un peuple qui n'accorde pas d'importance aux écrits tendant à son bien et à son bonheur, et qui n'apprécie point ceux qui travaillent dans ce but, ne mérite pas la liberté. Mon livre a été écrit d'un jet, en un temps très court. Malgré cela, il a une valeur spéciale et rare, car il contient des données statistiques sur la république indépendante. Nous voulons absolument une république. Mais nous ne savons pas quels seront les sandjaks, cazas, nahiés et villages qui nous serons donnés ni de combien de kilomètres de territoire nous serons les maîtres. Ce livre qui contient, à cet effet, des notions utiles et précieuses, et dont les renseignements n'ont pas été pris en considération par le Comité des Emigrants, doit trouver accueil et protection

au moins chez les métropolites. Demain ou après demain, je pars pour Novorossik dans un but commercial. Ecr vez à mon frère, que j'ai laissé à ma place, dites-lui combien d'exemplaires vous sont nécessaires là-bas ; envoyez-lui le montant aussi. Je suis au regret de n'avoir pu vous voir personnellement. Je sais que vous vous occupez de questions dont j'avais, dans le temps, parlé à nos institutions nationales et pour lesquelles j'avais été traité d'utopiste. Je vous prie de ne pas m'oublier lorsque le temps en sera venu ; je suis prêt à servir comme chef de bande.

(S) : *Dimitrios Apostolidis*

Les traducteurs :

(s) Lieutenant Zia **(s) Armurier-Chef Dimitrakis**

Cette lettre est un échantillon de la correspondance entretenue au sujet d'un livre destiné à tromper l'opinion publique sur la cause du Pont.

Voici maintenant une lettre de félicitations

Je salue avec une joie sincère la bienheureuse arrivée du défenseur chaleureux de nos droits nationaux et je lui souhaite, pour qu'il puisse continuer la lutte, du sang-froid, du courage, de l'effort, de la persistance et de la santé.

Le 24 septembre 1919 (S) : *Zoë P. Miandino*

Lettre à Chryssantos Effendi, métropolite de Trébizonde.

Paris, le 30 novembre 1919

Monseigneur,

A cette heure je suis très embarrassé ; car beaucoup de circonstances m'empêchent absolument de me livrer à une occupation intellectuelle. Pour dire la vérité, je ne sais quel chemin prendre.

Heureusement, Economos Efendi est venu à temps, m'informer des occupations et des démarches nécessitées par les questions concernant le Pont.

En attendant des nouvelles heureuses, je vous embrasse les mains.

(S.) *(Illisible)*

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Carte de propagande représentant le Patriarche Gregorius, Vénizélos, et Constantin, dernier souverain de Byzance

Trouvée parmi les papiers du métropolite Chryssantos.

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **L'Armurier-Chef Dimitraki**

Chacun des adeptes de l'organisation attendait la réussite de ces héros du mensonges.

Lettre de félicitation et d'offres de service adressée à Chryssantos

Cher neveu, je prie Dieu pour que vous passiez avec joie et bonheur les fêtes de Noël et de la nouvelle année ; je souhaite que ce soit là une occasion de voir se réaliser tous vos désirs. Je suis à vos ordres à partir de ce moment. Je serai fier de prendre part à la lutte du Pont, dans le cas où vous penseriez que je pourrais être utile. Comme Pontais, c'est mon devoir.

(S) : *K. Simonidis*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

Lettre au métropolite Chryssantos, au sujet du pavillon national

Monseigneur,

Ces jours-ci, je commencerai à confectionner le drapeau national. Le matériel nécessaire à cet effet ne pourra être réuni que maintenant. Nous n'avons, jusqu'ici, reçu aucun modèle d'aigle de Xarokili Efendi. Ecrivez immédiatement s'il faut l'attendre ou bien mettre le nôtre. Il est hors de doute que la question du Pont progresse à pas sûrs.

Banola et moi, nous vous présentons nos remerciements et nous vous prions d'agréer nos respects.

(S) : *Léondisis*

Trouvée parmi les papiers de Chryssantos :

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) ; **Armurier-chef Dimitraki**

Au métropolite de Trébizonde, Chryssantos, défenseur du Pont grec, à l'occasion des brillants espoirs créés pour le Pont :

TÜRK TARİH KURUMU

Poësie consacrée à Chryssantos :

Les Chryssantos ont glorifié le trône et la patrie ; ils ont entrepris toujours de grandes affaires ; le Chryssantos de Trébizonde a béni le Pont et l'a défendu, n'ayant peur de personne.

A Grégoire V, pendu en 1821 :

O grand chef de la nation, ta mort sacrée ne sera jamais oubliée ; Saint Patriarche, les sans-loi vous ont pendu à la porte du milieu ; vos lèvres peinées, votre langue tremblante disaient « Mon Dieu ne m'oubliez pas » ; et votre main bénissait le soulèvement national, votre terrible douleur et les couronnes de myrte et de laurier.

Au Pont

Ceux qui veulent donner le Pont aux Arméniens sont dans le doute et l'hésitation. Le Pont est composé d'Hellènes et d'éléments étrangers. L'Euxin l'a toujours nourri d'un nom et d'une gloire brillants ; lorsque les Latins ont pris Byzance, les Comnénos de Trébizonde étaient civilisés. Notre jeune Héraclius, Diogénis Ekrinas, commandait les braves efrinars au Pont ; c'étaient des héros qui ceignaient le sabre à deux ans, la lance à trois, et, à quatorze ans, se jetaient sur leur ennemi comme des lions.

Monseigneur,

Je suis heureux d'avoir la liberté de vous envoyer ces poésies que je n'ai pu exprimer verbalement ; comme la valeur morale de cette œuvre, qui paraîtra prochainement, serait considérablement augmentée si elle était publiée avec votre portrait, je vous prie de vouloir bien m'envoyer votre photographie pour l'y insérer.

(S) : **N. G. V.**

Trouvées parmi les papiers de Chryssantos :

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

Ce document et cette lettre reflètent les sentiments exaltés d'un

malheureux chantant le grand rêve ; il est important, parce qu'il démontre la part prise par Chryssantos dans la question du Pont.

Au métropolite Chryssantos :

Monseigneur,

Je m'estimerai heureux si je vois entrer nos questions nationales dans la phase attendue avec tant d'impatience.

. . . . . .

Je suis prêt à vous rendre de bons services dans le cas où vous feriez preuve de confiance à mon égard, dans n'importe quelle question. Je ferai tout mon possible pour obtenir et assurer les résultats les plus féconds. J'ai consacré tant de chaleur et de sincérité à cette affaire que je ne suis capable d'aucune insouciance ou négligence.

Depuis que je vous connais (ce qui est pour moi une source d'honneur exceptionnel), je vois que vous travaillez inlassablement à atteindre les buts nationaux du Pont.

. . . . . .

. . . . . .

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

Cofidis, une figure intéressante de l'organisation de Trébizonde

Cofidis avait pris part aux différentes sessions du Parlement turc en qualité de député de Trébizonde ; il était connu comme un ami des Turcs. Les lettres que nous insérons plus loin démontrent que Cofidis était un hypocrite des plus habiles et qu'il a joué, avec succès, pendant des années, son rôle menteur d'ami des Turcs.

Il était resté à Trébizonde pour faire l'intérim de Chryssantos ; il rend, comme suit, compte de son activité, et des événements de Trébizonde.

Sa première lettre date du 22 Mai 1919 :

« Votre voyage ayant eu lieu pendant un temps pluvieux, vous avez dû avoir froid ; ainsi vous vous êtes trouvé malade à Marseille. Votre indisposition a été regrettée par la popula-

tion de notre pays. Je ne saurais vous dire combien nous avons été heureux d'apprendre votre rétablissement. Grâce à Dieu, vous êtes en bonne santé aujourd'hui et vous travaillez dans un but humanitaire. Je fais des prières pour votre entière réussite.

« Je me suis trouvé devant beaucoup de difficultés pendant votre absence ; vous savez très bien que nos concitoyens n'ont pu guère se distinguer par leur courage civique. Malgré tout, grâce à vos prières, je cherche à me tirer d'affaires. Mais la question du retour des émigrants, l'absence de moyens, et, avec cela, les difficultés créées par les autorités, me fatiguent beaucoup. Le premier navire de guerre qui nous visita, fut «Le Mélos». Vous avez certainement pris connaissance des événements fâcheux ; plus tard, est venue l'équipe de la Croix-Rouge dirigée par M. Atma. Cette équipe était accompagnée de Bunyadoglou et du métropolite d'Amassia. Ils sont allés jusqu'à Sokhoum ; mais n'ayant pas été assez contents, ils sont retournés. Il est regrettable qu'ils se soient servi du patriotisme comme d'une réclame pour en tirer profit ».

M. Cofidis

Quatre mois plus tard, le 23 Septembre 1919, il écrivait ce qui suit :

« ..... Les Arméniens, poursuivant toujours le rêve caressé au sujet de la Grande Arménie, n'ont pas encore abandonné la prétention enfantine de voir la ville de Trébizonde leur appartenir. Je ne vois pas avec quelle armée ils pourraient conquérir une pareille contrée. Si l'on fait la statistique des orphelins qu'ils ont jusqu'ici rassemblés grâce à de grands concours, on voit que le chiffre ne dépassera pas 500. Ils ont ici un évêque. Vous avez sûrement entendu dire que les Turcs se plaignent sans cesse de vous. N'y accordez aucune importance. Je leur ai expliqué que votre départ n'avait aucune corrélation avec la question du Pont, mais était motivé exclusivement par certaines questions nationales (le Pont y entre naturellement aussi). J'ai pu les convaincre en leur disant qu'ils avaient tort de se fâcher du départ du métropolite pour Paris, à un moment où chaque peuple cherche à assurer ses droits et qu'il était impossible qu'un tel homme, dont la perspicacité et la prévoyance sont connues, puisse trahir sa patrie.»

M. Cofidis

Nico Kapétanidis

Une des plus importantes figures de l'organisation de Trébizonde est aussi Nico Kapétanidis, directeur du journal *Epochi*.

Cofidis et lui, étaient les deux bras de Chryssantos.

Les deux lettres suivantes, émanant de Kapétanidis établissent indubitablement ses relations avec l'organisation révolutionnaire.

Nico Kapétanidis
Directeur du journal grec
« Epochi »

Trébizonde, le 17 Mars 1919

Honorable ami.

Encouragé par votre noble amitié, je joins à ma lettre un télégramme de félicitation destiné au métropolite Chryssantos. Je vous prie instamment de choisir le chemin le plus court pour le lui faire parvenir. Je trouve superflu de vous parler de la reconnaissance que je ressentirai pour ce service. Vous pouvez en réclamer les frais à notre ami, Ch. Deline, propriétaire de la revue *Apo Kato*.

Nous sommes très inquiets de n'avoir pas encore reçu des nouvelles de notre métropolite. Je vous demande mille pardons du dérangement que je vous occasionne et je vous remercie chaleureusement.

Avec respect et amitié
Nicos Kapétanidis

Trouvée parmi les papiers de Chryssantos.

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dmitraki**

Cher Kapétanidis,

Constantinople, le 26 janvier 1921

J'ai reçu le journal que vous m'avez envoyé ; j'ai été très heureux de vos paroles, brèves mais précieuses pour moi. J'avais demandé ce journal comme un souvenir à garder pendant ma vie. Nous faisons des prières pour que les affaires marchent comme nous le voulons et pour que Trébizonde soit la capitale du Pont. Ce journal me rappellera beaucoup de choses. Comme nous l'entendons dire aux personnes qui sont au courant, nos affaires

nationales marchent très bien. Les Français ont tardé un peu et ont un peu troublé les eaux. Mais, sentant le poing anglais, ils se sont ralliés juste à temps.

Salutations.
(S) : *illisible*

Trouvée parmi les papiers du directeur de l'*Epochi*.

Les traducteurs :

(S) ; **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

L'organisation extérieure et Constantinidès :

La figure la plus importante parmi ceux qui dirigaient l'activité extérieure de l'organisation du Pont, était Constantin Constantinidès, établi en France et fils de Kaptan Yorghi pacha, préfet de Kérassoun.

Constantinidès est le président du congrès des Pontais se trouvant à l'étranger, congrès qui s'est réuni à Marseille.

Certains passages du discours prononcé par lui à ce congrès, le télégramme lancé par lui au commissaire russe Trotzky, sa correspondance avec Chryssantos et la lettre qu'il a adressée à Kapétanidès, directeur de «l'Epochi» sont dignes d'attention. Les lecteurs verront plus loin le mémoire présenté par lui à la conférence de la Paix et la lettre qu'il a publiée dans le journal «Epochi» afin de donner le change aux Turcs.

Extraits du discours de Constantinidès :

«Le temps est venu pour nous autres pontais de sauver notre pays du malheur auquel il est en proie depuis de longues années et de profiter de chaque occasion pour tirer le maximum de vengeance de nos ennemis. Nous désirons parvenir au bonheur et à la liberté sous une république libre et indépendante. Vous savez très bien que j'ai eu recours, dans ce but, à une propagande forte et chaleureuse dans différents journaux, notamment dans les journaux des Hellènes, Méditerranée, Oriental etc. paraissant en grec et en français à Paris, dans l'Espeiria, édité à Londres, dans les

journaux de Grèce et dans les publications des différentes organisations grecques.

«Le but poursuivi par cette propagande était d'assurer l'unité des idées et la coopération dans la lutte, d'organiser à cet effet des comités et de demander, à nos concitoyens établis dans les différentes parties du globe, en Russie, au Caucase et à Trébizonde, de nous apporter leur aide en envoyant des délégués au présent congrès.

. . . . . .

«Le Pont est situé au sud de la mer Noire et au nord de l'Asie Mineure ; il est limité, à l'est par le Caucase et à l'ouest par le vilayet de Castamouni.

Depuis trente siècles cette contrée s'est trouvée exposée à de grands malheurs, jusqu'à la victoire des Byzantins sur les Latins, et, en 1462, elle est passée sous l'administration turque après la prise de Trébizonde. Les hellènes qui subsistaient dans ce pays, ayant sans cesse les yeux fixés sur leur but de réalisation d'idéal national, ont conservé leur nationalité, malgré un jong insupportable.

Tous ceux qui voyaient ce peuple le croyaient déchu ; mais cette déchéance n'était qu'extérieure.

Il avait su se transformer en un élément des plus avancés, des plus civilisés et des plus aisés . . . . . .

«Le Pont a, approximativement, une superficie de 170.000 kilomètres carrés. Ses trois millions et demi d'habitants appartiennent, d'après les données du journal «Néologos» paraissant à Athènes, aux éléments suivants :

1.500.000 grecs orthodoxes, 500.000 grecs musulmans parlant la langue grecque, 250.000 grecs extérieurement musulmans mais orthodoxes dans leur for intérieur. Tout le reste se compose de Turcs, de Géorgiens, Turkmènes, Tcherkess et de quelques Européens.

«Le Pont comprend les régions de : 1) Trébizonde, 2) Niksar, 3) Amassia, 4) Kaïsséri (Césarée), 5) Rodopolis, 6) Chacidia et 7) Colonia.

. . . . . .

Quoique le pays ait eu à subir beaucoup de dommages par

suite de la déclaration de guerre, le résultat heureux qui interviendra, conformément aux désirs du monde civilisé et aux principes du gouvernement soviétique, apportera une fin aux peines, aux malheurs et aux dommages qu'ont eus à supporter nos concitoyens; nous l'espérons fortement. Les Pontais se sont engagés à appliquer et à suivre les mêmes principes que dans notre pays et, par suite, se sont formés des comités qui se donnent pour but d'appliquer partout un régime conforme à la liberté et aux désirs du peuple . . . . . .

«A cet effet, j'ai appris par une lettre que j'ai reçue dernièrement de Batoum, que nos nationaux établis en Russie ont créé des organisations poursuivant notre but. Le nombre des volontaires incrits à ces organisations, atteint jusqu'ici le chiffre de 12.000; mais on peut fermement espérer qu'il atteindra bientôt 50.000.

«Notre devoir, à nous, est de suivre leur exemple et de prouver de la sorte que nous sommes des éléments utiles au Pont, notre patrie, se trouvant dans le malheur. Il me parait utile d'envoyer au commissaire russe des Affaires Etrangères, Trotzky, le télégramme suivant, que je vous soumets aux fins d'approbation et que j'ai rédigé avec l'avocat le plus en vue de Marseille.

Après le discours de Constantinidès on procéda au choix de la présidence; Constantinidès fut élu président, Ioanidis, vice-président, et Nicolas Efendi, secrétaire.

Après ces élections, on décida d'envoyer à Trotzky le télégramme suivant, afin de demander que la question du Pont ne fut pas perdue de vue lors de la conclusion, par les Russes, des traités de paix avec les autres Puissances.

Télégramme

Au Commissaire russe des Affaires Etrangères Trotzky.

Le congrès, réuni à Marseille avec la participation des délégués, munis de pouvoirs en règle, des originaires du Pont établis aux Etats-Unis, en Angleterre, en Grèce, en Egypte et dans les autres Pays, désire l'institution d'une république, allant de la frontière russe à Sinope, parce que ces contrées ne peuvent plus retourner sous la domination turque après leur évacuation par les

Sportsmens de Merzifoun décorés des ordres du Pont.

(Extrait d'un album saisi au siège du Club du Pont, lors de la perquisition effectuée au Collège Américain de Merzifoun.)

TÜRK TARİH KURUMU
KÜTÜPHANESİ

Russes et demande votre énergique intervention à cet effet. Vous remercie d'avance.

Au nom du Congrès
le Président :
(S) : *Constantinidès*

Trouvé parmi les papiers du journal «Epochi».

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

La formation des divisions créées au Caucase (on en parlera plus loin) avait tellement excité le congrès qu'il décida d'envoyer par voie de Batoum le télégramme suivant au métropolite de Trébizonde Chryssantos et au colonel Anania, commandant des divisions grecques, au nom de «l'Assemblée de tous les Pontais».

Copie du Télégramme.

«Les Pontais saluent avec joie et orgueil, de toutes parts, la formation du Caucase et vous présentent leur reconnaissance pour la protection effective des droits nationaux».

Le Président de l'Assemblée des Pontais
établis à l'étranger :
(S) : *Constantinidès*

Le discours et le télégramme ci-dessus ont été trouvés parmi les papiers du journal «Epochi». Le 21 Août 1919.

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Lettre au docteur Efrémidès, à Trébizonde.

Marseille, le 18 octobre 1917

Mon cher Diamanti,

J'ai envoyée votre compte à Mr Lazaros à Athènes, confor-

mément à votre télégramme envoyé vià Batoum et dont je n'ai pas pu lire la date. Vous avez sûrement reçu jusqu'ici le *Journal des Hellènes* qui a commencé à paraître à Paris en deux pages et qui contenait mes deux interview concernant Trébizonde et ses environs, ainsi que les journaux *Méditerranée* et *Oriental* qui publiaient la carte spéciale de ces régions.

En outre, je suis persuadé que vous avez reçu les informations nécessaires au sujet du congrès national fondé à Paris, de la part de son secrétaire Anghélos et de la délégation de cinq membres formée dans le même but à Athènes de la part de son adhérent Lazaros. Les événements qui se sont produits dernièrement dans les cercles soviétiques de Russie, ayant rendu impossible la continuation de l'administration et de la souveraineté russes sur nos territoires, vous vous rendrez compte de la grandeur et du sérieux du malheur qui menace notre patrie. Nous avons fortement besoin d'organisations essentielles pour nous assurer que nos territoires ne tomberont pas de nouveau sous le joug barbare et cruel des Turcs, que nous ne pourrons jamais admettre, et pour réaliser les souhaits hérités de nos ancêtres.

A cet effet, j'avais écrit aux Pontais établis sur la Mer Noire et aux concitoyens grecs des autres pays, d'envoyer au congrès qui sera réuni à Marseille, leurs délégués élus et chargés de représenter et de défendre leurs droits, et je leur avais spécialement conseillé de tenir secrets les noms de ces délégués.

Annoncez télégraphiquement le nom du délégué que vous choisirez à Trébizonde, après délibérations. Prenez en considération les sieurs Kilassis, Ioanidès et Aram Théophilactos qui se trouvent ici. Le cas échéant, vous pouvez aussi m'associer à cette élection. J'ai prévenu, à cet effet, le métropolite Chryssantos. Dans le cas où nous aurions la confiance de la majorité, nous obtiendrions la possibilité de travailler plus librement et officiellement aux questions concernant notre nation. Et alors, nos démarches auprès des cercles politiques d'Europe entreront dans une phase plus favorable. J'attends de vous des nouvelles à ce sujet.

(S) : *Constandinidès*

Trouvé parmi les papiers du métropolite Chryssantos.

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Le Comité Central
du
Pont

Marseille, le 13 mars 1919

Au Métropolite de Trébizonde, Chryssantos Effendi.

Mr Métonessanto a annoncé que vous avez eu un accès de fièvre le jour de son départ; j'en fus très chagriné.

Votre santé étant très précieuse pour l'avenir du Pont, je vous conseille sincèrement de vous reposer pendant quelques jours aux environs de Paris, à Fontainebleau. Je ne pourrai pas partir demain non plus car mon auto n'a pu être réparée par suite de la grève. Maintenant, j'emploie d'autres ouvriers. A les voir travailler jour et nuit, il est permis d'espérer que les réparations pourront prendre fin en deux ou trois jours. Dans ce cas, je partirai seulement mardi.

Nous avons pu, à grand peine, nous assurer des places à bord du «Paquet» qui part après demain. Mr Métonessanto déjeunera demain chez nous.

Avec mes souhaits de prompt rétablissement, je vous présente ma haute considération.

(S) : *Le Président Constantinidès*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier Dimitraki**

Marseille, le 8 juin 919

Cher Chryssantos,

J'ai reçu votre lettre à la dernière minute de mon départ d'ici; je suis au regret de ne pouvoir venir à Paris, mais j'espère que nous allons nous rencontrer à Salonique. Là, tous les deux, nous serons contents. Je souhaite votre succès et celui de l'opinion publique. Rentrez victorieux.

(S) : *illisible*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Quoique la signature de cette lettre soit illisible, il est fort à présumer qu'elle provient, à considérer sa date et son lieu d'envoi, de Constantinidès.

Lettre de Constantinidès à Chryssantos.

Monseigneur,

Les deux lettres que vous avez bien voulu m'envoyer me sont parvenues. Madame et moi, nous avons regretté que votre séjour ici n'ait duré que très peu. Si vous restez longtemps en France, nous espérons avoir le plaisir de vous voir à Vittel. Je vous félicite de vos démarches auprès des Anglais. Espérons que les promesses faites seront tenues, car les Grecs éprouvent tous les malheurs à Effistos. Surtout maintenant, pendant la cueillette des noisettes ils ne peuvent pas se rendre à leurs champs.

J'attends avec impatience le règlement de la question de Thrace. Le moment est délicat. Je pars demain matin pour l'Allemagne, voir Kalino lédos. Après cela, j'ai l'intention de me rendre à Strasbourg. Dans ce voyage, Erjoglou va m'accompagner jusqu'à la frontière allemande, pour rebrousser chemin ensuite.

Je vous prie d'agréer ma haute considération.

(S) : *Constantinidès*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef-Dimitraki**

Le Congrès
du
Pont Euxin

Marseille, le 17 Novembre 1919

A Chryssantos Efendi, métropolite de Trébizonde.

Monseigneur,

J'ai reçu les deux lettres que vous avez bien voulu m'envoyer par l'entremise d'Anghélos ; je vous suis fort reconnaissant des détails que vous me donnez au sujet de la phase dans laquelle est entrée votre activité.

Je souhaite que vos efforts patriotiques soient récompensés

par la liberté et le bonheur de notre patrie, qui vous en gardera une reconnaissance éternelle.

J'ai lu, dans le journal *Pharos*, les écrits dirigés contre votre personne ; j'espère que vous n'y accorderez aucune importance. Car, les auteurs de ces publications, qui sont des gens voués à leurs intérêts personnels et menés par leurs rancunes, ne sont pas en état d'apprécier un homme tel que vous, dont la valeur nationale est si haute.

Aucun changement n'a eu lieu dans notre question nationale, depuis votre départ. Quelques personnes, venues du Pont, présentent sous un jour malheureux la situation de nos nationaux de là-bas. J'ai trouvé indispensable de composer un nouveau mémoire à cet effet, afin d'attirer l'attention de la Conférence de la Paix. J'ai envoyé ce mémoire à Economos, en le priant de le présenter, après l'avoir signé, à la Conférence de la Paix et aux Puissances de l'Entente.

J'annexe ici une copie de ce mémoire, qui, je présume fortement, sera remis aujourd'hui. J'avais déjà envoyé beaucoup d'exemplaires des livres de «Grec Public». J'ai aussi l'intention d'en envoyer un peu par les soins de mes sœurs et nièces qui partiront dans dix jours.

Conformément à votre désir, j'enverrai à Constantinople 100 exemplaires et à Athènes deux exemplaires de votre mémoire en français. Me sentant très fatigué, je me rends à Nicéa.

Madame Constantinidès vous remercie pour les salutations et vous prie de recevoir ses respects.

Dans l'attente de vos bonnes nouvelles, je vous prie d'agréer mes salutations.

(S): Le Président du Congrès du Pont

Constantinidis

Les traducteurs :

(S): **Lieutenant Zia** (S): **Armurier chef Dimitraki**

Bureau Central
du Pont
Marseille

Le 29 novembre 1919

Monseigneur,

Je suis sûr que vous avez reçu la lettre envoyée le 17 no-

vembre 1919. J'ai appris la situation pénible de nos nationaux, par les lettres de G. Théophilactos et des autres. Afin d'attirer sur eux l'attention des cercles compétents, je pense que vous ferez bien de donner surtout un rapport à ..... (illisible). Si vous voulez éviter de signer, j'accepte de le remettre en mon nom et sous ma responsabilité. Il suffit que vous me communiquiez les bases définitives et importantes concernant la situation de là-bas.

(S) Le Président *K. Constantinidis*

Trouvée parmi les lettres de Chryssantos.

Les traducteurs :

(s) Colonel Zia **(s) Armurier chef Dimitraki**

A M. Nico Kapétanis,
directeur du journal «Epochi»
à Trébizonde

Marseille, le 17 mai 1920

Monsieur le Directeur,

Ayant appris que vous n'avez pas reçu la lettre ouverte à nos concitoyens musulmans que je vous ai envoyé auparavant, j'ai tenu à vous en informer. Je suis allé, en février, à Londres pour notre cause. Quelques jours après, est arrivé le métropolite Chryssantos; il a produit un grand effet sur les Anglais. Dans ses entrevues avec les hommes politiques et avec les membres du clergé, il n'a pas parlé seulement comme délégué du Pont, mais comme représentant de la communauté orthodoxe et de l'hellénisme.

Les plus grands journaux anglais ont parlé de lui et ont écrit beaucoup de choses sur la question du Pont. Nous avons constaté de l'amitié envers nous dans les décisions de l'Angleterre.

Comme il avait été décidé, nous sommes allés, à la fin d'avril, à San Remo. Par suite des conditions de paix proposées à la Turquie, la Grèce prendra de l'extension et s'étendra jusqu'à Constantinople. Malheureusement, rien n'est fait pour la question du Pont; on établira des engagements pour les Grecs du Pont.

Les délégations de paix donneront cette garantie aux minorités de la Turquie, assureront leur liberté et leur permettront de vivre en paix. A la fin nous avons remis notre déclaration et nous avons demandé à Lloyd George et à la Conférence de la Paix un régime semblable à celui du Liban. Nous réussirons quand même. Nous

avons réussi à sauver Trébizonde des mains des Arméniens ; cela nous suffit. Notre souveraineté est assurée sur la Mer Noire. La grande Grèce a vécu sans peur pendant la guerre générale ; nous ne craindrons rien maintenant. La capitale de la Turquie vaincue se trouvera sous la menace du canon hellène. Lorsque M. Venizelos nous a invités à dîner, à San Remo, il nous a dit ce qui suit: «La question du Pont sera règlée en 20 ou 30 années ; je travaille depuis la date du 1 septembre 1917. J'ai créé entièrement cette question. J'ai travaillé pour elle sans penser à moi, sans craindre les dépenses et même pendant que j'étais malade. Je vois avec plaisir que l'affaire prend une bonne tournure.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations.

(S) : *Costi Constantinidis*

De quelle façon et d'où venaient l'argent et les armes ?

Lorsque la propagande fut jugée suffisante, il restait la question d'armer le peuple et de trouver de l'argent pour renforcer l'organisation. Les lecteurs n'auront aucune peine à deviner que c'est le même centre qui apportera, distribuera les armes et enverra l'argent : le Patriarcat et ses embranchements, qui ont toujours caché assez d'armes et de munitions pour armer plusieurs divisions, et qui, à chaque office religieux, quêtaient au profit du grand idéal. Avec eux, le gouvernement grec qui les soutient.

Les provenances de fonds seront suffisamment déterminées si l'on ajoute à celles déjà citées les sommes que les Grecs établis à l'étranger envoyaient — comme on l'a vu dans la correspondance de Chryssantos, plus haut — sous différents prétextes et spécialement sous celui de charité.

Quant aux armes, elles étaient transportées, sous la direction des sociétés du Pont et d'Asie-Mineure — qui n'étaient que des ramifications de l'«Ethniki Etairia » — par des commerçants grecs jouissant des privilèges capitulaires. Les Consulats grecs étaient partout au services des perturbateurs qu'ils protégeaient. (La partie du livre consacrée à Samsoun contient les renseignements relatifs aux sommes envoyées de Constantinople).

Traduction de la lettre écrite, le 30 Mai 1909, à Costi Georghio, par S. Egrigorino, établi N. 2 de la rue Tonara, à Athènes.

Nous avons pris en considération la lettre du Syllogue grec «Orphéon» de Kadikeuy, datée du 16 Mars et la lettre du 28 Avril 1909, adressée par Mitridani Efendi à Mr I. D. S. A. Nous vous avons répondu par voie de Constantinople ; nous ne savons pas si cette lettre vous est parvenue. En conséquence, je vous répète les explications suivantes et je vous prie, si possible, de les communiquer aux autres membres du Syllogue, car nous n'avons pas l'intention de nous adresser à d'autres personnes.

Les grands Edas (1) sont vendus 14 drachmes la pièce. On trouve, des «Edas» à canon court, mais ce sont des Edas à canon long transformés. Chacun vaut 20 drachmes.

Les cartouches coûtent 90 drachmes les 1.000; nous pouvons vous procurer 100 armes longues avec 100 cartouches par pièce. Vous aurez à payer le prix et la différence de 100 livres. Vu la nécessité de faire face à d'autres besoins, nous ne pouvons pas, pour le moment, satisfaire aux autres demandes. Vous devez choisir vous même la voie d'expédition et la personne qui va s'en charger doit avoir confiance en celle qui la recevra. Il faut s'arranger avec un bateau et nous prévenir. Les demandes urgentes doivent être communiquées, par des intermédiaires autorisés, à notre bureau, par lettre ou par télégramme. Vous devez surveiller notre abonnement et tenir au courant, régulierement, Léonidas Paraskevopoulos, qui demeure au N° 34 de la rue Niki. Vous pouvez aussi vous adresser à moi, par la voie de notre bureau ou par poste.

Je présente mes amitiés et mes respects.

(Le sceau) : *Bureau Central d'Athènes*

Comité Central

—

Constantinople

Nous avons envoyé, par les soins de Tchomlekdjioglou, 200 livres à votre section.

Prière d'en accuser réception. Adressez vous désormais directement à la section de Trébizonde.

(1) Probablement le marque de l'arme.

TÜRK TARİH KURUMU
TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Dorandios, Métropolite de Kérassunde, au milieu des bandits grecs.

Groupe d'étudiants représentant une pièce nationale hellène.
(Extrait d'un album saisi au siège du Club Ittihad lors de la perquisition effectuée au Collège de Merzifoun)

La caisse de cette dernière section possède aussi de l'argent envoyé par la Représentation hellène d'ici.

(Le sceau): *Comité Central*

Haut Commissariat
de Grèce
—

Mon cher Colonel,

Je vous attends ce soir à 5 heures avec le métropolite de Trébizonde; je ferai le nécessaire pour que nous restions seuls. Beaucoup de baisers.

(S): *Canellopoulos*

Trouvé parmi les papiers de Chryssantos.

Les traducteurs:

(S): **Lieutenant Zia** (S): **Armurier chef Dimitraki**

L'organisation centrale d'Asie Mineure à Athènes et sa correspondance.

Les lettres, dont les traductions suivent, sont celles qui ont été envoyées à Chryssantos par l'organisation centrale d'Asie Mineure à Athènes, aux dates des 25 et 31 Mai 1909.

Voici la première, qui porte le N° 17:

Nous vous communiquons officiellement l'existence d'un comité intitulé (Organisation Centrale de l'Association d'Asie Mineure) et formé dans le but de travailler à la renaissance de l'idée nationale qui, jusqu'ici, était à l'état stationnaire et à la défense des droits nationaux; cela par tous les moyens.

Les fondateurs, quelques centaines de membres, pleins d'esprit de sacrifice, ont travaillé dans le silence et le mystère et se trouvent aujourd'hui dans une situation favorable pour entreprendre les démarches nécessaires. Nous avons décidé d'abord de porter ce fait à votre connaissance.

Vous êtes, en conséquence, prié d'en informer confidentiellement les personnes ayant votre confiance.

Vous leur direz que toute indiscrétion entraînerait de graves conséquences, nous vous prions de les exhorter afin qu'elles ne se refusent point à apporter leur concours à cette œuvre.

Le comité directeur fera, plus tard, le nécessaire en vue de se concerter avec Votre Béatitude au sujet des divers points de son activité et le programme vous en sera communiqué.

Nous attirons, pour le moment, l'attention de V.B. afin qu'elle n'accorde point d'importance aux informations relatives à l'existence d'autres comités. Un comité pareil avait, jadis, distribué des proclamations et envoyé de l'argent à des personnes connues de notre comité directeur.

Ce groupement n'était qu'une fausse organisation de personnes cherchant à assurer leurs intérêts privés aux dépens de ceux de la nation.

En conséquence, notre comité directeur doit faire les démarches nécessaires pour la saisie des proclamations et des sceaux de cette organisation, ainsi que pour la punition exemplaire des coupables.

Vos enfants soumis qui appellent votre bénédiction sur le but poursuivi.

(Le sceau): *Comité Central de l'Organisation d'Asie Mineure.*

La lettre qui porte le N° 21, contient ce que suit :

Notre conseil d'administration a pris en considération la réponse verbale que vous avez fait communiquer par l'entremise de notre délégué, en réponse à la lettre N° 18 du 28 mai. Il a approuvé l'acceptation de cette organisation, formée en dehors de sa connaissance et dont le principe et le but, suivant vos communications, concordent avec les buts nationaux.

Le but et la fin de notre association y tendent spécialement. En vous annonçant la formation de notre syllogue, nous prions votre haute autorité religieuse de prendre connaissance, le cas échéant, par le programme, de l'activité de notre comité, de le prendre, si c'est possible, sous votre protection et, en cas de nécessité, d'envoyer des personnes capables d'agir.

Tout ceux qui veulent travailler pour la nation, accepteront volontiers avec vos bénédictions, vos informations suivant lesquelles il serait question de la formation d'un autre comité composé des personnes ayant travaillé depuis longtemps, décidées à ne reculer devant rien, et ayant les moyens d'exécuter leurs décisions. Nous nommerons, le cas échéant, une délégation chargée de prendre part aux négociations. Le règlement du comité n'est pas encore fini ; lorsqu'il sera achevé, nous vous le ferons présenter par une délégation qui aura les pouvoirs de vous entendre à ce sujet.

Vos enfants soumis qui souhaitent vos prières.

(Le sceau) : *Comité central de l'Organisation d'Asie-Mineure*

Le gouvernement grec s'intéressait tellement au développement de cette organisation que le directeur général, L. Kazandjakis, du ministère de l'Assistance Publique, envoie à Chryssantos une lettre trouvée parmi les papiers de ce dernier et qui établit que l'inspecteur général Anghélakis, était envoyé afin de contrôler les sommes destinées à l'organisation.

Ministère de l'Assistance
Publique

—

Direction Générale

A Chryssantos Eiendi, métropolite de Trébizonde.

Monseigneur,

Je vous présente, avec un grand plaisir, l'inspecteur général de notre ministère, Mr Anghelakis. Il est préposé au contrôle des sommes remises pour la question du Pont. Ce jeune homme, bon grec, économiste distingué, est un des membres influents et respectés du conseil du Pont. C'est un bon ami et un homme actif. Je vous le recommande.

Le 4-10-1919
L. Kazandjakis

Trouvée parmi les papiers de Chryssantos.

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Ministère de l'Assistance
Publique

—

Direction

A Chryssantos Efendi, métropolite de Tréb zonde.

Monseigneur,

Je vous prie de remettre les annexes à votre neveu afin d'en assurer l'envoi à Constantinople et à Batoum. Ce sont des papiers urgents concernant notre service de là-bas. Beaucoup de respects et d'amitié.

Le 15-9-1919

L. Kazandjakis

Trouvée parmi les papiers de Chryssantos.

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Activité après l'armistice

La conclusion de l'armistice et les différentes crises dans lesquelles était tombé le pays, fournirent aux perturbateurs la plus belle occasion. Chryssantos ne trouvait plus nécessaire de porter le masque d'hypocrisie, dont il avait u-é avec tant d'habileté auparavant. Pendant que le Patriarcat demandait aux métropolites des bords de la Mer Noire, les données statistiques sur les vingt points que l'on verra plus bas, Chryssantos se rendait en grande hâte à Paris afin de soulever la question du Pont. D'un côté il donnait les ordres nécessaires à l'organisation intérieure, et de l'autre, se mettait en correspondance avec les révolutionnaires pontais établis à Pétersbourg, Batoum, Phanar, Marseille, Athènes, Paris, etc.; autrement dit, avec les Grecs qui s'étaient donné pour but de travailler au démembrement de la Turquie et de former partout des petits Etats grecs.

Nomanclature des informations statistiques que nos ennemis avaient demandées aux métropolites des bords de la Mer Noire, après la conclusion de l'armistice :

1.— La conscience, les penchants et les sentiments de confiance des Grecs ; 2.— Dissensions entre Grecs et Turcs ; 3.— Attitude des Turcs à l'égard des Grecs ; 4.— Est-ce qu'il y a des Turcs aimant les Grecs et peuvent-ils faire, avec les Grecs, de la propagande pontaise; 5.— Le nombre des troupes turques ; 6.— Quels sont les noms des hauts fonctionnaires, civils et militaires, vali, kaïmakam et autres ; 7.— Les Grecs ont-ils des armes et des munitions et quelle quantité ; 8.— Sont-elles cachées ou se trouvent-elles entre les mains des bandes ; 9.— La valeur morale des bandes grecques ; 10.— Causent-elles des dommages à la population grecques ; 11.— Ces bandes sont-elles en contact les unes avec les autres et quels sont leurs chefs ; quelle en est la composition ; les chefs sont-ils obéis de leurs subordonnés.

12.— Que pensent les Turcs et les autres nations. 13.— Jusqu'à quel point les autres nations sont-elles en relation avec les Turcs ; 14.— quels sont les adhérents du comité (Union et Progrès) et quelle est leur conduite ; le gouvernement ottoman les aide-t-il ; 15.— Quels sont les Turcs qui, par leurs idées et leurs actes, sont capables de s'entendre avec les Grecs ; 16.— Les causes de dissensions parmi les Grecs ; 17.— Y a-t-il des émigrés qui rentrent et quelle est la proportion des indigènes ; 18.— Sont ils secourus par les Alliés; si oui, quelle est la Puissance qui les aide le plus ; 19.— Les Croix-Rouges Alliées leur viennent-elles en aide ; 20.— Y-a-t-il un danger bolchévik ; quels sont les sentiments des dirigeants bolchéviks avec lesquels vous avez des entrevues.

A Chryssantos Effendi, métropolite de Trébizonde

Paris, 30 Avril 1915

. . . . . .

J'ai visité les Américains ; j'ai appris la visite, avant-hier, chez eux, de MM. Constantinidis et Ecotoïdis, au sujet de la question du Pont. J'ai défendu autant que possible notre cause, mais je ne sais quel résultat cela donnera; j'ai compris que Vénizélos voulait donner Trébizonde aux Arméniens. Si vous étiez ici, la question aurait pris une autre tournure. Si vous croyez que je pourrai

vous être utile pendant mon séjour à Paris, je suis dès ce moment à vos ordres. J'ai l'intention de rester ici encore quelques semaines. Mon adresse : Ambassade d'Amérique.

(S) : *Menotissatios*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

On touche, dans ce document, la question de l'attribution de Trébizonde aux Grecs ou aux Arméniens. Il témoigne du degré d'intensité des passions, telles, qu'on ne parle même pas des Turcs, qui, depuis des siècles, possèdent cette ville et y forment les 90 °/₀ des habitants.

A Chryssantos

Monseigneur,

Afin de ne pas être oublié chez Vénizélos, je me permets de me rappeler encore une fois à Votre Grandeur. Veuillez agréer mes respects. Le 6-6 1919

(S) : *Théophilactos*

A Chryssantos Efendi

Péra, le 25-7-1911

Je suis au regret de n'avoir pu vous voir à Constantinople. Y retournerez-vous bientôt ? Je crois que la question du Pont exige la prolongation de notre séjour à Paris. Je souhaite la fin heureuse de ces questions. Je pense que notre succès, basé sur nos droits les plus précis et poursuivi par un homme aussi intelligent et aussi bon administrateur que vous, est tout à fait proche. Le Dieu de la Grèce vous a donné à nous afin de sauver l'hellénisme. Suivant mes informations, la ville de Constantinople, sera internationalisée. Les tribunaux auront un caractère mixte. Pensez-vous que, dans une telle situation, le français sera la langue officielle ?

(S) : *illisible*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

A Chryssantos

Atypi, le 4 Août 1918

Monseigneur,

Nous nous permettons de souhaiter la bienvenue à notre bien aimé chef religieux ; votre arrivée dans la capitale de la Grèce nous a rendu très heureux et nous a donné l'occasion d'informer par votre entremise, nos familles que nous sommes en Grèce et que nous respirons désormais l'air pur grec.

(S) : *Au nom des émigrés d'Of*
Alhazidès

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

Hôtel Continental

—

Rue Castillon

Paris, le 9—8—1919.

A Chryssantos

Mr Politis, a remis un paquet pour être transmis à Mr Katissopoulos. Il vous sera utile de faire la connaissance de Mr Winsthiart (1) conseiller de la délégation anglaise qui s'occupe des questions de l'Asie Mineure. C'est un des fonctionnaires les plus influents et les plus capables du ministère des Afiaires Etrangères et qui est mon ancien camarade d'école. Il m'a dit qu'il serait heureux de faire votre connaissance. Comme il sera utile de lier connaissance avec lui, demandez lui un rendez vous.

Mr Winsthiart est très préoccupé de la situation de l'Anatolie qui lui paraît sombre. On craint une offensive contre les Arméniens, de la part des Turcs qui, sur la communication de la décision anglaise, évacueront maintenant le Caucase, Il paraît que les Turcs ont tué des officiers anglais, en certains points de l'Asie Mineure. On pense que le Comité C.P. prépare une action générale.

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

(1) Ce nom est mal orthographié dans le texte.

Télégramme :

Chryssantos, Métropolite de Trébizonde à l'hôtel Grande Bretagne à Athènes·

N° 39435 Arrivée de Golos à Athènes :

Agent : **Pibis Sakas** 29 septembre 1919.

Les Pontais, qui ne peuvent pas vivre dans ces parages par suite du manque d'argent désirent, en général, émigrer en Russie. Ceux qui ont dernièrement émigré ici du Pont sont privés de tout. Devant le pressant désir de retour de milliers d'émigrés, nous attendons votre décision et votre intervention officielle au sujet de leur destinée.

(S) : *Le Comité des Emigrants d'Alexandrie.*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

A Chryssantos Effendi, métropolite de Trébizonde.

Cher et honorable Monsieur, Paris, le 12 novembre 1919.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez envoyée de Salonique et je vous ai expédié une réponse détaillée par l'entremise d'un voyageur. Profitant aujourd'hui du départ de M[r] . . . . (illisible), je vous envoie une heureuse nouvelle que j'ai télégraphiée à K. Konstantinidis afin qu'elle vous soit communiquée. D'après cette nouvelle, puisée à une source très sûre, les Anglais et les Américains ont accepté que le Pont devienne une république libre et indépendante. Cette source est très sérieuse, nous pouvons nourrir tous les espoirs. J'espère recevoir de vos nouvelles par Avramidès Effendi. Nous n'avons ici rien d'important à signaler. Je vous envoie par Karadimitri, la revue (Volcan-Rinéti) traitant de la question du Patriarcat. J'attends avec impatience des nouvelles de votre activité politique. Je vous embrasse les mains et je vous présente mes respects.

P. S. — Je ne vois plus Arzoglou et Zareghili, (ils sont en

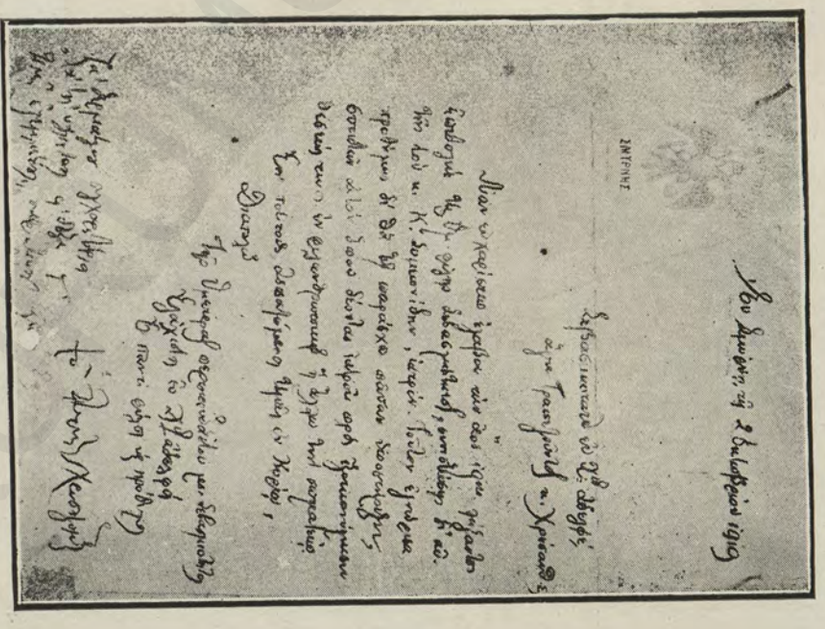

Fac simile d'une lettre de félicitations envoyée par Chryssantos, Métropolite de Smyrne.
Le sceau et le cachet représentent l'aigle byzantine.

Ahmed tchaouch, assassiné le 19 septembre 1921, à Hizir Ilias, au moment où il retournait à Téké Sarmsak, son village natal.

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Angleterre). Aucune information n'est reçue au sujet de la question de C . . . . Les délégués grecs partent ce soir. Après demain ce sera le tour du Président ; la question turque sommeille encore.

(S) : *ilissible.*

Trouvée parmis les papiers du métropolite Chryssantos.

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

Ce document démontre combien la propagande grecque était efficace puisqu'elle était allée jusqu'à convaincre, de ses prétendus droits, deux des Grandes Puissances.

Hôtel Majestic Paris, le 14 décembre 1919.

A Chryssantos Effendi, métropolite de Trébizonde.

Monseigneur,

Il y a longtemps que j'ai reçu votre lettre du 26 octobre ; pendant tout ce temps, si j'avais connu votre adresse et si j'avais su à qui confier ma lettre, je n'aurais pas perdu,même une minute pour vous écrire.

La cause du retard est surtout due à ce que je n'ai pas pu trouver un moyen sûr de vous atteindre. Notre chef avait donné plusieurs banquets à l'occasion de son départ ; j'ai été invité à l'un d'eux.

Le chef qui, pendant le repas, était d'une bonne humeur exceptionnelle a parlé aussi de la question du Pont. Il a manifesté en paroles vives et énergiques, l'optimisme qu'il nourrit au sujet du sort futur de notre pays; son optimisme est d'ailleurs basé sur les sentiments patriotiques de la nation.

Il a terminé ses déclarations en disant : «Naturellement il ne me sera pas donné de voir le bonheur futur; mais vous autres, jeunes gens, vous verrez, dans 20 ou 25 années, comment les Pontais vont helléniser les Turcs.» Il s'est aussi adressé à moi, qui avais pris place en face de lui «N'est ce pas, vous savez bien qu'il y a des frontières toutes naturelles, complètes et sûres m'a-t-il

dit?» J'ai failli rire involontairement; heureusement qu'il ne s'en est pas aperçu. Le chef était allé là bas dix-huit jours auparavant, et les Constantinistes avaient tenu séance pour décider s'il fallait le tuer. Je suis inquiet, car la Grèce n'a jamais su être unie. Que Dieu la garde!

Il sera de retour ce mois-ci, où la question de Turquie sera mise sur le tapis. Je suis d'avis que l'éloignement complet des Américains nous sera profitable. Quoique la question ait été débattue à Londres, il y a une dizaine de jours, entre Lloyd George et Clémenceau, personne ne sait ce qui adviendra.

Moi, je m'occupe maintenant de l'instruction de nos officiers. Je ne peux pas non plus m'empêcher de m'intéresser à la question des frontière que je considère comme seule de nature à nous rendre forts.

(S): *illissible*

Les traducteurs:

(S): **Lieutenant Zia** **Armurier chef Dimitraki**

La personne mentionnée sons le nom de «Chef» est le crétois Vénizélos.

Mon cher ami Chryssantos Effendi.

J'ai reçu votre aimable lettre à temps. J'ai fait le nécessaire de concert avec Mr Barossian. Je crois que la question arménienne vous a été référée aussi. Le représentant anglais s'est chargé du réglement de la question militaire. La question du patriarcat a été retardée par ordre spécial. La question des émigrés a été prise en considération et une somme de 2000 livres est envoyée pour le moment.

Je vous envoie vingt livres turques en papier pour P. Constantinidis. Je vous prie de les transmettre au métropolite de Gumuch-hané par l'intemrédiaire de mon frère.

Le 16 décembre 1919
Le métropolite d'Angora
Gervassios

Les traducteurs:

(S): **Lieutenant Zia** (S): **Armurier-chef Dimitraki**

On voit par ce document que le métropolite et l'évêché grecs d'Angora n'étaient point étrangers au mouvement et qu'ils avaient envoyé, avec la mention «pour le moment» une somme de 2000 livres, destinée à assurer les frais de l'installation des émigrés grecs aux environs de Samsoun, Ordou et Trébizonde, afin d'y assurer une majorité grecque.

Lettre à Cryssantos

J'ai appris les nouvelles de votre santé par la lettre que je viens de recevoir de Mr Léonidis. Il y a quelque temps, un officier français qui venait de Trébizonde et qui disait vous avoir vu, m'a aussi visité. Il a ajouté qu'il avait été fort content de son entrevue avec vous. Je pense que vous ferez bien de ne pas ajourner à la fin de la guerre le voyage à Pétersbourg, que j'estime très utile pour vous. Le gouvernement traverse encore une crise aujourd'hui, mais j'espère fermement qu'elle passera et qu'un gouvernement légitime, nécessaire à tout le monde, lui succèdera. L'ordre et la discipline règnent à nouveau dans l'armée. Les nuages qui s'étaient amassés sur notre malheureuse patrie, se dissipent petit à petit. J'ai un ferme espoir en l'avenir heureux de notre peuple et en un résultat favorable de la guerre. Je désire aussi voir Trébizonde dans de bonnes conditions. Je pense que cette ville ne sera plus jamais aux Turcs; j'estime utile votre arrivée à Pétersbourg pendant le mois d'octobre. Lorsque la situation entrera dans une bonne phase, je vous informerai en détail de tout. J'ai l'intention de me rendre avec Madame, pour une cure à Ekatéria, en septembre.

Madame vous remercie pour la lettre et vous trasmet, avec moi, ses salutations et ses sincères souhaits.

(S): *A. Svartz*

Les traducteurs:

(S): **Lieutenant Zia** (S): **Armurier-chef Dimitraki**

Au métropolite Chryssantos

Monseigneur,

Votre télégramme et celui de l'Assemblée du Pont, ont été im-

médiatement chiffrés et expédiés. Les communications télégraphiques étant malheureusement interrompus entre la Russie et le littoral de l'Asie-Mineure, j'ai ordonné qu'ils fussent expédiés par voie des Indes. Nuturellement, il en résulte du retard et des frais supplémentaires. Que voulez vous, nous n'avons pas pu trouver un autre moyen.

Aucune télégramme n'est venu de Constantinople ou d'ailleurs au sujet de la même question ; si j'en reçois un, je le communiquerai aussitôt à Trébizonde. Je désire savoir la date du retour de Mr Bichet à Trébizonde et si vous avez conclu un accord sérieux, afin de déterminer mon attitude lors de la remise du télégramme chiffré. Je vous embrasse les mains, Monseigneur.

(S) : illisible

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Lettre envoyée de Paris par Chryssantos au métropolite de Kérassoun :

Le général Hartold (1) attend l'arrivée à Constantinople de la délégation américaine destinée à l'Arménie. Peut-être qu'il passera aussi par le Pont lors de son voyage et qu'il assurera l'ordre local à l'aide des troupes des Grandes Puissances. J'ai eu une entrevue de quatre heures avec Mr Chosnor Pinston, membre de la délégation américaine, pour savoir si l'Amérique peut ou non se charger du mandat de ces régions.

Je lui ai expliqué la question du Pont comme je le voulais et il m'a parlé de la république arménienne du Pont. Je lui ai fait peur en lui prédisant, dans ce cas, la résistance des musulmans et des Pontais. Dans notre dernière entrevue, il m'a dit aussi qu'il allait abandonner ce projet.

Je lui ai donné les renseignements nécessaires au sujet de l'organisation de l'Etat et de la justice et j'ai ajouté que chaque communauté allait se gouverner elle-même.

(1) Probablement le général Harbord

Il y aura un gouvernement turco-grec qui s'occupera des affaires politiques et juridiques. Ce gouvernement aura deux présidents, un Turc et un Hellène et, selon toutes probabilités, il y en aura un troisième Américain, afin d'assurer complètement l'égalité. Cette assemblée aura à prendre des décisions en matière judiciaire et administrative ; il y aura aussi une police et une gendarmerie hellènes ; le turc et le grec seront les langues officielles.

Je vous prie de donner connaissance des détails précités aux organisations pontaises de Constantinople et spécialement de Trébizonde, Batoum, Samsoun, Kérassoun et autres. Recommandez leur d'entrer en contact avec les missions américaines. Je prie le colonel d'aller visiter le Patriarcat.

(S) : *Chryssantos*

Deuxième lettre de Chryssantos au métropolite de Kérassoun.

Pendant mon entrevue, le 20 Août 1921, avec le général Harbord, ce dernier m'a dit que le colonel Harpington craignait que de grande forces ne soient nécessaires pour le maintien de la sécurité. Tout en lui donnant les assurances nécessaires en vue de lui faire changer d'idée, j'ai ajouté que les Pontais avaient des régiments bien disciplinés qui pourraient prendre part à l'action militaire avec les contingents étrangers. Je vous prie de faire le nécessaire afin que les Pontais confirment cela eux-mêmes . Il est indubitable que les Pontais de Batoum et de Trébizonde prendront la tête du mouvement. Je désire aussi que les mesures nécessaires soient prises pour que les étrangers ne parviennent point à détacher de nous les nôtres. Le Patriarcat enverra la délégations qui doit plaider notre cause. Je donnerai, à ce sujet, des informations détaillées à mon arrivée à Trébizonde et à Batoum où je dois me rendre en compagnie de M. Vabilos Ioannidès, président de l'association du Pont.

(S) : *Le métropolite de Trébizonde*

Ces deux lettres, portant la signature de Chryssantos, ont été trouvées parmi les papiers de l'évêché de Kérassoun. Dans ces documents, qui portent la même date, Chryssantos donne au métropolite de Kérassoun, les instructions nécessaires au rôle que ce dernier aura à jouer devant les américains. Chryssantos y avoue

lui même, l'existence de l'association pontaise à Constantinople, Trébizonde, Batoum, Samsoun et Kérassoun. Ces deux documents sont très importants à ce point de vue.

Les mémoires réunis à la Conférence de la Paix

Certains des mémoires remis aux Puissances et à la Conférence de la Paix et dont on a pu prendre connaissance, montrent à quel point était forte la propagande fiévreuse menée à l'intérieur.

Voici les notes qui ont été remises sous les signatures de Caradimitri, Constantinidis, et Chryssantos :

Excellences,

En notre qualité de Délégués des grecs natifs du Pont-Euxin, nous avons eu l'honneur de soumettre à la Conférence de la Paix divers mémoires exposant les doléances et les revendications nationales de nos compatriotes.

Nous nous permettons aujourd'hui d'attirer votre bienveillante attention sur la déplorable situation de nos compatriotes qui, plus d'un an après l'armistice, continuent à être terrorisés par les Turcs.

Contrairement aux assurances du gouvernement ottoman promettant l'ordre et la sécurité aux populations chrétiennes, nous savons que, depuis quelques mois, les violences et les persécutions continuent dans les districts de la Mer Noire. Des armes ont été distribuées à la population civile turque, par les soins des autorités, dans toutes les villes du littoral aussi bien qu'à l'intérieur du pays, de sorte que, les chrétiens désarmés et sans défense, vivent encore et toujours sous la menace de nouveaux massacres.

Les divers gouvernements turcs qui se succèdent depuis un an n'apportent aucune amélioration au sort des habitants qui ne fait qu'empirer tous les jours.

Après l'armistice, il y a eu une sécurité relative, mais seulement dans les villes du littoral où les Turcs comprenaient réellement qu'ils étaient vaincus, cependant depuis quelques mois, voyant que leurs crimes demeurent impunis et comptant sur la

faiblesse des alliés, ils ont recommencé les brigandages et les assassinats comme par le passé. Ainsi l'insécurité qui n'a jamais cessé de régner dans l'intérieur s'est maintenant étendue jusqu'aux villes du littoral où l'on voit circuler librement, depuis quelques mois, des brigands turcs à l'aspect sinistres, armés jusqu'aux dents, menaçant à tout instant de massacrer nos malheureux compatriotes désarmés. Ils les tiennent ainsi dans un état de perpétuelle terreur.

Ce sont toujours les dirigeants du comité Union et Progrès qui règnent en maîtres dans toute la Turquie. Enrichis des dépouilles des chrétiens qu'ils ont massacrés, iis disposent maintenant de gros moyens financiers, leur permettant d'organiser et d'entretenir des bandes de brigands pour terroriser le pays.

Nos malheureux compatriotes qui, avant et durant cette guerre, s'étaient réfugiés en Russie, au nombre de quelques centaines de mille, pour se soustraire aux persécutions turques, commençaient, après l'armistice, à regagner leur pays ; ils avaient espéré pouvoir désormais vivre en paix et en sécurité sur leur sol natal redevenu enfin libre, conformément aux principes généraux dont la victoire des Alliés devait consacrer le triomphe ; ils voyaient avec émotion approcher le moment de leur émancipation nationale par la création de la République indépendante du Pont-Euxin, là où avait jadis prospéré l'Etat des Comnènes et de Trébizonde. Ils espéraient pouvoir reprendre bientôt leur labeur pacifique et vivre sans crainte d'être inquiétés par le Tyran. Hélas ! non seulement cette espérence, si légitime pourtant, ne s'est pas réalisée, mais pour beaucoup de ces réfugiés, originaires de villages de l'intérieur, il n'a même pas été possible de revoir leurs foyers, à cause des bandes de brigands et d'irréguliers turcs qui infestent tout le pays. Après avoir langui pendant longtemps dans les diverses villes du littoral, vivant des secours de nos compatriotes, eux-mêmes si éprouvés pendant la guerre; en désespoir de cause, et la mort dans l'âme, ils retournèrent vers les terres devenues inhospitalières de Russie où ils avaient perdu ces derniers temps les belles situations qu'ils s'étaient acquises par de longues années de travail patient et d'économie ; ils préférèrent pourtant l'anarchie russe à la tyrannie et aux massacres turcs.

Devant cette situation devenue intolérable, force nous est d'élever un dernier cri d'alarme en faveur de ces victimes et d'adresser un pressant appel aux puissances victorieuses de l'Entente, pour qu'au nom des principes sacrés d'humanité et de la plus élémentaire charité, elles aient pitié de nos infortunés compatriotes et prennent une décision en vue de les libérer du joug le plus odieux que l'Histoire ait connu et qui constitue une honte pour notre siècle.

Dans l'espoir que cet appel sera entendu et que les gouvernements des Puissances de l'Entente voudront bien nous favoriser de leur précieux appui, nous avons l'honneur de présenter à Vos Excellences, avec l'expression de nos remerciements auticipés, l'assurance de notre profond respect.

Paris, le 15 novembre 1919.

Le Président du Congrès des Originaires du Pont-Euxin
(S) : *Constantin-Jean G. Constantinidis*

Le Président de la Ligue Nationale du Pont-Euxin à Paris
(S) : *Socrate Œconomos*

Mémoire relatif à la question du Pont (1) remis à la Conférence de la Paix, par le métropolite de Trébizonde, Chryssantos, soi-disant «délégué des Grecs irrédimés».

Messieurs,

Plusieurs mémoires avaient été remis à la Conférence de la Paix au sujet de la question du Pont. Qu'on me permette d'y ajouter celui-ci, basé sur des documents irréfutables et qui pourra éclairer la religion des personnes appelées à prendre les décisions définitives au sujet de la Paix :

La région du Pont qui comprend Trébizonde, une partie du vilayet de Sivas, les sandjaks de Karahissar et d'Amassia et une partie du vilayet de Kastamouni, (sandjak de Sinop) est peuplée de plus de 600.000 Grecs auxquels il faut en ajouter 250.000 qui ont émigré en Russie et au Caucase. Ils y sont partis depuis 1880, afin de se soustraire au joug turc et attendent anxieusement, pour retourner dans leurs foyers, la libération de leur patrie.

(3) Retraduit du turc.

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Ruines de la ferme d'Omer Hafiz, incendiée par les Grecs.

Photographie prise à l'intérieur du Collège et représentant un groupe précédé du drapeau hellène.

(Extrait d'un album saisi au siège du Club du Pont, lors de la perquisition effectuée au Collège Américain de Merzifoun.)

Le total de la population est établi, sur les bases suivantes :

L'annuaire du vilayet de Trébizonde pour l'année 1908, c'est-à-dire la statistique officielle, indique le chiffre de 500.000 Grecs pour Trébizonde. En 1912, le gouvernement libéral de Kiamil Pacha, avait, à la suite d'un accord avec le Patriarcat, consenti à l'élection de sept députés du Pont ; trois pour la circonscription de Trébizonde, deux pour Samsoun, un pour Karahissar et un pour Sinope.

En prenant en considération qu'on élisait un député par 100.000 hommes, le gouvernement de Kiamil Pacha certifiait, en même temps, l'existence de 700.000 Grecs du Pont. Le gouvernement jeune-turc, lui-même, en considérant que les Grecs pontais formaient un total important, avait été obligé d'approuver l'élection de 4 députés pour les Grecs du Pont, soit deux pour Trébizonde, un pour Karahissar et un pour Samsoun.

En ce basant sur ces différents calculs, on peut admettre le nombre de 600.000 Grecs du Pont. Ce chiffre confirme celui de 550.000 établi par le Patriarcat pour la région du Pont, exception faite de Sinope et du Lazistan, portant ainsi le total de la population grecque du Pont au chiffre de 850.000 hommes si l'on compte les 250.000 émigrés se trouvant sur le littoral russe et au Caucase.

La population musulmane de la même région est de 1.068.000 hommes, dont 232.000 appartiennent au sandjak de Lazistan. Mais Il y a d'autres causes qui rétablissent une égalité approximative.

En effet, les musulmans du Pont appartiennent à plusieurs nationalités. Dans ce nombre entrent 340.000 vrais turcs, 200,000 habitants de Surméné, 50.000 caucasiens, 200.000 habitants d'Of et 5.000 Stavrions. Les Stavrions sont chrétiens et malgré de nombreuses protestations, le gouvernement veut les maintenir de force dans l'islamisme. Les habitants d'Of et de Tonia n'ont pas oublié qu'ils sont d'origine grecque. Les habitants d'Of ont été convertis à l'islamisme il y a 180 ans; ils conservent encore certains usages chrétiens et gardent l'Evangile comme une relique sainte. Les femmes parlent exclusivement le grec et ne connaissent point d'autre langue. Sous l'occupation russe, ils avaient envoyé une délégation pour rentrer dans le sein de l'Eglise, mais leur demande ne fut

TÜRK TARİH

pas prise en considération. Je les avais pris un moment, sur leur désir, sous ma protection et l'on avait cru que j'avais soulevé cette question par zèle religieux.

En échange de cette population il y a 78.000 arméniens, dont 50.000 dans le vilayet de Trébizonde et le reste dans les sandjaks d'Amassia, de Kara-Hissar et du vilayet de Sivas.

L'existence des Grecs du Pont a été officiellement reconnue pendant cette guerre, par les Turcs, les Russes et les Puissances de l'Entente. Les documents authentiques, annexés au présent mémoire, la confirment également.

Dès l'avance des Russes et avant leur entrée dans la ville, Djémal Azni Bey m'avait envoyé une lettre et m'avait confié l'administration de la ville ; il m'avait adjoint un comité composé de trois Grecs, MM. Georges Fochiropoulos, Parachkéva Grammaticopoulos et Georges Congalidès. En me laissant le gouvernement, le vali m'avait dit. «Nous avions pris ce pays aux Grecs, maintenant nous le leur rendons. Nous vous laissons aussi les églises que nous avions converties en mosquées. Si vous le jugez convenable, convertissez-les de nouveau en églises, mais, je crois, qu'il sera préférable de ne pas y toucher; ne vous laissez pas vaincre par vos passions.

Le jour des pourparlers engagés pour la remise de la ville à l'administration russe, j'ai demandé le concours du consul américain, M. Heiser; ce personnage s'est chargé, accompagné d'un délégué du gouvernement provisoire, de conduire les pourparlers au nom du gouvernement de la région de Trébizonde. Le commandant de l'armée russe, le général Vladimir Liakhoff, ayant confirmé mes fonctions, en conséquence, j'ai fait procéder, avec le consentement du général, aux élections municipales, desquelles est sortie une majorité grecque.

Pendant toute l'occupation russe, aucune mesure relative à la population locale, décrêtée par les autorités militaires d'ordre du gouvernement russe, n'a été mise en application sans que je fusse préalablement consulté.

Lorsque les Russes sont devenus bolcheviks, ils ont encore confirmé mes fonctions pour donner une preuve de confiance envers les sujets grecs. Les bolcheviks m'ont beaucoup prié pour

obtenir ma coopération ; mais, en les traitant bien, j'ai travaillé à sauver, les régions tombée sous leur influence.

En même temps, le colonel Chardini m'envoyait une lettre au nom des Puissances de l'Entente et, prenant en considération cette influence et le nombre des Grecs du Pont, me demandait de procéder à la formation d'un régiment pontais.

Soit pendant l'occupation russe soit pendant l'absence de toute occupation, toute la population a reconnu le gouvernement que j'avais formé avec mes collaborateurs et nous a donné la preuve d'une grande confiance.

Les Grecs ont montré qu'ils méritaient cette confiance en conservant la vie et les biens tant des musulmans que des chrétiens. Aucun désordre. Aucun crime n'a été commis, et cela, malgré l'état d'esprit et les difficultés exceptionnelles du moment. La lettre que m'a envoyée Véhib Pacha, commandant de la 3me armée turque, atteste ce point.

Tout cela démontre que :

1.— La population grecque du Pont atteindra, après le retour dans le pays des émigrés du Caucase et du littoral russe, le chiffre de la population musulmane ;

2.— Une bonne partie de cette population musulmane est grecque et elle n'a oublié ni son origine, ni sa langue ;

3.— Les Arméniens forment dans la région du Pont une faible minorité.

4. – Les Turcs ont reconnu que seuls, les Grecs peuvent les remplacer et que, seuls, ils sont capables d'administrer le pays; une fois la souveraineté turque abolie, ils ont d'ailleurs remis le gouvernement aux Grecs ;

5.— Les Russes et les autres gouvernements de l'Entente ont implicitement reconnu le gouveruement local du Pont et l'influence prépondérante de la population grecque ;

6.— La population a, non seulement obéi à ce gouvernement, mais lui a aussi démontré une confiance entière ;

7.—Le gouvernement local grec et la population grecque ont pu assurer, dans les temps les plus dificiles, l'ordre et la sécurité.

Dans ces conditions la transformation de la région du Pont

en un pays autonome grec est indispensable et, suivant le désir formel de la population, elle ne saurait admettre aucun joug étranger.

Le voisinage avec le futur Etat arménien, les relations commerciales et les peines endurées ensemble, créent un lieu entre les deux nations, lien que voulons fortifier plus encore. Nous sommes prêts à établir entre les deux nations, des relations sincères et durables.

Mais cela ne peut être possible que sur la base de l'indépendance absolue des deux peuples et de l'autonomie des pays.

Je vous prie d'agréer, avec mes profonds remerciements, ma considération distinguée.

Paris, le 2 Mai 1919.

Le Métropolite de Trébizonde
et le grecs irrédimés
(S) : *Chryssantos*

Encore des manœuvres de Chryssantos :

Chryssantos ne s'était pas contenté, après l'armistice, de s'adresser seulement à la conférence de Paris.

Il envoyait, avant l'armistice, au Tzar de Russie, et le 8 Janvier 1918, à la «Majestueuse Rada Ukraïnienne» une supplique et une délégation.

En voici les copies :

«Majesté !

La ville de Trébizonde des Comnénos, dont la gloire était connue de tous depuis l'antiquité et dont l'honneur et la grandeur militaires vivent dans l'histoire, est heureuse d'être honorée de la visite du grand duc, membre de la dynastie impériale russe et glorieux commandant des bataillons de Cosaques heroïques. Ces Cosaques qui sont les porteurs de la civilisation russe et les défenseurs fidèles et courageux du Tzar et de la Patrie, relèvent par leur héroïsme, le nom grandiose de la majestueuse Russie et ajoutent un nouvel et brilland honneur a leur gloire historique.

Que Dieu maintienne sa Providence divine sur toute l'armée

russe et le peuple héroïque des Cosaques, afin d'anéantir les ennemis de la Russie orthodoxe, et qu'il dirige les pas de Votre Majesté vers la victoire finale pour augmenter la gloire de la glorieuse dynastie des Romanoff.»

Trouvé parmi les papiers de Chryssantos :

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

«A la Majestueuse Rada de l'Ukraine :

Trébizonde, le 8 Janvier 1918.

Les Grecs du Pont ont salué avec une grande joie, la formation du gouvernement Ukranien et de la Rada.

Dans les circonstances pénibles qu'ils traversent et les tempêtes terribles contre lesquelles ils luttent, leur seul espoir de délivrance est attaché à la pro ection bienveillante et libérale de la Rada Ukranienne envers les peuples faibles,

Le majestueuse Rada ukranienne, qui forme l'âme de l'Ukraine forte et humanitaire, tendra vo'ontiers la main aux malheureux Grecs du Pont, qui sont attachés à cette noble nation par beaucoup de liens historiques ; cette dernière ne lui refusera pas son aide. Nous envoyons à Kieff, une délégation composée de MM..... afin de porter à la Rada ukranienne les souhaits sincères que nourrit envers l'Ukraine la nation grecque du Pont.

Nous lui présentons nos hommages avec le ferme espoir que notre appel au secours sera accueilli par les représentants nationaux de la glorieuse Ukraine, protectrice des opprimés.

Le conseil des ministres : Le chef religieux laïc
Orfanidès, Demirdjoglou de la nation grecque du Pont
(les autres signatures illisibles) Pas de signature)

Trouvée parmi les papiers de Chryssantos :

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

Encore un mémoire.

Un autre mémoire trouvé également parmi les papiers de Chryssantos et adressé le 16 Octobre 1919 «à Son Excellence Eleftérios Vénizelos, président du conseil du gouvernement hellénique» est aussi très intéressant.

Ce document était envoyé au Crétois, qui se glorifiait «d'avoir créé de toutes pièces la question du Pont», pour lui fournir une base de propagande, et un prétexte de protestation.

Il était rédigé sous couleur d'éloigner, à cause de désordres surgis à Kiressoun et aux environs, et de l'absence de sécurité pour la vie et les biens des chrétiens, le représentant anglais de Kiressoun. Les plaintes dont celui-ci est l'objet, laissent plutôt supposer qu'il n'était pas homme à se laisser tromper par les machinations grecques.

Le 16 Octobre.

A Son Excellence Eleftérios Vénizelos, Président du Conseil de la Grèce, à l'hôtel Mercédès, PARIS.

Monsieur le Président,

Il résulte des lettres que je reçois du Pont et des déclarations des voyageurs qui en arrivent, que la situation de nos coréligionnaires de là-bas devient de plus en plus critique et que leur honneur, leur vie et leurs biens se trouvent exposés à des dangers graves. L'ordre et la sécurité qui existaient un moment à Samsoun, provenaient de la présence, là-bas, de troupes d'occupation anglaises. Maintenant, les Turcs encouragés par le retrait de ces troupes, ont recommencé leurs sauvageries avec une audace beaucoup plus grande que par le passé. Nos coréligionnaires, dépourvus de moyens de défense, sont abandonnés à la merci des Turcs, que le gouvernement officiel munit abondamment d'armes et de munitions.

Quant à Trébizonde,quoique la sécurité y soit relativement assurée, les villages grecs qui l'entourent restent exposés au danger. Cet état de choses existe aussi dans les autres villes du littoral. Les Grecs restés en dehors de la zone d'intervention étran-

gère, sont victimes d'une administration illégale, intolérante, composée, comme Votre Excellence le sait, d'anciens comitadjis et qui s'est révoltée contre le gouvernement de Constantinople. D'après les informations reçues, les éléments non-musulmans sont, comme par le passé, appelés sous les drapeaux. En conséquence l'élément grec de Kiréssoun, qui y forme la majorité et dont le moyen d'existence est exclusivement le commerce des noisettes, est exposé à de grands dommages financiers et se trouve presque réduit à la mendicité.

La cause de la généralisation de cet état de profonde misère est le fait que les Turcs, qui sont les ennemis acharnés de l'hellénisme, ont coupé les noisetiers, seules ressources des Grecs. Les atrocités auxquelles se livre, depuis trois années, le préfet de la ville, pour écraser et exterminer les chrétiens, sont terribles.

Ce bandit qui s'était, après l'armistice, refugié dans les montagnes, de peur de la justice, et qui, après avoir été amnistié par le gouvernement, fut nommé à la préfecture de la ville, est devenu un despote absolu. D'après ce qu'on dit, le représentant politique anglais envoyé de Constantinople à Kiressoun, est très bienveillant à l'égard des Turcs; dans ces conditions, beaucoup de nos coreligionnaires qui avaient réintégré le pays, pour fuir l'invasion bolchevik, se réfugient de nouveau en Russie.

Ceci n'est autre chose qu'un suicide pour éviter la mort, causé par l'épouvante qu'inspirent les Turcs sanguinaires et criminels, auxquels on préfère encore les bolcheviks. Si vous entreprenez des démarches auprès des Etats alliés et amis avant que le Pont soit exterminé, vous lui aurez rendu un grand service.

L'hellénisme du Pont attend l'avenir avec impatience.

Le Pont s'adresse aux Grandes Puissances du monde et à sa tendre mère, la Grèce, pour obtenir sa délivrance par l'application des décisions que prendra la Conférence de la Paix au sujet de ses destinées politiques ou au moins pour l'application des mesures urgentes destinées à assurer la vie de ses habitants, actuellement privés de sécurité; il en appelle à leur conscience et à leur équité.

En tout cas, assurés que le gouvernement grec prendra une part sérieuse aux efforts destinés à assurer la vie, l'avenir de notre

patrie, je vous prie de recevoir les hommages de nos compatriotes du Pont et les miens.

(Pas de signature).

Trouvé parmi les papiers du métropolite de Trébizonde :

Les traducteurs:

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

Comment les Grecs du Pont aidaient l'armée hellène

Les atrocités et les persécutions commises par les Hellènes, qui s'étaient ruées sur le patrimoine occidental turc, ont été complètement prouvées soit par les rapports de la commission d'enquête internationale, soit par ceux des témoins impartiaux. Chercher à démontrer, par des documents, combien les Grecs de Constantinople et des régions occupées de la Turquie, ont aidé l'armée hellène qui représentait le parti de l'injustice, serait aussi inutile que de tenter de démontrer l'existence du soleil lorsque la terre est inondée de lumière.

Les documents qui suivent vont montrer que beaucoup de Grecs du Pont, encouragés par les évêchés de Trébizonde, de Samsoun, d'Amassia, etc., se sont inscrits comme volontaires dans l'armée grecque, y ont formé des détachements et des bataillons pontais et que, comme d'ordinaire, dans cette œuvre de trahison, le premier rôle revient à Chryssantos.

Voici ces document :

Au métropolite de Trébizonde, Chryssantos :

Monseigneur,

. . . . . .

Quant à la question de B. Batmanidès, je lui ai proposé d'aller rejoindre le métropolite à Surméné. Ce monsieur, qui, au début, avait allégué des circonstances défavorables, a, à la fin, consenti au départ, tout en disant qu'à cause des communications importantes qu'il devait faire au métropolite, il était obligé de partir. Quoiqu'il ne m'ait rien dit au sujet de ces «communications im-

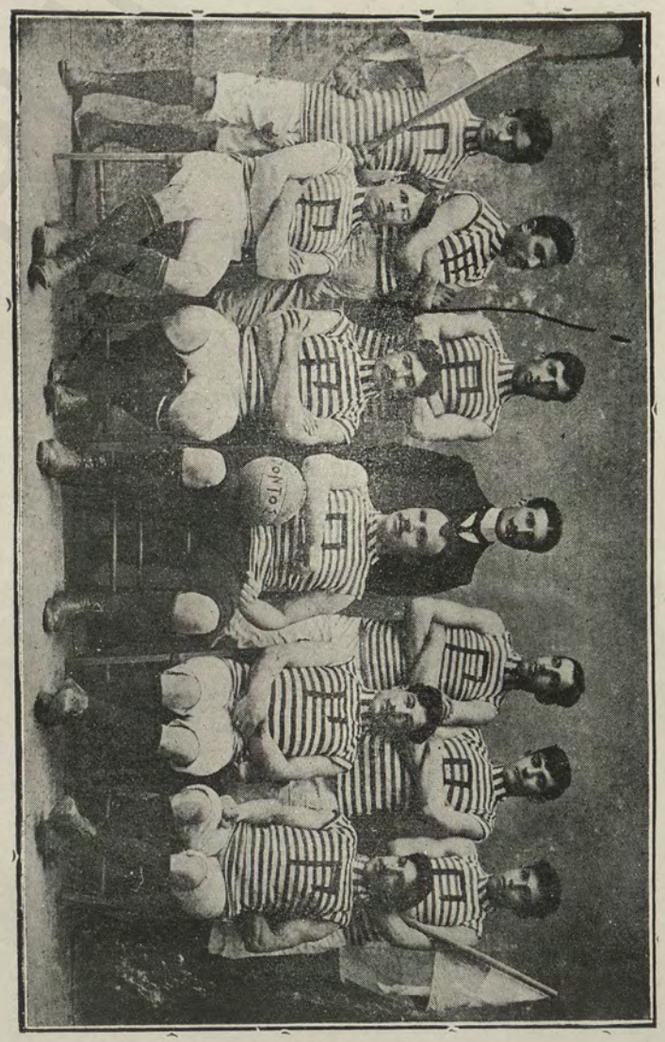

Equipe de foot-ball composée des membres de la Société du Pont.

(Extrait d'un album saisi au siège du Club du Pont lors de la perquisition effectuée au Collège Américain de Merzifoun.)

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

portantes», d'après ce que j'ai entendu dire au dehors, il s'agit de la formation de bataillons de volontaires, qui ont commencé à être organisés après la libération des Grecs de Turquie.

Trébizonde, le 30 octobre 1914

(S) : *Le secrétaire E. Soudiadis*

Trouvée parmi les papiers de Chryssantos.

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

(Lettre sans adresse) :

Salonique, le 20 décembre 1918.

Je vous prie de me fournir, si vous le pouvez, des renseignements au sujet du métropolite de Trébizonde, Chryssantos. Son beau-frère est en bonne santé et se trouve ici avec sa famille. J'espère que vous allez vous souvenir de moi ; je suis le neveu de Chryssantos et j'ai obtenu mon diplôme au Lycée de Galata-Séraï en 1912. Je n'oublierai jamais les bienfaits dont vous m'avez alors comblé et je vous en serai toujours reconnaissant. Je sers comme officier, dans l'armée grecque, depuis 1916.

J'ai été soldat pendant toute la guerre et j'ai participé à l'attaque de la ligne bulgare à Tchina, où j'ai été légèrement blessé au pied par un shrapnell. Grâce à Dieu, je me porte bien maintenant. Je joins à cette lettre une photographie destinée à mon oncle ; je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien la lui remettre.

En attendant de vos nouvelles, je vous remercie de tout mon cœur et je vous embrasse les mains.

Lieutenant au 3me bataillon
du 35me régiment

(S) : *Tanas Tassoudis*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

Au métropolite de Trébizonde, Chryssantos

Salonique, la 20 octobre 1919

Mon cher oncle,

Je suis depuis dix jours à Salonique ; je suis chargé provisoirement du commandement du 3me détachement. Jusqu'ici trois détachements, de 250 soldats c acun, ont été formés à Salonique. Le recrutement continue régulièrement. Sous peu, nous aurons un régiment complet. Avant-hier, a eu lieu la cérémonie de prestation de serment d'un détachement qui venait de se former ; après la cérémonie, il y a eu des illuminations. Je suis très content de mes hommes dont la dicipline est bonne et qui sont toujours gais. Tous les soldats ne pensent qu'à délivrer le plus rapidement possible leur patrie,

. . . . . .

La question du retour à Gumuldjina, est de nouveau soulevée. Petit à petit, beaucoup de familles partent. Transmettez mes hommages à M. Katéniotis ; qu'il travaille, à son retour à Athènes, à m'appeler auprès de lui comme aide de camp, car j'ai suffisamment de connaissances pour remplir convenablement ces fonctions. Si vous le voulez bien, travaillez avec M. Katéniotis pour cela, dès maintenant. Si vous réussissiez, je pourrais me guérir de la fièvre qui me dérange de temps à autre. Si vous faites des démarches en vue de ma nomination immédiate, je vous prie de me prévenir afin que je puisse faire mes préparatifs de départ.

Votre neveu

(S) : *Lieutenant Tanas Tassoudis*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

Lettre à Chryssantos

Avenue de la Constitution
Rue de la Métropole Le 1er Novembre 1919

Cher oncle,

Je suis arrivé à Athènes, il y a une semaine ; j'ai vu le lieutenant Ioban et je lui ai remis la lettre de recommandation. J'ai appris de lui que M. Katéniotis est ici. J'ai trouvé utile d'aller voir ce monsieur avant mon entrée au camp d'instruction. Je l'ai vu à l'hôtel Han où il demeure ; il m'a demandé ce que je comptais faire et il a appelé immédiatement un officier de sa suite auquel, après m'avoir présenté, il a dit de m'emmener lundi au commandant du camp, le capitaine Stéfanakis. Je lui ai demandé ensuite s'il y avait quelque inconvénient à ce que je suive également les cours de l'école de droit; il m'a répondu que la situation des étudiants serait réglée après le retour ici du président du conseil. En tout cas, je me suis fait inscrire à la faculté de droit. A juger d'après la situation, il n'y a aucune raison m'empêchant de suivre, en même temps, les cours des deux écoles. Outre cela, je m'assure aussi un profit matériel, car les étudiants venus de Turquie sont affranchis du payement de la taxe d'admission; à ce point de vue, j'économise cette taxe qui se monte à 405 drachmes. En échange, je ferai le sacrifice de consacrer les longues nuits d'hiver à revoir les leçons auxquelles il m'a été impossible d'assister.

J'ai appris avec joie par M. Katéniotis, que vous allez retourner à Constantinople, après avoir visité Batoum. Athanassaki est chargé du commandement du 3me détachement de volontaires à Salonique et il s'occupe, actuellement, de l'instruction de ses soldats.

Votre neveu

(S) : *Yorghi Tassoudis*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

TÜRKTARİH

Lettre au métropolite Chryssantos.

Athènes
Rue de la Métropole, 37 Le 4 décembre 1919

Cher oncle,

A l'occasion du départ de Mr Katéniotis, je vous mets au courant de ce qui concerne ma vie privée. Quoique je suive déjà depuis un mois environ les cours du camp d'instruction, comme je l'ai expliqué à Mr Katéniotis, l'instruction n'est pas faite régulièrement et on y constate lenteur et nonchalance. Les officiers chargés de nous instruire ne font pas leur devoir ; nous n'en comprenons pas la cause et leur irrégularité nous désespère. Si cet état de choses continue, nous n'aurons fait que perdre un temps précieux. Si j'avais su cela, j'aurais satisfait d'une autre façon mon désir d'entrer au camp d'instruction. Cette lenteur et cette nonchalance ont causé la dislocation de quatre détachements. Au lieu des 240 soldats qui formaient auparavant chaque détachement, il n'y en a plus maintenant que 80 ou 90. Cela nuit à notre moral. Mr Katéniotis, auquel j'ai tout expliqué, m'a promis de réorganiser le camp. A ma question tendant à savoir quand prendront fin les études militaires, il m'a répondu que cela dépendait de la manière dont se développera la question turque.

En attendant votre lettre qui m'apportera les détails de votre vie actuelle à Trébizonde, je demande à Dieu de vous revoir dans des conditions belles et sûres.

Votre neveu
(S): *Yorghi Tassoudis*

Les traducteurs :
(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

Lettre à Chryssantos :

Etat-Major
du Quartier-Général Balikesser, le 22 juin 1920

Cher oncle,

Je vous écris de Balikessir, ancien centre de la fameuse organisation nationale Kémaliste. Le quartier-général est arrivé hier ici.

Le courage, l'esprit de sacrifice et l'endurance dont nos troupes ont donné la preuve lors de la première attaque des lignes ennemies, ne peuvent se décrire. L'ennemi se retirait en désordre sur tout le front ; il nous laissa, pendant sa retraite, beaucoup d'équipements militaires, des fusils, des munitions, des canons etc. Notre armée vole de victoire en victoire, conquiert beaucoup de terrain, fait prisonniers les ennemis et délivre nos frères. Il est impossible d'arrêter la marche en avant. Maintenant notre armée se trouve au delà de Brousse et d'Ouchak. Qui pouvait espérer que la Grèce serait allée si loin ? Bravo à Kémal, qui assure à la Grèce tant d'honneurs et de gloire.

Lieutenant à l'Etat-Major
du quartier-général grec
(S) : *Athanasse Tassoudis*

Les traducteurs :
(S) : **Lieutetant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Lettre à Chryssantos.

Smyrne, le 26 juin 1920

Cher oncle,

J'ai appris par Athanassaki les choses concernant notre question. Souhaitons le lever des jours dorés et heureux pour le Pont. Les Pontais se trouvant à Magnésie veulent accomplir leur devoir patriotique. L'ordre de démobilisation n'a pas été exécuté. Au moment où l'on va déclancher l'offensive générale, je me suis adressé au commandement du régiment de la garde, où je sers comme sergent à la première batterie, pour demander à être envoyé aux premiers rangs, mais l'ordre de départ reçu par le régiment, a empêché qu'on donne satisfaction à ma demande. Au commencement de l'offensive un formidable désir de vengeance était né dans mon cœur ; j'ai fait des démarches successives pour aller au front ; toutes sont restées sans résultat. A la suite des dernières circonstances le régiment a reçu, à nouveau, l'ordre de ne pas partir.

J'ai été attaché à la suite du commandant de la place forte en vue d'être employé, par ordre du commandement général, dans les affaires nécessitant un secret absolu. Chaque semaine, je vais deux fois à Smyrne, à Aïdin et au point le plus avancé du territoire conquis. J'ai voyagé dans beaucoup d'endroits. J'ai vu de près les dévastations commises par les Turcs en Asie-Mineure. Cher oncle, le jour de l'offensive a commencé. Athanassaki était au quartier-général ; maintenant, il est à Panderma.

Nous attendons, ces jours-ci, une descente ici en vue des opérations militaires qui seront prochainement entreprises en Thrace Orientale . . . . . .

(S) : *Yorghi Tassoudis*
Sergent au commandement de la place forte, à la station du chemin de fer d'Aïdin

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Lettre à Chryssantos :

Salonique (sans date)

Cher oncle,

Je vous ai écrit deux lettres ; je suis persuadé que vous les avez reçues maintenant. Nous attendons avec impatience votre ordre en ce qui concerne la libération du Pont. Je suis convaincu qu'il ne tardera pas. Les détachements d'Athènes se sont concentrés ici. Notre Yorghi en fait aussi partie comme un parfait soldat. Mes chefs ayant apprécié ma capacité dans l'accomplissement de mes devoirs, m'ont remis il y a quelqnes jours, le mérite militaire.....

(Sur l'enveloppe se trouve le cachet du bataillon des volontaires pontais, avec une grande croix au milieu.)

Lieutenant au bataillon des volontaires pontais au quartier général

votre neveu

(S) : *Tanas Tasssoudis*

Les traducteurs :

(S) : **Lietenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

La division du Caucase et l'activité à Batoum :

En dehors des organisations dont il a été question plus haut, les Grecs de Russie et les Grecs d'Anatolie qui étaient allés faire du commerce dans ce dernier pays, s'était réunis à Batoum pour former une divison sous le commandement du colonel Anania, officier russe d'origine grecque. Si cette division ne s'était pas disloquée par suite de l'occupation du Caucase par les bolchéviks, elle aurait sans doute été débarquée aux environs de Trébizonde, et aurait assuré la formation du gouvernement du Pont. Quant à l'activité dans la ville de Batoum, elle n'a pas donné de grands résultats ; on en trouvera plus loin les détails. (Voir la partie du livre consacrée à l'organisation de la division et à l'activité à Batoum) Le télégramme lancé par Constantinidis au nom du congrès de Marseille est relatif à la formation de cette division.

Comment ils trompent les musulmans ?

Les atrocités et les sauvageries commises ne suffisaient pas pour atteindre leur but ; malgré tous les efforts tendant à amener des émigrants, à installer des Grecs et à augmenter ainsi le nombre de la population grecque, au moins dans les principales villes du littoral de la Mer Noire, les Grecs qui se trouvaient en plus grand nombre à Samsoun, n'y formaient que le tiers de la population.

C'est pour cela qu'ils évitaient d'entrer en lutte ouverte pour assurer leur but. Ils avaient peur, avec leur mentalité d'assasins, de la juste révolte des masses turques et musulmanes qui avaient le malheur de subir ces atrocités. Aussi publiaient-ils des proclamations afin d'égarer les musulmans dans cette voie dangereuse, leur parlant, sous forme de rêves brillants, du bonheur qu'ils leur promettaient, et par des paroles de fraternité cherchaient à éloigner le peuple turc de ses chefs légitimes. Lisez cette lettre pleine de ruse que le président Constantinidis, du congrès de Marseille, a publiée à l'adresse des musulmans. Tandis qu'il ne parlait dans la lettre que d'amitié et de fraternité, les idées de haine et de vengeance étaient toujours cultivées dans les cœurs. (Voir la partie du livre consacrée à la littérature de guerre, du collège de Merzifoun).

Lettre ouverte à mes compatriotes musulmans du Pont-Euxin

Marseille, le 12 février 1920

Mes chers compatriotes,

J'ai appris avec regret que certains d'entre vous m'ont qualifié de traître à ma patrie, d'ingrat et de diverses autres épithètes qui ne sont pas flatteuses pour moi et que je ne mérite certainement pas ; mais on m'en veut parce que, depuis quelque temps, je travaille pour l'indépendance du Pont-Euxin, en cherchant à obtenir que ce pays soit érigé en une république, où tous, soit chrétiens, soit musulmans, aient les mêmes droits et les mêmes devoirs.

En un mot, je ne cherche qu'à délivrer notre beau pays en le soustrayant à l'éxécrable joug des dirigeants de Stamboul. Vous connaissez tous les méfaits que ces derniers ont commis envers notre patrie bien aimée qu'ils n'ont pas su gouverner et qu'ils ont acculée à la misère et à la ruine. L'été dernier, Mr Georges Clémenceau, président de la Conférence de la Paix, en renvoyant de Paris leurs délégués, n'a pas manqué de leur dire qu'ils ne savaient pas gouverner et il n'avait pas tort. Il n'y a pas jusqu'aux Kurdes, eux-mêmes, qui dans leur mémoire adressé à la Conférence, n'aient dit qu'ils ne voulaient plus que Stamboul leur envoie « ces ivrognes gouverneurs rouméliotes » et ils réclamaient leur indépendance.

Pourquoi la région du Pont ne pourrait-elle prétendre aux mêmes droits, au moment où des contrées comme la Syrie, la Palestine, la Cilicie, la Mésopotamie, la région d'Adalia, l'Arménie, sont détachées de l'influence des bureaucrates de Stamboul et que, Constantinople même risque d'avoir un sort pareil ?

Notre contrée possède tout ce qu'il faut pour pouvoir constituer un Etat indépendant et décider de son propre sort suivant les principes de liberté et de self-gouvernement, sans avoir besoin de fonctionaires venus du dehors et ne s'intéressant nullement aux habitants.

Vous n'ignorez pas qu'à un certain moment, on a voulu nous rattacher à l'Etat arménien, ce n'est qu'au prix d'efforts inouïs

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Membres de l'Association du Pont,
représentant en 1908-1909 une pièce de théâtre intitulée Trifon.
(Extrait d'un album saisi au siège du Club du Pont, lors de la perquisition effectuée au Collège Américain de Merzifoun.

que nous avons pu faire comprendre l'injustice, l'absurdité et les inconvénients d'une pareille solution qui a dû finalement être écartée.

Le monde sait maintenant qu'il y a une question du Pont, ce qui est un grand avantage et un grand pas pour le succès de notre cause car, jusqu'à présent, on confondait tous ces pays sous la vague dénomination d'Arménie.

Nous n'avons aucune haine, aucun ressentiment contre nos compatriotes musulmans avec lesquels nous sommes au contraire désireux de collaborer dans un esprit de parfaite cordialité, pour le bien de tous et en vue de rendre à notre patrie bien-aimée la prospérité dans la paix et dans la concorde après tant de souffrances. Vous n'ignorez pas que la façon de gouverner des efendis et des agas, qui se comportent en maîtres odieux, a fait son temps et ne répond plus aux idées de notre époque. Au moment ou tout marche vers le progrès, il est temps que chez nous aussi on renonce aux méthodes surannées de gouverner au moyen de la terreur. Où, par exemple, voyez-vous dans le monde civilisé, une ville comme Kérassounde être terrorisée par un Osman aga, jouant au déré-bey?

Il faut que tous, musulmans et chrétiens, nous sachions que les idées du monde entier se sont modifiées et nous devons nous conformer aux idées et aux méthodes nouvelles qui, seules, peuvent nous conduire au progrès et à la prospérité.

Je rappelais tout à l'heure la phrase de Mr Clémenceau qui, dans une mémorable lettre de fin juin 1919, adressée à la délégation turque, disait que vos gouvernants n'avaient pas su gouverner un pays qui ne devait plus rester sous leur domination.

En effet, qu'a-t-il été fait chez nous depuis tant de siècles d'occupation turque? Au point de vue de travaux publics tout est à construire; nous n'avons pas une route, pas une voie navigable; dans un pays où le mouvement maritime a une importance vitale sur une côte aussi étendue que celle allant de Batoum à Constantinople où il y a des villes aussi importantes que Trébizonde, Kérassounde, Samsoun etc., il n'y a pas un seul port, un seul abri où les Bateaux puissent charger et décharger par mauvais temps. Voyez, au contraire, les autres pays; la France, par exemple, où sur un rivage moins long, de moitié, il y a 62 ports

et abris, depuis Menton jusqu'à Cerbère, en Méditerranée. Et sans aller aussi loin qu'en France qui, direz-vous, est un pays riche, voyez la Russie, la Roumanie et la Bulgarie, qui sont plus près de nous et dont les deux dernières ont une vie indépendante ne datant pas de longtemps, cela ne les a pas empêchées de faire de grands progrès.

Que dire enfin de l'insécurité continuelle où vivent nos populations qui, jamais sûres du lendemain, ne peuvent pas s'adonner tranquillement aux travaux paisibles de l'agriculture et de l'industrie, C'est à cet état de choses que nous voulons mettre un terme par la fondation de la République du Pont-Euxin, comprenant la contrée allant de la frontière du Caucase jusqu'à l'ouest de Sinope avec son hinterland et dans laquelle il y aura une justice et une loi égales pour tous, les musulmans comme les chrétiens.

Ayant trop souffert de la tyrannie, nous ne voulons en imposer aucune à personne; nous ne cherchons qu'une libre, sincère et cordiale collaboration avec tous nos compatriotes, et cela, dans l'intérêt de tout le monde.

Nous ne voulons imposer à personne notre domination, comme nous ne supporterions pas la domination des autres. Les langues officielles de notre pays seront le turc et le grec.

Ce n'est qu'en mettant fin à nos querelles, qui nous ont jusqu'à ce jour divisés et empêchés de prospérer, et en nous donnant franchement la main que, chrétiens et musulmans, nous pourrons marcher résolument dans la voie du progrès et du bonheur.

En ce qui me concerne, je considère comme mes compatriotes les chrétiens aussi bien qne les musulmans qui sont nés dans mon pays, pour lequel je suis personnellement décidé à faire tout ce qui dépendra de moi, en vue de le relever de la misère et des ruines où la férocité et l'incapacité de nos gouvernants l'ont jeté.

(S) : *Constantin G. Constantinidis*

CHAPITRE CINQUIÈME

Les principaux foyers d'organisation

Comme on l'a vu à l'introduction et dans les chapitres précédents, la plus grande activité des Pontais, se déroulait dans les villes de Trébizonde, Samsoun et Merzifoun.

Dans les autres villes et villages, dans les limites qu'ils s'étaient tracées, il y avait des sections de ces organisations.

En conséquence, après avoir donné des renseignements essentiels et généraux sur l'organisation, nous commencerons à éclairer par des documents, une fois de plus, la question par région.

SAMSOUN

Les documents les plus anciens portent la date de 1904 pour Merzifoun et celle de 1908 pour Samsoun. Mais le premier document de Samsoun que nous avons publié plus haut indique qu'il y avait là une certaine activité même avant cette date.

Dès cette époque on a voulu astreindre à une réglementation coordonné le « club sportif du Pont » et le « club des philomates» qui, d'après les termes employés, étaient créés pour « éduquer leurs nationaux grecs d'une manière digne de l'hellénisme » ainsi que pour diriger l'activité des bandes grecques qui travaillaient de concert avec ses clubs,

Suivant la carte en grec, dont nous donnons la photographie, la ville de Samsoun est indiquée comme la capitale de la République du Pont-Euxin, à créer dans des limites connues. Naturellement cette importance était attribué à Samsoun à cause de sa situation économique et commerciale et de sa position géographique.

C'est d'ailleurs pour la réalisation de ce but que, pendant les six dernières années, on avait fait venir à Samsoun plus de 30.000 émigrants grecs étrangers au pays. Ces derniers ne possédaient point de terres.

Mais malgré tous ses efforts, il n'y avait à Samsoun que 60.000 grecs contre 180.000 turcs,

Le document que nous publions ci-dessous, a été envoyé de Merzifoun et il a été trouvé parmi les papiers de l'évêché de Samsoun. Il s'agit là d'ouvrir une souscription en vue de la construction, sur un terrain donné par le collège, d'un bâtiment destiné à étendre l'activité déployée ; il demande de faire estampiller

(avec le timbre officiel du consulat de Grèce) les lettres qui seraient envoyées à ce sujet.

A Mikaïl Effendi, à Samsoun.

Le 21 janvier 1908

Nous avons l'honneur de venir vous demander votre appui moral, dans l'intention de mener à bien notre lutte pour la réalisation complète de nos droits qui sont représentés par une situation scolaire d'environ 140 élèves. Le seul but des deux associations formées depuis des années par ces élèves, la première sous le nom de « Club philomatique » et la seconde sous celui de « Club sportif du Pont », est d'éduquer nos compatriotes, qui suivent les cours de cette institution, d'une manière digne de l'hellénisme.

Mais les adhérants de ces deux institutions augmentent graduellement chaque année, elles ont absolument besoin de se procurer un troisième local afin de diriger leurs efforts dans un sens plus utile et plus favorable. Nous avons commencé à recueillir des sommes destinées à la construction d'une bâtisse sur un terrain dont le collège nous à fait cadeau. A cet effet, nous avons décidé de nous adresser aux camarades dont l'attachement nous fait honneur. Nous vous prions de faire le nécessaire afin que ces lettres soient cachetée avec le timbre du consulat hellène de Samsoun.

Nous avons le ferme espoir que vous réserverez un bon accueil à cette prière, dont le but est le bonheur et la liberté de notre nation. Nous vous présentons nos remerciements et nos hommages.

Le secrétaire du club
(S) : *G. Saramas*

Le Président du club philomatique
(S) : *Théokharidès*

Le secrétaire du « Pontos »
(S) : *N. Médjoglou*

Le Président de l'association du Pont
(S) : *M. Papadopoulos*

Le traducteur : **Lieuteunant Zia**

Si l'on étudie le réglement d'un comité faisant partie de ces organisations, ont voit qu'elles ont considérablement étendu leur activité, qu'elles ont formé, même dans les villages, des bandes et des détachements armés, qu'elles nommaient un caporal par dix jeunes hommes, qu'elles leur distribuaient des armes et qu'elles les préparaient à une insurrection. On y trouve aussi des dispositions sur les jugements, par des tribunaux spéciaux, de ceux qui ne se soumettaient pas à ces organisations.

Voici une traduction de ce réglement :

Copie :

Article 1. — Après les massacres qui ont eu lieu, à l'instigation du gouvernement apostolique, à Adana et dans tous les autres endroits, il a été décidé, dans une réunion, à Samsoun, de créer une association sous le nom de la «Défense constitutionnelle».

Article 2. — Les buts du comité de la Défense sont : premièrement, de défendre la constitution contre l'absolutisme, et, deuxièmement, de préserver la vie, l'honneur et les biens de nos nationaux contre les attaques possibles des absolutistes.

Article 3. — Le comité de la Défense doit former une organisation telle qu'il soit possible au peuple grec de se réunir, de se concerter et d'unir ses efforts, et qu'il soit à même d'écarter par ses propres moyens tout danger possible.

Article 4. — Le comité de la Défense est dirigé par son président assisté de deux membres ; l'un de ces derniers sera chargé des affaires de la caisse au nom du comité et l'autre fera les procès-verbaux de chaque séance et assurera la correspondance.

Chaque décision du comité sera signée, arrêtée et inscrite sur un registre spécial.

Article 5. — Le comité nommera d'abord un chef pour chaque section ; le chef sera choisi parmi les plus capables et assumera l'organisation de sa section, conformément aux communications du comité central, sans entrer en contact avec ce dernier et sans en connaître les membres.

Article 6. — Le chef de la section élira trois personnes, avec le consentement du comité central, en vue de former le comité de direction sous sa présidence. Ce comité de direction sera chargé

d'assurer l'exécution des ordres transmis par le comité central, sous son sceau. Si le chef de section ne peut pas travailler avec une des personnes élues, il en préviendra le comité central qui la remplacera ; mais, si le chef de section demande le remplacement de plusieurs de ces personnes, c'est alors lui qui sera remplacé.

Article 7. — Chaque localité élit en séance publique, ses caporaux et communique leurs noms au comité. Le nombre des caporaux dépend de celui de la population.

Leurs noms seront soumis à l'approbation du comité ; on enverra également la liste de ceux qui sont assermentés.

Les chefs de sections, les membres du comité de direction et les caporaux, seront nommés par lettres cachetées du comité de la Défense.

Article 8. — Chaque caporal est obligé de choisir dix jeunes hommes dans sa section ; ces derniers formeront le détachement du caporal et seront tenus d'accourir, au premier appel, à l'endroit désigné par celui-ci.

Article 9. — Ceux qui n'exécutent pas les ordres de leurs supérieurs, sont passibles de la peine édictée par le comité central.

Article 10.— Kadikeuy sera divisé en trois sections : 1 Iliaskeuy qui sera dirigé par trois comités. Ces comités travailleront comme les autres sections et seront assujettis au même programme et au même comité central afin de permettre, en cas de danger, d'assurer la coopération et l'unité de mouvement.

Article 11. — Après l'organisation dans la ville, le même programme sera appliqué dans les villages voisins.

Article 12. — Avant sa nomination, chaque personne, sans aucune exception jusqu'aux caporaux des détachements, doit prêter serment sur l'Evangile. Elle est obligée de donner des assurances qu'au nom du Christ, du peuple et de la patrie, elle gardera le secret de l'organisation, qu'elle exécutera fidèlement les ordres de la défense constitutionnelle et qu'elle acceptera volontiers les peines qui seront édictées contre l'indiscipline, les fautes en général et l'indiscrétion.

Article 13.— Il y aura trois classes de tribunaux pour juger ceux qui auraient révélé un secret, les insoumis, qui n'auraient pas été fidèles à leur serment et ceux qui, Dieu nous en garde,

auraient trahi. Ces tribunaux seront composés d'un président et de quatre membres nommés par le comité central. Le tribunal arrêtera ses décisions en audiences secrètes menées avec la crainte de Dieu, sans se laisser entraîner par aucune haine, en se basant seulement sur des dépositions de témoins assermentés ; ces décisions seront envoyées, par la voie hiérarchique, au comité central qui, après les avoir approuvées, les retournera aux membres de l'organisation afin qu'elles soient appliquées.

Article 14. — Après la création de l'organisation, il sera distribué des armes aux personnes âgées de plus de vingt ans. Les prix de ces armes seront divisés en trois catégories.

La basse classe (les pauvres) sera munie d'armes vendues au prix d'achat. Le surplus du prix qui sera perçu dans les deux autres classes restera dans la caisse afin d'être affecté au remplacement des armes, si elles sont saisies, ainsi qu'aux frais de transport, d'assurance etc.

Article 15. — Le comité a le droit de recourir à des emprunts à intérêts pour ses besoins. Ces formalités sont approuvées par le comité de la défense.

L'association sacrée grecque d'Anatolie à Samsoun.

Proclamation :

Les jours difficiles que nous vivons et les craintes sérieuses provoquées par la situation politique actuelle, ont nécessité l'organisation de la défense nationale, régulière et capable d'assurer la défense jusqu'au bout.

L'association sacrée grecque d'Anatolie, créée dernièrement à Samsoun, poursuit le même but et coopère avec les associations sacrées analogues des centres nationaux de Constantinople, Smyrne, Salonique, Trébizonde etc., avec lesquelles elle est en correspondance continue. Les gardes infatigables de l'association suivent les événements et ses fidèles, qui veillent jour et nuit, sont prêts à venger l'hellénisme et à défendre ses droits.

Pour la réalisation de ce but. tous nos nationaux doivent aider cette association personnellement et financièrement, avec tout l'amour et toute la discrétion voulus. Les riches doivent donner

leur or et les pauvres leur argent. A ceux qui resteront étrangers à cet appel de la patrie, qui ne s'y conformeront pas ou qui ne s'acquitteront pas de leurs devoirs, sera appliquée la punition suprême : la mort.

(Trois cachets)

La Présidence
de l'Association sacrée grecque
d'Anatolie.

Voici une copie de l'invitation adressée au nom de la Ligue des émigrants de Samsoun, dans les séances de laquelle on traitait bien d'autres questions.

Copie :

Samsoun, le 18—7—1919.

Ch. Grigoriadis
G. Vékaris
K. Doudouroglou
K. Nicolaïdis
J. Voudouroglou

Les membres susindiqués sont priés d'assister à la séance qui aura lieu aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi.

(S) : Le Président : *Zilon Eftimos*

Les traducteurs:

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

Section des émigrants
grecs de Samsoun Samsoun, le 19 Novembre 1920.

Ch. Grigoriadis
K. Doudouroglou
J. Voudouroglou (n'a pas pu être trouvé)
G. Vékaris (absent)
K. Nicolaïdis

Prière d'assister à la séance qui aura lieu aujourd'hui à 2 heures et demie.

(S) : Le Président : *Zilon Eftimos*

Personne ne s'étant présenté, la séance n'a pas eu lieu.

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

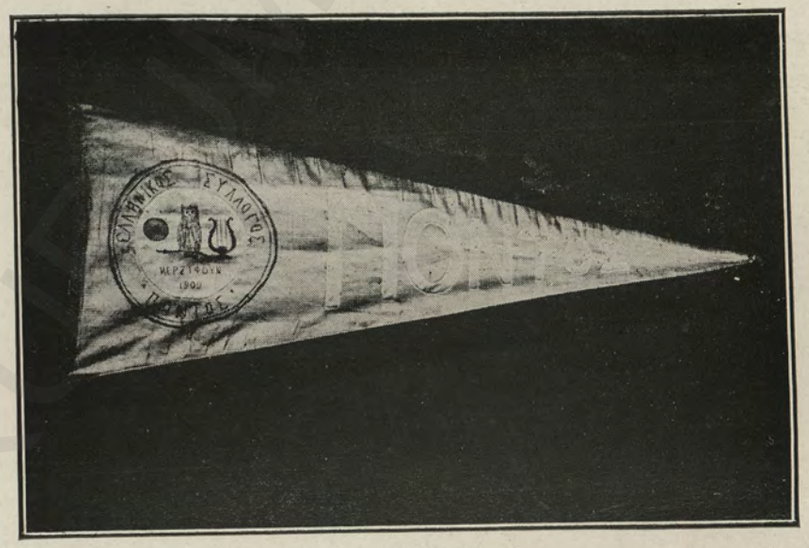

Drapeau du Pont.

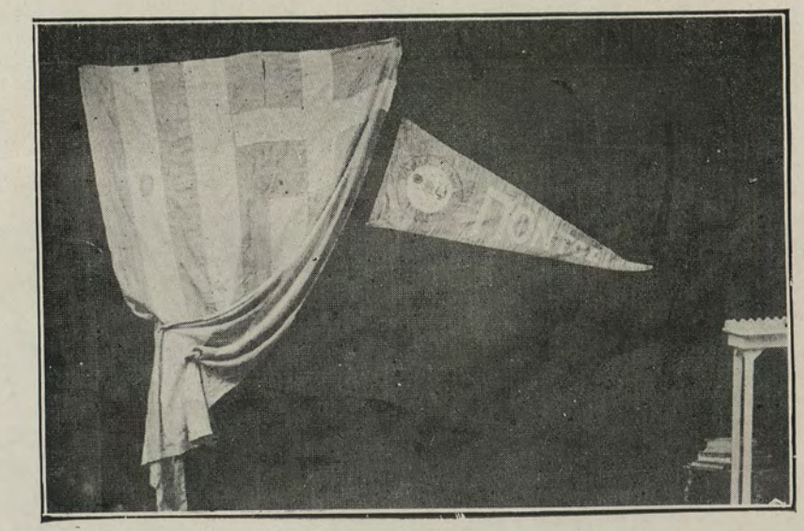

Drapeau du Ponl accolé au drapeau hellène.

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Section des émigrants
grecs de Samsoun — Samsoun, le 2—11—1920.

G. Vékaris — *I. Voudouroglou*
K. Doudouroglou — *K. Nicolaïdis*

Prière d'assister à la séance qui aura lieu aujourd'hui à 3 heures et demie.

(S): Le Président: *Zilon Eftimos*

Les traducteurs:

(S): **Lieutenant Zia** — (S): **Armurier chef Dimitraki**

Section des émigrants
grecs de Samsoun — Samsoun, le 30 Octobre 1920.

G. Vékaris — *K. Nicolaïdis*
K. Doudouroglou — *Ch. Grigoriadès*
I. Voudouroglou

Les membres du comité sont appelés à siéger aujourd'hui à 11 heures a. m.

(S): Le Président: *Zilon Eftimos*

Les traducteurs:

(S): **Lieutenant Zia** — (S): **Armurier-Chef Dimitrakis**

Tandis qu'on procédait d'un côté à la création d'organisations armées, ou prenait, de l'autre, des mesures en vue d'augmenter la densité de la population grecque et de préparer ainsi le terrain en prévision d'études ethnographiques et de dénombrement.

On a trouvé la liste des sommes énormes consacrées par le protosyncelle à l'installation des émigrants grecs aux environs de Samsoun, et celle des sommes recueillies et dépensées en vue d'attirer ces émigrants.

Ces dernières ont été trouvées inscrites dans le carnet de poche d'Andonaki Djinoglou, secrétaire de l'évêché de Samsoun. On voit que l'organisation armée et l'installation d'émigrants allaient de pair.

Il y a deux faits sur lesquels doit être attirée l'attention du lecteur: 1° l'activité des organisations et de l'immigration qui devient intense pendant les années 1918-1919-1920 et, 2°, une grosse somme de 16.365 livres turques envoyée du Bureau Central du Pont-Euxin à Constantinople, par l'entremise de la Banque Ottomane.

L'importance de cette somme et sa provenance démontrent que le centre de cette organisation se trouvait à Constantinople. Voici les copies des comptes en question:

Traduction du régistre contenant les montants dépensées pour l'installation des immigrants grecs par le protosyncelle Platon, avec les dates de ces dépenses:

Recettes

Piastres		Dates
4 500	A la caisse de l'évêché	décembre 1918
45 500	» »	janvier 1919
20 000	» »	février »
20.000	» »	mars »
20 000	» »	avril »
20 000	» »	août »
94.585	» »	août »
75 800	» »	sept. »
48 523	» »	octobre »
75 800	» »	novemb. »
60 000	» »	décembr. »
45 066	» »	janvier 1920
230 000	» »	février »
220 000	» »	mars »
160 000	» »	avril »
90 000	» »	mai »
585.000	« »	juin »
452 457	» »	juillet »
130 000	» »	août »
100 000	» »	septemb. »
370.000	» »	octobre »
80 000	» »	novemb. »
120 000	» »	décemb. »
180 000	» »	janvier 1921
3 147 231	Recettes des 4 années jusqu'à la fin de janvier 1921	

TÜRK TARİH

Dépenses

Piastres		Dates
4 000	En deux fois, à Baba-Sava, du village de Deugriche	9 mars 1919
1 000	A Anesti Simonidis, au village de Deugriche	26 » »
20 500	Dépenses pour le débarquement des immigrés de Russie	6 avril »
24 000	Dépenses pour l'approvisionnement desdits immigrés	4 août »
10 300	Donné aux différents immigrés	4 » »
16 400	Frais de transports de 90 immigrés venus d'Alodjra	4 » »
45 000	Pour leur approvisionnement	27 sept. »
5 250	Ak. Trassiotos du village Goktché	27 » »
10 700	Donné au nom du village Dikeuler Iatak	7 octob. »
10 450	Donné au nom du village Tcharchi Ieri	21 mars 1920
10 700	Donné au nom du village Déniz Tchoukouri	» »
6 550	Donné au nom du village Kazandjlou	» »
3 200	Donné au nom du village Kadikeuy	» »
15 000	Donné au nom du village Saglik-à Bafra	» »
10 750	Donné au nom du village Iokari Djeuk	» »
9 000	Donné au nom du village Karapertchine	» »
202 800		

Dépenses (*Suite*)

Piastres		Dates
202 800		
17 650	Donné au nom du village Beyalan	24 mars 1920
15 750	Donné au nom du village Sari-Klissé	» »
21 450	A Yorgan Kademoglou pour le village Karamouk de Kavak	» »
9 700	A Yorgan Kademoglou pour le village Régali de Kavak	11 avril »
22 050	A Yorghi Baïramoglou pour le village Sernidj	» »
20 000	A Stélianos Costioglou pour le village Kirk-Harman à Findikli	31 mai »
20 000	A Théophidos Papazoglou pour les village Sadik, Belgra, Mich et autres	20 juillet »
12 000	A Iovan Dimitrou, pour les villages Terzili, Karakosti et autres	» »
20 000	An mouktar Euksusoglou Ilia, pour le village Iokari-Djengher	» »
15 000	Au mouktar Euksusoglou Ilia, pour le village Iokari-Djengher	25 » »
25 000	A Eleftériadis pour les cinq villages d'Erbaa	» »
6 000	A Théodor Alexis pour le village Andonoglou	28 » »
15 000	A Christo Iani pour le village Kodja Dagh	17 août »
8 700	A Baba Radlodja pour les pauvres de Kodja Dagh	» »
431 100		

TÜRK TARİH

Dépenses *(Suite)*

Piastres		Dates
431.100		
7 175	A Christo Théodor pour les pauvres d'Erikli	28 août 1920
120.000	A l'équipe 1380B de la Croix-Rouge	15 sept. »
21 350	Pour le village d'Erikli	5 octobre »
8.050	» » » Kestané-Haïvan	janvier »
29.700	» » » Tcham-Alan et Tangarlou	» »
13.500	Pour les villages Kertmé et Eughiz	» »
16 100	» » » Kaba Keuteki	» »
12 600	» » » Nour Keurté	» »
6 150	» » » Beylik	» »
16 550	» » » Kara-Geul	» »
89 900	» » » Tchinar-Agatch, Alakeuy, Kouri Bunyan, Ali Bey, Tach-Dibek, Doïkar, Gul-Kaya, Geuk-Pinar, Euksé, Deugriche	» »
12 150	Pour le village Sinéma-Tache	» »
12.450	» » » Boylan	» »
15 560	» » » Tchirakman	» »
6.950	» » » Tchardak-Kiriche	» »
3.000	» » » Kaïmak	» »
6.950	» » » Kourdalan	» »
5.400	» » » Geuk-Alan	» »
14 200	» » » Jovizen	» »
3 550	» » » Bitchakdji	» »
822.385		

Dépenses *(Suite)*

Piastres		Dates
822 385		
4 300	Pour le village Kara-Doutli	janvier »
2 400	» » » Sari-Mahmoud	» »
4 300	» » » Gurken Pinar	» »
13 150	» » » Ilias Tchoukour	» »
12 700	» » » Kadikeuy	» »
10 450	A Charalambos Kademoglou pour le village Ilan Eudeki	12 février »
12.350	A S. Kirfassiadis pour le village Tchal Fundudjak	13 » »
16 000	A Spir Démirdjoglou pour le village Tchinarali	» » »
15.500	A Spir Démiroglou pour le village Ayakalan	» » »
4 350	A Spir Démiroglou pour le village Iliaskeuy	15 » »
11.200	A Sava Antoniadis pour le village Gul-Ova	21 » »
8.950	A S. Djerkssi pour le village Sunémali-Tache	22 » »
24.550	A Germassiadis pour le village Erodjouk	24 » »
7.150	A Germassiadis pour le village Kara-Touzla	25 » »
12.200	A Germassiadis pour le village Achaghi Djédid	26 » »
9 450	A Spir Démiroglou pour le village Doroudji-oglou et A Sédjioglou	29 » »
991.385		

TÜRKİYE

Dépenses *(Suite)*

Piastres		Dates
	Donné aux différents comités	
991 385		
15 000	Au Comité Fatza	3 mars »
15 000	» » Unié	4 » »
10 000	» » Kirchéhir	2 avril »
10 000	» » Kavak	5 mai »
70 000	» » Inéboli	5 juin »
30 000	» » Havsa	6 » »
10 000	» » Fatza	7 » »
5 000	» » Tcharchamba	8 » »
200 000	» » Bafra	» » »
150 000	» » Sinope	9 » »
70 000	» » Kaïsséri	30 » »
100 000	» » Arbaa	6 juillet »
50 000	» » Sinope	3 » »
30 000	» » Kaïsséri	3 août »
50 000	» » Sinope	2 sept. »
50 000	» » Tokat	6 octobre »
50 000	» » »	14 janvier 1921
1 679 554	Total des sommes distribuées aux indigents et payées comme appointements de fonctionnaires à différentes dates.	
52	Montant qui doit être en caisse	
3 585 991		
331 260	Annulées, reportées à d'autres registres de distribution.	
3 254 731		

TÜRK TARİH KURUMU

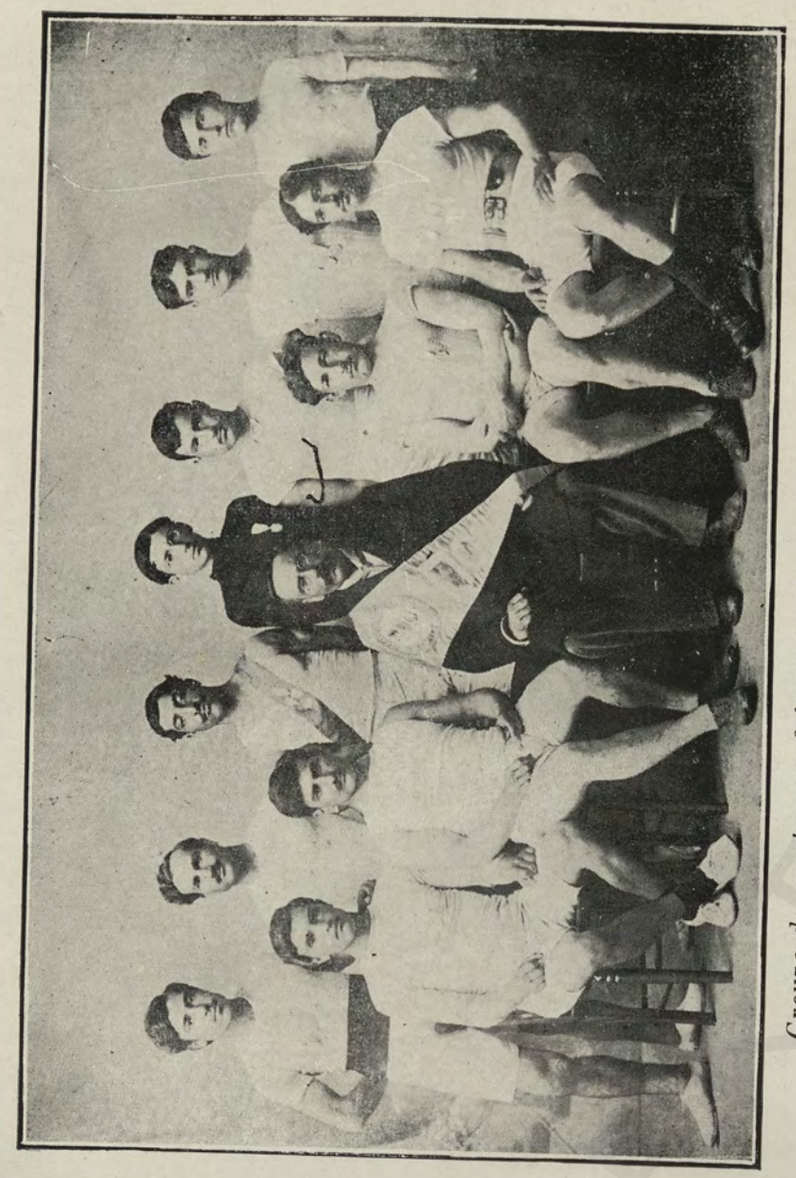

Groupe de sportsmens faisant partie de l'Association de Merzifoun.

(Extrait d'un album saisi au siège du Club du Pont, lors de la perquisition effectuée au Collège Américain de Merzifoun.)

Nous insérons plus bas le contenu des listes de distribution et du carnet de poche, contenant les comptes des sommes reçues du Comité central des émigrés grecs de Constantinople. Ces documents ont été trouvés chez Andonaki Djinoglou, secrétaire de l'évêché grec de Samsoun.

Liste des distributions

Nos		Plastres
1.380 B	A l'équipe de la Croix-Rouge grecque	120 000
1 396	A l'Orphelinat de Tokat	50.000
1.432 B	» » » Césarée	100 000
		270.000

Signé :

le comité des émigrants de Samsoun

Le secrétaire :	Le conseiller :	Le Président :
Andonaki Djinoglou	*I. Bodouroglou*	*Eftimos*

Carnet de poche d'Andonaki Djinoglou. Livre de caisse du comité central des émigrants grecs de Samsoun, pour les années 1918 et 1919.

Liv. Turq.	Recettes	Liv. Turq.	Dépenses
20 365	Reçu du comité central des émigrants de Constantinople	2 065	A l'évêché de Samsoun
		4 266	Aux agriculteurs (?) des environs de Samsoun
292	Produit de souscriptions	2.000	Bafra
		300	Amassia
		300	Merzifoun
		455	Tchoroum
		700	Sinope
		100	Guezré
		50	Arbaa
		200	Kastamouni
		500	A l'orphelinat de Samsoun
		276	Dépenses pour les émigrants
		370	Aux agriculteurs de Samsoun
		1.000	A l'orphelinat de Samsoun
		315	A l'évêché de Samsoun
		50	Aux agriculteurs de Samsoun
		12 950	Total
		7 705	Contenu de la caisse au 1 août
		20 657	Total des dépenses et du montant de la caisse du 24 décembre 1918 au 26 août

Balance générale de la caisse pour les annees 1919 et 1920

Liv. Turq.	Recettes	Dates
16 365	Envois du comité central du Pont de Constantinople, du 2 janvier 1919 au juillet 1919	
308	Prix des 308 obligations	30 sept. 1291
15	Souscription à Samsoun	» » »
24	Montant des papiers de famille imprimés	25 octobre »
15	Prêts retournés	» » »
45	Envoi du comité de Sivas pour l'orphelinat de Kérassoun	31 » »
2.000	Envoi du comité par l'entremise de Tchomlekdjioglou	9 janvier 1920
1	Souscription à Samsoun	5 fevrier »
12.000	Envoi du comité central du Pont, en date des 5 février et 31 mars 1920, en trois fois	3 mars »
7 520	Partie du montant des 752 sacs de farine	» »
660	Envoi du comité central de Constantinop'e destiné au comité de Sinope, inscrit à l'avoir du comité central des secours du Pont	31 juillet »
22.372	Reste du montant des 1800 sacs de farine	» »
61.325		

Balance générale de la caisse pour les années 1919 et 1920

Liv. Turq.	Dépenses	
4 766	Au comité de Bafra	
550	» » Amassia	
300	» » Merzifoun	
100	» » Guerzé	
50	» » Arbaa	
250	» » Vezirkeuy	
455	» » Tchoroum	
2 412	» » Sinope	
350	» » Fatza	
100	» » Tcharchamba	
500	» » Inéboli	
500	» » Tokat	
100	» » Havsa	
100	» » Kavak	
100	» » Kirchehir	
1 000	A Césarée et Azizié	
500	A l'orphelinat de Samsoun	
2 000	Au métropolite de Rodopolis	
125	A l'inspecteur Kangli Effendi	
214	» » Liva Eifendi	
103	Prêts aux émigrés de Russie	
6 687	Aux conseils des villages des environs de Samsoun	
200	Comptes en suspens	
292	Dépenses pour les farines	
13.583	Aux différents comités en dates différentes	
2 038	Secours pécuniaires de seconde catégorie	
3 666	Frais pour services de troisième catégorie	
41.041		

Balance générale de la caisse pour les années 1919 et 1920 *(Suite)*

Liv. Turq.	Dépenses	
3.968	Frais sanitaires de quatrième catégorie	
2.514	Frais de transports de cinquième catégorie	
2.264	Frais divers de sixième catégorie	
657	au comité	
6.834	Montant de la caisse	
61.325		

MONTANT DE LA CAISSE

Liv. Turq.		
5.074	à la banque de Salonique	Montant au 31 déc. 1920
1 600	à la caisse du comité	
160	» » » » bureau	
6.834		

Le document que nous publions plus loin est une circulaire adressée à tous les Grecs et les informant qu'un discours a été prononcé, pendant l'office religieux célébré en l'honneur de la fête onomastique de Vénizelos, par Zilon, président du club sacré grec d'Anatolie.

Le but poursuivi était de provoquer le renforcement de l'activité des Grecs et de parvenir plus vite à la réalisation des organisations armées.

Nouvelles de Samsoun,
N° 168 Samsoun, le 8 décembre 1919.

Le Dimanche passé, à l'occasion d'Ayos Eleftérios, jour onomastique de Vénizelos, commandant glorieux et respecté de notre race, la communauté grecque de notre ville a célébré un office religieux, présidé par le protosyncelle Zilon. Pendant l'office, Zilon, appréciant la valeur patriotique de cette démarche des Grecs, a prononcé un discours consacré à l'historique de l'œuvre du diplomate.

A la fin de l'office, les assistants se sont rendus au club du commerce pour y fêter ce jour heureux et souhaiter une longue vie à notre grand chef.

(S): *K. I. Ierossouratis*

Trouvé parmi les papiers du journal «Epochi»,

Les traducteurs :

(S): **Lieutenant Zia** (S): **Armurier chef Dimitraki**

CHAPITRE SIXIÈME

TREBIZONDE

Quoique Samsoun ait une importance primordiale comme siège du comité de la défense constitutionnelle et de celui du Pont, Trébizonde a pu montrer plus d'activité que Samsoun, soit comme résidence de Chryssantos, qui était le président honoraire et le directeur réel de ces organisations, soit parce que le titre spirituel de l'évêché de Trébizonde était supérieur à celui des autres institutions du même genre.

En dehors des documents qui ont été reproduits dans les chapitres précédents lorsqu'il était question de l'organisation grecque en général, nous reproduisons, plus loin, des documents qui se rapportent plus spécialement à Trébizonde.

Quoiqu'il y ait là 317.000 musulmans contre 6.000 Grecs, la propagande panhelléniste y avait commencé avant la proclamation de la Constitution en Turquie (1908).

Le document reproduit ci-après, émanant du Consulat de Grèce et portant la date de 1912, le prouve suffisamment.

Consulat de Grèce Trébizonde, le 18 Avril 1912.

—

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous prier de célébrer, lundi prochain 23 avril, à 10 heures a. m., à l'église métropolitaine, un service religieux en l'honneur de la fête onomastique de S. M. Georges I, Roi des Hellènes.

Les mouvements panhelléniste et pontais s'accentuèrent à Trébizonde, surtout après l'occupation russe. Les paysans grecs, déjà armés en partie, furent complètement équipés et sous la conduite des officiers de l'armée tzariste, formèrent des bandes. Ces dernières commencèrent à incendier les villages musulmans et à exterminer leurs compatriotes turcs. Leur espionnage et leurs trahisons n'avaient pas de bornes. Voici un document relatif à l'espionnage pratiqué par eux pour le compte des Russes :

A Chryssantos, métropolite de Trébizonde.

Monseigneur,

Le soussigné, Polychronios Parténopoulos envoyé, sur vos indications, comme espion pour reconnaître la force des troupes turques après l'arrivée de l'armée d'occupation russe, et de mener une enquête au sujet des persécutions commises par les Turcs à l'égard de nos nationaux dans les régions de Gumuchhané et d'Ardas, a l'honneur de vous soumettre ses prières, en prenant en considération vos bienfaits illimités et votre exactitude à remplir vos promesses :

(S): *Polychronios Parténopoulos*

Les traducteurs :

(S): **Lieutenant Zia** (S): **Armurier chef Dimitrakis**

Voici un second document établissant que les Grecs, encouragés par leurs métropolites, se livraient à l'espionnage.

Monseigneur,

. . . . . .

Hier Pavlos Baimanidès est venu d'Ordou ; je ne l'ai pas vu encore. Son interrogatoire continue à la cour martiale. D'après ce que j'ai appris, il est venu prévenir les Russes de l'attaque que les Turcs préparaient contre eux d'Ardalsche à Alo . . . . . .

Le secrétaire
(S) : *Soudidis*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef-Dimitraki**

Mais à la suite de la révolution russe de 1917, l'appui de ce gouvernement ayant cessé, les Grecs évoluèrent et reprirent leur activité sous une forme clandestine. Leurs églises, écoles, bureaux commerciaux et clubs, se chargeaient de la besogne. Toutefois, ils ne cessaient pas de faire des démarches, afin de se concilier le nouveau gouvernement russe. Le document suivant nous montre l'appui que les Grecs attendaient, soit de la part du nouveau gouvernement russe, soit des Puissances de l'Entente et de la Grèce. Cette attente n'a pas été déçue, car des forces de l'Entente ont été débarquées à Trébizonde et à Samsoun d'où une partie en fut envoyée à Merzifoun.

Lettre à Chryssantos :

Direction du journal
Logos

Trébizonde, le 8 juillet 1918

—

Monseigneur,

A la suite des dernières nouvelles reçues du Pont, mes collègues ici s'attendaient à votre arrivée. Ainsi que vous le savez, ils espèrent tout de vous et pensent que votre présence améliorera la situation.

Tchakir oglou Suleyman aga, massacré près du village d'Eudédi, le 23 sept. 1923 par les bandes grecques.

Suleyman aga, moukhtar, (maire du village) assassiné à Cudédi. ce village a été totalement incendié par les bandits grecs.

TÜRK TARİH KURUMU
ATATÜRK KİTAPHANESİ

Nous considérons comme un devoir de porter directement à la haute connaissance de la Légation royale de Grèce, des plaintes qui permettront de préparer un terrain favorable, en vue de provoquer l'intervention des Puissances de l'Entente en faveur de la délivrance de l'hellénisme. Nos alliés ne voudront jamais de mal à la Grèce, car nous remplissons nos devoirs vis-à vis d'eux. Quoique nous ayions écrit tout ce qu'il faut au sujet de la situation de l'hellénisme du Pont-Euxin, le fait que leur chef spirituel n'est pas au courant des évènements peut donner à penser, même aux Hellènes, que les Grecs de Trébizonde ne travaillent point à la cause et qu'ils y sont étrangers.

Il sera utile d'envoyer un représentant plénipotentiaire à Pétersbourg pour y exposer verbalement la situation.

Dans le cas où cette démarche, qui est d'une très grande importance, serait faite, les résultats que nous obtiendrions serviraient à démontrer, aux yeux des nôtres, notre clairvoyance.

Il nous est actuellement impossible, à Sumélidès et à moi, de venir vous donner les renseignements nécesaires au sujet de certaines questions.

Je soumets encore une fois à votre attention la nécessité d'écrire, sans perdre de temps, à Pétersbourg, tout ce qui nous concerne.

Le directeur du journal *Logos*
à Trébizonde
(S) : *Léonidès*

Pendant ce temps, Chryssantos remettait à la Conférence de la Paix le mémoire que nous avons inséré plus haut. A son retour, il reçut de son neveu la lettre suivante qui annonce que tout l'espoir réside en lui.

Lettre à Chyssantos :

Trébizonde, le 20 mai 1920

Cher oncle,

Je n'ai encore reçu de vous aucune lettre de Paris ; je suis très inquiet. Comment vous portez-vous et quand avez-vous l'in-

tention de revenir ? Nous entendons dire beaucoup de choses aux sujets de vos efforts patriotiques ; le bruit circule que la question du Pont est entrée dans une bonne phase et que, sur ce terrain, vous êtes d'accord avec Vénizélos.

Cher oncle, nous sommes impatients de vous voir de retour, avec les navires qui, vous nous l'aviez promis, nous apporteront la liberté et la victoire. Nous prions Dieu, chaque instant, pour cela. Nous désirons une vie nouveile pour le Pont dont vous êtes le défenseur infatigable. Trébizonde a commencé à s'assimiler petit à petit l'âme grecque. L'émigration s'est étendue à toute la Russie ; tous les émigrants, y compris ceux qui s'étaient installés depuis cinquante années dans ce pays, se sont mis en mouvement ; on ne les maintient qu'à grand peine et ils disent: «Nous allons dans l'Etat du Pont». Même les explications données par l'évêché et le comité des émigrants, pour leur faire comprendre que la situation est actuellement défavorable, sont sans effet. Rien ne peut les détourner de leur projet. Voyons ce qui en adviendra. Je vous envoie, ci-joint, deux photographies représentant la réception des officiers de la marine grecque. L'une a été prise pendant la cérémonie et l'autre à la sortie de l'église. J'en ai envoyé plusieurs au directeur de l'*Epochi* par l'intermédiaire du représentant français. Je pense que vous les avez reçués.

(S) : *Yorghi Tassoudis*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

Pendant que l'on accordait la plus grande attention aux organisations politiques et militaires, on ne négligeait nullement le mouvement social et intellectuel. D'un côté, on cherchait à recueillir les chansons nationales du Pont, de l'autre, on travaillait à ouvrir des écoles grecques d'industrie, d'agriculture et de commerce. Le document qui suit, quoique relatif à la question de l'occupation de Trébizonde et de ses environs par les Puissances de l'Entente, explique aussi cette activité.

Ligne Nationale
du
Pont-Euxin
—

Paris, le 2 juillet 1919.

A Mr le Directeur du journal «Epochi» à Trébizonde.

J'ai été très content des deux lettres apportées par ce cher Vélissarios ; je voulais depuis longtemps recueillir et publier les chansons nationales du Pont, malheureusement je ne trouvais pas un homme capable de m'aider dans ce travail. Je pense que tous les comités existant à Trébizonde peuvent recueillir ces chansons dont je m'engage à assurer les frais d'impression et de publication. En dehors des chansons qui ont été imprimées dans les recueils de Triandaphilacos et d'Ivadidès, il doit y en avoir encore qu'on peut recueillir à Kérassoun, Matchka et Unié. Si vous pouvez grouper pour me l'envoyer cette richesse littéraire nationale, nous aurons accompli notre devoir. J'apprends avec regret que nos nationaux du Pont-Euxin sont exposés à beaucoup de dangers. Comme conséquence de cet état de choses, les émigrés venus de Russie ne peuvent se rendre dans leurs villages, et sont acculés à la misère dans les villes.

Pour empêcher cela, j'ai visité plusieurs fois Vénizelos et, en lui expliquant la situation, je l'ai prié d'assurer l'occupation du pays, sinon par les troupes helléniques, du moins par celles de l'Entente ; il m'a alors parlé de l'insuffisance actuelle des forces militaires grecques et m'a annoncé qu'il y avait impossibilité, pour le moment, de satisfaire à cette demande.

Toutefois, nous continuons nos efforts pour la réalisation des buts nationaux, Le métropolite de Trébizonde, Chryssantos, qui y travaille, avec un ardeur remarquable, mérite par là de devenir le plus haut dignitaire de notre église. Comme je suis un homme pratique et expérimenté, je suis prêt à faire, tous les sacrifices nécessaires en faveur de mon pays d'origine, le Pont ; entre autres, j'ai décidé l'ouverture de l'école d'agriculture et de métiers de Trébizonde et de l'école de commerce de Kérassounde car il est indiscutablement avéré que nos gymnase ne nous ont fourni jus-

qu'ici que des écrivains et des fonctionnaires, c'est-à-dire des scolastiques ; il y a là une situation à laquelle il faut remédier promptement.

Le Président :
(S) : *Konstantinidis*

Trouvée parmi les papiers du directeur du journal *Epochi*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

Mais à cette époque commençait l'occupation de Smyrne, et l'attention de tous les panhellénistes était concentrée sur cette ville. La lettre ci-dessous, du neveu de Chryssantos, en est une preuve:

Lettre à Chryssantos :

Trébizonde, le 20-7-1919

Cher oncle,

J'ai appris, avec une grande joie, par vos télégrammes et les lettres du diacre, le rétablissement de votre santé et votre arrivée à Paris. Nous avons passé beaucoup de temps dans l'inquiétude ; heureusement que votre indisposition n'était que passagère. Nous espérons que vous reprendrez bientôt la fonction dont vous êtes chargé. Je vous avais écrit, dans ma précédente lettre, combien la communauté était inquiète à votre sujet ; maintenant tout le monde attend avec impatience le résultat de vos efforts. La situation ici est sans changement. Les émigrés reviennent de Russie et la communauté éprouve beaucoup de difficultés pour leur installation et leur entretien ; jusqu'ici, à peu près trois mille émigrants sont arrivés. Malgré la bonne volonté du nouveau vali, la haine nourrie par l'élément dominant, ne peut être domptée et, à l'occasion de l'occupation de Smyrne, la population d'ici se livre à des démonstrations.

. . . . . .

L'équipe de la Croix-Rouge grecque arrivée ici, s'est installée à l'«Eftridéon» et elle travaille admirablement.

Votre neveu
(S) : *Yorghi Tassoudis*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

Voici un document qui démontre clairement les nombreux recrutement de volontaires destinés aux « détachements pontais » formés en Grèce ,et expédiés aux environs de Smyrne :

Le présent certificat est délivré à Stélianos efendi, âgé de 40 ans et habitant le quartier Ayas Yorghios de Poulathané, en attestation de ce que, ledit Stélianos pour éviter le danger qu'il courait par suite de la réoccupation de la ville par les Turcs après le retrait des Russes, a quitté sa ville, accompagné des six membres de sa famille et est venu s'installer dans le quartier Ipaiani de Trébizonde, tandis que son fils aîné a réussi à passer du côté de Smyrne où il sert dans le détachement des volontaires pontais. En foi de quoi le présent certificat lui est délivré afin d'être présenté à qui de droit.

Le 27 septembre 1920.
Quartier Ipaiani de Trébizonde
(S) : *Papa B. Christo*

Trouvé parmi les papiers du métropolite Chryssantos :

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

La lutte Vénizélos-Constantin n'a pas manqué de produire aussi son effet parmi les Grecs du Pont.

Voici un document qui en est la preuve :

Trébizonde, le 28 octobre 1920

A Mme Artémissia, Batoum

J'ai reçu avec plaisir votre lettre ; comme il n'y avait rien d'important à signaler, je ne vous ai pas répondu immédiatement.

Mais maintenant, à la suite de l'aggravation de la situation politique, notre position devient dangereuse et les Turcs s'agitent. Jusqu'à quand notre incertitude durera-t-elle ?

Il est possible que je me rende à Stamboul pour des raisons militaires. J'ai posé, il y a deux mois, à ce sujet, la question au métropolite qui m'a conseillé de rester tranquille. Mais la situation rend difficile le séjour ici.

Le métropolite est encore à Constantinople. A en juger par la défense de voyager dans la circonscription, faite au métropolite de Nikhissar, il n'est pas difficile de préjuger du sort qui attend le notre. Kofidis Efendi a écrit au métropolite de ne pas venir ici en le prévenant que son arrivée peut lui coûter cher.

. . . . . .

Suivant diverses déclarations et les assurances données par la presse hellène, le roi Constantin remonterait bientôt sur le trône. Il y a un grand mouvement en notre faveur et je suis sûr que vous accueillerez avec plaisir cette nouvelle, vous qui disiez toujours que le droit et la justice auraient, à la fin, le dessus.

Constantin n'a encouragé ni obligé personne; le peuple se soulève de lui-même pour avoir son roi et son père. Vénizelos promet d'un côté d'être favorable à l'élection par le peuple ; mais il n'hésite point à faire égorger tout hellène pensant juste quant il s'agit d'assurer la réalisation de son propre désir.

Quoiqu'il fasse, il ne parviendra point à contrecarrer la volonté de la nation car Constantin en possède l'âme ; il ne tardera point à reprendre le trône qui n'appartient qu'à lui. L'autre qui apprécie à leur valeur les conséquences inévitable de la situation, a recours à tous les moyens pour retarder les élections afin de pouvoir vivre encore quelques jours ; je vous écris cela, parce que vous l'aviez désiré.

(S) : *Léonidas.*

Trouvée parmi les papiers de Chryssantos :

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Mais la division ne s'arrête point là ; après la rentrée de Constantin à Athènes, le métropolite qui était partisans de Vénizélos, voit se former contre lui plusieurs courants. Voyez comment on le défend :

Trébizonde, le. . . Septembre 1920.

Cher frère Oflios,

Vous m'écrivez que le métropolite ne consacre pas tous ses efforts à notre cause du Pont et qu'il ne travaille que dans ses intérêts. Les lâches qui répandent ces bruits ne sont même pas digne de prononcer son nom. Au moment où ils prenaient la fuite pour sauver leurs peaux, le métropolite était exposé à une foule de difficultés pour assurer la protection de ceux qui étaient restés ici. Qui est celui qui accourait chez le vali et les autres pour sauver les Grecs ? N'est-ce pas le métropolite ? N'est-ce point lui qui, en exposant sa vie, a empêché l'entrée dans la ville de la bande Djangarima, prévenant ainsi la destruction de Trébizonde et du pays que nos ancêtres ont sauvé aux prix de tant de souffrances ? S'il faut écrire tout ce que le métropolite a fait pour le peuple, des volumes entiers ne suffiraient pas. Après tant de sacrifices, est-il possible de désirer que notre liberté soit compromise par les manœuvres de quelques traîtres ? Y croyez-vous ? Moi seul, je sais ce qu'il a souffert. Il n'est pas humain de l'appeler traître et égoïste lorsqu'il sacrifie tout pour le peuple. Non, mon frère, cela n'est pas possible. Ne te laisse pas tromper par les intrigues. Le métropolite est le sauveur non seulement de Trébizonde, mais aussi de tout le Pont. Si le métropolite n'était pas là, il ne serait pas resté ici la quatre-vingtième partie de l'hellénisme. Ces fous ne savent point ce qu'ils disent. Si tant de traîtres, y compris ceux du Palais, lui avaient laissé les mains libres, les affaires auraient si bien marché ! A voir se propager ces mensonges, il est impossible de ne pas croire que le Palais ne contribue à les répandre. Mais rien ne pourra atteindre la haute situatiou du métropolite. Qu'ils disent ce qu'ils voudront. Leurs paroles ne

pourront point avoir d'effet sur les notables et les gens éclairés de la nation, car on connaît à fond les deux parties. Dieu est grand ; notre espoir ne sera pas déçu. Je suis encore à Trébizonde. J'avais écrit au métropolite, il y a un mois; dans sa réponse, il ne me fait savoir qu'il ne pourra me faire venir qu'après l'arrangement de ses affaires.

(S) : *L. Ch. Diamantopoulos*

Trouvé parmi les papiers du métropolite Chryssantos.

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

CHAPITRE SEPTIÈME

MERZIFOUN

D'après les documents saisis, le premier berceau de l'organisation du Pont est Merzifoun. A Samsoun et ailleurs, le plus ancien document en notre possession ne porte que la date de 1908, tandis que pendant la perquisition opérée au collège américain de Merzifoun, on a trouvé un réglement de l'association du Pont portant la date de 1904 ; outre cela, on y a trouvé avec d'autres papiers, la caisse, un cachet officiel, des armoiries, des drapeaux, des armes, des médailles du Pont antiqne, des revues du Pont, des photographies des bandes armées avec lesquelles l'association était en relation, des marches patriotiques, des notes etc., dont-on a vu plus haut les détails et les fac-similés.

Voici les articles importants du règlement dont il est question :

« 1. — Uue association est fondée sous le nom d'«Association du Pont» en vue de réunir les élèves grecs du collège américain de Merzifoun à ceux du club philomatique et du club musical Orphéas.

4. — Les membres administrateurs de l'association forment trois

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Sceau d'une filiale du Club du Pont, à Merzifoun

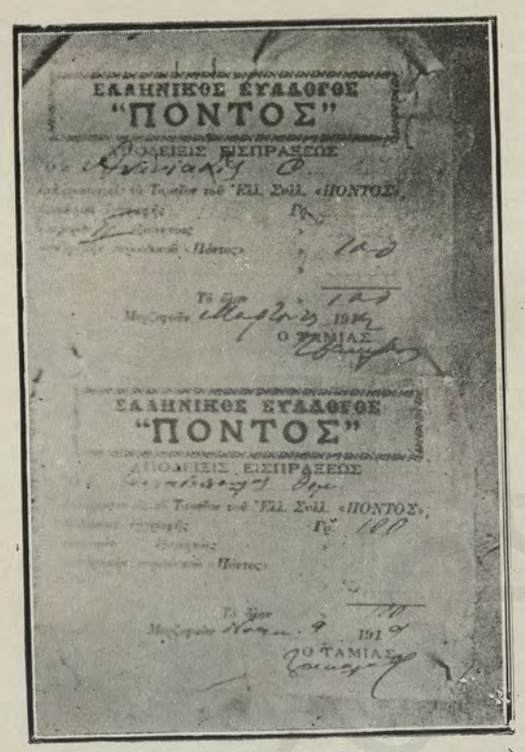

Reçu du Club du Pont,
saisi au Collège Américain de Merzifoun.

catégories. Les membres de première classe sont les élèves grecs du collège américain ; ceux de la seconde catégorie sont les élèves habitant en dehors du lieu de fondation, et les membres de la troisième catégorie sont ceux qui, sans distinction de race et de sectes, sont à même de servir les buts de l'association.

5. — Les grecs se trouvant en dehors de l'école et ceux demeurant à Merzifoun sont tous, de droit, membres actifs, mais ne peuvent être admis comme administrateurs, ces derniers, en effet, doivent assister à toutes les séances de l'association.

6. — Les membres appartenant à d'autres races et ne parlant pas le grec, ne sont pas obligés d'assister aux séances ; ils sont privés du droit de vote.

7. — Les membres provisoires, dont les fonctions ne sont pas perpétuelles, doivent payer la taxe d'inscription et devenir membres actifs.

8. — Ces derniers sont obligés de payer mensuellement 20 piastres tandis que ceux qui ont été inscrits ultérieurement ne paient que 5 piastres. Les membres non actifs doivent payer tous les 4 mois une somme de 30 piastres.

9. — Les membres actifs sont électeurs et éligibles. Ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge de quinze ans n'ont pas le droit de vote. Tout individu, faisant partie de l'association, doit obéir sans condition à toutes les décision de celle-ci. Ceux qui font preuve de négligence, sont punis par décision du conseil.

22. — Voici les sources de recettes de l'associaton : a) les taxes d'inscription des membres ; b) les sommes versées en don par les dits membres ; c) dons divers ; d) revenus de la vente de livres ; e) produit de souscriptions par le peuple».

Une lettre écrite en 1908, par le président de l'association à un Hellène d'Athènes, annonce qu'on va renforcer l'activité partout et qu'on attend des secours de la Grèce. L'école étrangère dont il est question dans le corps de ce document n'est autre que le collège américain de Merzifoun.

Merzifoun, le 24 décembre 1908.

A Mr Iani Lavaros au Pirée, Grèce.

Cher Monsieur,

Nous considérons comme un devoir pour nous de vous exprimer nos remerciements chaleureux et sincères pour les bonnes dispositions dont vous faites preuve à notre égard en nous envoyant régulièrement le journal «Patris». Pendant un séjour, malheureusement fort court, dans une école étrangère et parmi les enfants de la glorieuse Grèce, vous aviez manifesté une noblesse d'âme à laquelle nous avions été extrémement sensibles. Nous serions heureux de recevoir des nouvelles. Nous vous présentons, au nom de tous les élèves d'ici, nos félicitations cordiales à l'occasion de Noël et du nouvel an et nous souhaitons le succès de vos démarches consacrées à la réalisation du bonheur social.

Le secrétaire : Le Président :

(S) : *Mimoglou* (S) : *M. Papadopoulos*

Dans la lettre, envoyée en 1908, par le président du club du collège américain à la ligne de la Renaissance à Samsoun, celui-ci exprime le ferme espoir de voir s'approcher le moment de la réalisation de l'idéal poursuivi, il ne peut même s'empêcher de crier dans sa lettre «Vive la Grèce», «Vive la liberté».

Parlant de la fondation de l'association, il dit notamment: «il y a quatre ans. . . . .» ce qui correspond à la date du règlement inséré plus haut.

Voici la copie de cette lettre :

Merzifoun, le 2 novembre 1908.

A la Ligne de la Renaissance, à Samsoun.

Nous félicitons les promoteurs et les associés de la grande idée et nous considérons comme un devoir de vous annoncer que vous avez un frère, né un peu loin de vous, au sein de notre seconde mère l'Asie Mineure et nommé le Pont.

Ce frère a déjà quatre ans. Au moment de sa naissance, il était faible et sans forces, mais grâce au patriotisme des élèves de l'école, il a déjà une existence vigoureuse.

Le but de l'association est d'assurer l'unité et la fraternité parmi les élèves qui viennent de différents endroits de la patrie, faire leurs études ici. Le «Pontos» se trouve dans une situation telle qu'il peut annoncer orgueilleusement la réalisation de l'idéal

poursuivie avec amour. L'association n'a jamais cessé de faire tous les sacrifices nécessaires, sans prendre en considération les dissensions et les contrariétés survenues, en vue de réaliser cet idéal lumineux. Honneur à sa glorieuse mère et à ses tendres enfants ! Reconnaissance envers ceux qui ont servi ce but sacré ! Que leurs noms soient dans nos âmes et sur nos lèvres ! Qu'un amour éternel naisse dans le sein de chaque enfant de la belle Grèce ! Que les brillants succès et les nobles idée accompagnent toujours les Grecs. Que les hommes forts se jettent sans peur dans l'arène de la liberté !Tendons-nous les mains ! unissons nous pour ce but. Nous sentons le besoin pressant d'une renaissance lumineuse et ardente.

Travaillons sans nous lasser, et joignons nos forces pour atteindre à un grand, très grand idéal. Voici qu'arrive une période favorable. Attention ! Le cri terrible du danger se répercute d'un bout à l'autre du monde. L'atrocité et la férocité débordent de partout.

Frères ! L'hellenisme ne peut mourir, ne peut s'éteindre . . . . allons! attaquons l'ennemi jusqu'à ce qu'il soit vaincu ! Crions tous ensemble (Vive la Grèce) ! (Vive la liberté) !

Nos salutations amicales.

(S) : Le secrétaire-Général (S) : Le President

Mimoglou *Papadopoulos*

Le traducteur : (S) : **Lieutenant Zia**

Quant aux occupations de l'association, les documents saisis ne contiennent pas tous les procès-verbaux ; on a pu trouver seulement ceux concernant les années 1919 et 1920. Ces derniers démontrent que l'association faisait tout le possible pour augmenter la haine contre les Turcs et l'amour pour la Grèce ; elle incitait les habitants à la révolte, leur inculquait l'idée de l'annexion à la Grèce et veillait à leur instruction militaire.

Copies des procès-verbaux par ordre de dates :

Le 15 novembre 1919

Après l'appel, le compte rendu de la séance précédente fut lu et approuvé.

Papadopoulos après avoir parlé de ses aventures pendant la guerre générale, raconta en détails comment, appelé sous les armes, il s'était rallié à une bande armée grecque, près de Samsoun; comment cette bande fut cernée par les gendarmes turcs et comment il s'échappa par miracle.

Aprés l'examen de quelques question d'ordre secondaire, la séance fut levée.

Le secrétaire
(S) : *Pitchémidès*

Le Président
(S) : *Théocharidès*

Le traducteur : (S) **Zia Fikri**

Décisions de l'Assemblée générale du Pont
du 18 novembre 1919

Le président, après avoir parlé de la nécessité de reprendre les travaux de l'organisation du «Pont» dont l'activité a, depuis quelques temps subi des arrêts, donna divers renseignements historiques sur le Pont qu'il estima digne d'être appelé l'«Etoile de l'Anatolie» et conseilla aux assistants de poursuivre leurs travaux et de marcher sur les traces de leurs honorables prédécesseurs.

Le sécrétaire
(S) : *Iménidès*

Le président
(S) : *Papadopoulos*

Le traducteur : (S) **Zia Fikri**

Le 23 décembre 1919

Après la lecture et l'approbation de l'ordre du jour, on passe à l'étude des questions. Le Dr Elias Suziadis, qui a fait la guerre générale au service de l'armée turque déclare que le but poursuivi était l'extermination des chrétiens et que le nombre des tués, lors des persécutions exercées pendant la guerre générale, atteignait le chiffre de 50.000. Il ajoutait que le moment était proche, où le Pont serait annexé à la mère-patrie, la Grèce.

Après l'examen de quelques questions secondaires, la séance est levée.

Le secrétaire
(S) : *Iménidès*

Le président
(S) : *Théocharidès*

Le traducteur : (S) **Lieutenant Zia**

Le 14 février 1920

Après l'appel, on procède à la lecture et à l'approbation du procès-verbal de la séance passée.

Grigorios Tchakaloff fait une conférence sur la vie militaire ; il donne des explications sur l'organisation de l'espionnage, son activité en temps de guerre, sur la manière dont un officier mène ses troupes, comment il répare ses fautes et comment on prépare un peuple à la guerre.

Le Président
(S) : *Théocharidès*

Le 20 mars 1920

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente. Savas Théodoridis, qui a pris le premier la parole explique, les avantages obtenus du fait de la désertion, des rangs turcs, des soldats d'origine grecque, depuis le commencement de la mobilisatiion.

Ayakidès Savas, qui prend ensuite la parole, donne des renseignements sur Iyès (?) son pays, explique les services rendus aux déserteurs grecs et aux déportés des régions de Kérassounde, Samsoun et Bafra, et parle des cruautés des Turcs vis-à-vis des émigrants. Il raconte qu'il avait envoyé au Patriarcat de Constantinople le rapport qu'il avait rédigé sur ces malheureux, et que le Patriarcat, étant donné la valeur de ce document, l'avait inséré dans le «Livre noir» qu'il était en train de préparer.

Il ajoute enfin qu'une somme de 3000 livres fut envoyée pour secourir ces malheureux.

Le président le remercie pour ses préciaux services patriotiques,

Après l'examen de quelques autres questions de peu d'importance, la séance est levée.

Le secrétaire
(S) : *Pitchénidis*

Le président
(S) : *Théocharidès*

Le traducteur (S) : **Zia Fikri**

Le 8 mai 1920

Après l'appel, on donne lecture du procès-verbal de la séance passée et on l'approuve entièrement.

Papadopoulos fait un peu de musique, puis Efsaniadès prend la parole, fait une conférence sur «les Grecs d'aujourd'hui et leur origine» ; il établit, avec différentes preuves à l'appui, que nous sommes les vrais descendants des Grecs antiques et que personne n'a le droit d'en douter.

Dédéoglou lit une poésie intitulée «Nos saluts à la Grèce naissante» ; après quoi la séance est levée.

Le secrétaire
(S) : *Iménidès*

Le président
(S) : *Théocharidès*

Le traducteur : (S) **Lieutenant Zia**

L'association, prenant en considération que l'action matérielle seule ne pourrait suffire, fait composer des poësies chantant l'idéal grec et les malheurs de l'hellénisme. En voici un exemple :

Traduction d'une poésie :

«Qui veille sur le malade ? Qui protège le faible ? Qui console le malheureux ? Qui travaille pour le nécessiteux ? Vous ! O, grandes idées ; vous ! ô âmes nobles et pures. Inspiré de votre grandeur d'âme, je vous dit ; Réjouissez vous désormais ! Et toi, ma belle patrie ! Mère de ces enfants, réjouis-toi ! Il est vrai que tes enfants se sont dispersés dans les lointains pays et y ont fait leurs nids. Mais toi, chère Grèce ! pourquoi trembles-tu et pourquoi te plains-tu ? Oh ! ne te plains pas, Grèce aimée !

Rejouis-toi ! Car, chaque fois que l'âme héroïque de tes orphelins lutte, les cieux rient comme tes yeux bleus . . . . »

Le 29-12-1907

(S) : *Mimooglou*

Le traducteur : (S) **Lieutenant Zia**

L'article qui suit incite les enfants grecs à ne rien craindre pour atteindre leur but et pousse à la fin, le cri de «Vive le Pont» :

Merzifoun, le 18-12-1910

«Camarades, si vous tournez les yeux du côté de l'horizon, vous y verrez des nuages sombres précurseurs de la tempête.

Des jours menaçants pour l'hellénisme apparaissent. Parmi les 10 millions d'Hellènes qui vivent sur la terre, combien sont nombreux ceux qui sont absolument empêchés de prendre part à la lutte pour la défense du droit.

Ceux qui travaillent pour l'hellénisme, travaillent sans aucun doute pour le bien de l'humanité. Chers élèves, bénissons tous les Hellènes et cet idéal sacré.

Venez ! N'ayons aucune crainte des attentats qu'on prépare contre l'hellénisme et de ceux qui mettent une entrave à la marche du drapeau d'azur qui est celui de l'hellénisme.

Tendons-nous les mains et jurons que nous serons les champions du bonheur et de la tranquillité de l'humanité.

Nous sommes sûrs que le droit est avec nous dans cette grande œuvre.

Vive l'union ! Vive le Pont !

Le rédacteur
(S) : *K. Mimopoulos*

Le traducteur : (S) **Zia Fikri**

«Marche de la Délivrance» dédiée aux héros du Pont :

Je te reconnais à l'éclat de ton terrible sabre. Oui, je recon-

nais ton visage qui soumet la terre. Vive la liberté née du sang sacrés des Hellènes. A l'endroit même où autrefois tu gémissais, j'attends avec impatience la voix qui me dira «Viens !» Avant tout se faisait sous le poids écrasant de la chaîne de l'esclavage. Et toi, tu pleurais et tu manifestais un grand désespoir.

Le compositeur
(S) : *Sérinidès*

Le traducteur : (S) **Lieutenant Zia**

Voici une autre «Marche de la Liberté» :

Je crie partout, sur les collines, dans les vallées, dans les villages, dans les villes : «Vive la délivrance» maintenant les cieux se réjouissent, la terre sourit, tout est heureux..... Maintenant nous aurons l'honneur, la gloire et la richesse. Les cieux chantent pour nous des hymnes angéliques. Maintenant, réjou ssez-vous, tous ! Rappelez-vous votre patrie, la Grèce. O enfants ! Crions unanimement tous dans ce club «Vive, vive la liberté, mille fois vive ! »

Le traducteur : (S) **Lieutenant Zia**

La chanson «L'appel à la guerre», qualifie de traîtres ceux qui fuient la guerre, et incite les Grecs à se révolter contre le souverain qui est leur maître depuis six cents ans.

Chant de guerre :

Honneur au héros, qui, l'épée à la main, marche aux premiers rangs pour sa patrie. Malédiction au traître qui laissant de côté sa patrie, travaille pour son intérêt personnel ! Ce traître doit être sûr qu'en ne voulant pas quitter sa belle femme, sa vieille mère et ses petits enfants, il se tue et tue sa génération. Sa vie et sa présence sont dangereuses. Partout où il ira, personne ne prononcera son nom avec respect. Allons tous à la guerre d'un cœur ferme ; méritons l'honneur de mourir pour la patrie.

Le traducteur : **Lieutenant Zia**

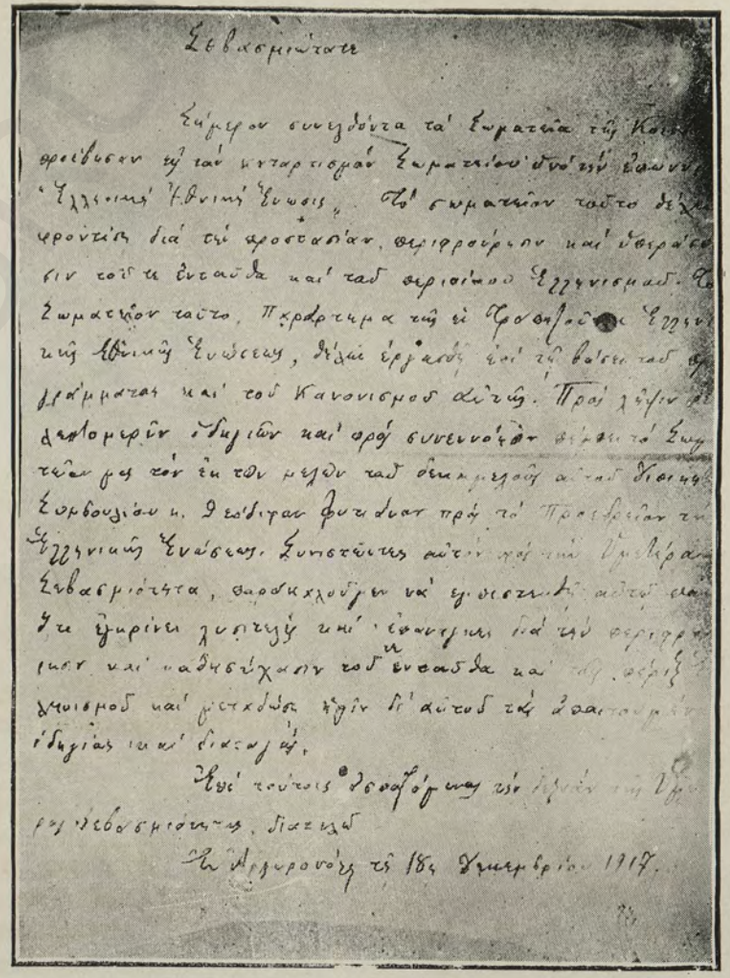

Lettre envoyée par le métropolite de Gumuchané au métropolite de Smyrne Chryssantos, pour lui annoncer qu'une société a été eréée à Gumuchané sous le nom d'«Union nationale hellène».

TÜRK TARİH KURUMU
KÜTÜPHANESİ

Voici un «Appel aux armes» des Pontais

Enfants impatients! Prenez vos armes! Je vois que vos yeux brillent de joie. Lorsque vous avancez avec courage, les nuages noirs rassemblés au ciel se dispersent. Armez vous sans attendre. Quand pourrez-vous voir, sous un ciel vaste et libre, ces terres laissées par vos ancêtres comme un précieux souvenir? Armez-vous vite et avec joie. Armez-vous afin que vos rêves redeviennent des réalités.

Le traducteur: **Lieutenant Zia**

Quoique le document suivant ne porte pas de date, il est à présumer qu'il a été écrit pendant l'armistice.

Si il parle de l'approche des jours de liberté, si il dit que le vent de la liberté a commencé à souffler, c'est parce qu'on attendait l'occupation du Pont par les troupes de la Grèce ou de l'Entente.

«Rappelez-vous ces années anciennes et empoisonnées qui passaient avec les bourrasques de neige venues du nord. On avait couvert notre chère mère de couronnes de mort et nous pleurions secrètement, en orphelins tristes!

Ah: Peut-on oublier ces temps? Mais le vent de la liberté, à commencé de souffler. Il a ravivé la nature, brisé les chaînes, abattu les murailles, rempli de chants célestes la prison de l'esclave. Camarades! Unissons nous pour la victoire, à l'ombre adorable de notre glorieux drapeau. Dans l'arène lutions sans nous lasser, comme de vrais héros du vingtième siécle: allumons le phare de la science et de la sagesse! que la lueur de la vérité éclaire l'Orient et l'Occident. Que le progrès, la paix et le bonheur soient perpétuels sur la terre.

(S): *Mimooglou*

Le traducteur: (S): **Lieutenant Zia**

Voici la traduction d'une poésie qui les préparait à voir flotter sur leur tête le drapeau bleu et blanc de la Grèce:

«Messieurs, sachez que le Pont est la récompense du patriotisme et du dévoûment; sa destinée est entre vos mains.

La question du Pont doit dominer tout interêt personnel. La réalisation de notre idéal exige que nous unissions nos efforts. Sans cela rien n'est possible. Travaillez en serrant les rangs; unissez-vous et tenez-vous la main. Tenez haut la bannière de l'association. Elevez-la plus haut pour qu'elle puisse voir le drapeau bleu et blanc. Maintenez-la à la hauteur de l'espace où soufflent les vents; plus haut même, afin que tout le monde voie le drapeau blanc et bleu. Rassemblez vous au moment où le vent souffle et levez-la de manière à la faire voir de tous.

(S): *Iani Dimitriadis*

Le traducteur: (S): **Lieutenant Zia**

Ils ne manquaient jamais, non plus, de diffamer les Turcs. Voici une partie d'un discours où l'on parle de la délivrance des pays gémissant dans l'esclavage.

«Pendant une période de 150 années, on a persécuté, brûlé, égorgé nos ancêtres qui avaient défendu la liberté et l'indépendance de l'Empire de Byzance et qui ne se pliaient pas au joug islamique. Depuis trois ans nos malheureux frères ont été maltraités de différentes façons par les Turcs; ils ont dû, un à un, prendre la fuite comme un troupeau de moutons attaqué par des loups.

Quoiqu'ils se soient soulevés plusieurs fois pour se soustraire à ces atrocités et pour essayer de briser leurs chaînes, ils ont été exposés à de terribles calamités. Mais à la fin, en 1821, nos ancêtres qui ne voulaient plus supporter l'esclavage, se sont soulevés comme des lions. Ils ont versé le sang de nos ennemis sur les montagnes et dans les plaines, afin d'apaiser leur soif . . . .

. . . . . .

Les contrées où les Grecs habitent en majorité, l'Epire, la Macédoine, les îles de l'Asie Mineure et tant d'autres villes gémissent sous la rude domination des Turcs. Notre devoir, à nous jeunes gens, est de les délivrer pour les rendre à notre bien-aimée mère, la Grèce, prouvant ainsi que nous sommes les vrais descendants de nos ancêtres».

(S): *Anastas Tarakdjioglou*

Le traducteur: (S): **Lieutenant Zia**

Ces publications tendancieuses, seules, prétendent prouver l'existence d'une majorité grecque dans les diverses parties de la Turquie. Le lecteur impartial reconnaîtra sans peine, qu'aux temps mêmes où l'Europe, était bouleversée par les différentes persécutions religieuses, la Saint Bathélemy, l'Inquisition, les Vêpres siciliennes etc. . . les Turcs, maîtres de l'Etat le plus fort du monde, avaient accordé, d'eux-mêmes, des privilèges religieux aux Grecs, et montré ainsi combien ils étaient tolérants et humains. Mais les Grecs, leurs chefs spirituels en tête, exploitèrent, dès que l'Empire commença à s'affaiblir, ces mêmes privilèges en vue de servir les buts des Puissances hostiles à la Turquie, travaillant ainsi au démembrement d'un pays qui leur fut si hospitalier. C'est alors seulement que la Turquie devint moins tolérante; et les Grecs qui avaient pu conserver leur individualité, leur langue et leur culte, grâce à longue tolérance passée devinrent des «esclaves» (!). Toute cette belle phraséologie n'a pour but que de cacher la trahison et l'ingratitude dont les Grecs payaient les Turcs, humains, libéraux et magnanimes.

On se souvient peut être que le collège américain de Merzifoun avait créé la première organisation du Pont. Le directeur de cette école qui, jouissait de la large hospitalité turque, non seulement ne se contentait pas de pousser les Grecs de l'endroit à se révolter contre l'Etat, mais profitait encore de cette hospitalité pour chercher à convertir au christianisme les musulmans indigènes. Dans une lettre dont la traduction suit, il expose ses idées à cet effet, à Mr Godesel.

Le directeur, Howeit, qui avoue lui même avoir commencé, à la suite de la guerre générale, une guerre civile et religieuse, oublie que tous les Etats civilisés, y compris sa patrie américaine, avaient, depuis longtemps déjà, accepté le principe suivant lequel chaque peuple est maître de sa liberté politique et religieuse.

Au révérend Frédérick E. Godesel.

Merzifoun, le 25 octobre 1920.

Cher Mr Godesel,

J'ai reçu il y a quelques jours votre lettre du 23 sept. 1920; je vous écris après avoir profondément débattu la question avec

mes collaborateurs. Permettez-moi de vous dire que j'accorde à cette question, concernant notre association, toute l'importance qu'elle comporte. Je suis heureux de faire partie du comité. Mon but depuis longtemps déjà, est de gagner les musulmans à l'idée «que Dieu s'est fait représenter par Jésus pour que le monde soit mieux gouverné». Cette idée est le point essentiel et l'idéal de notre association de missionnaires.

La réforme fait des progrès parmi les Arméniens.

Les Grecs ont grandement besoin de prêtres américains et les musulmans se demandent ce que peut leur donner le christianisme. Nous devons prendre en considération la grandeur de ce but. L'islamisme est le concurrent le mieux organisé du christianisme et la Turquie est l'Etat musulman le plus fort. Personne ne peut espérer une solution rapide et facile de la question, mais ma conviction personnelle, à cet égard, égale ma foi en Jésus et en l'Evangile.

Notre président sait que nous travaillerons s'il le faut cinq cent ans pour arriver au but, et nous y parviendrons. Avec une telle foi et une telle conviction on n'a pas besoin d'user d'une autre propagande.

Si le comité provisoire avait vraiment adopté une ligne de conduite nous concernant, il aurait dû nous communiquer ses décisions ; notons cependant, qu'une intervention quelconque dans la conduite de nos affaires est de nature à en compromettre la réussite.

Je pense, d'autre part, que notre devoir devrait être d'assister de nos conseils les comitadjis et tous ceux qui font cause commnne avec nous ; nous leurs donnerions des renseignements sur ce qui a déjà été fait, et des directives concernant le perfectionnement de nos moyens d'action et l'extension de notre œuvre.

J'estime qu'en l'état actuel des choses, il ne peut être question de la formation d'un comité qui entreprendrait d'achever, en peu de temps, une tâche énorme qui en exige beaucoup.

Notre rôle est pour le moment d'organiser, et, pour cela, nous devons augmenter le nombre de nos agents.

Je crois que tous les membres de notre association sont en contact avec les Musulmans et qu'ils déploient, avec eux, toute la dextérité et le tact nécessaires ; toutefois, je suis d'avis qu'il serait utile de réclamer de l'aide pécuniaire en imprimant une brochure

qui,en même temps, indiquerait aux intéressés la conduite à suivre.

Nous travaillerons à dresser les chrétiens du Proche-Orient contre ceux qui leur infligent tant de peines et de mauvais traitements. Nous travaillerons surtout à ce qu'ils connaissent les devoirs d'un bon chrétien. Je pense que notre comité doit être en éveil pour assurer la bonne marche de ce service. Nous ne pouvons pas anticiper sur l'an mille (moment où Jésus sera de retour sur la terre).

Il n'est pas raisonnable d'accéder à tous les désirs. Je sais que le signe de la croix qui est un bienfait divin, n'est pas accepté comme un élément de progrès par les Turcs ; mais je sais aussi que beaucoup de musulmans veulent que l'on travaille utilement à leur conversion au christianisme ; il faut commencer par l'Egypte, la Bulgarie et la Russie. Les chrétiens doivent travailler à provoquer chez les musulmans un état psychologique nouveau à l'égard du christianisme ; mais malheureusement nous n'en sommes pas encore là.

Je sais que, d'un autre côté, nous ne devons pas quitter nos amis Grecs et Arméniens. Mes collaborateurs arméniens ont sacrifié beaucoup de sang pour le christianisme ; huit d'entre eux étaient professeurs au collège américain. A cause de cela je remplis envers les Arméniens un devoir sacré et j'ai en leur reconnaissance une confiance entière. Certains d'entre eux ont été tués par les Turcs. N'oublions pas que nous serons obligés de faire encore beaucoup de sacrifices jusqu'à la fin de notre mission sacrée.

Désormais notre lutte doit être dirigée vers l'éducation des jeune gens car une fois l'âge mûr atteint, l'homme peut difficilement changer de caractère. Mais la génération turque d'aujourd'hui comprend, jusqu'à un certain point, ce que les Américains peuvent lui donner.

Jésus est notre meilleur élément de propagande. Mais nous devons être patients, pour cela, autant que Dieu ; nous travaillons pour la vérité.

D'autre part, quoique les Chiites ne soient pas de vrais musulmans et soient assez nombreux, ils ne forment point la majorité de la population turque. Si l'on fait preuve d'un peu de libéralisme en matière de religion, notre devoir sera de ne pas perdre cette occasion.

J'espère que ma ligne de conduite ne rencontrera pas d'opposition. Depuis trente années, j'ai été en contact avec les musulmans, et j'ai étudié leurs croyances religieuses. La semaine passée j'ai discuté avec le mutéssarif la question de l'enseignement religieux qu'il voulait supprimer dans notre collège : il m'avait dit autrefois que le meilleur moyen d'attirer des élèves musulmans, c'était de supprimer l'enseignement de l'Evangile ; or, sur les 200 élèves de cette année-ci, il y a 27 musulmans ; nous avons aussi deux professeurs turcs ; nous avons, en somme, cette année-ci, plus de Turcs à l'école que les autres années.

Je puis personnellement dire que le livre du Dr Bélis (1) «Moderna Missionnary» nous a été très utile. Il sera très convenable d'en témoigner. On profite convenablement de l'hôpital et la partie de notre collège consacrée aux jeunes filles acquiert aussi beaucoup d'importance.

Nos relations avec les fonctionnaires civils et militaires, avec les personnages religieux et la population sont cordiales et continues ; c'est là un grand facteur pour l'accomplissement du devoir dont nous nous sommes chargés.

Cher Mr Godesel, prenez cela comme vous voudrez ; je suis content d'avoir en l'occasion d'agir plus ouvertement envers les Turcs.

Je regrette que la langue de quelques uns ne soit pas le Turc.

Les mots «depuis la fin de la guerre» que vous employez me donnent l'impression que vous éprouvez des difficultés en différents endroits. Ici, nous ne nous considérons pas comme sortis de la guerre ; nous sommes sous l'administration d'un gouvernement qui se voit encore en état de guerre avec plusieurs ennemis et qui, partant, est animé d'un esprit belliqueux.

J'espère que notre association se réunira un jour et peut être à Constantinople.

(S) : *Hoewit*

---

(1) L'orthographe anglaise est inconnue.

CHAPITRE HUITIÈME

Kerassounde, Gumuchhané

L'activité des Grecs à Kerassounde et à Gumuchhané n'a pas été aussi intense qu'à Samsoun, Trébizonde et Merzifoun, mais cela ne vent pas dire qu'elle n'ait pas existé.

Ils créèrent en 1917, à Gumuchhané, une section de la Ligue «d'Union nationale grecque» dont voici un document très intéressant.

Gumuchhané, le 18 décembre 1917.

Les sociétés de notre ville se sont aujourd'hui réunies et ont décidé la création d'une association qui portera le nom de «Ligue d'union nationale grecque». Cette ligue aura pour but de défendre, de protéger et de sauvegarder l'hellénisme local.

Elle formera une section de la «Ligue nationale grecque» de Trébizonde et son action sera en tous points conforme au programme de celle-ci.

Le membre du conseil d'administration, Théodore Fitano, a été envoyé à Trébizonde afin d'y demander des instructions et d'assurer la coopération des deux associations.

Je vous le recommande ; je vous prie de lui confier toutes les instructions que vous jugerez utiles pour assurer la défense et la protection, ici, de l'hellénisme et de nous faire vos communications par son intermédiaire.

A cette occasion nous vous baisons respectueusement les mains.

(Le sceau) Evêché de Gumuchhané.

(S) : Le métropolite :
Economos Théodoros

Trouvée parmi les papiers du métropolite Chryssantos :

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Le mouvement d'abord hésitant qui s'était manifesté, en 1919, à Gumuchhané s'affirme en 1920.

A cette époque le signataire du document inséré plus bas se trouvait à Trébizonde, en qualité d'informateur pour la France, la Grèce et l'Angleterre, qu'il renseignaient sur les événements se passant à l'intérieur du pays. Sous la pression de Cofidis, il communique aussi, aux milieux avec lesquels il était en contact, les renseignements fournis à ces trois puissances et qui avaient trait au mouvement nationaliste en Turquie.

Lettre à Chryssantos :

Kérassounde, le 23 fevrier 1919.

Monseigneur,

N'ayant pas trouvé jusqu'ici un moyen sûr de communiquer, je vous transmets, par l'entremise de Mr Hutchson, la présente lettre ainsi que celle écrite à Trébizonde et placée dans une grande enveloppe. Suivant les communications du bureau de là presse, la requête relative au payement de dommages intérêts n'a pu être légalisés ici, à cause de la renonciation du métropolite : je vous envoie les documents ci-joints en vous priant de les légaliser et de les expédier à qui de droit. Veuillez m'excuser du dérangement que je vous occasionne. J'ai reçu votre télégramme concernant Amirza et j'ai immédiatement fait les recommandations nécessaires à sa mère.

J'ai prié Mr Hutchson d'emmener sur le vapeur qui lui appartient, sa fille chez vous. Nous sommes privés depuis longtemps des courriers de Constantinople et de Trébizonde. Quelles sont les déclarations faites par Vénizelos au correspondant du *Times*, relativement au vilayet de Trébizonde ? Qu'est-ce qui se passe ? Etes-vous informé des événements ? J'attends avec impatience votre lettre.

(S) : *Théofidos*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia**

(S) : **Armurier Dimitraki**

Seconde lettre à Chryssantos :

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Sportsmens faisant partie de l'Association du Pont, à Merzifoun.

(Extrait d'un album saisi au siège du Club du Pont, lors de la perquisition effectuée au Collège Américain de Merzifoun)

Kérassounde, le 11—24 Janvier 1920.

Cher ami,

Après votre arrivée de Constantinople ici, je vous avais écrit deux lettres; entre temps, vous êtes parti pour Batoum et je ne sais pas si vous les avez reçues. Après votre départ pour Paris, au mois de mars, j'ai régulièrement renseigné le Haut-Commissariat de Grèce à Constantinople sur la situation générale.

Je me trouvais en septembre à Trébizonde; je vous avais alors expédié la copie d'un mémoire détaillé que j'avais envoyé au représentant de la Grèce ; je ne sais pas si vous l'avez reçu.

Mr Francford, qui est arrivé ici le 22 du mois, nous a remis une note de la mission anglaise contenant certa nes demandes de renseignements au sujet des forces nationales turques: il m'a recommandé de lui envoyer un rapport détaillé sur ces questions et de ne pas oublier un mémoire relatif à notre situation financière et économique. J'ai écrit ces deux mémoires et je les lui ai remis. J'en ai aussi envoyé un double au représentant hellène à Constantinople. A la demande de Mr Leroux j'ai transmis les mêmes copies au Haut-Commissariat de France par l'intermédiaire de Mr Lépicier. J'ai trouvé convenable de vous en expédier aussi, ci-joint, deux copies.

La situation ici est insupportable ; l'expulsion, la persécution et le boycottage règnent.

Notre vie se passant dans de très mauvaises conditions, il est nécessaire de terminer cela au plus vite.

A l'occasion du nouvel an, je fais des souhaits pour votre parfaite santé et pour que nos aspirations nationales soient promptement réalisées.

Sûr de recevoir bientôt de vos nouvelles, je vous confirme toute ma considération.

(S): *Néoknios*

CHAPITRE NEUVIEME

Russie et Caucase

Jusqu'à la guerre générale, la fondation d'une république du Pont n'était qu'un rêve ; la Russie tzariste et les fonctionnairee po-

litiques de la Grèce en Russie entrèrent les premiers en correspondance avec les centres de Trébizonde et de Samsoun, par l'intermédiaire des commerçants grecs de Batoum et des autres villes du Caucase. Un comité fut fondé à Batoum et l'on commenca à expédier clandestinement des armes et des munitions, préparant de cette façon l'activité révolutionnaire des Grecs.

Après l'armistice, on ne s'en tint point-là. Conformément au plan élaboré par ce comité, on forma une division commandée par un officier russe d'origine grecque, Anania, et on la destina à délivrer le Pont en coopération avec les forces grecques. Cependant le Caucase ayant été occupé par les bolchévistes, la division en question se disloqua d'elle-même, mais une partie passa en territoire turc et se livra au brigandage.

Ce comité du Pont se fit connaître plus tard sous le nom: d'«Assemblée nationale du Pont» et prit même l'allure d'un gouvernement provisoire. Le premier document en date nous montre les préparatifs de cette épopée et annonce que le «général» Anania est prêt à entrer en campagne.

Lettre à Chryssantos :

Tiflis, le 11-2-1913

Monseigneur,

. . . . . .

Il a été aussi, longuement parlé des moyens propres à assurer la vie de nos nationaux ; Mr Pisser ayant annoncé que l'organisation de la gendarmerie était prochaine et qu'il serait convenable d'en confier le commandement à des officiers étrangers, j'ai suggéré qu'il serait utile d'appeler sous les armes les Pontais se trouvant ici en âge d'être incorporés, Mr le Consul, tout en se ralliant à cette idée, me conseilla d'en saisir Votre Eminence. Il est possible de recruter, pour cette organisation, beaucoup de volontaires des environs de Kouban et de Sokhorma. Si les habitants des autres régions participent aussi à cette organisation, on pourra indubitablement, trouver des forces suffisantes.

Je considère aussi comme un devoir de vous donner des ren-

seignements sur la situation locale. Il me semble que le Caucase se prépare pour la guerre générale. Pour ne pas succomber, nous devons nous y préparer aussi avec beaucoup de prudence. Le général Anania a fait dire, par des officiers de sa suite, au chef de la communauté locale Soudiadis, qu'il était, avec ses officiers, prêt à tout.

Depuis la mort du consul ici, le consulat reste fermé. C'est pour cela que les télégrammes lancés au sujet des questions importantes restent sans réponse. Le «National savet» a toute la liberté d'action. Je suis prêt à venir, mais avant de partir j'attends votre réponse au sujet des inscrits.

(S) : *Vélissaridés*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Lettre à Chryssantos :

Batoum, 23 mai 1916

Monseigneur,

Je vous prie de permettre à quelqu'un qui a suivi de près votre œuvre de vous présenter ses félicitations. Sachant que des personnage tels que vous n'ont pas besoin de félicitations, je serai bref. Mr F. Métaxas vous soumettra un programme ; je désire vivement profiter de votre intelligence si lucide et de votre activité. Si V. E. trouve convenable d'ajouter la ville de Trébizonde à l'itinéraire qui ma été tracé, j'en serais fort heureux car j'aurais alors l'occasion de voir votre aimable visage et d'embrasser respectueusement vos mains.

(S) : *K. Léonidis*

Les traducteurs:

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

Voici un troisième document :

Je vous avais informé, tant en mon nom qu'au nom de tous, de la nécessité de votre voyage jusqu'à Tiflis ; ce voyage était indispensable a la liberté et au bonheur du pays. Une question aujour-

d'hui, rend encore plus indispensable votre déplacement. Suivant les instructions reçues par la douane, toute exportation à destination des pays occupées est prohibée sauf en ce qui concerne les expéditions pour l'armée. Les exportateurs doivent désormais pour expédier, s'adresser au département des finances qui leur remet à cet effet une autorisation spéciale. Vous apprécierez facilement combien la situation est insupportable pour notre population. Cette question nécessitant de nombreuses démarches auprès de qui de droit, je vous prie instamment de prendre une décision au sujet de votre voyage. Vos frais seront payés intégralement.

(S) : illisible

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

Voici un document, établissant que les fonctionnaires politiques hellènes étaient en relations continues avec le métropolite Chryssantos :

Consulat de Grèce
à Batoum et à Tiflis

N° 7

A Chryssantos, métropolite de Trébizonde.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous communiquer, d'ordre de la Légation de Grèce, que le contenu de votre lettre N° 450, a été pris en considération et que les ordres nécessaires ont été donnés à la Légation de Grèce à Constantinople, en vue de demander à la Sublime-Porte le retrait immédiat de la mesure projetée, tendant à soumettre à l'émigration forcée, nos nationaux du Pont.

(S) : *D. S. Spanaris*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Les Grecs qui ont plus tard été arrêtés comme ayant pris part

à l'activité des bandes armées et à l'organisation secrète, ont toujours prétendu que le comité de Batoum et le gouvernement provisoire qui s'y était formé, les avaient trompés et encadrés de force dans ces bandes.

Ces quatres pièces ainsi que les documents qui suivent nous prouvent suffisamment que l'organisation du Caucase et l'organisation existant à l'intérieur du pays, étaient en contact étroit.

Les Grecs établis au Caucase épaulent par la création d'une banque leur mouvement révolutionnaire et ils invitent ceux de Trébizonde et de Samsoun à y prendre part.

Batoum, le 18 février 1919

Les soussignés se sont réunis aujourd'hui, le 18 février 1917, chez M. Bunyanolou, en vue de fonder une «Banque du Pont» destinée à protéger nos commerçants et nos industriels. Après délibérations, la création de cette banque ayant été jugée utile dans le Proche-Orient, on a procédé aux souscriptions suivantes, au comptant :

Ad. Avramidès	100.000	A. Kazandjoglou	30.000
M. Bunyanoglou	100.000	Athanasiadis	30.000
J. Fotiropoulos	40.000	V. Ivanidès	25.000
P. Haspolos	10.000	Av. Phocas	15.000
Ch. Seudjalidis	10.000	T. Métaxas	4.000
J. Batmanidès	5.000	Ch. Grigoriadès	25.000

Comme nous considérons indispensable la collaboration de nos nationaux de Trébizonde, une délégation formée de Bunyanoglou, Fotiropoulos et J. Ivanidès, a été élue en vue d'aller recueillir les souscriptions de ces derniers.

Pour assurer les frais de route de cette délégation, chaque fondateur doit payer les $^3/_4$ de ses dividendes.

Trouvé parmi les papiers de Chryssantos :

En attendant, l'organisation de Batoum prenait corps et un Anglais et un Français y participaient.

Lettre au métropolite Chryssantos :

Batoun, le 19—9—1917.

Monseigneur,

J'ai quitté Tiflis dans l'intention de venir chez vous avec le capitaine anglais Mr Frocford(?) qui aura l'avantage de vous remettre la présente lettre. Ce capitaine, que j'ai connu pendant ces derniers temps, vient là-bas pour étudier la situation générale. Sur le reçu de votre lettre à Batoum, j'ai retardé mon voyage jusqu'au résultat définitif des pourparlers menés par vous avec Mr Lépicier et les autres personnes compétentes.

Le capitaine Frocfort connait le grec et il est bien disposé envers nous. Il vous apporte une lettre du général Ananyadis et une requête destinée à la mission hellène à Constantinople.

Comme vous le verrez dans la lettre, on est plein d'admiration pour les 50 officiers et les 500 soldats dont on apprécie, comme il convient, la conduite. J'avais oublié d'ajouter quelque chose à la dernière lettre que j'ai envoyée par l'intermédiaire de Mr Lépicier ; suivant les assurances du consul de France à Tiflis, Mr Lépicier a pleins-pouvoirs et par conséquent, on doit accorder toute l'importance nécessaire à ses paroles, qui seront officielles.

Il a été directement nommé par Paris. C'est un homme expérimenté, capable, et qui est en relation avec le généralissime Franchet-d'Esperey.

Je resterai à Batoum jusqu'à la réception de votre seconde lettre, qui, je l'espère, ne tardera pas. Je vous envoie, ci-joint, une copie de la lettre de Mr Linoxos.

Quant à la question dont je vous ai parlé dans ma précédente lettre, je reste convaincu de la nécessité d'une entente avec le chef de la mission hellène de Constantinople. Cette mission assurera la nomination d'une mission militaire chargée du développement de notre œuvre et de son envoi au Caucase. J'espère qu'un groupement militaire qui sera formé de cette façon avec ardeur, s'adonnera à l'œuvre entreprise. Je ne connais pas vos travaux concernant les émigrés, ni les intentions du gouvernement. Suivant les apparences, une nonchalance profonde règne dans les milieux gouvernementaux.

(S) : *Vélissaridès*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

La passion de conquêtes se manifeste ouvertement au moment où le gouvernement tzariste donne son consentement officiel à l'existence de la division du Pont : il s'engage à fournir des armes et des munitions et l'on prépare le projet d'une gendarmerie grecque, chargée d'opérer sur le littoral turc.

Lettre au métropolite de Trébizonde ;

Monseigneur,

L'autorisation officielle nécessaire pour la formation d'une division grecque, composée exclusivement d'Hellènes de sujétion russe, à été obtenue. On a également accordé la permission de former une gendarmerie chargée d'opérer à Rizé, Of, Surméné, Trébizonde et Poulathané ; elle sera composée de volontaires grecs.

Le gouvernement s'est engagé à fournir les armes, les munitions et tout ce qui est nécessaire à l'organisation de la gendarmerie ; seuls, les frais d'approvisionnement de cette dernière seront supportés par la population de ces villes.

Stélianos Cosmidès, qui va présenter ma lettre à Votre Eminence, est un très bon patriote ; vous pouvez vous adresser à lui pour toutes les questions concernant notre cause nationale et vous pouvez vous servir de lui pour nous faire toutes vos communications. Je vous baise les mains avec fidélité.

(S) : *Lieutenant El. Sénaros.*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

Le colonel français à Tiflis, Mr Chardigny, confirme aussi cette autorisation ; il ne cesse pas de recommander l'organisation de la division de volontaires grecs, pour la défense du pays contre les Turcs. Outre les officiers russes, il y a aussi des officiers français qui veulent faire partie de la division russo-grecque.

Voici une lettre du Colonel Chardigny :

Au métropolite de Trébizonde (1)

Tiflis, le 11/24 décembre 1917,

Monseigneur,

Dans les moments de crise que nous traversons, la situation peut être sauvée seulement par la collaboration de toutes nos volontés. Au Caucase on forme des corps d'armée nationaux, géorgien et arménien. Les gouvernements de l'Entente sont prêts à encourager ces mouvements de toute l'étendue de leurs pouvoirs. Le peuple grec, en qui nous avons depuis longtemps découvert un allié, n'est pas oublié non plus. Sur notre demande, le gouvernement du Caucase a donné son assentiment à la formation d'une division grecque; ses contingents se réuniront à Kars, à Tiflis, et je l'espère aussi, à Batoum et à Trébizonde; le général qui doit commander cette division et qui m'est personnellement connu, est déjà nommé; il est d'origine grecque et parle le grec. C'est le général Anania.

Monseigneur, l'organisation d'un régiment de volontaires à Trébizonde dépend de vous.

Ce régiment travaillera d'abord pour la sécurité de la ville et collaborera ensuite à la défense contre les Turcs, de concert avec les régiments russes, arméniens et géorgiens.

Monseigneur, au nom de mon gouvernement et de mes collègues anglais et américains, je vous demande d'user de votre influence pour aider le général Kolososki à former le régiment de volontaires grecs à Trébizonde et à réaliser notre œuvre commune. J'attends des officiers français qui arriveront dans quelques jours; j'enverrai l'un d'eux spécialement pour le régiment grec. Dites aussi de ma part à Kolososki, d'envoyer les officiers russes qu'il avait choisis. En cas de besoin, vous pouvez aussi correspondre directement avec moi, comme le consul américain Zenke (?). Ce monsieur vous donnera les renseignements nécessaires au sujet de la formation du régiment.

Les difficultés de cette nouvelle entreprise ne m'échappent point; cette affaire sera difficilement réglée, surtout à Trébizonde dont la situation est en tous points exposée, mais je suis convaincu que vous parviendrez à vaincre toutes les difficultés.

En vous adressant mes respects et ma haute considération, je

(1) Retraduite du turc.

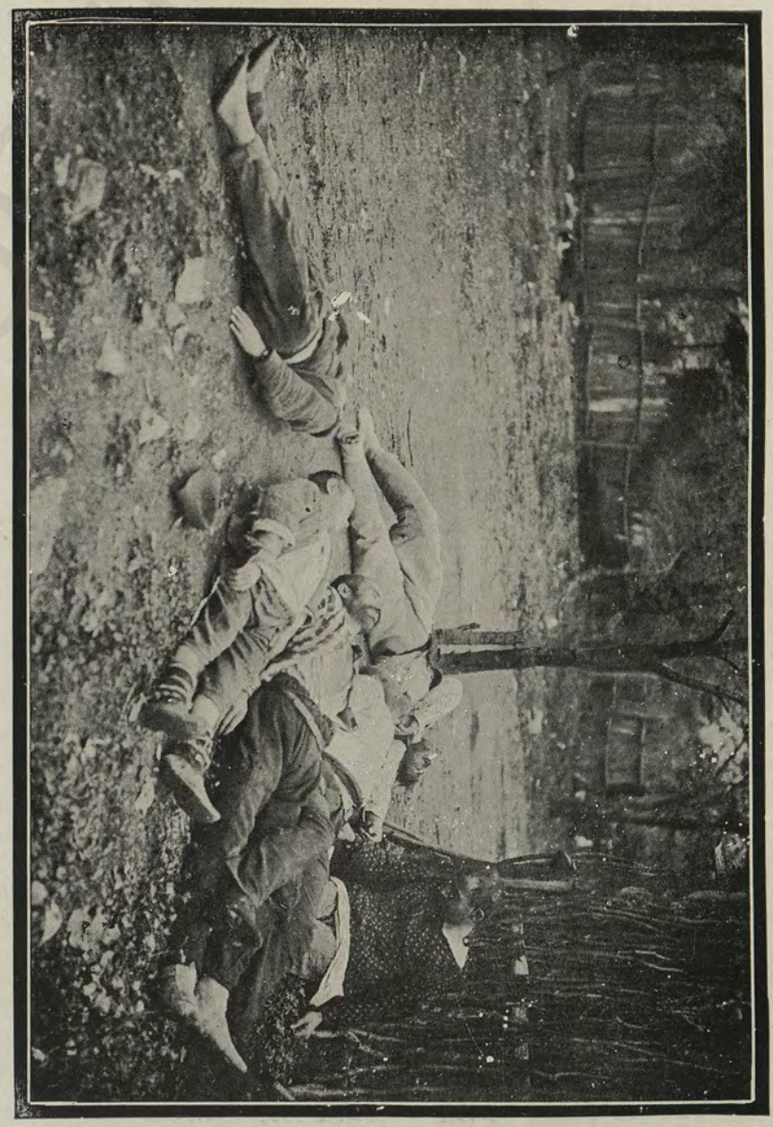

Quatre hommes et deux enfants, originaires de Havza et de Nousretli, massacrés aux environs de Nousretli.

TÜRK TARİH KURUMU
KÜTÜPHANESİ

vous prie de me permettre de vous dire que la France et ses alliés vous seront très reconnaissants pour les services que vous avez déjà rendus et ceux que vous rendrez à l'avenir notre cause commune.

Colonel
(S): *Chardigny.*

Mais la révolution russe de 1917, vouant à l'insuccès ces intrigues, crée en même temps des dissidences parmi les promoteurs du mouvement. En voici un exemple:

Tiflis, le 12 décembre 1917.

N° 498.

Monseigneur,

Nous avons l'honneur de vous communiquer la décision unanime du comité exécutif grec du Caucase et de la Présidence de l'union militaire grecque du Caucase.

La voici:

Depuis un certain temps, un officier nommé Sénaros, qui se trouve ici, se pose comme le représentant de la Ligue hellène du Pont, se sert d'un faux cachet, pour se livrer, motu proprio, à certains actes non approuvés par les centres nationaux de Trébizonde et du Caucase. Il nuit ainsi à la cause. Comme il peut ainsi provoquer d'autres ennuis, les deux ligues réunies ont tenu une séance dans laquelle elles ont décidé de mettre fin à ces agissements. Cette décision est communiquée à V. E., au gouvernement, et à toutes les autorités officielles.

Nous vous prions donc de prendre en considération cette décision de notre ligue qui est officiellement reconnue, et de noter que cet individu n'a rien de commun avec notre association qui a pour but la réalisation complète de notre idéal national; nous vous prions de faire le nécessaire afin qu'il ne puisse point faire de dupes dans votre entourage. Nous sommes prêts à vous fournir les renseignements que vous pourriez désirer au sujet de notre programme et de notre activité.

Le Président du comité exécutif du Caucase
et d'Union militaire grecque
(S): *N. Silionis.*

Rapport à Chryssantos :

Ekatérinodar, le 10 janvier 1918.

Monseigneur,

Vous connaissez le voyage, que j'ai entrepris il y a cinq mois pour les emigrés. Je suis entré en contact avec 150.000 émigrants et 300.000 Grecs établis en Russie. Le métropolite qu'ils adorent est Chryssantos. Je serais heureux si je pouvais bientôt vous embrasser la main. Le porteur de cette lettre, K. Yoani Papadopoulos est un de vos admirateurs.

Avec respert et fidélité
(S): *L. I. I. Yassoumidis.*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

Lettre à Chryssantos :

Batoum, le 18—12—1918.

Monseigneur,

Je viens de recevoir une lettre de notre amis, le Dr Soudiadis ; dans cette lettre, il m'apprend qu'un comité central formé à Ekatérinodar par les Grecs du Pont, s'est chargé de porter notre cause à la connaissance de la conférence de la Paix.

Orfanidès en est nommé président et Léonidas secrétaire. Ce comité qui ouvre des sections dans les différents endroits de la Russie, fera bien d'en avoir une à Trébizonde. Je vous demande de me communiquer rapidement vos précieux conseils.

Nous vous prions aussi de nous aider à bien représenter les intérêts nationaux pendant ces jours solennels.

(S): *Théophilaktos.*

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier-Chef Dimitraki**

Lettre à Chryssantos :

Novorossisk, le 27 janvier 1919.

Monseigneur,

Sur l'invitation du Comité central d'Ekatérinodar, j'ai participé à la rédaction d'un mémoire au nom de tous les émigrés se trouvant en Russie, et destiné à être présenté à la conférence de la Paix. Ce mémoire sera remis à la conférence par le gouvernement hellénique. La question étant importante, je suis resté six jours à Ekatérinodar ; il y a quatre jours que je suis de retour. Le mémoire a été rédigé et une délégation, qui, avant son départ, aura à consulter les métropolites du Pont, a été chargée de le remettre.

L'autre association n'a pas pu prendre part à sa rédaction parce que tout le monde connaissait les revendications pontaises et que toute perte de temps était préjudiciable.

La question du retour des émigrés ayant pris une grande importance, nous cherchons à provoquer l'arrivée ici d'une équipe de la Croix Rouge grecque.

(S):

Trouvée parmi les papiers du métropolite Chryssantos.

Les traducteurs :

(S): **Lieutenant Zia** (S): **Armurier-Chef Dimitrakis**

Voici une démarche du Général Ananio auprès de Chryssantos en vue de réorganiser la division grecque du Pont :

Au métropolite Chryssantos :

Le 25 février 1919.

Monseigneur,

Je vous demande pardon de vous adresser cette lettre sans vous connaître. J'ai entendu parler plusieurs fois du bon renom dont vous jouissez, non seulement parmi les Grecs du littoral de la Mer Noire, mais aussi parmi ceux répandus dans le monde. J'admire vos travaux en faveur des Grecs de la Mer Noire et j'espère que mon nom ne vous est pas étranger : général d'Etat

Major Ananio, commandant la division grecque formée au Caucase et qui, pour certaines raisons, fut dissoute. Je suis en disponibilité depuis cette dislocation et je désirerais me trouver parmi ceux qui servent les intérêts de notre peuple et auxquels je pourrais être utile par mes connaissancés militaires. Beaucoup d'officiers de la division s'adressent à moi journellement et demandent à servir. Les soldats de la division existent; je puis choisir, sous ma responsabilité, les officiers les plus capables. Si vous avez besoin de moi, je vous prie de me prévenir en m'envoyant une lettre par un homme sûr. S'il est nécessaire, nous pourrons aussi nous rencontrer; je suis prêt à venir à l'évêché du Pont. J'ai vu Vélissaridis qui m'avait, dans le temps, parlé de cette affaire.

(S): *M. Ananio.*

Les traducteurs:

(S): **Lieutenant Zia** (S): **Armurier-Chef Dimitraki**

Voici un spécimen de la correspondance adressée à Chryssantos au sujet du gouvernement provisoire, en fonction à Batoum:

Au métropolite de Trébizonde, Chryssantos.

Monseigneur,

Je suis arrivé hier, muni de votre bénédiction; je pars demain pour la Suisse afin de m'y reposer un peu. Au moment de mon départ de Trébizonde, le 24-7-1919, votre neveu Yorghi m'avait donné une lettre et quelques journaux pour vous; je les ai laissés au bureau de K. A. Constantinidis.

Cofidis Effendi m'a chargé de vous faire parvenir les informations suivantes:

L'Assemblée Générale du Pont à Batoum ayant demandé l'envoi d'un délégué de Trébizonde, l'évêché a refusé de satisfaire à cette demande parce que vous n'étiez point au courant de l'affaire.

Cette assemblée perpétuelle fait pressentir qu'elle représentera

le gouvernement provisoire de la République du Pont qui sera ultérieurement créée.

Marseille, le 29 juin 1919 Votre serviteur

Alexis Apostolidis

Les traducteurs:

(S): **Lieutenant Zia** (S): **Armurier chef Dimitraki**

Association grecque du Pont — Batoum, le 16 octobre 1919

Au métropolite Chryssantos

Monseigneur,

Il y a longtemps que nous vous attendons. Nico est impatient. Je comprends que vons poursuivez une affaire importante en restant à Constantinople. La situation indécise ici pèse sur nous; nous sommes impuissants à décider ce qn'il y a à faire, quand et comment. (Une ligne illisible). Le moral de notre peuple est très atteint. (Illisible),

Vous ne pouvez rien calculer ni vous baser sur quoi que ce soit. Nico est vraiment quelque chose dans tout ce néant; mais il est seul et un seul homme ne peut soutenir la lutte. Nous vous attendons avec impatience. Nous voulons savoir ce que nous devons faire pour former une masse homogène conformément aux bases existante. Rien n'ayant été fait jusqu'ici, j'envisage le résultat avec crainte. Rien n'est possible avec les organisations existantes. Suivant les dires de Kapétanidis, qui est venu passer quelques jours ici, Trébizonde se trouverait encore entre les mains des Kémalistes.

Le bouleversement qui règne dans l'administration intérieure causera la misére de notre peuple et l'obligera de quitter le pays. Notre patrie vit ses derniers jours, la misère et la ruine atteignent le point extrême.

D'après ce qu'on dit, le nouveau gouvernement empêcherait le courant d'émigration. Mais ce projet du gouvernement sera appli-

qué comme partout, lorsque tous ces parages seront déjà vidés. Comme vous le voyez, la situation est dans une phase importante. Un petit retard coûterait très cher. Les événements de Trébizonde sont connus ici aussi. Malgré cela nous ne pouvons pas encore trouver qnelqu'un en qui on puisse avoir confiance. Ceux qui sont au pouvoir, gardent prudemment le silence. Le monde bat le tambour et nous autres, nous continuons encore à tenir nos desseins secrets. Tant que je n'aurai pas une base entre les mains, je ne pourrai rien décider. Je suis convaincu que vous travaillerez avec la conscience du danger qui menace notre peuple et je suis sûr que vous allez nous sauver de ce danger. Nous vous embrassons respectueusement les mains. Yorghi Kandili qui vous apporte cette lettre est un de ceux qui ont rendu de précieux services.

Les traducteurs :

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

Il ne restait donc d'autres moyens que de renforcer les organisations extérieures ; on fonde alors, à Batoum, une association des Pontais et on l'annonce au métropolite de Trébizonde.

Lettre à Chryssantos

Batoum, le 2 décembre 1919

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous annoncer la fondation ici, de l'association des Pontais, G. Cacocolidi vous soumettra les explications y relatives. Malgré mes nombreuses occupations, j'ai été obligé d'en assumer la présidence ; je pourrai peut-être ainsi empêcher que l'opposition de nos adversaires ne s'étende. Je vous prie de nous donner les instructions nécessaires sur tous les points concernant notre association.

(S) : *Vassil Ayvanidis*

Les traducteurs:

(S) : **Lieutenant Zia** (S) : **Armurier chef Dimitraki**

Mais le mouvement nationaliste turc ayant pris consistance, les membres de cette association commencent à récriminer les uns contre les autres, comme dans toutes les associations vouées à l'impuissance et à la dislocation. Les dissidences et les querelles augmentent à un tel point qu'aucune autorité ne peut s'affirmer ; le chef est méconnu; ceux qui sont envoyés à l'extérieur pour faire de la propagande sont accusés de négligence, d'autres de dilipidation. Les décisions du comité de Batoum tendant à empêcher cet état de choses, ne font que le confirmer et l'organisation ainsi créée sans fondement va vers l'anéantissement ; il n'en reste en Turquie qu'une masse grecque empoisonnée de propagande, et de nombreuses bandes armées.

Voici les décisions du comité de Batoum :

«Les délégués plénipotentiaires soussignés, réunis le 31 août au local de l'Assemblée du Pont, après avoir étudié la situation défavorable créée par les agissements du comité exécutif du Pont et la présidence de l'assemblée nationale, ont pris les décisions suivantes :

a) Suivant les documents officiels remis à l'assemblée nationale du Pont, aucun différend n'a surgi entre les délégués du Pont, la conférence de la Paix et le gouvernement hellène ; au contraire, une entente et une solidarité parfaites, conformes à la solution adoptée auparavant par la Grande Eglise, règnent entre eux. Le comité exécutif du Pont, quoique possédant des documents officiels capable d'éclairer la question, n'a pas démontré la non-existence des prétendues dissidences politiques et a ainsi augmenté cet esprit de dissidence.

b) Il a abusé de l'autorité représentative qui lui avait été conférée et a fait perdre, à la question du Pont, la haute place qui lui revenait en s'en servant comme d'un instrument à l'usage de ses intérêts personnels. Il s'est livré à de basses attaques contre des personnes méritant le respect du peuple pontais et il a employé des agents destinés à servir ses intérêts personnels.

c) Il a également déshonoré l'Assemblée Nationale en répandant des imputations odieuses sur les centres nationaux et sur les représentants officiels du gouvernement grec, abusant en cela de l'ignorance du peuple.

d) Il a poussé à la dissidence les Pontais, qui étaient les partisans les plus décidés de l'union, en empoisonnant leur opinion par les articles outrageants qu'il insérait dans son journal l'«Eleftéros Pontos».

e) Malgré les démarches réitérées des membres de l'assemblée nationale, les deux comités en question ont refusé de convoquer cette assemblée et ont envoyé, à Athènes et à Constantinople, une délégations composée des membres choisis parmi eux-mêmes; Il paraît que l'envoi de ces délégations a pour but de prolonger encore leur propre existence, aussi nous les désapprouvons car elles sont incompatibles avec les désirs et les sentiments des Pontais et nous ne les reconnaissons pas comme nos représentants. Nous supprimons, dès aujourd'hui, le comité exécutif du Pont et la présidence de l'Assemblée Nationale et nous les privons de tout droit de représentation.

Nous proclamons que la délégation envoyée à Athènes et à Constantinople, dans un but spécial, et composée des K. K. Ivanidès, Ayassonidès et autres, n'a plus aucun rapport avec l'Assemblée Nationale.

(S. S.) K. Andréadis, Ch. Vélissaridis, D. Grigoridis, K. Mikandidis, A. Dimitriadis, K. Zaloklis, N. Néopoulos, A. Konkalidès. I. Kanondis, D. Constantinidis, K. Léonidès, A. Lazaridès, B. Mikhaïlidès, I. Métaksas, G. Liridis, F. Métaxas, A. Tarkanidès, Tatinos, A. Nikanas, A, Trikananidis.

Voici encore un document concernant la même question:

Batoum, le 26 septembre 1920

Cher Nico.

Nons avons envoyé à Cofidès effendi une copie des décisions prises à l'unanimité par les délégués de l'Assemblée Nationale; l'opposition est formée par les 3/4 des membres.....

Le nombre des signatures aurait dû être de 22, mais certains d'entre eux étant en villégiature n'ont pu signer. Outre ces 22 membres, il y en a encore trois ou quatre à Constantinople; Costaki Avierinos etc., ont été éloignés. La comédie concernant la réali-

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Paraskévas, originaire de Samsoun,
en uniforme du régiment des volontaires grecs
du Pont.

Enveloppe portant le cachet officiel
du régiment des volontaires du Pont

sation du fameux idéal a ainsi pris fin ; nous ne sommes capables de rien. La cause est grande mais les acteurs sont au-dessous de leur tâche. La personne qui jouit maintenant de la confiance du peuple doit, sans attendre, assumer la gestion des affaires ; il n'en est que temps. Beaucoup de baisers au cher Philos. Dites lui que j'ai communiqué ce qu'il ma écrit à qui de droit.

(Signature illisible).

Trouvée parmi les papiers du directeur du journal *Epochi*.

Les traducteurs :

(S) : **Lietenant Zia** (S) : **Armurier-chef Dimitraki**

CHAPITRE DIXIÈME

Rapport entre le mouvement pontais, en Russie et au Caucase, et l'activité sur le littoral de la Mer Noire

On a cité, plus haut, tout les faits appuyés de documents et relatifs à l'organisation destinée à réaliser le rêve du Pont grec. Les pièces reproduites, surtout dans le dernier chapitre, établissent sans conteste les relations qui existaient entre la soi-disant Assemblée Nationale de Batoum, s'intitulant aussi gouvernement provisoire, et l'activité dont les Grecs ont fait preuve sur le littoral de la Mer Noire. Comme nous l'avons vu aussi au dernier chapitre, les promoteurs de ce mouvement ont pris une attitude d'opposition envers l'Assemblée Nationale (?) de Batoum et sont même allés jusqu'à prétendre que leur organisation était officiellement reconnue; or, le rapport officiel présenté par la direction de la police de Trébizonde au vilayet de cette région, mentionne clairement que le gouvernement n'a jamais reconnu une pareille organisation.

Deuxième partie

Atrocités et persécutions contre les Turcs

Les Grecs du Pont ne se sont pas contenté de procéder à une organisation et de préparer leurs nationaux à l'idée de la création d'un Etat du Pont ; ils ont aussi armé des bandes qui ont agi conformément à un plan déterminé. Le gouvernement n'eut connaissance de l'organisation pontaise qu'après que les bandes grecques avaient déjà commencé à opérer.

Lorsque ces bandes, dont le nombre d'affiliés dépassait quelquefois le chiffre de 800 hommes commencèrent, conformément à un plan établi, à commettre sous couleur politique des meurtres et des atrocités dans les sandjaks de Samsoun, de Tokat et d'Amassia, le gouvernement se vit obligé de prendre des mesures de défense. A la suite des perquisitions opérées à différents endroits, il put saisir des documents relatifs à l'organisation pontaise. On se rend très bien compte en lisant ces pièces trouvées dans des clubs, des églises et des écoles,qu'il existait des relations étroites entre ceux qui dirigeaient les Grecs du Pont et ceux qui, à l'aide de bandes armées, voulaient réaliser le rêve caressé, par la force et la terreur. Les procès-verbaux du club du Pont, à Merzifoun, prouvent nettement l'existence de ces rapports.

Le 12 décembre 1919

Après l'appel, le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé. Papadopoulos parle de ses aventures pendant la guerre générale ; il explique equ'appelé sous les armes, il a quitté Samsoun et s'est rallié à une bandes grecque ; mais celle-ci ayant été cernée par la gendarmerie turque, il ne put, que par miracle, sauver sa vie.

La séance est close après l'examen de quelques questions sans importance.

Le secrétaire général — Le Président

(S) : *Emétidès* — (S) : *Théocharidès*

Comme on le voit par ce passage extrait d'un procès-verbal du club de Merzifoun, les Grecs qui n'obéissaient pas à l'ordre du gouvernement concernant la mobilisation, prenaient la fuite pendant la guerre générale et se ralliaient aux bandes. Les clubs du Pont enregistraient avec mention spéciale, dans leurs procès-verbaux, les manifestations de courage dont ces bandes faisaient preuve lors de leurs rencontres avec la gendarmerie turque.

L'activité pontaise débuta au moment de la mobilisation générale en Turquie. Jusque-là, les bandes grecques ne s'étaient pas livrées à des actes ayant une portée politique. Les buts qu'elles poursuivirent pendant la guerre en procédant à diverses actions d'assez grande envergure dans lesquelles jusqu'a 1000 bandits furent engagés, comme on l'a vu dans la région de Beuyan à Bafra, étaient multiples : terroriser les musulmans, en tuer le plus possible pour amener la majorité grecque dans ces régions, incendier et détruire les villages musulmans, affaiblir intérieurement la Turquie, aider les ennemis pendant la guerre en menaçant l'arrière de l'armée turque obligeant ainsi une partie des troupes à se mettre à leur poursuite, démontrer l'existence effective dans ces parages de l'hellénisme et, en cas de défaite de la Turquie, réaliser le rêve du Pont grec.

Les mesures prises par l'armée turque pendant la guerre générale, avaient obligé les Grecs à limiter leur action ; à la suite de l'armistice de Moudros, l'armée turque, désarmée, ayant été démobilisée en grande partie et le gouvernement étant dans une situation qui lui interdisait toute réaction, la mentalité grecque, dont la caractéristique est de se ruer sur le faible, se revéla immédiatement : les bandes du Pont prirent l'offensive et, tandis que d'un côté on désarmait l'armée turque, de l'autre on fournissait abondamment les Grecs d'armes et de munitions.

Les Anglais seuls, lorsqu'ils débarquèrent à Samsoun leur distribuèrent 10.000 armes ; cela n'étant pas encore suffisant, on installa aux environs de Samsoun les Grecs habitant la Russie, en vue de former une majorité hellène locale ; mais ces mesures artificieuses n'ayant pas rétabli l'équilibre, les bandes reçurent l'ordre de tuer chaque Turc rencontré afin de diminuer l'écrasante majorité turque. Comme on le verra plus loin, ces bandes attaquèrent alors les villages turcs dont elles massacraient les malheureuses populations.

Les endroits qui ont été, de la sorte, décimés par les bandes, se divisent en douze régions où se trouvent les cazas suivants :

Bafra, Samsoun, Tcharchamba, Termé, Amassia, Merzifoun, Keupru, Ladik, Gumuche Hadji Keuy, Havza, Tokat, Arbaa, Zara.

A cela nous devons aussi ajouter les statistique officielles exposant les attentats grecs dans la circonscription de l'armée du centre.

Région de Bafra

Les bandes de Nébian

Pendant la guerre générale la première bande grecque apparait aux environs de Bafra. La région de Nébian étant très montagneuse partant inaccessible et comprenant une population grecque de montagnards, fut le premier endroit où les panhellénistes du Pont entrèrent en action. Suivant les statistiques officielles, les onze villages grecs de cette région possédaient alors une population de 6.228 âmes et 1012 maisons.

Ces onze villages grecs pouvaient fournir jusqu'à 1500 hommes armés, mais ils n'obéirent point à l'ordre de mobilisation générale et les Grecs de Bafra allèrent rejoindre ceux qui s'étaient rassemblés à Nébian et prirent l'offensive lorsqu'ils considérèrent leurs forces comme suffisantes.

Le rapport officiel, présenté au gouvernement par Mehmed Fehmi commandant de la région de Bafra et Mehmed Salih, chef du bureau de recrutement, contient des détails circonstanciés sur les méfaits des bandes grecques.

Ces derniers commirent leur première atrocité sur deux musulmans du village Kazandji Mermer ; ils les attachèrent ensemble dos à dos, et les brûlèrent vifs. Ainsi s'ouvrait la série sanglante qui devait durer, à Bunyan, pendant des années.

Ils tuèrent ensuite un gendarme qui rejoignait son poste et un soldat qui se rendait à sa garnison, assassinèrent un paysan turc qui se rendait à son village et commencèrent à violer toutes les femmes turques rencontrées. C'est seulement après ces méfaits isolés que les bandes commencèrent leur action en masse.

La première scène sanglante se déroula au village de Tchagchour. Entre les villages grecs de Nébian, il y avait six villages turcs dont la population se montait à peu près à 1000 âmes (voir la liste N° 2).

Un jour, les bandes de Benian attaquèrent, par surprise, le plus grand de ces villages, Tchagchour, qui compte 134 maisons ; ils les brûlèrent toutes sans en excepter une, massacrèrent la population turque depuis les enfants au berceau jusqu'aux vieillards. Seules les personnes absentes du village furent sauvées. Après ce sanglant épisode, les bandits grecs recommencèrent les mêmes atrocités dans le village de «Kouchdja». Les villages de Boyali Turkmenler, Kazandji Kochikay et Tchiniler furent brûlés et leurs habitants en partie massacrés. Le nombre des Turcs mis à mort dans les seuls villages de Tchargchour et Kouchdja se monte à 367.

Mais leur activité devint encore plus intense après la défaite de la Turquie ; voulant alors réaliser leur rêve du Pont, ils renforcèrent les bandes de Benian; beaucoup de Grecs de Bafra allèrent rejoindre ces bandes (les noms de dix de leurs chefs figurent sur la liste N° 9).

On arma tous les Grecs se trouvant dans les villes et les villages.

Le gouvernement était impuissant et les Turcs, terrorisés, n'étaient capables d'aucune réaction, aussi les bandes de Bénian commencèrent-elles a opérer en dehors de leur district; elles attaquaient les villages placés sur leur chemin et emmenaient tout le bétail rencontré.

Les bandits brûlèrent ainsi, en dehors de Bénian, vingt deux fermes et hans, déshonorèrent dix jeunes filles, détruisirent et brûlèrent complètement le village d'Oroudj, pillèrent 27 autres villages dont ils massacrèrent partiellement les habitants. (voir la liste N° 27).

Ils volèrent tout le bétail des villages de Kalo, Ada et Aglar et en partie celui d'Inghé Gazi et de Kouyoumdji, la population fut entièrement dévalisée. A Ala Tchan ils volèrent 27 bœufs, 25 chevaux et des effets, le tout valant 1320 livres (voir la liste N° 3).

Ils brûlèrent 40 maisons à Almazsa, 45 à Tchal keuy, 75 à

Tcharnik, 4 à Tergilon, 3 à Tughil, 25 à Ingazi, soit en tout 192 maisons ; tout cela en dehors de la région de Bénian. Si l'on y ajoute les 300 maisons brûlées dans cette dernière région, ce chiffre se monte à 500.

Les bandes descendirent aussi à l'ouest de Bénian, à l'endroit dit Kapou kaya et y dévalisèrent les barques navigant sur le Kisil Irmak. Le gouvernement ne pouvant réagir et les forces nationalistes n'étant pas encore suffisamment développées, les villages turcs situés au sud de Bénian durent s'armer pour se défendre aux mêmes.

Ces villages, au nombre de 13, avaient une population de 5 à 6000 personnes (voir la liste N° 4).

Grâce à ces mesures, les bandes grecques ne purent pas attaquer cette région.

Lorsque le gouvernement nationaliste commença à prendre corps en Turquie, il voulut user de clémence envers ces bandes sanguinaires. Il proclama donc que les membres de ces groupements seraient amnistiés s'ils retournaient chez eux. Une partie des brigands profita de cette mesure, mais il ne fut pas possible de rentrer en possession du bétail qu'ils avaient volé.

Ils remirent seulement quelques centaines d'armes hors d'usage, tandis qu'à Nebian il y avait sûrement 7 ou 800 fusils modernes, se réservant ainsi les moyens matériels d'une action future.

En classant les divers attentats au sujet desquels des enquêtes ont pu être conduites jusqu'au bout par les autorités judiciaires compétentes, on arrive au chiffre de 110 crimes (voir la liste N° 5). Tous ont été commis d'octobre 1330-1914 à janvier 1336-1920). Quant aux méfaits qui, en leur temps, n'ont pas pu être instruits par les autorités et qui ont été, plus tard, établis par les recherches de la gendarmerie, ils se montaient, à cette même date, au nombre de 83 (voir la liste N° 6).

Le nombre connu des Turcs assassinés par les bandes de Benian se monte à 136, mais il n'y a là qu'une partie des victimes ; Il faut aussi y ajouter les 267 Turcs massacrés en masse dans les villages Tchagchar et Kochdja et les 31 personnes qui ont été tuées aux environs de Bafra (voir la liste N° 8). Ainsi le nombre des victimes des bandes grecques s'élève à 534, mais ils est certain qu'il y eut bien d'autres crimes qui restèrent inconnus.

Principaux chefs des bandes grecques aux environs de Bafra

Les bandes grecques, petites ou grandes, qui opéraient à Bénian et aux environs, étaient au nombre d'une centaine.

Voici la nomenclature des principaux de leurs chefs.

1.— Stavri, du village Kélek de Bafra
2.— Lefter, du village Tatlan de Samsoun ;
3.— Pitch Vassil, du village Kuptchi Dagh de Havsa ;
4.— Aléco, qui agissait souvent de concert avec Stavri ;
5.— Picho du village Osman Beyli ;
6.— Andon » » Kouri Geuk-tché de Samsoun ;
7. — Pitch Ilia ou Kara Ilia, du village Karapinarli ;
8.— Endik du village Baliklar ;
9.— Kara Sava Tachdjioglou, du village Kiraziou ;
10.— Del Sava, du village Yayla de Bafra ;
11.— Anastas et son Anastas, du village Egri Bel de Samsoun ;
12.— Déli Yani Baldji oglou, d'Aïn-déré ;
13.— Eléni Tchaouch, du village Elmalidja de Havra ;
14.— Fali du village Baralti ;
15.— Sari Istil, du village Beylik de Samsoun ;
16.— Kavakli oglou Yovan et son neven Sodor oglou Agapios du village Kapoukaya ;
17.— Geurded oglou Simon, du village Alatcham ;
18.— Témour oglou Yani, d'Aïndéré ;
19.— Stavri de Bakir Pinar ;
20.— Todor oglou du village Zunbul.

C'étaient là des chef qui dirigeaient, chacun, de dix à cent bandits ; pendant des années entières, ils ont dévasté les environs de Bafra et détruit les villages où ils ont assassiné des centaines de Turcs.

Liste des villages de Bénian:

Noms des villages	Femmes	Hommes	Total de la Population	Nombre des Maisons
Ormentos	273	290	563	105
Takeuz Aghili	378	361	739	115
Tchangli yourdi	256	267	523	55
Surméli	225	223	448	75
Tektchek	195	210	405	44
Kapoukaya	378	446	824	107
Iayla	212	213	425	71
Zeynel	6	285	541	105
S klik	154	216	370	68
Karapinar	259	262	521	103
Varbogaz	445	415	860	164
Boyali Turkmenler	149	185	334	62
Knakdji	410	449	859	151
Tchagchour	318	363	681	134
Kouchkayassi	102	118	220	39
Ineuzi et Kouchdja	97	110	207	38
Djiliz	40	43	83	21
TOTAL	4 147	4 456	8.603	1.457

Liste des villages qui ont été brûlés en dehors de Bénian:

Agalan, Keukalan, Alal. , Enghiz, Kotchhissar, Oroudj Kivami, Karan Karadjaion, Kerté et Djagal Ionn, Akhordjik, Duzgun, Hodja Hussein.

Musulmans assassinés près du village d'Ada, le 7 juillet 1921, par la bande du Kurde Panayot Stéfan oglou.

De gauche à droite: Halil, mouhtar (maire) du village de Sari Youssouf; Rassim, du village de Koladja Dagh; Arif, de Kara Day, du village de Koladja Dagh.

TÜPP TAPIII KURUMU
KÜTÜPHANESI

Liste d'une partie des victimes des bandes grecques

Noms des victimes	Villages
Tékéchine oglou Moustafa	Bédéche
Arnaoud Mehmed	»
Zeinel oglou Husséin	Ali Dédé
Nich Mehmed oglou Satilmiche	Kizalan
Mehmed	»
Djogor oglou Moussa	Garlou
Nabi oglou Nabi	Missirlou
Ofli Hatib	Oyma - Geutché - Agatch
Ofli Youssouf	»
Mohadjir Hamid	»
Aydin oglou Osman	Kabakli
Softa oglou Molla Ali	Ali Dédé
Tchirak oglou Anesti	Sendjar
Mufétiche oglou Bilal	Efkoum
Egri bevoglou Bolek oglou	Tchoulha
Kiatib oglou Kiachif	Mustédjeb
Tcherkess Yacoub	Zinon
Tcheumez oglou Mehmed	Efkonni
Keurk oglou Ali	Hikmet
Kodja Eumer oglou Abbas	»
Yuzuktchi oglou Véli Tchaouche	Tépé Yolou
Katémoglou Véli Tchaouche	Kizalan
Madenoglou Moustafa	Tépé Yolou
Bolak oglou Kiazim	Virané

TÜRK TARİH

Liste d'une partie des victimes des bandes grecques *(Suite)*

Noms des victimes	Villages
Kodal oglou Ali	Indjali Mahallé
Sefer oglou Hadji Ali	Témourdji Déressi
» » Moustafa	» »
» » Ahmed	» »
» » Husséin	» »
Sa femme Kezban	» »
Toroun oglou Hassan	» »
Bal oglou Topal Véli	» »
Moula oglou Tahir	Kizalan
Bédir oglou Ibrahim	»
Meïdanoglou Husséin	»
Kodja Baïramoglou Hassan	»
Tchougoudji oglou Hassan	Ilmet
Keutchmen oglou Hamid	Méfaranik
Yuzukdji oglou Molla Hassan	Tépé Yolou
» » Husséin	Ali Dévé Yolou
Jessir oglou Ali	Vitchghiler
Témourdji Hassan oglou Bektach	Kalk-Témourdji
Kaba Mouslou oglou Véli	Témourdji Déressi
Karamouk oglou Kassab Husséin	Néfi Alatcham
Tortoul oglou Hadji Doursoun	Tachkek
Egleudjéoglou Salih	»
Feïzul oglou Moustafa	Alatcham
» » Ali	»

Liste des objets pillés dans le village d'Ala-Tcham.

Valeur en piastres Papier Monnaie	Divers	Tiftik Troupeau	Anes	Vaches	Chevaux	TOTAL Piastres	Endroits où les vols ont été commis
50.000	—	1	—	—	1	65.000	Ain Déré
		1	—	—	—	5.000	»
		1	—	—	1	15 000	»
2 000	—	—	—	—	1	12 000	Organdji Dagh
1 000	—	1	—	—		6.000	Kara Husseinli
500	—	1	—	—	—	70 000	»
500	—	—	1	—	—	3 000	»
1 000	—	—	—	—	—	1.000	»
5 500	—	—	—	15	1	14 500	Djezlik
1 500	—	—	—	—	1	15.500	»
1 500	—	—	—	—	1	6 500	Efkouni
1.500	—	—	—	1	—	5 000	»
	Divers	1	1	—	—	17.000	Emirler mézari
8 000	»	1	1	—	1	27.000	»
4 000	Trousseau	—	—	—	—	18.000	»
1 000	»	—	—	—	1	16.200	»
1.000	»	—	—	—	1	14.000	»
5.000	»	—	—	—	1	10.500	»
	»	—	—	—	2	20.000	»
	»	—	—	—	1	10.000	»
					1	10 000	»
					1	10.000	»
	—				2	20 000	»
	Meubles	—	—	—	1	12.000	»
	»	—	—	—	1	13.000	»
	»	—	—	—	1	10.000	»
	—	—	—	—	3	30.000	»
	—	—	—	—	1	10.000	»
	—	—	—	—	2	20.000	»
	—	—	—	—	1	10.000	»
20 000	—	—	—	—	1	30.000	»
20.000	Meubles	—	—	—	1	54.000	Ali Saat Daghi
7 000	—	—	—	—	1	20.000	»
6 000	—	—	—	—	1	17.000	»
16 000	—	—	—	—	—	16.000	»

TÜRK TARİH

Liste des villages turcs situés au sud de Nébian, avec leur recensement

Noms des villages	Femmes	Hommes	Total	Nombre des Maisons
Tchélik Alan	179	219	398	65
Bel Alan	345	406	751	138
Erik Beuluk	142	169	311	72
Sarpouk	315	348	663	118
Tchiftlik	240	215	455	65
Frondar	181	202	383	78
Dévé Alan	192	183	375	64
Alalan	135	123	258	44
Guk Alan	193	196	389	64
Kayalou	357	341	698	125
Kaplandjik	117	123	240	48
Himmetli	109	107	216	45
Boyalou	149	185	334	62
TOTAL. . . .	2 654	2.817	5 471	988

Statistique concernant une partie des délits commis par les Grecs de Bénian

(Extrait des dossiers judiciaires)

N°s d'ordre	Nom des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
1	Procureur général	Iordan oglou Anastas, du village Kapoukaya	Recel	4 juillet 1917
2	Nicolas, demeurant à Eftékié, du caza Otkaya	Costi, berger chez Toroum oglou Iordan. du même village	Blessures	16 octob. 1914
3	Stavri oglou Platon, du village de Hrisso	Sava oglou Emiros	Blessures et assassinat	22 octob. 1914
4	Pandar oglou Emanet et le caporal de gendarmerie Ramazan	Iazidji oglou Mikail du village Alatcham, Iani oglou Mikhaïl Keur oglou du village Meydandjik Martaoglou Grigor, Jamos oglou Mikhaïl Bedil oglou de Hassanlou, Kiriako oglou Panayot, le prêtre du village Meydandjik	Vol	»
5	Gouro oglou du village d'Aïndéré	Déserteur Yorghi d'Aïn Déré, Pavli oglou Iako Kiréko de Tchoulha Keuy	Blessures et vol	2 novem. 1914

(Suite)

Nos d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
6	Hadji Ahmed de Kelmefri Biykli oglou Ahmed et Abdi oglou Hassan	Tchoban Iani oglou Iani d'Ekiz-Tépé Alexis oglou Sofron, Menchik oglou Lefter	Vol	13 décem. 1914
7	Dédéoglou Husseïn Virandjik, son fils Mehmed sa fille Safouré et son berger Ioussouf	Pandar oglou Nicolas et Iorghi de Virandjik Bachi, Todoros oglou Kiriako, Karaman oglou Ouchi et Seuzari d'Elmadjik, Zibaoglou Hambos de Geuktché son, Tchikraktci oglou Agadios,	Assassinat	16 décem. 1914
8	Bédor oglou Ahmed de la milice Kouyousizoglou Cheïkh Oulachli Hadji Ali Emiz du village de Kourt, Kara Halil oglou Hussein de Ilandjik.	Kodja bachoglou Sava de Kapou Kaya, Nicolas oglou Sava, Iordanoglou Anastas, Keuléoglou Panayott et ses fils Savas et Ligor Anastasoglu Yovani, Avram oglou Yorghi, Yorghi oglou Mikhaïl Tchatal Damadi Costi	Vol et assassinat	12 mars 1918

(Suite)

Nos d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
9	Hadji Doursoun oglou Veli, du village de Tachkenlik	Timoz oglou Constandi du même village, Brache Kara, Tobouk oglou Constandi de Kara Husseïn et Tachdji oglou Todor.	Assassinat	29 mars 1915
10	Khazinédar zadé Ahmed Bey du village de Karakeuy et Rédjeb Ousta	Sadikanin Lazari du village de Tchamdir, Diraz oglou Sava et Djodik, Vassil et Constantin oglou Vassil	Vol et blessures	5 avril 1915
11	Hassan oglou Hussein, kurde du village de Kara	Yilan Gazgan oglou Sava, Zalakli Mikhaïl, Karadoglou Iorghi et Bellerden Anesti	Assassinat	20 avril 1915
12	Kiressounlou Hussein	Socrate du village de Kélek, Simion d'Alatdham, Kara Ianinin Iorghi et Kara Hassanlou.	Assassinat	20 mars 1915
13	Moussaoglou Halil de Dédédaghi, Hadji Mehmed oglou Békir	Araboglou Iossef fils de Dimitri du village de Keuktché.	Banditisme	5 mai 1915

TÜRK TARİH KURUMU

(Suite)

Nos d'ordre	oms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
14	Keussé Véli oglou Ahmed et son fils Veli	Nizam oglou Panayot de Darbogaz, Kara Iani, Iorghi, et Simon oglou Djambas Hambos du village de Osman beyli.	Meurtre et incendie	30 mai 1915
15	Hadji Hatib oglou Molla Ali et son fils Véli du village de Misserli	Papas oglou Iorghi d'Aïn déré et ses acolytes Kiriako, Yorghi, Pavli, Mikhaïl.	Brigandage et vol	20 juillet 1915
16	Hassan oglou Mustapha du village de Keulé Iourdi	Constantin oglou Nicolas, Iordan, Nicolas oglou Constantin d'Alatcham, Socrate Simon, Iovan, Kara Kiriako et Iorghi	Brigandage	11 août 1915
17	Doursoun, du village de Tchamalan	Constantin, Socrate, Iovan, Kara Kiriako et Iorghi.	Assassinat	29 août 1915
18	Lt Cl Zuhdi, Kadri Bey, directeur de l'Orphelinat, Hafiz Eumeur, Andon tous tués	Keuruk oglou Simon d'Ala Tcham, Havsali Mikhaïl, Sava, Kara Kiriako.	Assassinat	21 octobre 1915

TÜRK TARİH KURUMU
TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Osman, du village d'Akalan, assassiné le 31 août 1921, par les bandits grecs, pendant qu'il labourait son champ.

Déli Seydi, de Tatlidjak, assassiné le 15 octobre 1921, par les bandits grecs, au moment où il ramassait du bois.

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
19	Ali Osman de la milice, Veïsel du village de Kelmefri Kurd Hadji Chakié, Arnaoud Noureddine	Keussé oglou Sazari du village de Porssukalan, Ianika, Déli Iorgi de Kavakdja, Klistir Papas oglou, Djamlik de Tanha, Aristotèle Papaz oglou du village Asma Tcham, Kétchédji oglou Panayott de Takour aghi, Iordan, Nizami oglou Sava de Kara Keuy.	Assassinat et recel	19 mars 1916
20	Koundouz oglou Anastas Philippos, du quartier Guel Dibek du village d'Ormanos	Sophocle fils de Iovani du village Iarimdja, Iani oglou Ilia Djiliz oglou.	Vol et meurtre	23 Mars 19'6
21	Tokatli Mehmed, gendarme	Simon le brigand, Kara Kiriako, Boyali Brach oglou Iovani	Vol et blessures	10 avril 1916
22	Procureur général	Kazli du village Hatounichal, Iani oglou Vassil.	Recel	10 mai 1916

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
23	Procureur général	KirakioglouAnetis.	Recel	10mai 1916
24	Kiressouli Ahmed, gendarme	Ianika du village KouriKeuktché, Stavri et Lefter du village Kizil-Geul.	Assassinat	11 mai 1916
25	Procureur général	Todikoglo Yorghi, Iordan du village Djanikli Iourdan.	Brigandage	2 juin 1916
26	» »	Beyli oglou Anastas et son fils Chrichto du village Téké Christiani.	»	6 juin 1916
27	Bilal, gendarme blessé	Kara Iorghi le brigand, de Samsoun, Lazari, et ses acolytesOrmamosli Philos et sa belle-mère.	Blessures et recel	18 juin 1916
28	Iorghi oglou Constantin du village Kaya Tchikour (tué) Lefter et Petro(blessés)	Alexis Virkhoun oglou du même village.	Meurtre et blessures	18 août 1916
29	Sokhta oglou Hussein, gendarme (tué)	Keusséoglou, Papasoglou, Havsali, Vafania	Assassinat et vol	3 nov. 1916

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
30	Fournier	Arab oglou Vassil	Assassinat	9 nov. 1916
31	Mandj oglou Békir du village d'Erik Bilal, Moustafa, Chérif et Iachar	Avram oglou Yorghi, Pamoukoglou, Séraphim Kirako	Brigandage	1 janvier 1917
32	Procureur général	Christo, maire d'Asma Tcham et sa femme, son fils Yorghi	Recel	1 janvier 1917
33	Dévédji Mehmed Ali, de Karakeuy (assassiné)	Grigor oglou Kirako, du village Karapinar, Constandi, Orak Hodja, Vidikli Yani TotosoglouYani Havsali Dimba Lazari	Assassinat	19 mars 1917
34	Tchongar oglou Ioussouf, du village Nersékrik (assassiné)	Andon oglou Kiriako du village MudérisKédighi	»	21 avril 1917
35	Maraz oglou Moustafa du village Iné Gazhi	Ayaciz oglou Lefter, du village Boyalidja et Tanas	Tortures et assassinat	12 mai 1917
36	Procureur général	Beskel oglou Esdil du village Ak-Téké, Yorghi aléas Lazaros, Mikhail oglou keur Lazare Parthénée, Aléco et Yani	Recel et brigandage	4 juin 1917

TURKTARIH

uite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
37	Procureur général	Sava oglou Anastas du village d'Assar, Sarafim oglou Foda, Vassil oglou Pavli	Recel et brigandage	2 août 1917
38	» »	Toros oglou Iordan du village Bourrondja, Kochouigan, Vassil VassilDreuperli, Tchanir oglou, Pavlioglou Sava	Recel et banditisme	12 août 1917
39	Ibrahim fils de Hadji Bey du village Kaygouciz	Miliadis Pandon oglou du village Dreper, Lazari et Iorghi.	Assassinat	4 août 1917
40	Procureur général	Lianos Bogazli, le brigand.	Banditisme	27 août 1917
41	» »	Tchirak oglou Foda, du village de Terzili, Arab oglou Tedor du village Sélam ali.	Recel	2 sept. 1917
42	» »	Lazari oglou Anesti, Nicola oglou du village de Dar-Bogaz, Sava oglou Lazari Petro oglou du village Ak-Téké.	Banditisme	9 octobre 1917

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
43	Procureur Général	Kiriako oglou Dimitri du village Dikeudjik.	Banditisme	31 octobre 1917
44	Ahmed oglou Hussein, du village Oroudj Kovassi.	Lazari oglou Andon, Tchoukadar oglou.	»	»
45	Les habitants des villages de Tchagchor et Kouchdja.	Kara Ilia, chef de bande, Andon du village de Kara Geuktché, Pitch Vassil de Kuptchi Dagh, Tachtchi oglou Sava de Kirazlon, Kagkdji Sami d'Assarli, Keussé oglou Constantin de Porsouk Alan, Sondaï, Avram de Kara pinar, Kavamli oglou Iovan de Kapoukaya, Jorghi fils de Sulukdji Dulguer, Mikaïl son frère, Torichoglou Anastas, Koriche Ouchaghi, Panayott oglou Anastas,	Incendie du village et massacre d'une partie de la population.	5 nov. 1917

(Suite)

N^os d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
		Keur Savanin Anastas, son neveu Anastas, Constantin oglou Jorghi de Kouroutcham, Esdil oglou Nicolas du village de Jayla, Kiriako, Kel Sava, Mouhtar oglou Socrate, Papasoglou Dimit, Gumbul oglou Khambi Davouldji oglou Mikaïl, Nicolanin Anastas d'Aktchalan, son frère Sava, Keur Bodos d'UtchPinar, Anastas de Kich-Eugan, Papas oglou Anastas de Baradjik, Lefter oglouAlexandros d'InEuzi, Kara Jordan du village de Kizil Ot, Vassil Kodjaba-		

(Suite)

N^os d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
		choglou, Kouri Dimit de Bafra, son frère Cotcho,Dolor Keussénin, Todor oglou Platon, Kutchukli oglou Khambi, du village de Surméli, Guvégli oglou Stavri du village d'Assar, Sava, Kodoche oglou Kiriako,Tchakir Sava oglou Kiriako, Gutéghi oglou Constantin, Jorghi oglou Panayott, Zarim oglou Nicolas de Kapoukaya.		
46	Procureur général	Kirrilos du village de Tézé Christiani	Recel et banditisme	5 novem. 1917
47	» »	Yorghi oglou Vassil, du village de Gueuktché Sou.	»	19 nov. 1917
48	» »	Anastas oglou Sava et Alexandre Christo oglou du village de Sélamalik.	»	25 nov. 1917

(Suite)

Nos d'ordr	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
49	La femme de Simon oglou Grigor et les héritiers d'Alexandros.	Gök göz oglou Parachki, du village de Vichioglou Troti Kolicos, Krikor oglou Khambi, Badir oglou.	Assassinat	25 novem. 1917
50	Procureur général.	LefteroglouBrache Panayot oglou Avram du village de Kolas Bachi	Banditisme	3 décem. 1917
51	Bilal oglou Ali Kurkoglou et Kara Eumer oglou Abbas.	Baldji oglou Yorghi, du village d'Aïndéréssi, Cancizoglou Pandil du village d'Ak-Téké, Sava, Sava oglou Virgot.	Assassinat	1er janvier 1918
52	Procureur général.	Karadja oglou Mikhaïl du village de Kara Husseinli et son fils Kiriako.	Brigandage	12 février 1918
53	» »	Constantin oglou Yani, Kalaz oglou du village de Djanikli yourdi.	Recel	25 février 1918
54	» »	Nicolas du village d'Elmadjik.	Brigandage	»
55	» »	Stéfani oglouYani, Sinoplioglou du village d'Ak-Téké	»	27 février 1918

(Suite)

Nos d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
56	Procureur général	Krigor oglouTodor Iskender oglou du village de Hurluk.	Brigandage	28 février 1918
57	» »	Djilik oglou Anastas du village de Kara Husseinli, Karabachoglou Yorghi d'Akkeuy, Orta.	Recel	4 mars 1918
58	» »	Kétchéli oglou Kiriako, Kara Sava oglouKiriako de Kara Husseinli, Kirako d'Assar.	»	»
59	Le batelier Husséin et ses compagnons deSamsoun.	Andon le brigand, Vassil, Kivrak Lefter, Guliar.	Blessures et meurtre	19 mars 1918
60	Procureur général	Kéchanoglou Yani du village de Djerlik.	Recel	»
61	» »	Nizam oglou Yorghi.	Brigandage	»
62	» »	LefteroglouBrache Bozghir oglou du village d'Assar.	»	»
63	» »	Pavli oglou Anastas Teftichoglou du village d'Alpagot.	»	25 mars 1918

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
64	Iman oglou Ismaïl, du village de Sarbon.	Sarafim oglou Kiréki, Tchiplakoglou, Anastas oglou.	Incendie de maison	30 mars 1918
65	Tchirakoglou Hussein du village de Keulé Iourdou, Kara Mehmed oglou Fikri du village de Geuktché Agatch, Nazif oglou Tossoun du village de Kérestédji oglou.	Lefter oglou du village d'Ak-Geunu, Kelpapaso-glou du village de Kara Husseïnli, Pavlinin Yani, de Kara Agatch Tchoukouri.	Blessures et assassinat	13 avril 1918
66	Seïdi oglou Mehmed du village de Bakir Pinari, Moustafa oglou Ali, Satilmiche oglou Halil.	Panayott oglou Anastas, du village de Domouz Aghi.	Blessures, assassinat et vol de bétail	12 mai 1918
67	Procureur général	Yani oglou Nicolas, du village de Kélek.	Brigandage	4 juin 1918
68	» »	Anastas oglou LefterTchakiroglou du village de Karakeuy.	»	»
69	» »	Lefter oglou Yordan, Kirillos prêtre du village de Hamsikeuy de Trébizonde.	»	»

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
70	Procureur général	Papasoglou Yanko du village de Kara-Husseïnli.	Brigandage	4 juin 1918
71	» »	Lefteroglou Avram Alexis oglou du village de Ot-Kaya.	»	8 juin 1918
72	» »	Merco oglou Yorghi, du village de Ak-Téké.	»	29 juillet 1918
73	» »	Grigoroglou Chambi du village d'Assar.	»	12 août 1918
74	» »	Sava oglou Marco, Arslanoglou du village de Piré Yourdou, Anastas oglou Anesti et Kalaïdji oglou.	»	26 août 1918
75	» »	Dimichoglou Anastas, Keusséoglou du village de Nili Mekik, Simon oglou Vassil du village de Karakol.	»	9 sep. 1918
76	» »	Anastas oglou Yorghi, du village de Keussédik, Sava oglou Todor, Brachoglou Constantine.	»	23 sep. 1918

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
77	Hassanoglou Rédjeb, Omer oglou du village de Kochadja.	Pamioudos Hadji Kiriakoglou et Lefter oglou Irakli.	Brigandage	3 déc. 1918
78	Procureur général.	Dimit oglou Kiriako, Ak-Tékéli, Lazari oglou Kiriako.	»	21 déc. 1918
79	Héritiers d'Eudéroni zadé MehmedEffendi, Héritiers de Hussein oglou Mehmed du village de Kirlak, Héritiers de Sadik oglou Zeïnel Kéféli oglou,Unnuchan, femme du soldatMoustafa, Hanifé et le mouhtar Geuk Hussein.	Yossif, frère du prêtre de Iayla, Iordanin Kiréki, Adji oglou Yani Sava, Hadji Dimit oglou, Yani oglou Séféradis, Constantine,Estiloglou Nicolas Kouri Panayot oglou Lefter, Kaldika oglou Sava, Yani, Kirékioglou Iossif, Karadja Pinarli Pitch Ilia, Kara Tchoban Kirakokos, Alakli Tcholak Psiladon, Kavakli oglou Yani de Kapoukaya, Totosoglou Gabios	Assassinat, vol et viol	22 déc. 1918

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
		de Karapinar, Fia du village d'Ersandouk,Keureven Hadji Yanika, Déli Suas Kodjabachoglou Kozma du village de Kapoukaya TozliTchakiroglou Toros,Lazari oglou Kiraki du village de Tahna, Vastel oglou Tanas, Mikhaïl oglou Nicolas		
80	Tahsin, frère de Témel Effendi, secrétaire du bureau de la gendarmerie de Bafra.	Yovanoglou Todor du village de Keusséli Christian.	Vol	25 déc. 1918
81	Procureur général	Kirékoglou Dimit du village de Kara - husseïnli, Lefter son frère, AlexisoglouLefter Karayovan oglou de Bafra.	Banditisme	4 février 1919
82	HadjiMikdadoglou Ismaïl.	Stavri,àArabTchiftlik, Pandiloglou Platon.	Vol	5 février 1919

TÜRKTARİH

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
83	Kurd Hassan de Kara Keuy et autres.	KaraSavad'Osman Beyli,Vassil,Todor, Hadji Sava oglou Tokmar, Ouchakli deTaflan.	Vol	22 mars 1919
84	Hadji Ibrahim oglou Doursoun, du village de Kochadja.	Le chef de bande, Baldji oglou Déli Yani.	»	4 janvier 1919
85	Halim oglou Ali, du village de Kouch-kayassi.	Anastas du village d'Egri Bel, son oncle l'autre Anastas,Picho Ormanos d'Osman Beyli, Papas oglou Missos, Toros, Yani de Domouz Aghi Abos de Kirazli.	Assassinat	20 janvier 1919
86	Geume oglou Hasan, du village de Téké Sarmachik, son fils Iahia, Ousta Abdoulrahman de vilage Ottcna Iurek, Véli oglou Ali.	Todoroglou Aleko du village de Beyli Ouchaghi.	Assassinat et Vol	11 mars 1919
87	Ismaïl oglou Rachid, du village du Gazi Beyli et Clémour oglou Moustafa.	Kara Ghiavour oglou Socrate, Aleko, de Beyli Ouchaghi.	Assassinat	25 mars 1919

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
88	HusseinoglouHassan, du village de Kirlak, Hadji	Aleko de Beyler Ouchaghi,Lèfter oglou Alexis.	Assassinat et Vol	4 avril 1919
89	Ali oglou Osman, du village de Hadjilar Kurdler.	Souzarioglou Pandon, Souzarioglou Kiriako.	Assassinat et Vol	4 avril 1919
90	Kodja Bach oglou Djelal et héritiers de Feïzi.	Kali, brigand du village de Yer Alti.	Assassinat	14 avril 1919
91	Procureur général	Brache oglou Sari Yorghi, du village de Bakir Pinar Darbogazli Socrate.	Vol de bétail appartenant à l'armée	19 avril 1919
92	Muthédié Nadjié du village d'Ak-Téké.	Hadji Yani oglou Sava, Pascal oglou Pascal, Sari oglou Nicolas, Adalinin Alexi, Aleco de Beyli Ouchaghi.	Meurtre	19 avril 1919
93	Domouchoglou Doursoun de Tach-keuy, Molla Osman de Keuk-Alan.	Sava oglou Marco de Piré Yourdi, Socrate du village de Derbent, Sarinin Nicoias d'Ak-Téké.	Vol	19 Avril 1919
94	Kadioglou Ali Aga du village de Boyali.	Diamandid'Agtcha Alan, Lefter oglou Orak du Ouchaghi, Yorghi	Blessures et Vol	22 avril 1919

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des accusés	Noms des plaignants	Dates	Délits
		oglou Lefter Zildji oglou Savanin Yorghi.		
95	Héritier de Sindji oglou Moustafa de Karakeuy.	Dijikoglou Yani, du village de Keusséli Christian, son fils Todor, Lefter oglou Blaz, Sava Brache, Tonoux oglou Ivani.	Meurtre et Vol	23 avril 1919
96	Femme de Doursoun du vil. de Bagich Oymaghi, Héritiers de Topal Nassouh et de Doursoun Hatib oglou.	Grigor oglou du village de Karaginar, Karatchoban Kiriako.	Vol	28 avril 1919
97	Déli Ali oglou Ahmed et Omer oglou, Ali du village de Dévé Alan.	Timour oglou Iani, Timour oglou Dimite et son fils Mikhaïl, du village d'Aïn Déré.	»	22 juin 1919
98	Cheikh Abdullah ZadéHadjiOmer Aga de Bafra.	Pachali oglou Iovani, Hadji Iakov oglou Pandéli, Kara Dimite oglou Brache, Bauz oglou Achille.	Vol	9 juillet 1919

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
99	Mouslioglou Islam du village de Tchikara, Hassan du village d'Hadjilar Kurdler, Hadji Omer aga oglou Ismaïl.	Stavri de Bakir Pinar, chef de bande, Varissi oglou Kiriako, Kodja Iorghi, Christo de Baliklar, Enkhos Ormanos de Bakir Pinar, Todor de Iédi Iarali, Doumanciz Ianko, Vandik, Darbogazli Socratis.	Meurtre et enlèvement	10 août 1919
100	Kourtoglou Salih du village de Kérestédji.	Iancooglou Vassil, Kouyoumdji oglou, Embros, Atanas, Hadji Nicoli oglou Iorghi.	Meurtre	1 sept. 1919
101	Molla Eumeroglou Bessim Tchaouche d'Ala Tcham.	Dimen oglou Mikhaïl, Baldjioglou Iorghi, Papas oglou, Constantinoglou Iorghi, Assarli Iorghi, OktékéliSocrate et ses acolytes.	Meurtre et Vol	12 oct. 1919
102	Osmanoglou Mehmed, de Dabaghané.	Tchoban oglou Irakli du village Armanos.	Vol à main armée	25 oct. 1919
103	Procureur général	Iorghi oglou Léo-	Brigandage	8 déc. 1919

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des plaignants	Noms des accusés	Délits	Dates
		nidas, d'Osman Beyli.		
104	Ali Oglou Moustafa du village de Téké-Sarmachik	Iorghi oglou Petro, du village de Hotam chah.	Vol	1 mai 1920
105	Guldji oglou Hassan de Boyabad, Haliloglou Mehmed, Pekmez oglou Hassan, Satilmich oglou Seïd Ali.	Déli Kiraki, chef de bande du village de Iagla, Iossif frère du prêtre Kaymardjali arslan, Iani Panayot, Iossif oglou, Nicolas, Stambouli, Dimitoglou Panayot d'Assar, Brache.	Meurtre, vol et recel	13 juillet 1920
106	Niksarli Hamdi.	Bagdjinine Iordan, Sandji oglou Lefter, Iovan oglou Iordan, Moumdji oglou Pandeloglou Dimite, Périkli oglou Dimite de Kodja Bache.	Meurtre	1 sept. 1920
107	Seïd Ali du village de Kara Sinhié, Tchoban ahmed de Kara Sakali, Tchaouch oglou Ahmed.	Kara Panayot à Keurlan Dami, Ibok, Stifanoglu Panayott, Lefter oglou Pandel, Téophidès.	Meurtre et Vol	14 sept. 1920

(Suite)

N°s d'ordre	Noms des accusés	Noms des plaignants	Délits	Dates
108	Ahmed oglou Husseïn du village de Sarbonet et son père Ahmed.	Trandafil oglou Sava de Havsa, Hadji oglou Sava, Essir Simion et Anastase.	Vol	26 décem. 1920

TÜRKTARİH

Une partie des crimes commis par les bandes grecques de Bafra-Bénian, et dont les autorités judiciaires ne furent pas saisies à temps

	Lieu du crime	Nature du crime	Date	Nom des auteurs	Son origine	Noms des victimes
1	Iliali à Bafra	Meurtre	1916	Bande de Pitch Vassil	Bafra	Préposé de la poste et le gendarme à cheval Hassan.
2	Utch-Pinar à Bafra	»	»	Bande de Pitcho	»	Tcherkesse Hadji Rédjeb, son secrétaire Arnaoud Bayram et son père.
3	Village de Kran	Incendie	»	Bande de Sourakli Assaroucha	»	Hodja Imam.
4	Lengher Bodjaghi	Meurtre	1917	Bande d'Andon	—	Ismail Effendi Mahiragazadé, deux kurdes d'Ardahan.
5	Djaghirler	»	»	» »	—	Ali Dédé un gendarme et un soldat.
6	Ayker	Incendie	»	» »	—	La ferme et le moulin de Hakki Bey, le moulin de Chevket Efendi, la ferme et ses dépendances de Daglioglou Osman.

(*Suite*)

Nos	Lieu du crime	Nature du crime	Date	Nom des bandits	Leurs pays d'origine	Noms des victimes
7	Lengher ghöde.	Meurtre.	1917	Koprak et sa bande.	—	Hadji Bilal et Salih Bey.
8	Benyan.	»	»	Bande de Pitch Vassil.	—	ArnaoudIslam.
9	Nohoudlouk, Gazi Baba et Assordjik.	Incendie.	»	Bande de Pitch Vassil.	Bafra	La ferme appartenant aux héritiers de Hadji Moharem.
10	Karadja Yeurek.	»	»	Bande de Sorakié Stavri.	»	Deux fermes de Déli Mehmed, une de Husrevli zadé Chevket une de Husrevliza de Selim, une de Halim aga.
11	Sari-keuy.	Meurtre et incendie.	»	Band. d'Andélik	»	Hadji Hafouz-zadé Tevfik et Arnaoud Idris.
12	Village d'Eliflémé.	Incendie.	»	» Andon.	»	La ferme de Bekdji oglou Tevfik aga.
13	Ayazo.	Meurtre.	»	» Alecos.	»	Torik oglou Ali aga.

(*Suite*)

Nos	Lieu du crime	Nature du crime	Date	Nom des bandits	Leurs pays d'origine	Noms des victimes
14	Village de Levlekler.	Meurtre.	1917	Bande d'Aléco.	Bafra	Un soldat du village Gazi Beyli.
15	» de Téké Charmachik.	»	»	» de Pitch Vassil.	»	Hatib Ismaïl Efendi et Hamza.
16	Village de Kasnakdji.	Incendie.	»	» deKara Hia.	»	Déli Eumer et 32 femmes du village.
17	Gheline Yarli.	Meurtre.	»	» » »	»	Un gendarme et deux paysans de Kasnakdji.
18	Oroudj Kova.	Incendie.	»	» » »	»	Tout le village d'Oroudj Kova.
19	Village de Tchandir.	Meurtre.	1918	» de Kara Sava.	»	Arnaout Chakir.
20	» de Hadjilar Kurdler.	Meurtre et vol.	1919	» d'Andik de Baliklou.	»	Hassan d'Atina et le Kurde Suleiman oglou Hassan.
21	Tchandir.	»	»	Bande de Donmi oglou Anastas.	»	Arnaout Halid, Mehmed, Ahmed.

(*Suite*)

Nos	Lieu du crime	Nature du crime	Date	Nom des bandits	Leurs pays d'origine	Noms des victimes
22	Près du village de Mardar.	Blessures.	1919	Bande de Donmi oglou Anastas.	Bafra	Emirgé oglou Ismail.
23	Enibali.	Vol.	»	Bande Egri Beli Anastas.	Samsuun	Nazif commerçant et Ismail cocher.
24	Dans le quartier grec.	Meurtre.	»	Félek Iordan.	Bafra	Bitchakdji oglou Cotcho.
25	Enibalé.	Vol.	»	Bande grecque inconnue.	—	Mehmed oglou Hassan et ses compagnons.
26	Hadjilar Kurdler.	Meurtre et vol.	17 sept. 1919	Bande grecque inconnue.	—	Doursoun oglou Mehmed.
27	Village Eftiké.	Meurtre.	11 oct. 1919	Bande de Basil oglou Iovan.	—	Sa femme.
28	Kavaklidja.	Meurtre et vol.	6 oct. 1919	Grande bande grecque.	—	Abbas, Fatma, Djémilé, Aïssé, Husni.
29	Village de Kayali.	Vol.	11 sept. 1919	Bande de Totosoglou.	—	Le bétail du village Kayali

(Suite)

N°s	Lieu du crime	Nature du crime	Date	Nom des bandits	Leurs pays d'origine	Noms des victimes
30	Kérestédji.	Meurtre.	14 avril 1918	Bande grecque	—	Doursoun oglou Osman.
31	Ada.	Vol.	18 avril 1918	» »	—	Pillage de la ferme de Hiroli Chevket Efendi et enlèvement de Hadji Effendi oglou Sami.
32	Village de Kerté.	Meurtre et vol.	19 avr. 1918	» »	—	Tous les biens du village.
33	» d'Aglar.	Vol.	22 avr. 1918	» »	—	Le bétail appartenant à Omer oglou Ibrahim.
34	» d'Ighit-Alan.	»	19 mai 1918	» »	—	Le bétail du village.
35	Enbiali.	Meurtre.	21 mai 1918	» »	—	Arif du village de Téké-Sarmachik, Erchobli Hafiz de Dourkeuy, Kurd Mehmed.
36	Lengherlon.	Incendie.	21 mai 1918	» »	—	Les maisons du Moukhtar Ali et de son frère Bayram.

Nomenclature d'une partie des crimes commis par les bandes grecques de Bafra-Benian, et dont les autorites judiciaires ne furent pas saisies à temps.

N°s	Lieu du crime	Nature	Date	Espèces de bétail	Prix des objets volés	Noms des bandes	Leur origine des bandes	Noms des victimes
37	Gargan déressi.	Vol.	3 jan. 1919	3 chevaux	15.000	Bande grecque.	Bafra	Tchoromli Youssouf Bey et Cie.
38	Village de Mardar.	Meurtre et vol.	8 » 1919	2 vaches 1 cheval	200.000	» de Déli Yani.	» Aindéressi	Laz Doursoun et Safri furent tués et le père grièvement blessé.
39	» Keussélou.	Meurtre et vol.	3 » 1919	2 chevaux	20.000	» d'Estil du village de Beylik et bande de Stavri du village de Kélek	Samsoun (Kélek)	La femme Aïché, tuée dans sa maison.
40	» »	Vol.	10 » 1919	2 bœufs	20.000	Bande de Stavri du village de Karapinar.	Bafra	Turkmen oglou Doursoun.
41	» »	Meurtre	16 » 1919	—	—	Altas d'Egri Bel et la bande de Keur Dimit.	Samsoun	Halimoglou Ali.

(*Suite*)

N°s	Lieu du crime	Nature	Date	Espèces de bétail	Prix des objets volés	Noms des bandes	Lieux d'origine des bandes	Noms des victimes
42	» Gherlinli.	Vol	20 » 1919	2 vaches	1.0000	Bande de Dimit oglou Kirako et celle de Lazari oglou Kirako.	Bafra	Mehmed du même village.
43	Entre les monts Keuralan et Elmali.	»	3 fev. 1919	3 ânes. 2 vaches 1 cheval 2 bœufs.	—	Bande grecque.	—	Habitants des villages Frondar et Dévéalan.
44	Ayasma.	»	3 » 1919	—	20.000	» »	—	Ali Efendi d'Ayasma et autres habitants de ce villages.
45	Village de Mardar.	»	11 » 1919	3 bœufs.	10.000	» »	—	Habitants de Mardar.
46	Karakeuy.	»	12 » 1919	—	—	Bande d'Anastas Egri Belli et Tchari Achille.	Samsoun	Hadji Bekir zadé Hassan Efendi.

(*Suite*)

N°s	Lieu du crime	Nature	Date	Espèces de bétail	Prix des objets volés	Noms des bandes	Lieux d'origine des bandes	Noms des victimes
47	Village de Kélék (Bafra).	Meurtre et vol.	12 fév. 1917	2 bœufs.	—	» »	Samsoun	Soubhi oglou Moustafa du village de Kelek.
48	Enbiali.	Meurtre	12 » 1917	—	—	» »	»	Un albanais émigré.
49	Hadjilar Kurdler.	Vol.	13 » 1917	14bœufs	—	Bande d'Irisoglou Kirako.	Bafra	Cheïkh Abdullah zadé Hadji Omer Aga de Bafra.
50	Kara - keuy.	Meurtre et vol.	21 » 1917	1 cheval.	—	Bande de Stavri	»	Un albanais et son cheval tués.
51	»	Vol.	1 mars 1919	2 bœufs. 2 vaches	—	» »	»	Kouchdjioglou Ibrahim du village de Kerné.
52	Entre » et Sgara.	Meurtre et vol.	15 fev. 1921	2 chevaux.	—	» »	»	Hussein oglou Himmet du 450 régiment et ses compagnons tués.
53	Près du mont Gurguller.	Vol.	2 mars 1919	—	—	BandedeSocrate et d'Eftiké.	»	Kouléyeroglou Ali, Chahi oglou Ibrahim, sa

(*Suite*)

N°s	Lieu du crime	Nature	Date	Espèces de bétail	Prix des objets volés	Noms des bandes	Lieux d'origine des bandes	Noms des victimes
								la femme Zehra et cinq autres voyageurs.
54	Village d'Inégazi.	Vol.	5 mars 1919	12 ânes. 32 chevaux. 13 vaches 2 bœufs.	—	Bande de Stavri et de Kodja Biyik.	»	Salih Bey, chef du bureau de recrutement de Bafra, Göbel zadé Kérim Efendi, Omer Bey.
55	Ferme d'Andavalli oglou.	»	7 » 1919	11 chevaux.	—	Bande d'Aléco.	—	Les habitants des villages, Ighit alan, Keulé-Yourdou.
56	Village de Bafra Dinler.	»	8 » 1919	2 chevaux, 1 bœuf 1 mouton	—	» »	—	Kara Hassan oglou Osman du village Djouneïd et la femme d'Ahmed.
57	Village de Christo.	Meurtre	8 » 1919	—	—	Bande de Stavri.	Bafra	Bayram oglou Ahmed de Roumelie.

(*Suite*)

N°s	Lieu du crime	Nature	Date	Espèces de bétail	Prix des objets volés	Noms des bandes	Lieux d'origine des bandes	Noms des victimes
58	Karadja Turk.	Meurtre et vol.	9 Mars 1919	30 vaches 200 moutons	—	» d'Aléco.	Bafra	Fatzali Abdurahman bey et autres ; un berger tué.
59	Au mont Itali.	»	11 » 1919	—	—	» grecque.	»	Bahtiar oglou Moustafa tué.
60	Village de Téké Sarmachik.	»	14 » 1919	10 vaches	100.000	» d'Aléco et d'Issous.	»	Mussemmeuroglou Hassan, tué et son fils Djélal égorgé.
61	In-euzu.	Vol.	24 » 1919	—	14 sacs de blé, 14 sacs de noix et 20 livres turques	Bande grecque.	—	Hatiboglou Mehmed Ali Keuprili Gurdji Chérif Aga.
62	Village Kouyoumdji.	Blessures et vol.	24 » 1919	25 vaches 35 bœufs	—	» d'Alti-Tchaouche du village Elmalidja de Bafra.	»	Les habitants du village de Kouyoumdji.

(*Suite*)

N°s	Lieu du crime	Nature	Date	Especes de bétail	Prix des objets volés	Noms des bandes	Lieux d'origine des bandes	Noms des victimes
63	Hadjilar Kurtler.	Meurtre et vol.	4 avril 1919	—	90.000	Bande d'Aléco et de Stavri.	Bafra	Hadji Ali oglou Osman du même village.
64	Mardar.	Vol.	6 » 1919	—	70.000	» »	»	Hassanoglou Satilmiche du même village.
65	Haris.	Blessures	6 » 1919	—	—	Bande grecque.	—	Hassan oglou Osman, Kodja oglou Kérézéli.
66	Village Yédéche.	Vol.	9 » 1919	1 cheval 3 bœufs	—	» »	—	Gazi Askeroglou Ahmed et sa femme, du même village.
67	» Aghillar.	Vol.	9 » 1919	1 cheval 3 bœufs	—	» »	—	Houkouk - Zadé Hilmi efendi, de Bafra.
68	» Kara-keupri.	»	11 » 1919	100 vaches 20 bœufs 25 moutons	—	» de Bitcho.	Bafra	Les Kurdes d'Ardahan demeurant à Kara Keupru.
69	Duz-keuy.	Meurtre	—	—	—	» de Kali du vil. Baralti.	»	Djélal Kodjabach oglou et son frère Feïzi du village de Duz-Keuy.

(*Suite*)

N°s	Lieu du crime	Nature	Date	Especes de bétail	Prix des objets volés	Noms des bandes	Lieux d'origine des bandes	Noms des victimes
70	Village de Lelmefri.	Vol et blessures	—	2 vaches 2 bœufs	—	Bande d'Aleco.	»	Kulli Kadin Abdullah oglou.
71	» d'Eftiké.	Pendaison.	—	—	—	» »	»	La femme Nadjié, du village d'Eftikié.
72	» d'Etighez.	Vol.	—	400 moutons	—	» de Pitcho.	»	Eskéforli Molla Osman.
73	Hadjilar Kurtler.	Vol et meurtre.	—	10 vac. 20 chev, 2 bœufs	3.500	» de Stavri.	»	Kolagassioglou Kadir et Molla Osman oglou Youssouf.
74	Près du village Elmadjik.	Vol et blessures	27 avril 1919	1 cheval 4 bœufs	2.000	» d'Aléco.	»	Siahi oglou Mahmoud de Virandjik, Chevki, Mahmoud de Turkkeuy, Tcherkes Moustafa d'Adana.
75	Vallée d'Ada Ilen.	»	27 » 1919	5 ânes.	—	Bande grecque inconnue.	—	Ali, ses compagnons du village Déré-Alar et quatre sodats.

(*Suite*)

N°s	Lieu du crime	Nature	Date	Espèces de betail	Prix des objets volés	Noms des bandes	Lieux d'origine des bandes	Noms des victimes
76	Village de Sari-keuy.	Vol	28 avril 1919	4 bœufs	—	Bande de Tcholak Ilia.	Samsoun	Mahmoud oglou Nouri de Sari-keuy.
77	» de Lenkerli.	»	28 » 1919	10 vach.	—	Bande de Sari Estil.	»	Tcherkess Abbas du village de Seukeurli.
78	» de Saïkeuy.	»	29 » 1919	4 bœufs	—	Bande de Pitcho.	Bafra	Keuk-Ali oglou, Alinin Mehmed de Saïkeuy.
79	» d'Eliflou.	»	29 » 1919	5 ânes 25 vaches 1 cheval 4 bœufs 4 moutons	20.000	Bande d'Egri-Belli Dimit.	Samsoun	Bekdji oglou Tevfik.
80	» d'Omourdjak	»	5 mai 19	2 bœufs	—	» » Anastas	»	LeblébidjiZadéMoustafa.
81	Entre Déré keuy et Tchakirla.	»	6 » 1919	—	—	» de KeurLefter et d'Egri Belli Anastas.	Bafra	Chahin Bach-zadé Ahmed Efendi
82	Ouzoun Atir, près de Kapoukaya.	Vol, meurtre et viol.	1 jan 1919	1 cheval	45.000	Bande de Kara Ilia du village Kara Pinar.	»	Ouzoun Zadé Mehmed Efendi, la femme Hanifé de Frondar et leurs compagnons
83	Youn Daghi.	Meurtre	1 » 1919	—	—	» »	»	Hussein oglou Mehmed Délioglou du village de Kirlak, Kéféli oglou Sadik, oglou Ténel.

Noms d'une partie des Turcs qui furent tués par les bandes grecques de Bénian-Bafra

1.— Mouhzir zadé Chérareddin Efendi, notable de Bafra ; 2.— Hamal Abbas oglou Ismail Efendi, de Bafra ; 3.— Totouk oglou Husséin et son fils, de Bafra ; 4.— Kouli oglou Eyoub de Bafra ; 5.— Kurd Hadji Chakir' près de Tagheuz Aghili ; 6.—deux albanais de Karakeuy, Ali Tchaouch et son compagnon, près d'Eubia Daghi ; 7.— Deux personnes qui n'ont pu être identifiées, tuées près de Siaré ; 8.— Ali Efendi et ses compagnons, percepteurs du village de Balik ; 9.—Kara Chevki de Karakeuy, ; 10.— un berger non identifié de Kara-keuy ; 11.— un kurde, Ardahanli de Kara-keuy ; 12.— le soldat Kenaan, de Karakeuy ; 13.— Konchkali Halim Aghanin Mahmoud ; 14.— une femme non identifiée à Kara-keuy ; 15.— quatre personnes non identifiées près d'Enbia-Daghi ; 16.— Laz Alinin Osman du village Téké-Sarmachik ; 17.— Riza et Ouzoun Hassan du village de Keussé Lendik ; 18.— Un kurde et sa femme du vilage de Langhez ; 19.— Ardahanli Arslan du village de Hadjilar Kurdler ; 20.— Doumangheuz oglou Ibrahim du village de Téké-Tarmachik ; 21.— Molla Moustafa, imam de Duzkeuy, son compagnon Mehmed et un gendarme non identifié qui se rendait à Samsoun ; 22.— Torid oglou Ali aga d'Ayazma ; 23.— Tcherkess Yacoub, Hadji oglou Kiachif et ses compagnons du village de Mustédjeb ; 24.— trois personnes non identifiées, jetées dans le puits, dans le village de Mustédjeb ; 25.— Une personne non identifiée du village Karindja ; 26.— Issa oglou Hassan, tué dans la montagne ; 27.— Deux femmes malades tuées dans la ferme de Chirizadé Mehmed Bey ; 28.— Un berger albanais tué dans la ferme de Keupel zadé Abdul Kérim Efendi de Bafra ; 29.— Seïdi, du village de Gök Alan ; la peau de ce malheureux fut déchiquetée en mille morceaux par les bandits grecs ; 30.— Mehmed du village Gök-Alan ; 31.—Molla Mehmed et son oncle Hussein du village de Iliaslou ; 32.— Chakiroglou du village de Iliaslou ; 33.— Kébau oglou Ibrahim du village d'Ighid Alan et les deux femmes qui l'accompagnaient ; 34.— Bektache Osman du village de Penko ; 35.— Osman du village d'Etié-Gazi et l'imam du

même village : 36.—Tcherkess Hadji bey et son fils du village de Koupouciz ; 37.— Ali Osman et son compagnon du village d'Akhourdjik, assassiné, puis brûlé ; 39. — Oroudj oglou Salih du village de Kerné, sa femme et ses cinq enfants ; 40— Ali et sa femme Ali, dont les corps furent brûlés dans le village de Kerné ; 41.—Un enfant en bas âge tué à Karadja Yourek ; 42.—Deux bergers non identifiés autour de Bafra ; 43.—Hassan, tué au village de Kelmefri ;44.—Softa oglou Husseïn du village de Sarioz;45.—Osman oglou Galib du village de Sarioz; 46. —Hatib Osman Efendi, du village de Tchek-Alan,Mehmed du village de Kachlik ;47.—L'imam Molla Moustafa du village d'Al-Alan; 48.—Ali Onbachi et ses compagnons du village Al-Alan ; 49.—Kara-Souroudja et son compagnon du village d'Al-Alan ; 50.—Tcherkesse Moussa, Arnaoud Ahmed et leurs compagnons du village de Karlou ; 51.— Guldjéoglou Mehmed du village de Terzilou ; 52.—Veïssel tchaouche du village de Kelmefri, tué entre Samsoun et Bafra; 53.— Tchizmeli zadéChevk et Efendi de Bafra et Deghirmendji Veli ; 54. — Moukhtar Mehmed et 32 femmes et enfants tués au village de Turk meuler ;55.—Ibrahim Ibichoglou et son frère du village d'Akhourdji ;56.—Hazinédar zadé Abdul Djélal du village de Kermé; 57.—Tchakir Pehlivan oglou Mehmed du village de Tachkeuy et ses compagnons ;58.—Alatchamli Hassan,soldat ; 59.— Arab oglou Abdul-Médjid du village de Gazi Beyli ; 60.—Un albanais et sa femme dans la ferme de Tcherkess Djenk Redjeb au village d'Utch-Pinar ; 61. — Ardahanli Moussa et son compagnon d'Essani ; 62.--Un albanais et sa mère dans la ferme de Seid aga, au village d'Hadjilar Kurdler ; 64 —Un albanais et son compagnon, au village de Sarikeuy; 65.—Sivasli,gendarme,tué au village Akhourdjik ; 66.—Une personne non identifiée, sur la chaussée du village Djivara ; 67.—Deux personnes non identifiées dans la forêt de Kélériejé ; 68.—Le soldat Ali, qui se rendait à son village pour y passer les fêtes ; 69. — Salik Kamciz oglou du village de Kelmefri ; 70.—La femme et les enfants de ce dernier ; 71.—Memoglou Hussein et ses enfants, du village de Téké-Sarmachik ; 72.— Les Kurdes Ardahanli ; 73 — Bodoz oglou Ahmed Efendi de Bafra ; Koyouciz oglou du village de Cheïkh Oulache ; 74.—Deux turcs et un albanais non identifiés dans le village de Tache-Keklik.

Liste des villages incendiés :

Fouatcha ; Tagchor ; Kodja Husseïn Déréssi ; Duz-keuy (le quartier Orouk) ; Aghi-Alan (partiellement) ; Koz-Alan (idem) ; Kök Alan (idem) ; Melik Alan Turkmenler ; Kanakdji Mermer ; Konikias ; Kran Kodja Yurk ; Alayli Utch Pinar ; Yeniné Alan (partiellement) ; Kovanlik (idem) ; Egdir (idem) ; Ledros (idem) ; Lengherli (idem) ; les fermes Djem et Mamouré de Mouhzir zadé Hadji Mehmed Efendi ; la ferme de Djémil zadé Bakir aga ; celle de Hadji Hafiz-zadé, Tewfik aga ; les fermes de Hazinédar zadé Hadji Ibrahim bey, de Vardaroglou Moustafa aga, Islam bey zadé Mehmed Efendi ; le quartier Barkhané du village de Terzili ; le village de Keusseli (partiellement).

Statistique relative aux méfaits des bandes grecques de Bafra.

Nos	Dates	Nature du crime	Endroit	Noms des bandits grecs	Noms des Victimes
1	29 nov. 1918	Vol.	Vil. de Kochadja.	Kiriako oglou, Pamianda et Lefter oglou Périkli.	Hassanoglou Rédjeb, Omer oglou du village de Kochadja.
2	15 déc. »	»	Quartier de Bafra Hadji Sami.	Stavri et Pandel oglou Platon.	Hadji Mikratoglou Ismaïl du village de Hadji Nabi.
3	22 » »	Meurtre et viol.	Villages d'Ay-Dogdi et Tamha.	Jassif, frère du prêtre, Doyli Yordan Kiarkossa, Socradis, Pitch Ilia, Kara Sava, Kirakofoz, Tcholak Platon, Constantin, Sfoulé Leftériani, Agapios Mina, Déli Anastas, Keur Apacha, Kiréli oglou Yassef, Kadonia, Tchakirin Yani, Todori, Lazari, Kiréki, Achille oglou Atanas, Mikhal oglou Nicolas.	Enderoun zadé Mehmed, Hassan oglou Mehmed; du village de Kirlan, Kefeli oglou Sadik oglou Zeïnel, Hanifé femme d'Emo du village de Frondar, Ismehan femme de Moustafa, Keun Hassan moukhtar du village de Frondar.

228

(*Suite*)

Nos	Dates	Nature du crime	Endroit	Noms des bandits grecs	Victimes
4	25 » »	Vol.	Vil. de Keusséli Christian.	Yovan oglou Todor.	Tahsin, frère du secrétaire de la gendarmerie de Bafra, Hadji Ismaïl Efendi.
5	4 janv. 1919	»	Taflan	Lefter, chef de bande.	Sadar oglou Abédine, de Tchoroun.
6	4 » »	»	Aïndéré.	Baldji oglou Yani.	Hadji Ibrahimoglou Doursous du village de Kochadja.
7	20 janv. 1919	Meurtre.	Village Osman Beyli, de Samsoun.	Aram oglou Anastas, Christos oglou Anastas, Timour Papas oglou Costi, Missos Todori, Sadik oglou Sertir, Ilios du village de Kirazli.	Halim oglou Ali Aga, du village de Kouch Kayssi.
8	22 mars »	Vol.	—	Pitcho, chef de bande, Kara Sava, Todor Samsoun, Ivan oglou Toko.	Le Kurde Hassan et ses compagnons du village de Kara-keuy.

229

(*Suite*)

Nos	Dates	Nature du crime	Endroit	Noms des bandits grecs	Victimes
9	» » »	Meurtre et vol.	Beyli Ouchaghi.	Todor oglou Aléco et sa bande.	Hassân, son fils Yahya et ses compagnons, du village de Téké Dimichk.
10	» » »	Incendie.	Village de Mamélé.	Zaharia oglou Yani, Kiriaco oglou Filo.	Kassim bey oglou Mehmed, du même village.
11	25 » »	Meurtre.	Village de Derbend et de Dikili oglou.	Kirkodour oglou Socrate, Aleco.	Flémour oglou Moustafa.
12	29 » »	Vol.	Village de Kiregli.	Alexi oglou Anastas.	Hadji oglou Osman, du village de Kirlan.
13	1 avril »	Meurtre.	Beyli Ouchaghi.	Aleco, Eftikeli Lefter oglou Alexis, Souzari oglou Pandon, Kirako.	Hadji Ali oglou Osman, sa mère Hava, sa femme Hadjer, du village de Hadjilar Kurdler.
14	14 » »	et vol.	Yavalti.	Fali.	Djélal Duz-Keuyli et son compagnon.

(*Suite*)

Nos	Dates	Nature du crime	Endroit	Noms des bandits grecs	Victimes
15	19 » avril	Vol.	Piré-Yourdou et Derbend.	Sava oglou Marco, Socrate, Aktékéli Nicoli.	Durmen oglou Doursoun et Molla Osman, du village de Tach-Keupru.
16	» » »	Vol du bétail de l'armée.	Yaka-Pinar.	Barache oglou Sari. Yorghi et Socrate.	L'Etat.
17	» » »	Meurtre.	Aktéké et Beyli Ouchaghi.	Hadji Yani oglou Sava, Pascal Nicolas, Odalinin Alexis, Aleco.	La femme Nadjié, à Aktéké.
18	22 » »	Blessures.	Village de Aktcha Alan.	Lefter oglou Orak, Yorghi oglou Lefter, Sava, le déserteur Yorghi.	Kadi oglou Ali Aga, du village de Boyali.
9	23 » »	Meurtre. et vol.	Keusséli-Christian.	Dicoglou J nou, Todor, Lefter, Blaz, Sava, Tomak oglou Jani et Vamadan Jani.	Soubhi oglou Moustafa du village de Karakeuy.
20	28 » »	Vol.	Aïndéréssi.	Timour oglou Jani, Dimit oglou Mikaïl.	La femme Doursoun et quelques autres, du village de Baghich Oïmaghi.

(*Suite*)

N°s	Dates	Nature du crime	Endroit	Noms des Bandits grecs	Victimes
21	31 Mai »	Coups et blessures.	Bafra.	Pandéli oglou Dimit, Moumdjioglou.	Keuprili Hasmet.
22	22 juin »	Vol.	Village de Kara Pinar.	Kircoroglou, Kara Tchoban, Kiriaco.	Ali oglou Ahmed, du village Dédé Alan et Ali.
23	10 juillet »	Vol.	Bafra.	Pachalioglou Jovan, Hadji Jocof oglou, Pandeli Bras, Vassil.	Omer Hadji Aga, cheïkh Abdulla Zadé.
24	10 août »	Meurtre et vol.	Bakir Pinar.	Stavri, chef de bande, Iris oglou Kiriaco, Kodja Yorghi, Christo, Todor, Etimos, Doumanciz Janco.	Moussa oglou Islam, du village de Djivah.
25	1 sept. »	Meurtre.	Village d'Albagot.	Janco oglou Vassil, Homiros, Hadji Nicoli oglou Yorghi.	Kourdoglou Salih, du village de Kérestédji.
26	13 octob. »	Meurtre et vol.	Quartier grec d'Alatchan.	Démir oglou Dimit, son frère Mikaïl, Baldji oglou Yorghi, Assarli Yorghi, Eftikéli Socrate.	Molla Omer oglou, Bessim Tchaouche, du quartier turc d'Alatcham.

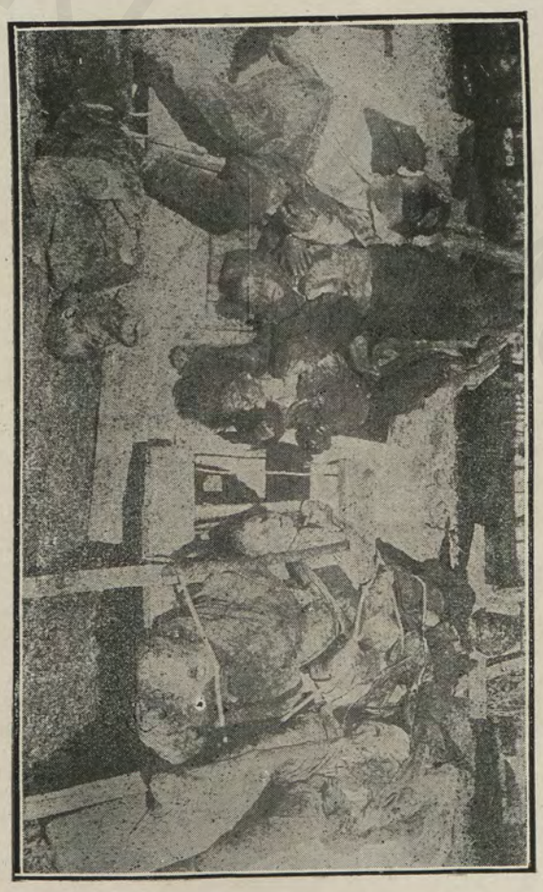

Musulmans des villages de Bache Alan et de Kiabi attirés dans un guet apens et massacrés, le 7 Octobre 1921, à Dua Yéri par les brigands grecs appartenant à la bande d'Hachari.

Musulmans du village de Kiabi, massacrés le 7 octobre 1921, à Dua Yéri, par des brigands de la bande d'Hachari.

TÜPV TAPU KURUMU KÜTÜPHANESİ

TÜRK TARİH KURUMU

(*Suite*)

N°s	Dates	Nature du crime	Endroit	Noms des Bandits grecs	Victimes
27	25 oct. 1919	Meurtre et vol.	Ormanos.	Tchobanoglou Irakli, Entik et ses acolytes.	Osman oglou Mehmed, Gul Beyaz, du village de Hadjilar et Hassan.
28	1 mai 1920	Vol.	Village de Tahimchah.	Yorghi oglou Pétro.	Ali oglou Moustafa, du village de Téké Sarmachik.
29	13 juillet »	Meurtre et vol.	Village de Yayla.	Déli Kirtaki, chef de Bande, Kaïnardjali Arslan Jani, son frère Lefter, Panayot, Kirdji Andon.	Geuktché oglou Hassan, de Boy-Abad, Habil oglou Mehmed et Seïd Ali.
30	1 sept. »	Meurtre.	Quartier grec.	Jouvan oglou Jordan, Pandéli oglou Dimit, Périkli oglou Dimit.	Niksarli Hamdi, de Bafra.
31	14 » »	Meurtre et vol.	Village de Keurlan Dami.	Kara Panayott, Ibténoc, de Bafra, Stéfan oglou Panayot, de Virandjik; Lefter oglou Panayott, Théofidos.	Seïd Ali, du village de Keur Alan Dana et ses deux compagnons.

Liste des grecs de Bafra qui, après l'armistice, se sont ralliés aux bandes grecques du Pont.

Bedjimin Tchaouchin oglou Yordan.

Simonin Yordan.

Lefter, frère de Djidji oglou Youvan.

Socrate, frère d'Aléco, tenancier du han Casino.

Garibin Aléco.

Pandel oglou Dimit, Moumdji Vassiloglou.

Pachalioglou Yovani.

Etios, du quartier d'Ishakli.

Gabril oglou Dimitri, Karadagoglou.

Pandéli oglou Platon, du quartier d'Ishakli.

Caza de Samsoun

Les bandits grecs du Pont ne purent pas se livrer à une grande activité dans le caza de Samsoun, parce que cette ville était importante et que ses environs immédiats ne se prêtaient que difficilement aux actes de banditisme. En conséquence, Samsoun se contenta simplement de diriger le banditisme hellène.

Malgré cela, dans le caza même de Samsoun, cinq cents maisons furent brûlées, jusqu'à la fin de l'année 1915, par les bandits grecs qui, de temps à autre, s'approchaient jusqu'aux environs de la ville.

Certains actes de ces brigands revêtaient parfois un remarquable caractère de sauvagerie ; ainsi, en dehors des six crimes commis dans différents endroits, ceux perpétrés dans les villages de Billardja et de Keuney, ainsi que ceux de «Dona-Yéri» méritent d'être particulièrement signalées.

Les premiers de ces crimes causèrent la mort de 24 Turcs. Les Grecs n'eurent pitié ni des vieillards de 80 ans ni des enfants. De ces 24 victimes, 13 étaient du village de Keuney et 11 du village de Billardja. Leurs noms figurent sur la liste No 2. (Voir les photographies).

Quant à celui de Dona-Yéri, commis le 7 octobre 1921 et où les Turcs du village de Kirbi Bache Alan tombèrent dans un guet-apens, organisé par la bande Hachari, de Koroulouk, 40 ou 50 paysans sans armes furent tués et lorsque les autorités, informées, se rendirent sur les lieux, elles ne purent que photographier les victimes (Voir les photographies) qui furent identifiés ensuite par la gendarmerie. Leurs noms figurent sur la liste publiée plus bas.

Une autre liste contient, en outre, les noms des Turcs dont les maisons furent brûlées par les bandits grecs.

En dehors des crimes mentionnés plus haut, ils commirent jusqu'à la fin de 1915, dans la ville même de Samsoun, 7 assassinats et une tentative de meurtre qui avorta.

TÜRK TARİH

Liste des six crimes grecs commis dans le caza de Samsoun

Nos	Dates	Nature du crime	Lieux des crimes	Noms des bandits	Noms des victimes
1	22 juillet 1919	Meurtre.	Village de Kavak Karli.	Christo et Cie, du village de Gullidjé.	Djambolat zadé Ekrem Bey.
2	3 décemb. 1920	»	Villge de Badli.	Hachari, chef de la bande, du village de Kouroulouk.	Surménéli Mehmed Efendi.
3	31 décem. 1920	Blessures.	Téké-keuy.	Stapossioglou Statios.	Mehmed oglou Youssouf d'Ordou.
4	22 juillet 1919	Meurtre.	Geukdjéghiz.	Anastas oglou Yacof, Dimit oglou Yanco, Panayot oglou Lefter, Déli Hambo oglon Fidol, Trandafil oglou Arico.	Le postier d'Arbaa ainsi qu'Ekrem Bey, tués dans un guet-apens.
5	—	»	Utch hanlar.	Tchoulli Lefter Anastas, Hodja Bora oglou Anastas, Macarios et Nicta.	Salih oglou Omer et Kadri.
6	—	»	Teknédjik.	Entimos, Nicolaoglou, Estil, Costi oglou Birama.	Le sergent Nouri, le gendarme Tewfik oglou Ahmed.

Noms des Turcs originaires des villages de Keuney et Billardjé, tués par les Grecs

Nos	Villages	Noms	Age	Observations
1	Keuney.	Ibrahim oglou Chukri Tchaouche.	35 ans	Laisse une mère âgée de 70 ans, une femme de 30 ans, un enfant d'un an et un frère.
2	»	Ahmed oglou Békir.	38 »	Laisse une femme (25 ans) une fille (2 ans).
3	»	Said oglou Ali.	38 »	Laisse une mère, (60 ans) une femme (30 ans), deux fils (6 et 8 ans) et une fille (2 ans).
4	»	Imame Suleyman Efendi.	35 »	
5	»	Sa femme.	35 »	
6	»	Son fils Ibrahim.	4 »	
7	»	Ali oglou Mehmed.	80 »	Laisse une fille (20 ans).
8	»	Emin oglou Aktcha.	8 »	» une mère (40 ans) et deux frères (10 et 14 ans).
9	»	Kérimé, fille de Hassan.	60 »	Laisse un fils (15 ans).
10	»	Fatma, fille de Mehmed.	70 »	» trois petits-fils (6, 8 et 12 ans).
11	»	Osman oglou Hano.	50 »	Laisse deux fils (11 et 8 ans).
12	»	Emin oglou Gul	25 »	Laisse une mère (45 ans) et deux frères (8 et 10 ans).
13	»	Gule, belle fille d'Emine.	25 »	Laisse un enfant de douze mois.

(Suite)

No.	Villages	Noms	Age	Observations
14	Billardjé.	Osman oglou Mehmed.	45 ans	Laisse une femme (50 ans).
15	»	Mehmed oglou Chaban.	10 »	Laisse une mère (35 ans) et une sœur (8 ans).
16	»	Hassan oglou Derviche.	8 »	Laisse une mère (45 ans).
17	»	Missé, fille d'Emine.	40 »	Laisse deux fils (12 et 16 ans.
18	»	Mevloudé, fille d'Osman.	80 »	Laisse deux petites filles (3 et 5 ans).
19	»	Aïché, fille de Hassan.	55 »	Laisse un mari (80 ans).
20	»	Aïché, fille de Mehmed.	35 »	
21	»	Ekizoglou Emine.	60 »	
22	»	Mehmed oglou Husséin.	8 »	Laisse une mère (35 ans et deux filles.
23	»	Emine oglou Mehmed.		Blessés grièvement, et transportés à l'hôpital.
24	»	Eminé, femme de MehmedTchaouche.		

Liste des personnes tuées ou blessées par les grecs à Dona-Yéri, près de Samsoun.

Nos	Villages	Noms des victimes
1	Kiabi Bach Alan.	Davoud oglou Ali. (tué)
2	» »	Tatar oglou Ali Chérif. (tué).
3	» Téké.	Emrali oglou Arif. (tué)
4	» »	» » Salih. (tué)
5	» »	Djamikli oglou Molla Hassan. (tué)
6	» »	Békir oglou Yacoub. (tué)
7	» »	Atché, femme de Derviche oglou Moustafa. (tuée)
8	» »	Hatimé, femme d'Aktchaoglou Mehmed Ali. (tuée)
9	Imamlar.	Hodja oglou Mehmed. (tué)
10	Gödekli.	Hikmet oglou Mehmed. (tué)
11	»	Kiabili oglou Mehmed Tahsin. (tué)
12	»	Hodja oglou Djélal. (tué)
13	»	Tehil oglou Ali. (tué)
14	Oulou Tchaïr.	Déli Ahmed oglou Dourmache. (tué)
15	Kök-Alan.	Hatimé, fille de Halil oglou. (tuée)
16	»	Kara Eminé, fille de Hatib oglou. (tuée)
17	»	Hava, fille de Salih oglou Halil. (tuée)
18	»	Fatma, fille d'Alemdar oglou Salih. (tuée)
19	Mahalli Aga.	Osman oglou Hassan. (tué)
20	» »	Méchouché, Békir oglou. (tué)
21	» »	Mahiré, Missirdjioglou Osman. (blessée)
22	» »	Mevloudé, fille d'Ibrahim. (blessée)
23	Kiabi Bach Alan.	Denné, fille de Yacoub Ekchilioglou. (blessée)
24	» »	Sofi oglou Ismail. (blessé)
25	» »	Djanik oglou Djaket. (blessé)

TÜRK TARİH

(*Suite*)

Nos	Villages	Noms des victimes
26	Kiabi Bach Alan.	Sahiré, femme de Redjeb. (blessée)
27	» »	Akdja oglou Husséin. (blessé)
28	Hadji Naübli.	Ilmié, femme d'Ahmed Keur oglou. (blessée)
29	» »	Néjmié, fille d'Achik Hassan. (blessée)
30	Imamlar.	Kouri oglou Youssouf. (blessé)
31	Gödikli.	Hadji Keussé oglou Osman. (blessé)
32	»	Fatma, fille d'Ahmed Lipahioglou. (blessée)
33	»	Mevloudé, femme de Dourmouche Hodja Osman oglou. (blessée)
34	Kök Alan.	Hourlé, femme d'Ali Alemdar oglou, (blessée)

Liste des maisons incendiées

Nombre	Villages	Nombre	Villages
15	Billatdjé	204	(Report)
55	Köhi	100	Kazandjli
14	Kol Olouk	25	Tchoukour Yol
20	Al-Alan	25	Chéikh Ressoul
15	Jouz Sabiki	12	Karghili
30	Sari Youssouf	12	Kara Kaya
10	Douran oglou	9	Koujourouve
6	Kara Ko'ch	16	Kuplidjé
8	Kaboukli	15	Tchakalli
2	Aralik	50	Kiabi
10	Moussa aga	20	Gurghen Daghi
5	Omerli	10	Guvédi
14	Adji Sou	2	Kara Kavouk
204		500	Total

TÜRK TARİH KURUMU
TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

1) Talar Omer, du quartier de Kilidj Dédé, de Samsoun,
2) Zia, cocher, du quartier de Kilidj Dédé, de Samsoun,
tués le 3 septembre 1921, par les brigands appartenant à la bande de Hachari, près de Papas Keuy où ils se rendaient pour couper du bois.

Musulman tué par les bandits grecs.

Régions de Tcharchamba et de Tervé

Le plus grand nombre de ceux qui se livraient au brigandage, dans les régions de Tcharchamba et de Termé, étaient des Arméniens. Après l'armistice, les Grecs et les arméniens de ces régions, s'allièrent contre le Turc considéré comme l'ennemi commun qu'ils voulaient exterminer. Les deux élément travaillaient donc en commun pour précipiter la chute des turcs. Nous pouvons donc considérer les bandes grecques et arméniennes, des régions de Tcharchamba et de Termé, comme faisant partie du mouvement pontais.

Leurs principaux méfaits dans le caza de Tcharchamba, jusqu'à la fin de l'année 1920, sont au nombre de 15. Elles ont en outre brûlé, avec la collaboration des bandes formées par les grecs, 335 maisons, 2 mosquées, 2 écoles, 24 fermes appartenant aux Turcs, ont commis 100 vols, 2 viols et 2 meurtres.

Dans le petit caza de Termé, sur 6 crimes commis par 27 bandits, 13 de ces derniers étaient grecs et 14 arméniens.

Le plus affreux de ces attentats est l'attaque nocturne organisée par Mikhaïl (grec), Gazar et Serkis (arméniens), contre le village de Kotchan dont ils dépouillèrent tous les habitants.

Deux autres villages encore furent complétement dépouillés par ces mêmes brigands.

Nomenclature des crimes commmis dans les régions de Tcharchamba et de Termé.

N°s	Dates	Nature des crimes	Lieux du crime	Noms des bandits	Noms des victimes
1	juillet 1920	Vol et brigandage.	Toukel et Kazandjli.	Tekfourli Kara Artin oglou Ouroussa, Yozgadli Artin et Hadji Tek.	80 villageois d'Arbaa.
2	15 déc. »	»	Village d'Etil.	Kua Djévizli Sari Ohanes, Topalin Kirkor.	Médjid, du village d'Il, Hassan Mahir, Hadji Hourchid.
3	juin »	»	Plancoz (Kapou-Kaya)	Kaya Djevizli Djimbik Ousta, Kirop, Tuylu oglou Orot.	Moustafa, Ishac, Mourad et Blakorli Ismaïl.
4	1918	—	—	Toughel Adert.	(voir liste N° 12).
5	--	Incendie.	Tchamalan	Ernikli Apiom.	Hadji Husséin oglou.
6	—	—	—		Halil et ses compagnons.
7	—	—	—	Martelli Chahin.	
8	—	—	—	Mighir de Kapoukaya.	(voir liste N° 14).
9	—	—	—	Hatchik.	
10	—	—	—	Tchengli Mabett.	
11	—	—	—	Martelli Kivork.	(voir liste N° 13).
12	nov. 1918	Vol.	Col déré	Minas Ogoullari.	» »
13	juin 1917	»	—	Touglel bachi Avédis et Edrète.	Moussa oglou Hassan.
				Martelden Havandji Kirkor.	Hadji Ibrahim.

(Suite)

N°s	Dates	Nature des crimes	Lieu du crime	Noms des bandits	Noms des victimes
14	22 août 1918.	Incendie, vol meurtre et viol.	Village de Fal.	Bedros, Yervant, Keur Agop, Jiran, Cheïtan, Déli Boghos, Serkiz et Agop.	Kadi Hassan oglou, Ali Bey de Fatza.
15	—	Vol et meurtre.	—	Sérop, Atan, Ofcest, Arakel, Chirad, Mikail Dafavil, Kara Hatchik et Sari Hatchik.	(voir liste N° 5 de Termé).

Listes des bâtiments incendiés

Villages	Fermes	Mosquées	Maisons	Villages	Fermes	Mosquées	Maisons
Tchaïr, Tchakek.				report	—	—	272
A.Moussala, Göktché-Déré.	—	—	200	Egri Déré.	—	—	12
				Buyukli.	24	1	19
Ibrahim Issa.	—	—	15	Tabli.	—	—	12
Toukel.	—	—	25	Kara Kaya.	--	—	30
Erdidj.	—	—	7	Poutch.			
Kara oghlan.	—	—	25	Tache Timour.	1	1	10
			272		25	2	355

Nomenclature des crimes commis à Termé

Nos	Dates	Nature du crime	Lieux des crimes	Noms des bandits	Noms des victimes
1	10 sept. 1918	Meurtre.	Samardané.	Mancher, chef de bande, Sari Yani, Kara Yani, Anastas, Artine de Kodjaman.	Moustafa oglou Husséin, Démirdji oglou.
2	27 mai 1918	Brigandage.	Route d'Unié.	Javach Tchakir, du village de Kiraz Tépé, Christo, Nicolas. Harico de Dévébachi, Mourad, l'autre Mourad, Gazar du village de Tchacal, Mikhaïl, Rafaïl.	
3	28 décem. 1918	Vol.	Village de Dogan Oudji.	Hadji Sava Trabzonli oglou, Maurice du village de Kérekni	Eminé, femme de Moustafa, au village de Dogan Oudji.
4	7 janvier 1918	»	Kotch han.	Mikhaïl du village de Tchakal, Gazar, Serkis.	Les villageois de Kotchhan.
5	7 avril 1918	»	Village de Yalmatch.	Madil oglou Artine, Tcharchambali Tahmazoglou Hatchik, Baltadjioglou Kiracos, Papasoglou Mikhail de Tchacal, Madeloglou Rafael, Tahmazoglou Gazar, Arakel.	
6	6 septem.	Meurtre.	Alemdagh.	Bande de Papasoglou Stéfan.	Dondja Youssouf d'Alemdagh.

Caza d'Amassia

Amassia avait aussi son importance au point de vue de l'activité des bandes grecque. Les promoteurs du mouvement pontais disaient que l'Etat antique du Pont était né à Amassia, et c'est là qu'ils voulaient le restaurer.

Le nombre des Turcs tués dans le caza d'Amassia, jusqu'à la fin de l'année 1920, s'élève à 25. En outre, on en blessa quatre et on pilla 17 villages. Nous publions plus bas la nomenclature de ces méfaits.

Le plus important de ces crimes est l'attaque, par une bande de 100 Grecs, du quartier de Zikré où ils pillèrent 43 maisons, tuèrent 2 personnes, en blessèrent une autre et frappèrent brutalement les femmes rencontrées.

Il faut ajouter à ces atrocités l'assassinat, par la bande de Dimit, du village de Mahmoudli, de six soldats en congé et sans armes, qui se rendaient à leurs villages. La bande les fusilla et les enterra ensuite dans un champ labouré où l'on sema du maïs. Traqué par la police de Merzifoun, Dimit, d'abord arrêté, parvint à prendre la fuite.

Un des plus sanguinaires parmi les chefs de bande qui seront mentionnés plus bas, Hadji Kirâki oglou Costi, avait la spécialité de massacrer les soldats invalides qui retournaient dans leurs villages et sur lesquels il pratiquait les plus atroces cruautés.

On n'a pas dénombré encore les maisons brûlées par les Grecs dans le caza d'Amassia.

Nomenclature des actes criminels commis par les bandits grecs aux environs d'Amassia

	Dates	Nature des crimes	Lieu des crimes	Noms des bandits	Noms des victimes
1	août 1919	Vol et meurtre.	Village de Mahmoudli.	La bande de Dimit, surnommé « Sighir Tehobani »	Six soldats invalides.
2	3 » »	Vol.	»	Bande grecque.	Les villageois de Salodji.
3	1 oct. »	»	Kizil Kichla.	Une bande de 200 Grecs.	Kara Ali oglou Moustafa, Abdullah. Bitchkin oglou, Ali et sa femme, Ahmed.
4	8 et 9 mai 1919	Brigandage.	Djénéviz fabricassi.	Yozgadli Ohannès, Karataïl-oglou Dimit, Anesti tchaouche de Yozbassan, Yanikenin Ilia, Sofianin Panayott, Karadagli Sava, Lazari du village d'Osmanoglou.	Le directeur de la fabrique.
5	»	»	Environs des villages des bandits.	Bandes grecques de 40 à 50 personnes, commandées par Findidjakli Déli Tanache.	Villageois turcs des environs et gens de passage.
6	15mai 1919	»	—	Bandes grecques.	Passants.
7	10 août 1919	meurtre.	Kouti Karyessi.	Issac Pavli du village de Toussiz, Istil, Foda Banikli, Habi, Istil, Costi, Yani.	Hambo et Hadji Mehmed.

(*Suite*)

Nos	Dates	Nature du crime	Lieux des crimes	Nom des bandits	Noms des victimes
8	1 déc. 1919	Viol.	Kapakli Alti.	Le bandit Doumbak Fitik Sani et quatre autres acolytes.	La femme Aiché, qui rentrait d'Amassia.
9	8 août »	Vol.	Tchélenk.	Bande grecque.	Le courrier postal.
10	10 avril 1919	»	Boyirlikeuy	Bandes des villages de Kara-Agatch, Hodja oglou et Karadja Viram.	Les paysans de Bayirlikeuy.
11	19 avril 1919	Meurtre.	Terzikeuy.	La bande de Touzciz.	Himmet, le gardien du village.
12	22 avril 1919	Incendie, meurtre et vol	Quartier de Zikré.	Une bande de 100 Grecs de Karagatch.	43 maisons du quartier, brûlées et 2 personnes tuées.
13	19déc.1918	Vol.	Amassia.	» »	Tahsin Efendi, commercant à Amassia.
14	1 avril1919	»	Akdar Kurtler	La bande d'Anesti.	Les paysans de Kurtler.
15	5 mai 1920	»	Poste de gendarmes d'Alévi	» de Socrate.	Djémal onbachi, gendarme.
16	9 septem. 1920	Meurtre et vol.	Tchenghelhanlar.	Une bande de 150 Grecs des villages de Tchoukour, Tchipril, Findidjak.	Les marchandises appartenant à Assim bey de Malatia, volées et ses compagnons tués.
17	8 nov,1920	Blessure.	Merdji Kislassi.	Démirdji Théofilos, Constantantine, Thomas et Yordan.	Le Kurde Ismail.

(Suite)

Nos	Dates	Nature des crimes	Lieux des crimes	Nom des bandits	Noms des victimes
18	24 juin 1920	Vol.	La plaine du village d'Hetké.	Bande du village d'Hetké	Le plupart des paysans de Hetké.
19	8 mai 1920	»	Sarayi Enzi.	Bande du village de Tchipril.	Les paysans de Saray Enzi.
20	mai »	»	Biléghine.	Bande grecque de 8 personnes.	Nedjib Pehlivan, son frère Djémal et leurs deux compagnons.
21	9-10 juin 1920	»	Villag. de Lab.	Bande de Socrate.	Les paysans de Lab.
22	11 juin 1920	»	» de Tavra.	Bande de cinq Grecs.	7 personnes du village de Tavra.
23	23 août 1920	»	Amassia.	Lefter oglou Yorghi d'Abadji, Karamanoglou Alexandri, Simon, Dicran et Agop.	Hadji Tahsin Efendi, commerçant.

1) Chukri Tchaouche, mouhtar de *Kuley*;
2) Bekir tchaouche, garde forestier;
3) Suleyman effendi, maître d'école;
tués le 4 juillet 1921, vers le matin, par les bandits grecs.

Nouri ousta, Tcherkesse Mourad, et un jeune homme dont on pu établir l'identité,
massacrés le 20 septembre 1921, par les bandits grecs.

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Région de Merzifoun

Merzifoun étant un des principaux centres intellectuels du mouvement pontais, l'activité des bandes autour de cette ville fut plus intense que partout ailleurs. Le nombre des crimes commis par les bandes grecques,jusqu'à la fin de l'année 1920,y atteint le chiffre de 45 ; mais ce ne sont là que les méfaits dont les autorités judiciaires furent saisies à temps car, outre l'assassinat de six soldats, les bandits ont encore à leur actif 13 meurtres auxquels il faut ajouter les attaques de villages, divers pillages et assassinats, l'attaque de la poste, etc. et qui sont relatés par les victimes.

Voici du reste à ce sujet, le document écrit par les habitants de Pekmezdji, dont le village fut attaqué et pillé par les bandes de Costi og'ou Vanghel, Buyuk Hampo et Kutchuk Hampo. C'est la narration naïve des paysans eux-mêmes.

Nous nous rappelons le jour de l'attaque comme celui d'aujourd'hui ; le 13 novembre 1918, les brigands Constantin oglou Vanghel, Buyuk Hampo, Kutchuk Hampo et Dichlanin oglou Ilia, vinrent dans notre village avec 17 de leurs acolytes ; ils l'entourèrent et commencèrent à le piller. Après avoir battu jusqu'à la mort le nommé Molla Halil oglou Osman aga, afin de lui faire donner son argent, ils le couchèrent sur la terre et lui placèrent un couteau sur la gorge. Osman aga, donna tout son avoir. Topal Omer aga avait pris la fuite à l'arrivée de la bande ; celle-ci le chercha, mais, ne pouvant le trouver, s'empara de son fils Mehmed qui fut battu sans pitié ; on lui mit ensuite le couteau sur la gorge, jusqu'à ce qu'il remit tout ce qui appartenait à son père. On prit à Topal Omer aga 200 piéces d'or, 12 ocques d'opium, deux costumes de femmes valant 2500 Pts. chacun, deux caleçons en soie de 500 Pts., du linge pour 1800 Pts., 4 nappes d'une valeur de 1000 Pts., une ceinture en argent de 1500 Pts., deux bracelets de 2000 Pts., des ornements divers pour environ 10.000 Pts. et 30 livres turques, ainsi que des sacs de blé.

A Molla Halil oglou Omer aga, on prit 60 pièces d'or, 32 pièces d'argent, 30 livres turques, 4 lits valant 100 livres turques et deux caisses de linge.

Ils abattirent deux bœufs appartenant à Omer aga et à Osman aga.

Nous ne pouvons pas vous décrire entièrement ce que nous ont fait les Grecs de Maden.

Ils ont même pris le bérat de la mosquée ; à ce sujet, je suis allé trouver le mouktar Yovan de Maden; il m'a dit qu'en effet les bandits étaient en possession du bérat mais qu'il allait le leur réclamer. Ce même Mouhtar fut cruellement battu par les bandits à cause de cette promesse.

Nous certifions que notre document est insuffisant à décrire les atrocités dont nous avons été l'objet.

Le 24 octobre 1921

L'imam de Pekmezli (S) : **Omer**

Le second Mouhtar (S)

Le premier Mouhtar (S)

Voici un autre document portant les signatures des paysans de Tchacal dont le village fut attaqué par une bande grecque.

La nuit du 23 novembre 1334 (1918), le préposé aux dîmes Istil, accompagné de 20 bandits grecs, attaqua notre village. Ils battirent, jusqu'à perte de connaissance, les nommés Mehmed oglou Mahmoud, Youssouf oglou Suleiman, Mansour oglou Mehmed et Moussa oglou Suleiman et les sommèrent de leur remettre tout ce qu'ils possédaient. Ils nous emmenèrent hors du village pour nous égorger et là, nous couchèrent par terre et nous mirent le couteau sur la gorge. Comme nous comprimes que nous allions mourir, nous promimes de donner jusqu'à notre dernier sou.

Ils mirent également le couteau sur la gorge de Chehzadé, femme de Moutalib, de Yahchi, femme de Koubru, de Chahlik, femme de Hassan onbachi et elles jurèrent de donner tout ce qu'elles possédaient.

Ensuite la bande nous ordonna de lui apporter tous les Corans du village et après avoir fait un grand feu, elle les brûla tous.

Les bandits volèrent ensuite à la belle-fille de Chehzadé, Satané et à sa fille, leurs trousseaux, les lits, les couvertures, un samovar de 20 livres turques, deux poignards valant 3 livres chacun, 50 livres turques, trois pièces d'or, une ceinture d'or de 30 livres, une jument de 150 livres ; à la femme de Kourban, Seher, 20 livres turques, un poignard de 15 livres, un pistolet de 15 livres, une montre de 10 livres, deux couvertures de lits et une jument de 70 livres ; à Aylé Kouli, deux juments de 100 livres, deux lits de 25 livres, et deux de 100 livres ; à Mehmed oglou Mahmoud, une jument de 100 livres et pour 15 livres de linge, un pistolet de 20 livres, son vêtement valant 30 livres et dix pièces d'or ; à Moussa oglou Suleyman 50 livres turques ; à Mensour oglou Mehmed une jument de 130 livres, trois lits de 150 livres, 15 livres turques et 80 pièces d'or; à Guldesté, femme de Nafi, son trousseau ; à Hassan onbachi, une jument de 80 livres et un pistolet de 15 livres ; à Youssouf oglou Suleyman, 27 livres turques, un lit de 40 livres, une ceinture de 30 livres, un bonnet brodé d'argent de 15 livres et un revolver de 40 livres ; à Mensor oglou Ibrahim, 20 livres turques.

La bande s'éloigna ensuite du côté du village de Mahmoudli. Il est impossible de décrire en détail les atrocités que commirent les Grecs ; ils se comportèrent non comme des hommes mais comme des bêtes féroces.

Le 15 octobre 1921

Les habitants de Tchacal

(S) : **Youssouf oglou Suleyman** (S) : **Moussa oglou Suleyman**
(S) : **Mansour oglou Ismail** (S) : **Allah Kouli oglou Rustem**

Pour se représenter l'importance des méfaits des bandes grecques, il suffit de penser qu'elles ont volé 950 moutons coûtant plus de 9500 livres turques, dans la vallée d'Agryan où elles ont brûlé 10 maisons et une forêt.

La bande qui attaqua le village de Tchoban Viran y vola pour 25.000 livres d'objets et de tabac.

Une autre, dont faisait partie un médecin grec de Constantinople, déroba à Guledjek Hani pour 8100 livres turques de détail ; 19 turcs furent aussi assassinés, (voir la liste).

Liste des personnes actuellement en fuite et nomenclature des crimes dont elles sont accusées.

Noms des criminels	Nature de leurs crimes
Papas oglou Ilia (village de Kara agatch, Nahié Alévi d'Amassia); Arslan oglou Ilia Karayanni oglou ; Estatios oglou Ilia Garib Hodja oglou, Panayot oglou Barache, Emanet oglou Yanica, Yani oglou, Kiriaco Djendel oglou, Hardji oglou Novides, Nicolas oglou Costi, Pani oglou Vassil, Ghorghi oglou Avram ; Yorghi oglou Pavlou ; Petroglou Hiracli, Kiréki, Kara Yavli oglou Hambi (Ayi déréssi, Nahié Alévi d'Amassia), Djeb Sava oglou Anesti. Dimit oglou, Borika Kotchar oglou (village de Karadja Virande Havsa), Yani oglou Haralambos Papasoglou, Lazar oglou Foti Atanassoglou, Ayi Christo Kapaboroglou, Anastas Estil Kirbaschoglou, Halva Anastas, Estil Davouldji oglou, Mikhaïl, Anastas, Estatios Hadji Vassiloglous. Yani oglou Kirepi Tchétéoglou (village de Kodja Oglan de Ladik) Hadji Yovan oglou Vassil Nizamoglou, Hadji Yovan oglou Kiréki Nizamoglou, Lefter oglou Avram, Gardiloglou, Sava oglou Lazari Kalazoglou, Nico oglou Anastas Eukuzoglou Hadji oglou Kiros Klavouzoglou ;	Sont accusés d'avoir extorqué 2000 livres turques comme rançon à Beryirli ; pillé deux fois, ce même village ; assassiné Tewik Hodja et ses quatre compagnons ; dévalisé le magasin du commerçant Tiriaki zadé Hadji Hassan Tahsin, à Amassia ; pillé le village de Zikré où ils ont tué deux personnes. Entre les mains de leurs complices arrêtés, on a trouvé des preuves indubitables du pillage du magasin de Hadji Tahsin Efendi.

(*Suite*)

Noms des criminels	Nature de leurs crimes
Panayot oglou Tanas (village de Findikli, nahié Akdag d'Amassia) Behlivanoglou ; Christo oglou Ephan, Avram, Yani, Stavri. Hirtchin oglou Istil (village de Tourciz nahié Harta d'Amassia). Ousta Satoglou Hadji ; Hadji Kiréki oglou Costi, Costi oglou Isaac, Hirtchinoglou Pavli, Aïna oglou Vanghel, Yorghi ogli Koda Anastas oglou Yani.	Ont assassiné le commandant de Macra et un soldat ; ont participé à plusieurs vols et pillages. Ont assassiné Gambet et Hadji Mehmed, du village de Bekthémour, ainsi que le gardien du village de YerziKeuy et beaucoup d'invalides militaires rentrant dans leurs villages.

TÜRK TARİH

Liste des méfaits grecs commis dans le caza de Merzifoun.

Noms des bandits grecs	Noms des victimes
Alti Sarp (portant aussi le nom d'Osman Tchaouche), du village de Gumuch Hadj-Keuy ; Stavri, Todor oglou, du village de Palakéline, Arab Kiréki, Constantin son frère, Anastas et leurs comparses.	Hadji oglou Ahmed, du village d'Ak-véren de Merzifoun; Boukemri oglou Ahmed, du même village ; Kirklioglou Moustafa, Ipekoglou Salih Onbachi, Kétenoglou Molla Hussein ; 15 sept. 1916.
La bande de Yarguloglou Nicolas, du village Osmanoglou de Merzifoun.	Les émigrés daghestanais, du village de Kurtler ; 10 mars 1917.
Les bandes de Kissa-Badjak, du village d'Armoudli et de Kara-Todor, du village de Suleïman Keuy.	Témourdji oglou Béchaga, du village de Tchandour; Kotch Hassan oglou Hussein ; Kotch Hassan Hatib Ali Efendi ; Kotch Hassan Mehmed ; 16 août 1917.
La bande de Kissa - Babjak Kireki, d'Armoudli.	Kahya oglou Omer aga, du village de Muchéref; Ali Bachoglou Molla Hassan ; 16 Mars 1920.
Les bandes grecques des villages de Bogtcha Arnaoud et de Keupri Karlik.	Emedji Ismaïl oglou Hadji Moussa du village de Kuchadié; Hadji Ibrahim oglou Chukri ; 10 avril 1917.
La bande de Déli Kirékinin Yacov, du village de Bogtcha Arnaoud.	Hazrethadji Bekir oglou Nouh; 20 décembre 1917.
La bande de Djndji Kranto.	Hadji Ibrahim oglou Médjid; du village de Kuchadié; 30 janvier 1917.
Les bandes grecques de Bakir Tchay Madéni et de Ghelin Seni.	La fille d'Ahmed Bey Husseïn Beyzadé, de Tavchan Daghi; Bekir oglou Husseïn et Kutchuk Mousa oglou Husseïn; 20 mai 1917.

(*Suite*)

Noms des bandits grecs	Noms des victimes
Une bande de 36 brigands, du village de Kesrov de Havsa.	Hayal oglou Mehmed, du village de Tchoban Viren; Bal oglou Osman, Nizam oglou Mehmed, Aïdinli oglou Salih, et sa femme Safié, juin 1918.
Les mêmes.	Mehmed oglou Salih, du village de Kemzer ; Serdar oglou Kadir ; Tchantali Ahmed, juillet 1918.
Les mêmes, avec la bande de Dari Kouyouli.	Merdjan oglou Saadullah, du village de Kezer, août 1918.
Le bande de Coti Kibtioglou Tchamo.	Kakki oglou Ibrahim, du village de Hadjet; Hakki oglou Ali, Hakki oglou Mahmoud, Hakki oglou Husseïn, septembre 1917.
La bande grecque du village de Kesrov (15 brigands).	Les habitants du village de Maasli et de celui de Kemrez, 21 décembre 1918.
Ousta bachi oglou Vanghélos, Kaïsser oglou Hambo et leurs 50 comparses du village de Karakeuy.	Zia bey, locataire de Kéllédji Hani ; la femme du lieutenant Omer Lutfi Efendi et quelques voyageurs.
Les bandes de Tchetmi et de Cranto.	Hadji Ibrahim Efendi du village de Kuchadié, 30 déc. 1917.
La bande grecque de Karakeuy, (12 brigands).	La femme du capitaine Kiamil Efendi, le gendarme Chukrioglou Ismaïl. 6 décembre 1919.
La bande de Ladikli Socrate, (60 brigands).	Hadji Ahmed, du village de Hamanmitek ; Omour aga, Moharem oglou Nouh, Tchamptchi oglou Omer Behlivan, Monachir Ilias. 1 sept. 1918.
Une bande de 15 Grecs	Hassab oglou Hassan aga, du

(*Suite*)

Noms des bandits grecs	Noms des victimes
La bande de Ladikli Socrate (15 brigands).	village de Cheïk-Bekdji Cheïkh bey, Karayakali oglou Mo'la Mehmed. Décembre 1921.
La bande de Kesrovli Endibad, (15 brigands y compris un docteur grec de Constantinople).	Nédjim Efendi, commerçant, 29 janvier 1919.
La bande de Kaz - Geuz, du village d'Osmanoglou.	Les habitants du village de Tarandja, 6 février 1921.
Une bande composée des brigands suivants : le prêtre grec Yorghi, Constantin oglou Dimit, Estel oglou Estel, Damaïl oglou Ylia, AnastasoglouYlia et Bache.	La femme du docteur Osman Nami bey, de Merzifoun. 12 avril 1919.
Les bandes de Kaz-Geuz du village d'Osmanoglou et de Beyanli Nicolas.	Un soldat invalide qu'on n'a pas pu identifier. 29 mai 1919.
Une bande grecque composée de 16 brigands.	Békir Sidki Efendi, imam militaire. 8 sept. 1919.
La bande de Hadji Yémendé oglou Aris, Madenli Stavri et 18 autres brigands.	Le tenancier de l'hôtel et les voyageurs ainsi que 11 chevaux. février 1919.
Une bande grecque de 50 brigands, du village de Kara-keuy.	Kalpactchi oglou Ohanès et Kaliptchi oglou Husseïn. 23 juin 1920.
Une bande grecque de 15 brigands, du village de Kesrov.	Hikmet, le locataire de Kellédji Hani et des voyageurs. 10 décembre 1918.
Une bande de 12 brigands, du village de Karakeuy.	Les habitants du village de Makas. 21 décembre 1918.
	Le capitaine Kiamil, commandant de Hadji keuz et le gendarme Chakiroglou. 9 déc. 1919

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

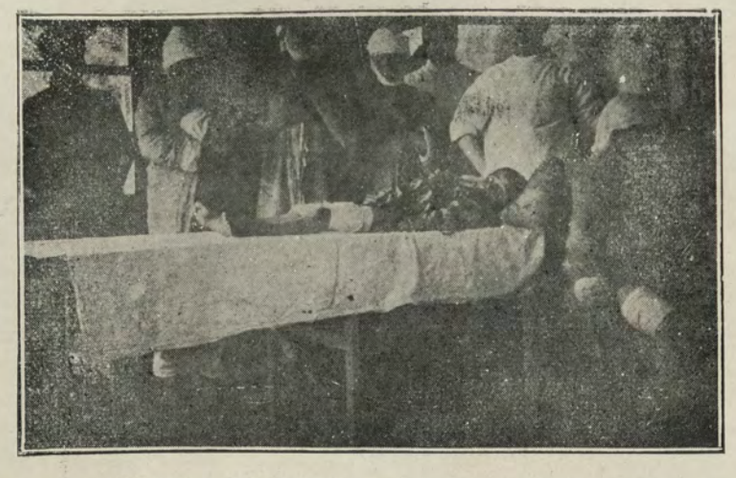

Paysannes blessées lors d'une rencontre entre la force armée et les bandits grecs, près d'Ortaklar et d'Essen bey.

Hôpital de Havza, où sont actuellement soignées les blessées d'Ortaklar et d'Essen bey.

(*Suite*)

Noms des bandits grecs	Noms des victimes
Une bande composée de 15 brigands grecs.	Ils ont volé les bêtes de Nédim Efendi, commerçants. 29 janvier 1919.
La bande de Tahmali Andibad, (15 brigands).	Le bétail du village de Tarandja. 6 février 1919.
La bande de Kaz-Geuz d'Osman oglou.	Osman Sénaï Bey, docteur à Merzifoun. 12 avril 1919.
Papa Yorghi, du village de Mahmoudli, Dinit, Estil, Tanaïl Anesti, Ilia, Brache et Anasti.	Non indentifiés. 29 mai 1919.
Nicolas, du village de Beyan ; Iani, Todor, Laz bey du village d'Osmanoglou et 15 autres brigands grecs.	Le courrier postal. 18 août 1919.
Une bande de 6 Grecs.	Saadié, fille de Iamanoglou Mehmed; Nazifié, fille de Bitchak oglou Mehmed et plusieurs autres femmes. 21 juillet 1919.
Une bande de 15 brigands grecs.	Non identifiés. 1 février 1920.
La bande de Hadji Sarrandi oglou Aris, Madenli Stavri et 8 autres brigands.	A volé les animaux appartenant à Calpakdji Ohannès et à Kara Ioumouchak. 29 juin 1920.

TÜRK TARİH

Liste de quelques autres criminels grecs et nomenclature de leurs méfaits

Noms des criminels	Nature des crimes	
Tach oglou Mikhaïl, et Alacha-oglou, du village de Kelin-Séni.	Brigandage.	5 janvier 1919.
Mikhaïl oglou Nicolas, du village d'Ersandik.	»	7 février 1915.
Orak oglou Nicolas, du village de Bitchik Tchift.	»	16 janvier 1917.
Boni, du village de Duz Yoli, Batlak oglou Ylia, Geutchmen oglou Stavri et Constantinoglou Anastas.	»	7 février 1916.
Karapinarli Yacov, du village d'Ay Dogdi, Kapoussi oglou Anastas, Maria et Mazoula.	»	7 janvier 1918.
Patlakin Ylia, du village d'Ersandik, Karadgli Karj.	»	3 février 1919.
Constantin Tchaouche, du village de Tchay-keuy, Efremin Constantin, Yordan oglou Vassil et Banika oglou.	Vol.	9 janvier 1919.
Mina et Ylia d'Ersandik.	»	et brigandage mars 1919.
Kara Ylia, du village de Karapinar, Tache oglou Kiriaki et leurs complices.	»	» 17 février »
Yani oglou Kliros, du village de Saraydjik; Kiréki oglou Pavli, Lazari, Nefer oglou Costi et Ylia Ersandikli.	»	» » » »

Caza de Keupru

Le caza de Keupru est une des régions où les bandes grecques ont commis le plus de crimes. Le nombre de leurs attentats s'y élève à 66 auxquels il faut encore ajouter 23 attaques à main armée dont l'instruction, en avril 1921, n'était pas encore terminée. Ces méfaits font l'objet des deux listes ci-après, qui comprennent 27 assassinats, 16 actes de brigandage, des attaques nocturnes, des vols, des recels etc.

Outre cela, une bande grecque, composée de 810 bandits, massacra, dans le caza de Keupru, toute la population de deux villages dont les maisons furent entièrement brûlées. Les atrocités commises dans ces deux villages, dépassent de beaucoup en horreur celles des bandes de Nebian-Bafra dans les villages de Tchagchor et de Kouchdja. Les deux villages, qui furent le théâtre de tant d'ignominies, portent les noms d'Ortaklar et d'Echen.

Les bandits brûlérent aussi toutes les récoltes d'un autre village turc.

Massacres d'Ortaklar.— Le village d'Ortaklar, assez riche, comprenait 150 maisons ; le 2 octobre 1921, il fut attaqué par une bande grecque composée de 810 bandits, venant de Keupru, Havsa, Merzifoun, Bafra et Gumuch Hadji keuy. La bande cerna le village dont elle fusilla ou égorgea tous les habitants ; 12 hommes et 14 femmes furent tués, 5 hommes et 3 femmes furent grièvement blessés ; une liste insérée plus bas contient leurs noms. Le reste de la population s'étant rendu au marché ne dut qu'à ce hasard, d'avoir la vie sauve.

Après avoir tout massacré, les Grecs incendièrent le village et partirent en emmenant 59 têtes de gros bétail.

Les dégâts causés de la sorte se montent à 1.515.000 piastres. Un tableau spécial donne les noms des personnes qui ont ainsi subi des dommages et précise la nature de leurs pertes.

TÜRK TARİH KURUMU

Le village d'Echen :

La même bande composée de 890 brigands attaqua, le même jour, 2 octobre 1921, le village d'Echen et le convertit en un monceau de cendres.

Echen est un petit village de 30 maisons ; lorsque la bande l'attaqua, il n'y avait que 15 personnes. Cinq hommes et 4 femmes furent tués ; 5 hommes et une femme furent grièvement blessés ; la liste spéciale, insérée plus bas, contient les noms de ces malheureux paysans.

Quoique le nombre des victimes du village d'Echen soit inférieur à celui d'Ortaklar, les dommages matériels y sont plus importants car il était beaucoup plus riche.

23 maisons sur 30 furent entièrement brûlées ; 20 écuries et 20 granges furent détruites. Les bandits emportérent 6150 «èultchek» de blé et 63 juments, vaches, bœufs et buffles. Le montant total des dommages atteint 1.670.000 piastres. On verra plus loin les détails de ces vols ainsi que les noms des victimes.

En février 1919 une bande grecque attaqua pendant la nuit le village de Karapinar et le pilla complètement.

Une autre bande attaqna le 27 septembre de la même année le village de Doyran dont il incendia toute la moisson.

En résumé, les bandes grecques ont assassiné dans le seul caza de Keupru, 73 Turcs et brûlé 200 maisons, écuries, granges, etc.

Nomenclature des crimes grecs commis dans le Caza de Keupru

Noms des plaignants et des victimes	Noms des criminels
Ahmed oglou, Ali Tchaouche du village d'Ak-Viren, 5 janvier 1919.	Aladja Tachoglou Mikhaïl, du village de Guelin Yeni de M i-foun.
Procureur général. 7 février 1915.	Mikhaïl oglou Nicolas, du illage d'Ersandik (Banditism
Hadjer, fille de Djemil oglou Hassan.du vi lage d'Ak-Viren. 16 janvier 1917.	Orak oglou Nico,du villa de Bitchik Tchift.
Hatib oglou Hadji Ali, du village de Sar-Alan. 7 février 1916.	Boni, du village de Duz-Yol ; Patlak oglou Ylia, Geutchmen oglou Stavri, Constantin oglou Anastas.
Procureur général. 7 janvier 1918.	Karapinarli Yacov, du village Ay-Doglou ; Kapoucizoglou Anastas, Maria et Mazoula.
Procureur général. 3 février 1919.	Patlaghin Torouni Ylia et Kara Daghi Kaz.
Bayram aga,du village de Burhanié. 9 janvier 1919.	Constantin Tchaouche, de Tchaykeuy ; Efremin Constantin du village de Dikenli ; Yordan oglou Yanica et Vassil oglou.
Procureur général. mars 1919.	Mina et Ylia d'Ersandik.
» » 17 févr. »	Kara Ylia,du village de Karapinar, Tachoglou Kiriaki de Keupru keuy et leurs acolytes.
» » 19 mars 1920	Kalpakoglou Anastas du village d'Ersandik et son fils ; Triandafil.
Abdullah oglou Ali, de Tchaïr Bachi, 9 mai 1920.	Sava oglou Lazari, du village de Djindji.

TÜRK TARİH

(*Suite*)

Noms des plaignants et des victimes	Noms des criminels
Mehmed oglou Gazi et Ahmed og'ou Moustafa, du village d'Alatcham de Bafra. 14 juin 1920.	Anania, du village de Bagtché Armoud, Sofron oglou Todori (assassinat).
Procureur général, 19 juillet 1920.	Chahin oglou Ylia Tchaouche, du village d'Ersandik.
Eminé, femme de Chirin oglou Ismail, du village d'Elmi. 14 août 1920.	Nazik, du village de Saraydjik, Yordan oglou Anastas (assassinat)
Hadji Hassan oglou Ahmed, du village de Gulli Alan. 11 août 1920.	Aslan oglou Yani du village de Kapakli Echer et son fils Damianos.
Minassian Karabet, de Gumuch, Hadji Keuy. 12 juillet 1915.	Lefter oglou Isaac, et Stavri.
Moukhtar Mehmed, du village de Mihmadli et Laz Chaban Hodja. 26 décembre 1920.	Filodji, du village de Kapakli; Echmé Sari Pavlos et Kara Vassil.
Danadji oglou Mehmed Efendi. 28 décembre 1920.	Pavli oglou Yani, du village d'Indjirli.
Héritiers de Hamdi, du village de Bagdji. 9 janvier 1921.	Kodja Kélének oglou Orak et sa bande, du village d'Ay Dogdou de Havsa. (assassinat).
Kezban, belle-sœur de Véli, 11 janvier 1921.	Pandéli, du village de Baklidja.
Imam oglou Rédjeb, du village de Begviren. 3 février 1921.	Vassil, du village de Karapinar de Bafra.
Eyoub oglou Mehmed. 1er mars 1921.	Marangoz ogli Déli Mina, du village d'Ersandik, Tutundji oglou et Hadji Kosti.
Procureur général. 22 mars 1921.	Apostol oglou Karayani, son frère Adam ; Yahsabot oglou Constantin (assassinat).

(*Suite*)

Noms des plaignants et des victimes	Noms des criminels
Hadji Ebohi, du village de Bedjaïche. 27 avril 1922.	La bande de Kara Yorghioglou Hambos, du même village.
Mahmoud oglou Mehmed onbachi, du village de Tchekalan. 27 février 1921.	Yourtoul oglou du village de Kiriik ; Limatosoglou et sa bande. (assassinat).
Karakache oglou Eumer, du village de Tchersian. 20 juin 1921.	Efrem oglou Constantin, du village de Dikeuli.
Husseïn oglou, Seïd Ahmed et Fatma. 17 août 1921.	Yorghi oglou Sava, du village de Kodjache, Hadji Minaoglou Yani. (assassinat).
Chérifé, fille de Zurtlioglou Husseïn, du village d'Ehmi. 22 août 1922.	Yordan oglou Anastas, du village de Raraydjik. (assassinat).
Issa et Ahmed du village de Kadi Téhaïri. 22 août 1917.	Nazik, du village de Saraydjik et Douvara du village de Kodjache. (a sassinat).
Ayché, fille de Tahir, du village d'Echou. 17 septembre 1921.	Tchoroumlioglou Andon, Yani et A manin Lazar. (assassinat).
Hadji Osman, sa fille Kiafié et sa belle sœur Fatma. 22 septembre 1921.	La bande de Pitch Estil. (assassinat).
Procureur général. 11 janvier 1918.	Yovan oglou Anastas, du village de Dikeuli.
Halil oglou Mehmed et son fils Rachid. 14 septembre 1920.	Yorghi de Tchay-keuy.
Ismaïl oglou Dourmouche, Mohadjir. 25 octobre 1919.	Kodjr Biyik oglou Moïssi, du village de Kapakli Echmé.
Le capitaine en retraite Tewfik Efendi. 8 novembre 1920.	Millassiès oglou Tanas, du village de Tatar Kala.
Osman oglou Ali Tchaouche, Kara Baba oglou, Emin Hodja. 17 février 1919.	Yani oglou Filos, du village de Saraydjik, Kereki oglou Pavli, Lazari, Lefter oglou Costi, Ylia.

(*Suite*)

Noms des plaignants et des victimes	Noms des criminels
Hadji Hassan zadé, Mehmed Efendi, du quartier d'Abdul-Gani. 4 octobre 1919.	Hambosoglou Sava et sa bande, du village d'Agyar Imirdjéghi.
Vehbi bey zadé, Ali Bey, Mehmed Bey et Mahmoud Bey. 9 septembre 1919.	La bande de Kodja Kafa, du village d'Ay-Dogdou.
Les habitants du village de Karapinar ; 5 février 1921.	Une bande grecque non encore identifiée.
Kouri Ali oglou, Osman aga, du village de Kuni. 24 nov. 1919.	La bande de Mayngeuzog'ou Pavlos, du village de Tcheurdekli.
Hassan oglou Mehmed, du village de Kirlan. 7 janvier 1919.	La bande de Trandafil, du village de Kesrov de Havsa. (assassinat).
Procureur général. 7 janvier 1918.	Hadji oglou Nazik aléas Lazari, du village de Kutchuk Saraydjik. (assassinat).
Moustafa oglou Moussa, Véli et Osman oglou Hussein. 25 février 1920.	Eftimoglou Costi, Ay-Dogdoulou Foda, Déli Mikhaïl fils.
Aydinli oglou Moussa, du village de Mucheref. 20 mars 1920.	Le brigand Hambo, du village d'Armoudli. (assassinat).
Arif oglou Mehmed onbachi, du village de Tchen. 8 novembre 1920.	Bedro oglou Mikhaïl et Asma oglou Lazari, du village de Geuzum Kara. (assassinat).
Kendj oglou Hafiz, Arif Efendi du village de Borouk. 18 déc. 1921.	Tchoroumli oglou Andon, du village de Geuzum Kara.
Kavlak oglou Moustafa, du village d'Ayvali. 13 mars 1925.	Isaac oglou Mathios, du village de Carlik.
Procureur général. 3 avril 1921.	Chirimian moukhtar et Chamli oglou Kévork.
Ismaïl Tchaouch Isbil oglou, du village de Gul.	Nazik oglou Dimit, du village de Sougoudjak.

Paysans d'Ortaklar et d'Essen bey, blessés par les bandits grecs.

Paysans d'Ortaklar et d'Essen bey, blessés par les bandits grecs.

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

(*Suite*)

Noms des plaignants et des victimes	Noms des criminels
Bekir oglou Hamid, du village de Sorlik. 24 avril 1921.	Cobachli Sava oglou Stavri.
Hadji Nouri Gendélénin. 16 août 1916,	Cobachli Kirékimin Dimios.
H kmet Efendi, du village de Tchanakli. 4 mai 1918.	Tchomlekdji oglou Mirtad.
Lefter oglou Issac, du quartier d'Oouzoun Djami. 14 décembre 1920.	Todor oglou Youvan du quartier d'Orta Djami.
Mehmed oglou Vali, du village de Barik. 22 août 1921.	Youvan et son frère Pandéli, du village de Beylidjé.
Le gendarme Abdulgafour oglou, de Keupru, et Rassim. 11 juin 1921.	La bande de Nazik, du village de Saraydjik. (assassinat).
Hakki aga du village d'Imérdjik, Kadir Efendi Sivri Kisséli et son fils Djelal. 18 août 1921.	Une bande grecque non identifiée. (assassinat).
Ali oglou Nédjib, du village d'Ortaklar, Ismaïl oglou Mehmed, ses filles, Makboulé et Djézié. 20 août 1921.	Les bandes grecques du village de Resrov. (assassinat).
Ahmed oglou et Hassan. 4 septembre 1921.	Bande grecque non identifiée. (assassinat).
Afifé, belle fille de Hadji Ali, du vil. de Djébélou. 14 sept. 1921.	Bande grecque non identifiée. (assassinat).
Farig aga, du village de Djersian. 13 septembre 1921.	La bande de Vassil, du village de Guldédé. (assassinat et incendie du village).
Ahmed Efendi, du village de Coyma. 3 novembre 1921.	La bande de Tchetmo Frauto. (assassinat et incendie du village).

Suite

Noms des plaignants et des victimes	Noms des criminels
Ayché, du village d'Echen(âgée de 10 ans). 6 septembre 1921.	Tchoroumli oglou Andon, du village de Geuzum-Kara, et Sari Istil oglou Lazari. (assassinat).
Les paysans du village de Doyran. 13 septembre 1921.	Les bandes grecques de Saraydjik et d'Ersandik. (incendie du village).
L'imam Ahmed Efendi, du village d'Ortaklar et les paysans. 2 octobre 1921.	La bande grecque composée de 890 brigands. (assassinat et incendie du village).
Mourad ousta oglou, Osman aga et les paysans du village d'Echen. 2 octobre 1921.	Les mêmes (id).

Crimes commis par les Grecs dans le caza de Keupru

Noms des criminels	Nature de leurs crimes
Todor oglou Orak, du village de Bodjouk Tchift, Eleni, du village d'Elmadjik de Havsa, Stavri, du village de Maïsli. 13 octobre 1918.	Recel.
Hadji Ivich oglou Iorika, du village de Bedjaz, Panayot et ses acolytes. (7 juillet 1921).	Assassinat.
Isaac oglon Lefter, du village de Karlik. 31 juillet 1921.	Vol de bétail au village d'Echeni.
Hadji Stavri oglou Alexis, du village de Saraydjik et Djeîrmen dji Mourad oglou Anastas. 12 octobre 1918.	Vol chez Ibrahim et Sofi Ahmed, du village de Keupek.
Dandav oglou Agapios et Sava, du village d'Ersandjik. 17 avril 1918.	Vol au moulin de Manda oglou Hadji Ioussouf.
Ilia Batlak, du village d'Ersandik, Karadagli Katina du village de Keupru Bachi. 1 mars 1919.	Recel et brigandage.
Tanas oglou Mikhaïl, Cridji oglou, du village de Keléch-Sili. 5 janvier 1919.	Vol chez Ahmed oglou, Ali Tchaouche et autres, du village d'Ahviren.
Iovani, du village de Doyouroun, Patlak oglou Ilia, Geutchmen oglou Anastas, Keur Constantin oglou Stavri et leurs complices. 26 janvier 1919.	Vol chez Hatib oglou et Hadji Ali, du village de Sari-Alan.
Orak oglou Nicolas, du village de Bondjouk Tchift. 25 janvier 1919.	Vol chez Hadjer, fille de Hatib oglou Hassan, du village d'Ak-Viren.
Kara Ilia, du village de Karapi-	Vol.

TÜRK TARİH

Suite

Noms des criminels	Nature de leurs crimes
nar, Tanachin Kiriaco et leurs comparses. 9 février 1919.	
Lefter oglou, Ilia du village d'Ersandik ; Vassil oglou Hadji, Danda oglou Sava, Delimina, Yani oglou Borica, Triandafil oglou Sava, son frère Todor, Christo oglou Constantin, Stavri oglou Dimit, Perichan oglou Sava et son fils Nicolas, Yorghi oglou Moïssis, Stavri, Yorghi oglou Panayott, Hadji oglou Ilia, Christo oglou Todor et son frère Aghia. 12 octobre 1918.	Assassinat de Borica oglou Hami.
Marangoz oglou Déli Mina, Patlak oglou Ilia, Kaplandar Hadji Sava, Yani, Serafimos. 12 août 1918.	Assassinat.
La bande de Délimina, du village d'Ersandjik. 7 sept. 1918.	» et brigandage.
Les mêmes. 29 mars 1919.	» »
Les mêmes et Hadji Sari Costi, Lazarini Costi, Chahin oglou Bakal. 1er février 1921.	Brigandage.
Chahin oglou Ilia Tchaouche, du village d'Ersandik. 19 juillet 1920.	Ont blessé Nicolas et Mikhaïl.
Eftim oglou Costi, du village de Dikenli, Foda, du village d'Ay-Dogdou. 15 février 1920.	Vol.
Sava oglou Lazari, fils du prêtre du village de Djesmi. 19 mai 1920.	»

Suite

Noms des criminels	Nature de leurs crimes
Fidos, du village de Kabakli, Echmé, Ianica et Cara Vassil. 26 janvier 1920.	Vol.
Pavli oglou, Panayott Saridji oglou du village d'Indjirli. 28 décembre 1920.	Vol.
La bande de Pandéli, du village de Beylidjé.	Vol.
Kodja Kélemin Orak, du village d'Ay-Dogdou, Pitch Vassil, Déli Abos, et Foda.	Vol.
Kissa Sava, du village d'Armoudli.	Assassinat et vol.

TÜRK TARİH

Noms des personnes assassinées dans le village d'Ortaklar:

Habibé, femme de l'iman Ahmed, son fils Abdullah, sa fille Ayché, Tatar oglou Nédjib et sa fille Eminé, Ahmed oglou Saïd, Fevz'é Djédjen oglou et sa fille Hadidjé, la fille de Sari oglou Ioussouf, Habib oglou Husseïn, Kurdoglou Moustafa, Hava, femme d'Ahmedoglou Mehmed, Ilias oglou Mehmed, Kethuda oglou, Abdul Kerim, Tataroglou Ali et sa fille Akkiz, Gafar oglou Akif et son fils Abdulah, Mohadjir Kahréman, sa mère et sa sœur, Tchakir oglou Arif, sa femme, Hatib oglou Véli, sa femme Sanou, Sabri oglou Arif et sa fille Gulsum, Tataroglou Mehmed, sa femme Touti, et sa fille Satou, Sehra la femme de Sari oglou Ahmed, Hilmi oglou Kiazim, Sari oglou Mehmed et sa femme, Sari oglou Ali, Mehmed oglou Youssouf, Ilias oglou Emin, Tatar oglou Hussein et sa nièce Hadidjé, Dindar Kassim Hodja, Abazali Déli Mehmed Aga, Feïzi Tchaouche de Bayram keuy, Ahmed Aga, du village de Cheïkh Sali.

Caza de Ladik

Nous publions plus bas deux listes relatives aux crimes commis par les bandes grecques, dans le caza de Ladik, de 1918 à 1920; la première a été rédigée par le commandement militaire de la région et elle relate 15 attentats. La seconde provient des autorités civiles et policières du caza et elle contient le récit de 18 attaques à main armée. Ainsi les actes criminels des bandes grecques atteignent, pendant deux ans, le nombre de 43, dans le caza de Ladik.

Le plus inportant de ces attentats est l'attaque du village de Kupédjik, par une bande grecque composée de 180 bandits dont 80 seulement étaient armés.

Cette bande était commandée par deux chefs, Tchakir et Krateli Kara Estil; elle attaqua le village dans la nuit du mercredi, 1 août 1919; les personnes non armées qui accompagnaient la bande avaient pour mission d'incendier le village. On ne put sauver que 5 maisons et 20 granges. Tout le reste, y compris les meubles, fut la proie des flammes. Pendant l'incendie, 5 hommes et une femme furent brûlés vifs dans leur maison; parmi ceux qui cherchèrent, en fuyant, à sauver leur vie, 7 hommes et 3 femmes furent tués par les bandits; deux hommes furents grièvement blessés et deux jeunes femmes furent emmenées dans la montagne pour y être violées. Le N° 16 de la liste N° 1 donne les noms des personnes qui. pendant, cet attentat, furent tuées ou brûlées vives. Les photographies montrent le village où l'incendie dévora 81 maisons, 73 écuries et 50 granges; les céréales furent détruites et ils emmenèrent 159 têtes de bétail du village. Les dommages sont évalués à 4.740.000 piastres.

Pour ce qui est des autres attentats mentionnés dans la liste N° 1, on va voir qu'à différentes dates, les bandes grecques organisèrent des guet-apens contre des détachements de soldats et de gendarmes.

L'un de ces cas est porté sous le N° 8 dans la liste: le convoi portant l'approvisionnement du 47e régiment d'infanterie fut attaqué, à l'endroit nommé «Destek», par une nombreuse bande grecque, qui, profitant de l'avantage du terrain, tua, le 20 juillet 1920, 4 conducteurs et en blessa six; un des gardes fut également blessé.

L'autre cas est indiqué sous le N° 15: Un détachement de six gendarmes, allant au chef lieu du caza, fut attaqué par une bande de 15 brigands grecs qui s'étaient embusqués au lieu dit «Seïdi Pelidi». Le commandant du détachement fut tué, mais des renforts étant arrivé du village de Kara-Abdal, les brigands grecs s'enfuirent et les cinq autres gendarmes eurent ainsi la vie sauve.

De même, le N° 12 relate le guet-apens dans lequel le gendarme Mahmoud tomba avec quelques compagnons. Mahmoud fut tué et un autre gendarme blessé.

Trois paysans, qui le 13 mai 1921 se rendaient à leur village furent attaqués par les Grecs et assassinés.

Leurs cadavres furent plus tard trouvés sur le mont Alodji; ils avaient les yeux crevés et le nez et les oreilles coupés.

Le 1 septembre 1921, 10 Turcs du village de Laz-Armoud furent emmenés par des bandes grecques, dans les montagnes où l'on trouva plus tard les corps décapités de 1 hommes et de 3 femmes.

Première liste des crimes commis par les Grecs dans le caza de Ladik

1.— Les Grecs assassinèrent d'une façon atroce, près du village de Yaban Aladja, l'imam du village de Tchakir-keuy et ses deux compagnons.

2.— Le lieutenant en retraite Hafiz Husséin Avni Efendi, qui demeure à Ladik, est venu déposer qu'il a vu, en passant par la route qui va d'Arbaa à Ladik, des cadavres de femmes et d'enfants gisant à terre,et qu'il a aperçu, aux environs, une bande grecque forte de 40 à 50 hommes ; il n'a dû la vie sauve qu'aux gardes armés qui l'accompagnaient.

3.— En 1920, le gendarme Osman, du village de Tatlidjik, qui fut envoyé sur la piste des voleurs du bétail appartenant au même lieutenant Hafouz Avni effendi, fut assassiné par les bandes grecques d'Egri-Déré. De même le capitaine Aziz Efendi, qui venait de Keupru à Ladik, fut tué par les Grecs qui firent disparaître son cadavre.

4.— Dans la même année, Tortoumzadé Chukri Efendi. qui rentrait de sa ferme avec son compagnon, Hassan, fut capturé par une bande grecque composée de 50 hommes appartenant aux villages de Sira-Ketché, Pelin Aladja, Sakardja, Yarimdja, Tachli Yarimdja, Egri-Déré et Ketchili. Les bandits emmenèrent leurs prisonniers dans la montagne et de là obligèrent Hassan à aller demander 1000 livres de rançon au père de Tourtoum zadé, Chukri Efendi ; ce dernier, placé sous la garde d'une sentinelle qui ne tarda pas à s'endormir, profita de son sommeil pour se sauver en traversant la rivière à la nage.

5.— Les nommés Kourbanoglou Ismaïl, Hadji Kérim oglou Kourban et Allah Verdi oglou Medet, qui étaient, le 23 avril 1921, au marché de la ville, ne rentrèrent plus dans leur village ; leurs corps furent trouvés dans la forêt d'Alodji ; ils avaient les yeux crevés et le nez coupé.

6.— Le 25 juin 1921, le nommé Tchoban oglou Ahmed, du village de Kara Abdal, fut tué près de Sansardja par les bandits grecs.

7.— Le 6 août de la même année, ils emportèrent dans la

TÜRK TARİH KURUMU
TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Un des habitants de Samsoun, tué, dans la nuit du 1er au 2 septembre 1921, par les bandits grecs.

Musulmans de Bache Alan et de Kiabi, massacrés à Dua-Yéri, le 7 septembre 1921. Ces victimes ont les yeux crevés, le nez et les oreilles coupés, la peau arrachée.

montagne la femme Eminé qui travaillait dans les champs à un quart d'heure de Nahié Kara-Abdal. Le gendarme Saïd préposé à la garde des moissonneurs fut blessé par ces mêmes individus.

8.— Les voituriers qui avaient transporté, d'Arbaa à Kavak, les approvisionnements du 47me régiment, furent, à leur retour, attaqués dans un défilé situé à une heure de distance de Destek par une bande grecque qui tua quatre conducteurs, en blessa six ainsi qu'un soldat.

9.— La femme d'Alichan, du village de Kurtler, qui conduisait un troupeau de bétail, fut, le 20 juillet 1921, tuée par les Grecs.

10.— Les habits de Redjeb et de Kel Ahmed, disparus, le 24 juillet 1921, des villages de Cheïklou et d'Hamidié, furent trouvés, déchiquetés à coup de poignard, dans le village de Kara-Mamak.

11.— Les bandits grecs incendièrent, le 27 juillet 1921, pendant la nuit, au village de Kara-Akbal, cinq maisons, une écurie et trois dépôts de fourrage appartenant aux Turcs.

12.— Un détachement de cinq gendarmes, placé sous le commandement de Bilal oglou Mahmoud, qui se rendait au nahié de Kara-Akbal, fut attaqué dans le village de Krik, par une bande de 25 brigands qui y avaient organisé un guet-apens. Bilal oglou Mahmoud fut blessé à la jambe et le cheval d'un gendarme fut mis hors de service.

13. Une bande de 30 brigands vint, dans la nuit du vendredi 29 juillet 1921, incendier la mosquée du village d'Aladon.

14. Les Grecs tuèrent, après leur avoir fait subir mille tortures, les nommés Kahraman oglou, Husséin oglou Kassan, Hussein oglou Achour et Terdjanoglou Mehmed oglou Hussein qui, le 19 août 1921, travaillaient dans les champs de Mehmed Tchaouche, au village d'Omer Hafiz Tchililighi.

15.— Le 22 août 1921, un détachement de cinq gendarmes, placé sous le commandement d'Unicli Moussa oglou Moussa, qui rentrait au caza, tomba dans un guet-apens organisé par les Grecs qui tuèrent Moussa oglou Moussa et lui volèrent ses armes. Ses compagnons, qui se défendirent pourtant énergiquement, ne durent la vie sauve qu'à l'arrivée des renforts qui parvinrent à les dégager.

TÜRK TARİH

16. Le 31 août 1921, une bande grecque, composée de 80 brigands armés et de 100 hommes non armés, commandée par les bandits Kara Mouhali Tchakir, Sira Ketchili et Kara Estil, attaqua, dans la nuit du mercredi, le village turc de Kupédjik du caza de Ladik, qui fut incendié. Des 150 maisons du village, cinq seulement et dix écuries furent épargnées ; aucun mobilier ne put être sauvé. Parmi les habitants du village, Pir oglou Kadji Mehmed, Pir oglou Alichan, Tcholak oglou Arif onbachi, Daghdji Mehmed, Kidjé oglou Molla, Ahmedin Ali et la fille de Chir Tchaouche furent brûlés vifs. Les Grecs emportèrent avec eux, la belle-fille de Hafiz Kiamil, Fatma et la femme de Rouchen, Oanifé.

Ils tuèrent, dans le village même, la femme de Hadji Mehmed oglou Hassan, Eminé, la femme de Ketchi og'ou Moustafa, Chérifé, la femme de Redjeb Molla Ali, Nouman oglou Ali, Ahmed Mehmed et quatre autres paysans ; ils blessèrent aussi le vieux Déli Mehmed âgé de 70 ans, Kassim oglou Ahmed et Arif. En outre, 11 chevaux, 38 autres têtes de bétail et toutes les céréales du village furent la proie des flammes.

17.— Le 1er septembre 1921, le petit-fils de Suleyman aga, Chevket, du village de Dèli, fut assassiné dans des conditions tragiques.

18.— Le 1er septembre 1921, les bandits grecs emmenèrent dans les montagnes 10 personnes du village de Laz Arnaoud ; on retrouva dans la forêt d'Atchuna Sou, les corps décapité de deux hommes et de trois femmes.

19.— Dans la nuit du 24 au 25 septembre 1921, les Grecs volèrent une soixantaine de bœufs appartenant au village d'Ayi.

20.— Le 24-9-1921, les nommés Topal Mahmoud et Tchakir, qui étaient allés chercher le bétail du village de Tekiédjik, furent tués, après avoir subi d'atroces tortures.

21.— Pendant le mois d'octobre 1921, Hassan oglou Hassan, du village de Nousratli, Sezdi du même village, deux hommes de Kavsa et deux autres encore de Nousratli, furent tués aux environs de Bilen Aladja.

22.— Les corps de Ladikkli Nouri Ousta, Kavsali Tcherkess Mourad et d'un enfant non identifié, furent trouvés le 20-10-1921

dans la forêt d'Egri-Déré, entièrement mutilés par les bandits grecs.

22. - Les corps de deux hommes et d'une jeune fille qui étaient tombés entre les mains des bandits furent retrouvés plus tard portant les traces d'affreuses tortures.

Les Grecs habitant cette région, organisèrent des bandes, qui, aux endroits écartés, attendaient les voyageurs et les invalides turcs et, après avoir mis la main sur eux, prenaient plaisir à les égorger comme des animaux, pour se venger ainsi, disaient-ils, des Turcs ; leurs 25 principales atrocités sont exposées plus haut.

Le 28 octobre 1921.

Le commandant de la région
de Ladik

(S) : **Fahri**

24.— Le 15-10-19.1 Déli Seïd, du village de Tatlidjik qui coupait du bois dans la forêt, fut tué par les Grecs dans des conditions atroces.

25.— Une importante bande de 3000 individus, la plupart armés, comprenant aussi des femmes, et composée des Grecs d'Arbaa, Ladik et Tcharchamba, brûla le village de Sahanlou, du caza d'Arbaa ; 400 maisons, tout le bétail et toutes les céréales furent brûlés. Un Gréc étant allé prévenir à temps les habitants du village, il n'y eut pas d'assassinat à déplorer.

Le commandant
de la région de Ladik

(S) : **Fahri**

Rapport des autorités civiles

1.— Le 3 octobre 1918, une rencontre eut lieu aux environs du village de Tachlidja Yarimdja, entre la gendarmerie et la bande de Panayoti Foda et de Dimit, du village de Kétchili ; le bandit Yankik fut tué.

2.— Le 3 octobre1919, la bande de Kel Sara, du village de Sira Kémé, attaqua le village turc de Sihié et le pilla.

3.— Le 23 décembre 1918, la bande d'Emanet oglou Kambi et de Brache, attaqua le village, de Sarikcizoglou et le pilla.

4.— Le 28 janvier 1919, la bande de Dimit, du village de Ketchili, alla tuer chez lui le nommé Safi du village de Karapinar.

5.— Le 25 janvier 1919, quelques gendarmes du caracol de Kara-Abdal étant allés au village de Terzilou pour raison de service, la bande de Sovanis,du même village, voulut s'opposer à ce qu'ils exécutassent leur mandat et il y eut une rencontre sanglante.

6.— Le 10 mars 1919, la bande de Dimit, du village de Kétchili, vint à Tufenkdji Déré, situé à une demi-heure de distance de la ville, et y assassina la veuve Fatma, son fils Chukri, sa fille Untrilé et blessa son autre fils Mehmed.

7.— Le 25 mars 1919, le village de Tchoudjé fut attaqué par la bande de Kel Sava et de Kara Vassil ; tout le bétail fut volé.

8.— La bande d'Emanet oglou Kambi attaqua le village d'Elifli et y tua le 27 mars 1919, le nommé Moustafa et vola tout le bétail du village.

9.— Le 1er avril 1919, la bande de Kel Sava et de Kara Achille revint dans le village de Tchoudjé et y tua le nommé Osman oglou Satilmiche, blessa Geutchekli Ahmed onbachi et vola le bétail du village.

10.— Le 2 avril 1919, la bande de Sakardjali Costi et de Tchakir Yorghi, attaqua le nahié de Kara Abdal et y vola 55 têtes de bétail.

11.— Le 5 avril 1919, la bande de Socrate vola, après avoir brutalisé les bergers, 25 bœufs et vaches paissant dans la plaine située autour de la ville.

12.— Le 3 mai 1919, la bande de Socrate vola plus de trois cents moutons au village d'Aïvali mais, poursuivie, elle fut obligée de les abandonner en route.

13.— Le 11 mai 1919, les nommés Kiroglouli Kadji Mehmed et ses compagnons, qui transportaient, dans leurs voitures, des marchandises destinées à Arbaa, furent dévalisés à l'endroit dit Téké, par la bande de Kel Sava et de Kara Vassil

14.— Le nommé Yovani du village de Terzilou assassina, le 15 juillet 1919, le nommé Emin oglou Mous afa du village d'Aladon.

15.— Le 31 juillet 1919, le nommé Foda oglou Avram du village de Kavaklidja tua,à coups de hâche,le tcherkess Nouri, du village de Kabakdja Geuz, le frère du tcherkess Salih tchaouche; Mehmet fut aussi tué dans la forêt de Karageuz par les Grecs du même village ; l'enquête établit que les assassins étaient Socrate, Dimit, Panayott et Foda.

17.— Le 27 juin 1920, le Grec Costi vola une centaine de moutons au village de Kara-Abdal.

18.— Le 3 juillet 1920, la bande de Keur Dimit, vola les 5 chevaux des nommés Kadie Saïd et Suleyman.

Le 27 février 1921

Le Commandant de la gendarmerie

(S) : **Hilmi**

Le suppléant du Commissaire — (S) : **Mehmed Kiamil**

Le caïmakam de Ladik — (S) : **Ahmed Niazi**

Gumuche Hadji Keuy

L'activité des bandes grecques fut aussi assez importante dans le caza de Gumuche Hadji Keuy et le nahié de Gumuche Maden. Le rapport N° 286, du 24 avril 1921, du caïmacam de Gumuche Hadji keuy, Moustafa Ahmed Bey et du commandant de la gendarmerie, Lieutenant Ahmed Chevki Bey, porte que le nombre des actes criminels commis par les Grecs s'élève à 34. Les principaux chefs de bandes qui commirent ces crimes sont :

1.— Vusta bachi oglou Vanghel,du village de Kilissé (GumucheMaden) ; ce bandit, après avoir perpétré de nombreux crimes, alla se réfugier à Constant nople qui était occupé par l'ennemi.

2.—Bouyouk Hambo, du village de Teké (Gumuche Maden) ; ce bandit fut arrêté et emmené à Amassia.

3.— Kutchuk Hambo du quartier de Baghtché Déré; il fut tué au commencement de l'année 1921, par un de ses brigands.

4.— Constantin tchaouche, de Déré-Keuy.

Sur 34 actes criminels, on trouvera 18 assassinats dont la plupart furent commis par les Hambo ; deux villages furent pillés, et les bandits emportèrent pour 6000 livres d'objets.

Quant au nahié de Gumuche Maden, les chefs de bandes qui y opéraient, étaient, outre les Hambo, Terzi Pavli oglou Costi, Amassiali Tchakir oglou Yossif, Santim oglou Todor et son frère Lazari.

Le rapport du mudir de ce nahié et du commandant de la gendarmerie locale, mentionne 83 méfaits grecs dont 33 assassinats de Turcs.

Ces bandes avaient pour spécialité de déshonorer les fiancées des soldats, de massacrer, après les avoir torturées, les jeunes filles qu'elles avaient d'abord violées ; d'insulter les femmes après les avoir complétement déshabillées, etc. Elles avaient appliqué des fers rouges sur le corps des habitants de Bademli ; elles cherchaient, par des tortures dignes de l'inquisition, à terroriser les Turcs pour les obliger à quitter leurs villages.

A la fin du rapport on trouvera les noms des Grecs qui servaient d'espions aux Anglais.

Rapport de Gumuche Hadji Keuy

Voici d'abord la liste des bandits qui opéraient dans le caza de Gumuche Hadji Keuy :

Kutchuk Hambo, du quartier d'Agtché Dédé de Maden. Buyuk Hambo, du quartier de Téké de Maden, Ousta Bachi oglou Vanghel du quartier de Kilissé, Kémandji Lazari du quartier de Téké, Tchaylak Ilia, du quartier d'Agtcha Dédé, Hambo oglou Yorghi, du quartier de Kilissé, Terzil Pavli Cot, du même quartier, Tchakdji Sava, Vassil oglou Lefter du quartier d'Agtcha-Dédé, Christo oglou Pavli du même quartier, Katirdji oglou Théofilos du quartier de Kilissé, Yani oglou Hambo du quartier d'Agtcha-Dédé, Yorghi oglou Philippe Nati, du quartier de Téké, Kedléoglou Bo, du quartier de Kilissé, Stéfan oglou Ilia, du quartier de Téké,

Nicolas oglou Anastas du quartier de Téré Ali, Korcou oglou Anastas, du même quartier, Baketch oglou Chrissanti, du même quartier, Sava oglou Hambo du quartier d'Agtcha Dédé, Yani oglou Ilia du quartier de Kilissé, Portokal oglou Lefter, du quartier Téké, Mikhaïl oglou Ilia, du quartier Agatch Dédé, Haralambo oglou Stavri, du quartier de Kilissé, Halitchali oglou Yorghi, du quartier de Téké.

Voici maintenant, par ordre de dates, les cas de banditisme, d'assassinat, de vol etc. commis par ces individus.

Le 19 novembre 1918, le nommé Hidayet tomba entre les mains des bandes de Bouyuk et de Kutchuk Hambos; après l'avoir torturé, ils lui enlevèrent tout ce qu'il possédait.

Le 15 janvier 1918, ces mêmes bandes et celle de Vanghel tuèrent, au village de Keuy dont ils dévalisèrent huit maisons, la fille de Moussa Tchaouch, Hamilé.

Le 8 janvier 1919, elles dévalisèrent et détruisirent le moulin de Rustem, au village de Séko.

Le 9 janvier 1919, elles volèrent, sur la chaussée d'Osmandji, les animaux appartenant à Nevchéhirli Moustafa oglou Ali et au Kurde Kadi oglou Moustafa, ainsi que leurs marchandises.

A la même date, elles dévalisèrent la maison de Chéker oglou Hafouz, au quartier de Djami Kébir, de Gumuche Hadji Keuy.

Le 18 janvier 1919, les mêmes bandes de Buyuk et de Kutchuk Hambos, volèrent les mulets appartenant à Mandji oglou, du village de Yorouk.

Le 1er février 1919, la bande de Constantin Tchaouche vola un troupeau de 200 moutons, appartenant à Kel Hassan oglou, Mehmed et Ali, du village de Saraydjik.

Le 6 janvier 1919, elle attaqua le village de Bademli et après avoir fait subir des tortures aux paysans, dévalisa tout le village et emmena les animaux.

Le 23 février 1919, elle vola quarante bœufs à Hadji Osman Efendi d'Hadji Keuy.

A la même date, le neveu de Karakayali Ali fut tué à Gumuche Hadji Keuy par la bande de Bouyuk Hambo.

Le même jour, cette même bande vola deux juments chez Fern

oglou Ali, du village de Yalizli.

Le 16 mars 1920, ces mêmes malfaiteurs brûlèrent la ferme de Hadji Seïd Efendi, et tirèrent sur les gendarmes qui rentraient dans leurs villages.

Le 16 mars 1920, les bandes de Hambo et de Vanghel dévalisèrent, sur la chaussée de Hadji Keuy à Osmandjik, le secrétaire militaire Nazmi Efendi qu'elles torturèrent ; elles lui prirent 6000 livres turques.

Le 21 octobre 1920, une bande grecque attaqua le village de Karadja et y dévalisa la population.

Le 18 septembre 1920, la bande de Hambo tua, sur la chaussée de Keupru Keuy, Omer du village de Kizik et sept autres paysans des villages de Sendjler et Bossa.

Le 3 octobre 1918, il y eut une rencontre entre la gendarmerie et une bande formée par Panayot, Foda et Dimit du village de Kelchéli et leurs acolytes ; le bandit Yanik, du village d'Ayou-Déré d'Amassia, fut tué.

Le 3 octobre 1918, les bandes de Kel Sava et de Kara Estil attaquèrent le village de Hamid et le dévalisèrent entièrement.

Le 23 décembre 1918, le village de Sarikaz oglou fut attaqué et dévalisé par la bande d'Emanet oglou Hambi, Brache et de Kara-Kireki.

Le 24 janvier 1919, la bande de Dimit du village de Ketchili, tua, dans sa maison, le nommé Yafi du village de Kara Pinar.

Le 25 janvier 1919, il y eut une rencontre entre la bande grecque de Jovanis et les gendarmes qui, du caracol de Kara Abdal avaient été envoyés au village grec de Terzilou.

Le 10 mars 1919, la bande de Dimit, du village de Ketchili et de Socrate du village de Kovadjik, vint, au quartier de Tufenkdji déré, situé à une demi-heure de distance de la ville, assassiner dans leur maison la veuve de Mehmed Ali, Fatma, son fils Chukri, sa fille, âgé de 12 ans, Inzilé ; son autre fils, Mehmed, fut blessé.

Le 25 mars 1919, les bandes de Kel Sava et de Kara Vassil vinrent voler les animaux du village de Tchodjé.

Le 27 mars 1919, des bandes grecques vinrent tuer, dans sa maison, le nommé Moustafa, du village d'Elféli et volèrent ses

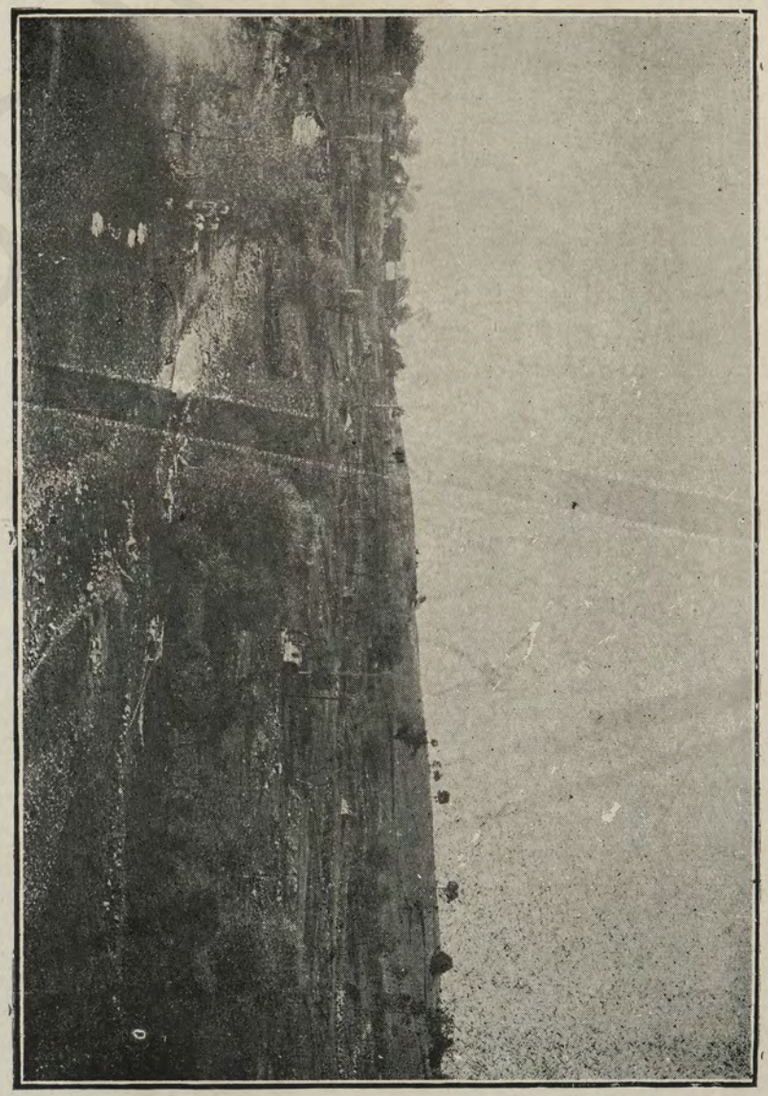

Village de Kupédjique, incendié par les Grecs ; 20 vieillards y trouvèrent la mort dans les flammes. Quarante neuf animaux, chevaux et boeufs, furent brûlés vifs dans leurs écuries.

TÜPY TAPIU KURUMU
KÜTÜPHANESİ

bestiaux ; l'enquête établit que les auteurs de ce crime n'étaient autre qu'Emanet oglou Hambo et sa bande.

Le 1er avril 1919, le village de Tchodjé fut attaqué par les bandes de Kel Sava, Kara Vassil et Socrate qui y tuèrent Osman oglou Satilmiche et blessérent Ahmed onbachi, du village de Kupédjik ; ils volérent tout le bétail du village.

Le 5 avril 1919, le village de Kara Abdal fut attaqué par la bande de Sakardjali Costi, Schakir Yorghi etc., qui y vola 55 têtes de bétail.

Le 12 avril 1919, dans la journée, la bande de Socrate vola 25 têtes de bétail et brûla un village.

Le 3 mai 1919, la bande de Socrate, vola au village d'Aïvali 300 moutons, mais, poursuivie et près d'être atteinte par les gardes armés des villages environnants, elle dut les abandonner.

Le 11 mai 1919, la bande de Kel Sava, Kara Vassil, etc. dévalisa, à Téké Alti, les nommés Kiz oglou Hadji Mehmed et ses compagnons qui transportaient des marchandises à Samsoun.

Le 16 juillet 1919, Iovanis, du village de Terzilou assassina dans des conditions tragiques, le paysan Emir oglou Moustafa, du village d'Aladon.

Le 31 juillet 1919, les Grecs du village de Tchin Aladja tuèrent le nommé Moustafa, du village de Cheikhlou.

Le 22 novembre 1919, Foda oglou Avram, du village de Kavaklidja tua, à coups de hâche, le tcherkesse Nouri du village de Kabadja-Geuz.

Le 7 décembre 1919, la bande de Socrate, Dimit, Panayott, Foda, etc. tua, dans la forêt de Karageurz, le nommé Mehmed, frère du Tcherkess Salih tchaouche.

Le 27 juin 1919, la bande d'Orak vola le bétail du village de Kara-Abdal.

Le 3 juillet 1920, la bande de Kör Démit, de Ketchéli, vola les chevaux des nommés Kadir, Saïd et Suleyman.

TÜRK TARİH

Actes criminels commis par les bandes grecques dans le nah'ié de Gumuche Maden

Nous relatons plus loin, d'abord les noms des chefs de bandes grecques, et ensuite, par ordre de dates, les actes criminels dont ils se sont rendus coupables .

Les bandes grecques de Maden Kara Keuy, entrèrent en action à partir de l'armistice de 1918.

Voici les noms des chefs de bande :

Les chefs de bande du village de Maden Kara Keuy étaient : Buyuk Hambo, Ousta bachi oglou Vanghel, Terzi Pavlioglou Foti, Tchakir oglou Yassef, d'Amassia, Santim oglou Todor, son frère Lazari; les membres des bandes étaient: Gavril oglou Eftimios, Karakache oglou Yorghi, son fils Todor, Oïda oglou Tanas et son fils Mikail oglou Dimitri, Djanikli oglou Dimitri, son fils Ilia Karakache oglou, Hambo oglou, Karakache Hadji, Berbérian oglou, Tchakidji Sava, Ousta bachi oglou Todor, Nicolas oglou Todor, Hambo oglou, Yorghi Karajandès, oglou, Moumdji oglou, Yani oglou Hambo. Vassil oglou Lefter, Christo oglou Pavli, Katirdji oglou Théofilos, Nicolos oglou, Stavri oglou Kharalambo, Kozouldja oglou, Yani oglou Yorghi, Déghirmendji oglou Hambo, Déghirmendji Stéfan oglou Ilia, Mikhaïl oglou Yorghi, Kolikissa oglou, Yakimin oglou Constantin, Hadji Todor oglou Ilia, Kolikissa oglou, Nicolas oglou Ilia, Terzi Stéfor, Yazidji oglou Yorghi, Prastad oglou Ilia, Havsali Panayot oglou Ilia, Tchenmez Sava oglou Hambo, Kaldji Yor oglou, Hambo oglou Yor, Gavril oglou, Yor oglou Ilia, Embrios oglou Sava, Kouyoumdji oglou Entimos, Tachdji oglou, Anastas oglou Dimios et son frère Ilia, Stéfor oglou Samsoun d'Ouvadjik, Karakache oglou Pétro.

Le 23 septembre 1919, ces bandes attaquèrent la ferme de Tchiban oglou, y volèrent 200 eultcheks de blé et, après avoir fait subir des tortures inouïes à la population du village, l'obligea à émigrer.

Le 24 septembre 1919, elle attaquèrent la ferme de Bilan oglou et y déshonorèrent toutes les jeunes filles ; la femme de Kara Ibrahim oglou subit le même sort.

Le 20 août 1919, ces bandits arrêtèrent la femme de Kirnatadj Moustafa Zeïneb, qui rentrait de ses vignobles et la menacèrent de mort si elle ne consentait à devenir Grecque.

Le 8 avril 1919, ils volèrent 100 têtes de moutons à Drandarli Zadé Nouri Efendi, du village de Hadji keuy.

Le 5 mars 1919, ils brûlèrent et pillèrent les maisons de la ferme de Terzi-oglou et obligèrent les habitants à émigrer.

Le 10 mars 1919, ils volèrent le cheval et la selle du gendarme Tchember oglou Ahmed, de Hadji Keuy.

Une bande d'une cinquantaine d'hommes étant encore venu les renforcer, un détachement de gendarmerie, dirigé par Mahir Bey, commandant de la gendarmerie à Merzifoun se mit à leur poursuite, il y eut une rencontre pendant laquelle un gendarme albanais et Dagli Tcherkess Kodja Mehmed furent tués.

Le 15 décembre 1919, ils tuèrent la belle-fille du laze Nouman aga, Hanifé, du village de Gueul, dévalisèrent huit maisons dont ils torturèrent les habitants.

Le 20 décembre 1919, ils volèrent les armes du garde Abdullah du quartier d'Irgad.

Le 5 mars 1919, ils attaquèrent le village de Kizildja Viran et y volèrent 200 moutons appartenant à Kambour Chukri Kehaya ; l'enquête établit que la somme produite par la vente de ces animaux fut remise à la caisse du gouvernement du Pont.

Le 5 juillet 1919, le fils du tcherkess Hadji Maf, qui rentrait en congé dans son village, fut tué aux environs des moulins de Gumuche par des bandits grecs qui lui volèrent tous ses effets.

Le 8 juin 1919, Igor oglou Ali Kéhaya, du village de Halaz fut tué par eux, la nuit, dans sa maison.

Le 18 août 1919, ces bandits tuèrent entre les villages de Merler et de Gumuche, les nommés Kaïkdji oglou Kiamil et son compagnon Talib ; ils mutilèrent leurs corps.

Le 15 août 1919, ils pénétrèrent, de nuit, dans la maison de Biyik oglou Salih, demeurant au quartier Chéikler de Gumuche, le

ligotèrent et déshonorèrent, sous ses yeux, sa fille Hanifé; ils tuèrent ensuite, à coups de poignard, son voisin, Zoucour oglou Husséin.

Le 30 octobre 1919, ils pénétrèrent dans la maison de Karabélazadé Haliz. Je dévalisèrent et violèrent sa belle-fille et ses filles.

Le 20 août 1919, ils attaquèrent le village de Kuplidjé, déshabillèrent les membres de la famille du notable, Mufti zadé Ahmed Efendi et celle de Monachin Husséin Efendi, ils leur firent subir des tortures, et dévalisèrent ensuite tout le village.

Le 12 avril 1919, ils tuèrent deux personnes au village de Hamam-Enzi et volèrent tout ce que contenaient les moulins environnants.

Le 8 avril 1919, ils volèrent deux juments à Mehmed Kéhaya et une autre à Eukuz oglou Mehmed, du village de Sallar.

Le 25 février 1919, ils tuèrent, sur la chaussée de Yayla, les nommés Chukri Kahya, du village de Toparlar, et Mehmed oglou Ali du village d'Elviren ; ils brûlèrent les corps.

Le 3 janvier 1919, ils attaquèrent le village de Gök Déré du caza d'Osmandjik et y tuèrent 12 paysans.

Le 5 janvier 1919, les bandits, ayant avec eux le boucher Yorghi, s'emparèrent d'un troupeau de trente buffles, appartenant au village de Narli, et ne le rendirent que contre une rançon de trois cent livres.

Le 5 mars 1919, les mêmes individus vinrent voler une jument appartenant à Kara Véli oglou Khod Osman ; ils la vendirent et remirent le produit de la vente, soit 120 livres, à Yorghi afin qu'il pût se monter une boutique.

Le 18 novembre 1919, ils vinrent dévaliser, au quartier de Tchay, la maison de Hidayet et firent subir des tortures au propriétaire.

Le 6 décembre 1919, ils attaquèrent le village de Bademli, du nahié Saraydjik, appliquèrent des fers rouges sur le corps des hommes, insultèrent et torturèrent les femmes et dévalisèrent complètement ce village.

Le 6 décembre, ils volèrent huit mulets chargés de riz, appartenant à Katirdji Ali, et mirent à sac la maison de Chakir oglou Hafiz du quartier de Djami Kébir, à Gumuche.

Le 28 janvier 1919, ils volèrent, avec le concours de la bande grecque d'Ersandik, trois mulets à Nanidji oglou Ali, à l'endroit dit : Otli Kilissé.

Le 1er février 1919, ils dérobèrent, avec le concours de la bande de Constantin Tchaouche, de Déré-Keuy, 220 moutons appartenant à Kel Hassan oglou Mehmed et à son compagnon Osman.

Le 20 février 1919, ils s'emparèrent de 40 têtes de bétail appartenant à Hadji Osman Effendi, et aux habitants du village d'Elviran.

Le 24 janvier 1919, les mêmes bandes, leurs armes dissimulées et ayant l'air de conduire un mariage, arrivèrent au centre même de la ville, et là, firent feu sur l'hôtel du gouvernement. Dans la rencontre qu'il y eut par la suite avec la gendarmerie, les bandits tuèrent le nommé Karakayali Ali. Ils firent également feu sur la mosquée de Gumuche et ne partirent qu'après avoir tiraillé dans toutes les rues.

Le 16 mars 1919, ils brûlèrent la ferme de Hadji Saïd Efendi, notable de la ville, et firent feu sur la gendarmerie qui, avertie, voulait les empêcher d'emporter les objets volés.

Le 28 mars 1919, la bande de Hambo dévalisa entre Hadji Keuy et Osmandjik, le secrétaire militaire, Nazmi Efendi, et lui prirent, après l'avoir torturé, son cheval valant 28.000 piastres, son argent, ses habits et ses armes.

Le 9 avril 1919, la même bande vola 50 bœufs appartenant à Kurde Hassan, du village de Déghirmen Déré ; ces animaux ne furent rendus que contre une rançon de 500 livres turques reçue par Apostol oglou Pavlaki et Kaïsserli Venedik oglou Yovan; cette somme fut ensuite versée au gouvernement du Pont.

Le 20 septembre 1919, ils obligèrent les habitants du village d'Eslemek, à leur verser de l'argent et marièrent de force, la femme du soldat Dagli oglou Suleïman, Hanifé, à un autre homme.

Le 30 septembre 1919, les Grecs dévalisèrent les nom-

més Halil, Déli bachoglou Hassan et Karadja oglou Osman, du village d'Alan.

Le 12 Avril 1991, ils attaquèrent Halaz, y prirent huit armes aux habitants et tuérent le nommé Ari Aléas Mehmed,de la ferme de Tchapanoglou.

Le 15 avril 1919, ils tuèrent, près du moulin de Gumuche, le nommé Mohadjir Ilias et lui prirent son cheval, son argent et ses bagages.

Le 21 octobre 1919, les bandes de Pavlos, Pavli et Kodja Kellé attaquèrent, pendant la nuit, le village de Karadja et le pillèrent.

Le 18 septembre 1919, ils assassinèrent le nomme Eumer et huit autres personnes des villages de Kizik et de Yossoudjak.

Il a été constaté qu'un comité, composé des personnes dont les noms suivent, dirigeait les bandes formées pour exterminer les Turcs, et s'emparer d'une partie de leur territoire, en vue de former l'Etat du Pont ; pour servir également les intérêts hellènes et anglais en provoquant des désordres, qui, signalés au Ministère de l'Intérieur de Constantinople et au représentant anglais, par des télégrammes tendancieux, pouvaient amener dans le pays l'occupations étrangère.

Maden Karakeuyli Yorghi, Kaïsserli Venedik oglou Yovan, Cosma oglou Costi, Cozma oglou Pétratraki, Ivan oglou Pavlaki, Cosmidi oglou Costazi, Touzdji oglou Issac, Chahmedoglou Armènak, Alexis, ex-secrétaire à la Régie, Dascal Yani, instituteur à Hadji Keuy, Ousta bachi oglou Vanghel, Ousta bachi oglou Aléco, son frère Yanco, Yorik, le boucher, Karaïanidès oglou Yorghi, instituteur à Karakeuy. Tanas oglou Tanas, Abadji oglou Yani, Karakache oglou Pétro, Stéfor Ousadjikli, Semerdji Christo, Amassiali oglou Tchazir Nicolas, Corcor.

Les nommés Hadji Pandéli oglou Dimitri, armurier, qui a fait ses études en Grèce, et son frère Todor, étaient chargés de maintenir en bon état les armes des bandits.

Ces derniers, organisés, armés et munis d'argent par les personnes nommées plus haut, trahirent matériellement et moralement le pays et, depuis l'armistice, commirent des méfaits sans

nombre dans le caza et ses environs ; ils versaient le produit de la vente des objets volés, au gouvernement du Pont ; ils privèrent complétement de bétail de reproduction les habitants des villages, dont beaucoup émigrérent afin de fuir la tyrannie exercée sur eux; ces bandits violèrent aussi plusieurs femmes turques.

En foi de quoi, nous présentons le présent rapport.

Le 21 octobre 1920.

Le commandant
de la gendarmerie
(S) : **Mazhar**

Le mudir
de Gumuche Maden
(S) : **Mehmed Chevki**

Caza de Havza

Le rapport officiel, émanant du caza de Havza, mentionne cinq bandes grecques dans cette région. Le tableau ci-dessous indique les noms des victimes, leurs villages, et précise les méfaits qu'elles ont commis.

On y verra qu'une bande de 12 hommes,formée des comparses du célèbre brigand Socrate, exigea comme rançon d'un village 2000 livres turques ; elle le dévalisa, du reste, deux fois ; cette bande tua également un hodja et quatre de ses compagnons ; elle fit creuser sa tombe à un malheureux ava t de le tuer. Ensuite elle pilla un magasin, à Amassia, et y tua deux personnes ; une autre bande grecque tua le commandant d'un caracol et un soldat; la bande qui figure la dernière sur la liste, tua le garde d'un village, deux personnes et beaucoup d'invalides rentrant dans leurs villages.

Les attentats commis sur les invalides militaires par ces bandits ne sont pas, à l'heure actuelle, entièrement connus.

Liste des bandes grecques, actuellement en fuite, et qui se livraient au brigandange depuis l'armistice

Papas Ilia oglou Ilia, du village d'Alévi Kara Agatch d'Amassia, Karaman oglou, Arslan oglou Ilia, Arab Hodja oglou, Statos oglou Ilia, Panayott oglou Parache, Emanet oglou Yanica, Djendel oglou, Yani oglou Kiriaki, Hardji oglou Novidos, Nicolas oglou Costi.

Ont extorqué une rançon de 2000 livres aux habitants dn village de Bayirli qu'ils pillèrent deux fois ; tué Tevfik Hodja et quatre de ses compagnons du village de Kayayi et obligé un malheureux de Déré Keuy, à creuser lui même sa tombe avant de le tuer ; ont pillé le magasin de Diaki zadé Hadji Tahsin Efendi, d'Amassia et assassiné deux personnes.

Yani oglou Vassil, Gheorghi oglou Avril.

Complices du brigand Socrate.

Yorgli oglou Pavlos, Tir oglou Irakli aléas Gueorgui.

Il résulte de l'interrogatoire de leurs comparses que ces deux bandits participèrent au pillage du magasin de Hadji Tahsin.

Karamanli oglou Hambi, du village d'Ayi-Déressi, Djit Sava et Kodjaroglou Dimit oglou Borica, du village de Karadja, Viren de Havli, Papasoglou, Yamioglou, Hara'ambos, Atanasoglou, Lazaroglou Foti, Karayor oglou, Tchayoglou Christophore, Kirbachoglou, Anastas oglou Estel, Davouldji oglou, Sava oglou Estel, Hadji Vassil oglou, Mikhaïl oglou Statios.

Ont pris part aux crimes ci-dessus.

TÜRK TARİH KURUMU
TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

Paysans blessés à Ortaklar par les Grecs.

Ahmed effendi, habitant d'Ortaklar, récitant des prières devant les cendres de sa femme Habibé, de son fils Abdullah, et de ses filles Aïché et Eminé, tous brûlés vifs dans leur propre maison par les bandits grecs.

(Suite)

Djendoglou Yani oglou Kiréki, du village de Tchambikeuy de Ladik, Nizamoglou Hadji Yovanoglou Vassil, Nizamoglou Hadji Yovanoglou Kiréki, Gavril oglou Lefter oglou Avram, Kalazoglou Sanaoglou Lazari, Euksuzoglou Nicolas oglou Anastas, Klagor oglou Hadji oglou Fidos.	Idem.
Pevlivan oglou, Panayot oglou Tanas, du village de Findikli d'Amassia, Pehlivan oglou Christo oglou Efrem, Avram oglou Yani oglou Stavri.	Ont tué le commandant du carakol d'Ebéni et un soldat, et ont participé à un grand nombre de vols.
Hirtchin oglou Esti!, du village de Zarodourciz d'Amassia, Anastas oglou Estil d'Amassia, Ousta Sava oglou Hambi d'Amassia, Hadji Kirékioglou Costi d'Amassia, Costi oglou Isaac, d'Amassia, Chirkine oglou Pavli, d'Amassia, Vayna oglou Foda, d'Amassia, Anastas oglou Yani, d'Amassia.	Ont assassiné Gambott et Hadji Mehmed ainsi que le garde du village de Terzi-Keuy et plusieurs invalides militaires.

Caza de Tokat

Dans le rapport officiel du mudir (maire) du nahié (commune) de Pazar, portant la date du 10 mars 1921, trente méfaits grecs sont mentionnés.

Les télégrammes envoyés à différentes dates par le mutessarif de Tokat annoncent aussi quatre attentats.

Dans les listes insérées plus bas, on trouvera les noms des chefs et des membres des bandes grecques.

Le fait le plus saillant contenu dans ces listes est relatif aux menaces dont étaient l'objet les Grecs qui ne participaient pas au mouvement des bandes. La liste N° 4 contient les noms de quelques uns de ces Grecs du village de Tcherdiken et la liste N° 7 mentionne les noms de ceux d'entre eux qui furent tués. Le nommé Karahissarli oglou Kiréki du village de Tcherdiken, fut, le 21 septembre 1920, tué au beau milieu de ce village et en plein jour, par le chef de bande Estil oglou Anastas ; un autre brigand, Dimit, tue, le 26 septembre 1920, le nommé Anesti oglou Foda, à une demie heure de distance de ce même village.

Le plus grand attentat commis par les bandes grecques eut pour théâtre le village d'Halil Alan, qui fut pillé cinq fois.

Le village de Serpine du nahié de Tourhal, fut également pillé cinq fois, et cinq personnes y furent assassinées dans des conditions atroces.

Les trois premiers de ces assassinats sont mentionnés au N° 15 et les deux autres au N° 16 de la liste. Une des victimes, Hassan onbachi, amenait sa jeune femme dans le village et les brigands, après avoir tué Hassan onbachi, emmenèrent sa femme dans les montagnes, où, après en avoir abusé pendant trois jours, ils l'assassinèrent.

A Sari Tarla deux jeunes hommes turcs furent tués devant tout le monde.

Les chefs de ces bandes se nommaient: Bayraktar oglou Yorghi oglou Melik, Bayraktar oglou, Dimit et Couchdji oglou, Mikhaïl et Gödos oglou Kara Lazari.

Outre les 7 assassinats mentionnés dans cette liste et qui sont rapportés par le mudir de Pazar, il y en eut encore dix, ce qui porte à 17 le nombre des meurtres commis.

Liste des bandes grecques et nomenclature de leurs crimes.

1.— **Le village de Tcherdiken :**

Il a été dûment établi que dans ce village, il y avait quatre chefs de bandes, neufs brigands et sept autres personnes armées.

2.— Les chefs de bandes sont :

Bayrakdar oglou Déli Kiréki oglou Dimit, Bayrakdar oglou Yorgui oglou Mélik, Couchdji oglou Yani oglou Mikhoïl, Gödos oglou Hadji oglou Kara Lazari.

3.— Les brigands sont :

Tchaouche oglou Lefter oglou Dimit, Kéchiche oglou Kiréki oglou Hadji, Avram oglou Kiréki, Papasoglou Pavli oglou Estil, Chamlioglou Constantinoglou Anastas, Samsounlioglou Constantinoglou Kiréki, Samsonlioglou Constantinoglou Ligor, Papasoglou Papa Andon oglou Todor et Chamli oglou Kiréki oglou Anastas.

4.— Les 7 personnes armées du village de Tcherdiken sont :

Le moukhtar Chamli oglou Constantin, le membre du conseil du village, Kiréki oglou Sari Constantin, Kéchichoglou Pavlioglou Avdji Mourad. Avramoglou Hadjioglou Stadios, Dimit oglou Ligor, Damnazarinin Pavlos, Karahissarlioglou Emamet Oustaoglou Constantin.

Ces sept personnes formaient la partie honnête de la population, elles prévinrent les autorités qu'elles pouvaient, grâce à ces armes, se défendre contre les brigands ; la liste ci-dessus a, du reste, été établie d'après leurs renseignements.

5.— Dans le village de Sari Tarla, il y a aussi un chef de bande et cinq brigands.

6.— Le chef de bande se nomme Kalaïdjioglou Lefteroglou Yorghi et les brigands sont: Parmakcizoglou Yani oglou Yani, Sava oglou Yani oglou Vassil, Tchirak oglou Dimit oglou Constantin,

Parmakcizoglou Anastasoglou Anastas et Kalaïdji oglon Anastas oglou Léonide.

7.— Le nommé Isaac oglou Kiréki, qui refusait de se joindre aux bandes, fut, le 21 septembre 1920, tué par Tchaltikoglou Estiloglou Anastas et ses comparses ; le nommé Parmakcizoglou Anastasoglou Foda fut également tué, par la bande de Bayrakdaroglou Dimit le 24 septembre 1920, dans la forêt, à une demie heure de distance du village.

8.— Le groupe de brigands composé de Bayraktaroglou Déli, Kiréki oglou Dimit, Yorghi oglou Melik, Yani oglou Mikhaïl, Hadji oglou Kara Lazari et quelques complices, vola, en septembre 1919, neuf vaches paissant à l'endroit dit : Saylim, du village de Ptchen (nahié de Tourhal.)

9. En décembre 1919, ce même groupe vola les vaches de Topalkassimoglou Kassim et de Halil, du village de Sertchéli ; les propriétaires et leurs voisins s'étant mis à la poursuite des voleurs, les rejoignirent au village de Tcherdiken, mais ces derniers avaient déjà égorgé les animaux, et ils s'arrangèrent avec les propriétaires en leur payant huit livres turques or.

10.— La bande formée par Lefter oglou Yorghi, du village de Sari Tarla, Parmakcizoglou Yani, Sari Sava oglou Vassil, etc., attaqua le village d'Halil Alan pendant la journée du 1er février 1920.

11.— Une autre bande, placée sous la conduite de Chamlioglou Constantinoglou Anastas, dévalisa le même village à la date du 5 février 1920.

12.— Le village de Halil Alan reçut pour la troisième fois, la visite de la bande de Lefter oglou Yorghi, de Sari Tarla, Parmakcizoglou Yani, Sari Savaoglou, Yani oglou Vasil et leurs complices, qui s'emparèrent de 4 bœufs et 9 vaches.

13.— Le bandit Tchirak oglou Dimit oglou Constantin, vola dans le même village à la date du 15-16 février 1920, la voiture d'Imam oglou Ali.

14.— Kalaïdjioglou Anastasoglou Léonide et ses comparses, volèrent trois bœufs au même village de Halil Alan, le 26 février 1920.

15.— En janvier 1918, la bande de Kalaïdji oglou Anastas oglou Todor et de son frère Léonidas, tua, dans la forêt située à peu de distance du village de Serpen, le nommé Ikizoglou Ali oglou Moustafa et son domestique Hafiz, de Baybourt, qui étaient allés couper du bois, et leur volèrent deux bœufs ; par la suite, le veston de la victime, Moustafa, fut trouvé sur le bandit Léonidas.

16.— Le nommé Djancizoglou Husséin onbachi, du village de Serpine, qui, en mai 1919, venant de Toucha, rentrait chez lui avec sa femme, fut tragiquement tué, par la bande de Yorghi oglou Yani, du village de Tcherdiken ; la jeune femme Arifé fut emmenée dans la montagne, où, après avoir abusé d'elle pendant trois jours, les bandits l'assassinèrent et abandonnèrent son corps nu dans la forêt.

17.— La bande de Kodja Anastas, Entimos, Kel Hadji, Filos et autres, vola en juillet 1919, 304 moutons appartenant au malheureux Husséin onbachi.

18.— La bande de Kouchdji oglou Mikhaïl, Avramoglou Kiréki vola en janvier de la même année, dix-huit têtes de bétail appartenant à Youssouf Efendi, iman de Serpine, et à quelques autres habitants du village.

19.— La bande de Lefter oglou Yorghi, Parmakciz oglou Yani, Sari Sava oglou Vassil, Tchirak oglou Dimit oglou Constantin, Parmakcizoglou Anastas oglou Anastas et Kalaïdji oglou Anastasoglou Léonidas, vola, le 26 mai 1919, 13 têtes de bétail appartenant à Ouchar oglou Husséin Effendi, du village de Serpine.

20.— La maison de la femme Chérifé, sœur de l'imam Husséin Efendi, du village d'Estil, fut, en novembre 1919, cernée par les bandits de Déli Kiréki oglou Dimit, du village de Tcherdiken; l'hôte de la maison, Tchirak oglou Ali, du village de Serpine, qui y avait apporté des marchandises, fut complétement dévalisé par les brigands.

21.— La bande de Melik, du village de Tcherdiken, qui, en mai 1920, se trouvait à Eski, tua, au milieu du village, les nommés Hassan Efendi oglou Husséin et Mehmed aga oglou Sadik, de Divé; le père de ce même Husséin avait été tué en 1916, par les bandits du village de Sari Tarla.

22.— Le 1er août 1921, la bande de Mélik, du village de Tcherdiken, vola, à Euz, situé à quelque distance de Ketchédji Baba, les 4 bœufs avec lesquels le nommé Kemaloglou Ali transportait de la paille.

23. - Ces mêmes brigands volèrent, à l'endroit dit: Yaylous, en juin 1919, 4 bœufs appartenant aux nommés Kantardji oglou Hassan et Salih.

24. - Au même village, la bande de Yorghi, de Sari Tarla, Parmakeuy oglou Anastas, Dimit, Constantin et quatre comparses volèrent, en juillet 1919, 10 têtes de gros bétail appartenant à l'imam Husséin Efendi, Katrandji oglou Salih et à Déli Fatma.

25.— La bande de Bayrakdar oglou Déli Kiréki oglou Dimit, déroba, en juin 1919, 25 têtes de gros bétail appartenant aux habitants du village de Yougen Alan et qui se trouvaient à Tchoulka Tchoukouri.

26.— Le 25 août 1920, ils s'emparèrent de 33 têtes de gros bétail appartenant aux habitants du même village.

27. La bande de Yorghi, de Sari Tarla, vola, le 27 août 1919, six bœufs appartenant à Bagdaklioglou Hassan, de Youzen Alan, qui labourait ses champs à Tchin Déré.

28.— Les sept ânes du nommé Gultchen oglou Ibrahim, du village d'Emir Saïd, qui était allé couper du bois dans la forêt de Méchéli Déré, furent volés par la bande de Lefter oglou Yorghi, de Sari Tarla.

29.— Le nommé Salih, d'Emir Saïd, qui était allé couper du bois dans la forêt de Kéten Déré, à deux heures de distance du village, y fut rencontré par la bande de Mélik, de Tchendiken, qui blessa ce vieillard à coups de poignard et lui vola ses bêtes; Salih ne guérit qu'après une maladie d'un mois et demi.

30.— Parmi ces bandits, Kalaïdji oglou Lefter oglou Yorghi et Sari Sava oglou Yani oglou Vassil sont des déserteurs; leurs armes, ainsi que celle de Yorghi oglou Mélik furent saisies, mais eux-mêmes, accusés d'assassinats, sont en fuite; les biens du chef de bande Dimit de Tcherdiken ainsi que ceux des déserteurs, Kouchdji oglou et Yani oglou Mikhail, qui ont disparu, furent également confisqués par les autorités militaires ; le chef de bande Gördosoglou Hadji oglou Kara Lazari est actuellement malade chez Estil du village d'Endikpinar; Samsounli oglou Constantinoglou Yorghi, également déserteur, est chez son beau père Behlivan Yani oglou Bodos, du village de Kiz Euldiren.

Les Grecs continuent à commettre leurs méfaits et les renseignements ci-dessus sont entièrement confirmés par les conseils des anciens des villages.

Le 10 mars 1921.

Le mudir du nahié de Pazar.

(S) : **Ahmed Loutfi.**

Télégrammes du mutessarif de Tokat.

Le commandant de gendarmerie m'informe qu'en janvier 1920, une bande commandée par Kara Lazari, du village de Tcherdiken, commune de Pazar, caza de Tokat, composée de Kel oglou Hambo et de Déli Hadji oglou Vassil, du village de Kutchuk, vola 17 bœufs appartenant à Molla Youssouf, moukhtar de Serpine et que les bandits Pavli oglou Yani et Kalpak oglou Ilia, s'emparèrent des animaux se trouvant dans la plaine de Kulluk; qu'en octobre de la même année, une bande conduite par Mikhaïl, du village de Tcherdiken, vola, dans la plaine du village de Bessekni, les cinq buffles de Déli Hassan oglou Halil.

Les renseignements qui seront reçus des autres communes vous seront aussi transmis ultérieurement.

Le 1 mars 921.

Le mutessarif de Tokat

(S) : **Moustafa**

***

Le mudir d'Ohtab informe que la bande composée d'Arab oglou Anastas, du village de Iki Pinar, de Lazar oglou Déli Hadji, d'Eultchek, de son neveu Sari Mourad oglou Yanko, de Djend oglou Foti, de Keusséli, de Servan oglou Alexis, de Iki Pinar et

de Kiril oglou Costi, volèrent un troupeau de soixante bœufs appartenant à Daloglou Husséin aga d'Esdiken, que la bande de Karayani, du village de Kul-Eunu, commune de Cozli, vola un troupeau de trente bêtes au village de Mousli d'Ohtab, que les bandes de Karayani, du village de Kul-Eunu, de Hadja Anastas, du village d'Endik Pinar et de Déli Hadji de Keultchek, dévalisèrent à plusieurs reprises, depuis l'armistice jusqu'au commencement de l'année 1919, le village de Serkèssi et la dernière fois l'incendièrent ; ces mêmes bandes, au mois de mars 1920, pillèrent une caravane composée d'une quarantaine de paysans qui revenaient du marché d'Arbaa ; elles leur prirent 20 bœufs, 7 ânes et pour 25.000 piastres de marchandises ; elles tuèrent une jeune fille, son frère, et le garde du village faisant partie du convoi, auquel elles coupèrent les oreilles.

Le 2 mars 1921,

Le mutessarif de Tokat

(S) : Moustafa

***

Le maire de Tourhali fait savoir qu'en 1919, une bande de 80 brigands grecs, conduite par Bayrakdar oglou Melik, du village de Tcherdiken de la commune de Papaz, par Mikhail, Kiréki oglou Dimit, par Yorghi et Anastas, du village de Siri Tarla, attaqua le village de Serpine, de Tourhrl, où elle tua Ekser oglou Hassan et Déniz oglou Husséin onbachi et emmena avec elle la femme de ce dernier dont on n'a plus eu de nouvelles ; elle s'empara de 96 bœufs et de 700 moutons. Cette même bande attaqua, en 1920, le village de Retchédji Baba et, après avoir tué l'Imam Husséin Efendi, son fils Hassan et son neveu Sadik, elle vola 120 bœufs et vaches et 800 moutons. Elle attaqua ensuite le village de Bagli Alan, où elle blessa l'Imam Husséin Efendi et tua la femme Deundi.

Le 8 mars 1921.

Le mutessarif de Tokat

(S) : **Moustafa**

***

Le maire de Berzi nous informe qu'après l'armistice, en 1921, les bandits Kodja Anastas, du village d'Ebrénos, Tcherkess Yani, Kutchuk Yani, Hitel Pani, du village de Kul Eunu, Pavli, Déli Hadji, de Kultchek, Mikhail, Melik du village de Tcherdiken et Tokatli Déli Bédoulni, attaquèrent les villages de Boyali et d'Alévi, de Berzi, et y volèrent 89 bœufs et vaches, 9 ânes et un cheval.

Le 16 mars 1921.

Le mutessarif de Tokat

(S) : **Moustafa**

CAZA D'ARBAA

Le caza d'Arbaa est une des régions où les bandes grecques se livrèrent à la plus grande activité et où elles commirent leurs plus grands crimes.

Le nombre des attentats connus est de 59 et ils figurent sur la liste No 1. 275 Turcs furent atrocements assassinés. Les chefs des bandits qui torturèrent, égorgèrent ou brûlèrent ces 275 malheureux sont désignés dans la liste No 2 et leur nombre s'élève à 91.

Voici, en résumé, quelques uns des forfaits les plus atroces commis par ces brigands dans le caza d'Arbaa :

Tragédie de Cheikhlou

Une bande grecque, forte d'une centaine d'hommes, attaqua Cheikhlou a plusieurs reprises ; Ce village turc, assez riche, était composé de 500 maisons qui furent toutes incendiées. Parmi les paysans, qui, à la première attaque ne purent fuir, 31 hommes et 29 femmes furent tués et 20 autres personnes brûlées vives

dans leurs maisons, portant ainsi à 80, le nombre des victimes de cette effroyable tragédie ; les bandits en partant, volèrent 1300 têtes de bêtail.

Drame de Kara-Yuk

Le 8 octobre 1921, ils attaquèrent le village de Kara Yuk, les 4 hommes et 12 femmes, mentionnés au No 24 de la liste, y furent brûlés vifs dans leurs maisons; 27 maisons furent pillées et 30 autres incendiées. Les bandits brûlèrent vifs, dans les fours, quelques enfants en bas âge.

Le 18 juin de la même année, une autre bande grecque avait déjà volé tout le bétail du village.

Tragédie de Karlak

Le 1er septembre 1921, les bandes grecques attaquèrent le village de Karlak, et y incendièrent 17 maisons ; comme on le verra au No 27 de la liste, ces bandes y tuèrent 6 hommes et 2 femmes dont elles mutilèrent les corps.

Tragédie de Déréli

Le 14 septembre 1919, le village de Déréli fut attaqué ; l'intention des brigands n'était point d'incendier ni de voler le village, mais seulement d'assouvir leur instinct bestial sur les femmes ; ils enlevèrent donc, comme on le verra au N° 18 de la liste, 6 jeunes femmes et 4 jeunes filles et, après en avoir abusé pendant des journées entières, ils les assassinèrent après leur avoir préalablement coupé les seins.

Comme on le verra dans la liste N° 1, le nombre de jeunes femmes emmenées dans la montagne pour y être violées s'élève à une trentaine.

Tragédie de Boladan

En janvier 1919, les bandits grecs attaquèrent Boladan et ce petit village de 70 maisons, fut entièrement incendié. Ils volèrent tout le bétail, les céréales et les machines agricoles.

Comme on le verra au N° 8 de la liste, ils brûlèrent vives dans leurs maisons 11 personnes.

Tragédie de Yorcus

(Voir liste N° 1). Les bandes grecques attaquèrent, le 11 janvier 1919, le village de Yorcus, incendièrent les 40 maisons qui le composaient et brûlèrent vives deux personnes dans leurs maisons.

Outres ces six tragédies, il faut encore citer celle du village de Bédévi qui coûta la vie à 7 paysans et celle de Karagoche où dix personnes, qui transportaient les bagage du 47me régiment, furent tuées;celle d'Exel où 10 habitants,hommes et femmes, furent assassinés et l'affaire de Destek où moururent 6 paysans.

L'audace de ces bandit était devenue telle que, le 1er juin 1919, ils assassinaient au milieu même du village, le mudir de Destek, qui rentrait chez lui après avoir fait ses prières à la mosquée; le 30 janvier 1919, ils tuaient, dans le caracol même, le commandant Rifaat Efendi, dont ils mutilaient affreusement le corps.

En résumé, les bandes grecques tuèrent, dans le caza d'Arbaa, 175 Turcs, en blessèrent grièvement 10 autres, violèrent 30 jeunes femmes et jeunes filles, volèrent 400 têtes de bétail et brûlèrent 697 maisons.

Les noms des bandits qui ont commis ces crimes figurent sur la liste N° 1.

Liste N° 1

1.—En octobre 1921, les Grecs d'Endikpinar volèrent les 14 bêtes de somme de Trabzanli Assim aga avec les marchandises qu'elles transportaient, blessèrent son fils Mehmed et tuèrent le gendarme Dourmouche oglou Kiamil, du village de Réchadié.

2. En décembre de la même année, ils tuèrent Bédel oglou Salih, du village de Mélal, Danadji oglou Mehmed, du village d'Agtcha Alan, Messoudiéli Youssouf, du village d'Alaeddin, Hadji de Koylihissar et Keur Ali et ils volérent 48 têtes de bétail du village d'Alaeddin, ainsi que 100 eutcheks de céréales.

3.—En mars 1917, ils emmenèrent dans les montagnes les nommés Mahir oglou, Ali oglou, Osman Tchaouche et Suleïman oglou Hassan, qu'ils assassinèrent.

4.—A cette même époque, les Grecs des villages de Kélémitch et de Fatza emmenèrent dans les montagnes, Mehmed oglou Mehmed, du village de Bédévi, Ouzoun Omer oglou Ali, Berber oglou Abdi, Kadir oglou Mehmed, Hassandja oglou Sabri et les y assassinérent.

5.- En mai 1921, ils emmenèrent dans les montagnes, Mehmed oglou Youssouf du village de Tchermek, Ahmed oglou Mehmed et Ahmed oglou Arif et ils les assassinérent après les avoirs affreusement mutilés.

6.—En mai 1920, ils tuèrent près de Gök-tchoucour, les nommés Toumboul oglou Hussein, Kadir oglou Ahmed, du village de Bédévi, Déli Nédjib, Omer oglou Mehmed, Hatib Ahmed ainsi que Hatibin Mehmed, du village de Boladan.

7.—Ils tuèrent, en novembre 1921, le nommé Mevloud, de Son Chéhir, surpris au moment où il labourait son champs.

8.—En janvier 1922, les Grecs de Vazli attaquèrent le village de Boladan dont ils incendièrent les 70 habitations, ils y brûlèrent vifs, dans leurs maisons, les nommés Hadji Ali oglou Osman, Hadji Ali oglou Mehmed, Molla Hussein oglou Bektache, Mohadjir Moustafa, Kara Kadir oglou Hussein, Mohadjir Hussein, la fille Kezban d'Imam oglou Moustafa, sa mère Fatma, la femme de Tokmak oglou, Hanifé, sa fille Zékié et la femme d'Imamoglou, Ayché,

et volèrent toutes les machines agricoles ainsi que le bétail du village.

9.—Le 25 janvier de la même année, les Grecs de Herz Daghi attaquèrent le village d'Yol Atchan et y tuèrent le nommé Nalband oglou Moustafa, de Nixar.

10.—Le 31 janvier 1922, les bandes grecques de Dazli attaquèrent le village d'Yorens, qu'ils incendièrent complètement; ils y brûlèrent vifs les nommés Hadji oglou Ahmed et Mohadjir Moustafa.

11.—En janvier 1922, ils tuèrent, dans leurs champs, les nommés Hadji Hussein oglou Hussein, du village de Hadji Pazar et Ali, du village de Djalkra.

12.—Les Grecs tuèrent, au moulin de Domari Deré, les nommés Djelal oglou Yonouz, du village de Deïrmenli, Tchoban oglou Dourmouche et le Kurde Ali, en leur écrasant la tête à coups de bâton, volèrent leurs céréales et emmenèrent dans les montagnes la femme d'Ali, Ayché, et la femme de Couchdji oglou Omer, Hadidjé ; on n'a plus jamais eu de leurs nouvelles.

13.—Le 8 févier 1921, les Grecs de Herz-Daghi, assassinèrent au village de Bédévi, les nommés Tortoumli Moustafa, Tchaouche oglou Osman et Tchonta oglou, Hussein oglou Osman et blessèrent six autres personnes.

14.—Le 15 septembre 1921, ils tuèrent le nommé Bora Boylou Emroullah oglou Arif.

15.—Le 20 septembre 1921, ils emmenèrent le nommé Koundakdji Véli, du village de Kendeksé, dans les montagnes, et ils l'y assassinérent.

16.—Le 23 juillet 1921, ils volèrent le bétail du village de Kozlidja et tuèrent Alichan Aga et Erbaali Seïfeddin Aga.

17.—En septembre 1921, ils attaquèrent à plusieurs reprises, le village de Cheïkhlou, y assassinèrent 31 hommes et 29 femmes et brûlèrent volontairement, dans l'incendie, 20 autres personnes. Ils incendièrent les 500 maisons de ce village et volèrent toutes les céréales et 1300 têtes de bétail.

18.—Le 14 septembre 1921, les bandes grecques emmenèrent dans les montagnes les femmes ci-dessous nommées, du village de Déréli et les y assassinèrent; ce sont, la femme de Kapandji oglou Ibrahim Rabia, la femme de Kapandji oglou Hadji, Fatima, la

femme de Kapandji oglou Véli Tchaouche, Zeïneb, la fille de Eskef-, serli Daoud, Chérif Doudou, la femme de Mehmed oglou Hassan, Saliha, la femme de Mohadjir Abdoullah, Server, sa fille Fatima la nièce de Hodja Mehmed oglou Hussein, Saiiha, la femme de Délidjé oglou Ahmed, Zeïneb et la femme de Kapandji oglou Omer, Fatima.

19.—Le 5 septembre 1921, les bandes grecques emmenèrent dans les montagnes et assassinèrent Tohnioglou Moustafa, du village de Djiliklir, son fils Sefer et sa fille Chérifé.

20.—Ils tuèrent le 17 août 1921, près d'Ilidja Sou, les nommés Mohadjir Mevloud, Mohadjir Ahmed et sa femme Cherifé, du village de Djilkidir.

21.—Le 18 juillet 1921, un convoi de voitures qui revenait après avoir transporté les bagages du 47me régiment, fut attaqué par les bandes grecques qui tuèrent dix conducteurs.

22.—Le 18 juillet 1921, quatre voyageurs sans armes, qui n'ont pu être identifiés, furent attaqués par les bandes grecques qui les assassinèrent, après les avoir affreusement mutilés.

23.—Le 21 juillet 1921, les nommés Rassim Tchaouche, mohadjir d'Alodjra, Abdullah, Mehmed et la femme Ayché, furent attaqués près du village d'Ilidja et emmenés au village grec de Kirk Harman où ils furent coupés en morceaux.

24.—Le 8 octobre 1921, les Grecs attaquérent le village de Kara Yun et y brûlérent vifs les nommés, Nazim Kodja Osmanoglou, Karabiykoglou Mehmed, Sari Véli oglou Ismaïl, Kodja Osmanoglou Véli, la femme de Mehmed, Zubeïdé, la belle-fille de Hadji Moustafa, Fatima, la fille de Karabiykoglou Mehmed, Zeüreb, la femme de Sari Véli oglou Ali, Rukiyé, la fille d'Osman Doudou, la fille de Kodja Osmanoglou Youssouf Eminé, la femme de Yozgadli Mehmed, Hadidjé, la fille de Yozgadli Véli, Ayché, la belle-fille de Sari Véli oglou Ali, Eminé, la fille de Yozgadli Mehmed Fatima, la fille de l'iman Mehmed Efendi, Sanié, la femme d'Erikli Hanim ; en tout 4 hommes et 12 femmes. Ils volèrent dans 27 maisons du village, des effets pour une somme de 2700 livres turques, brûlérent 30 autres maisons et, détail horrible, on trouva dans les fours, après le départ des brigands des ossements d'enfants.

25.—Deux soldats furent trouvés décapités le 5 juillet 1921, près du villages grec de Kiz-Euldiren; on n'a pu les identifier.

26.—Le 18 juin 1921, ils volèrent le bétail du village de Kara-Yun.

27.—En septembre 1921, ils tuèrent, au village de Karlik, les nommés Téber oglou Mehmed, Nédjib tchaouche, Abdullah et Kichi og'ou Mehmed, y volérent pour 6000 livres turques de bétail et brûlèrent 12 maisons ; les mêmes bandits emmenérent dans les montagnes les nommés Ali Osman, la fille Zeïneb de Touzoglou Ahmed, Kichioglou Chemseddine, sa femme Eminé qu'ils assassinérent, après les avoir affreusement mutilés.

28.—En juillet 1921, les bandits tuèrent Moussa du village d'Orousso, Sumuche oglou Emin, son frère Mehmed et Hadji Piroglou Mehmed du village de Karsavi Seleiman, Tomroukdji oglou Osman, Suleiman oglou Ahmed et Efkul oglou Veïsel du même village, et volèrent un troupeau de 50 têtes de bétail.

29.—En mai 1921, ils enlevèrent au village d'Havalan, pour 800 livres d'effets et d'animaux, chez Veïsel et son frère Abdullah.

30.—En juin 1921, ils volérent au village de Teklezé un cheval valant 100 livres turques et pour 500 livres de bétail.

31.—Ils attaquèrent le village de Mekillé Yuni et y volérent 50 livres or, des objets pour 150 livres or chez Deli Kehaya, plus, des objets pour 50 livres or chez la femme Hanifé.

32.—Ils prirent, le 23 juillet 1921, trois chevaux et 33 buffles et bœufs au village de Toridja Sou.

33.—Ils assassinérent trois soldats qui rentraient dans leur village et prirent tout ce qu'ils possédaient.

34.—Le 20 juin 1921, le nommé Réfahiyeli Abdullah fut tué au village de Zoday et son corps fut coupé en morceaux.

35.—Les Grecs de Karapinar et de Harmandjik assassinérent, le 5 juin 1921, les soldats invalides Tirébolili Moustafa, Mehmed et Kiressonli Dourmouche, blessérent Moustafa du village de Kédikli et Mehmed ogl u Mahmoud, du village de Kouridja Ali.

36.—Le 2 juin 1921, les nommés Osman, Ahmed, Veïsel et Suleiman, du village de Karsoul, ainsi que leurs cinq compagnons non identifiés, furent assassinés par les Grecs qui coupèrent leurs corps en morceaux.

37.—Le 10 septembre 1921, la bande de Sari Ohannès égorga

les nommés Tchakir Mahmoud du village de Nouhi Musliman et Youdji oglou Mehmed.

38.—En mai 1921, une bande de soixante Grecs armés entra dans le village d'Hayatkerline et y exigea une rançon de 100 livres de Saridja oglou et d'Ahmed oglou Osman. Ils prirent également 300 livres papier et 30 livres or à Mehmed oglou Omer.

39. - Le 2 juin 1921, le mudir (maire) du nahié de Destek fut assassiné pendant la nuit, au milieu même du village.

40.—Le 2 juin 1921, les bandits de Karapinar coupèrent la tête à deux Turcs qu'on n'a pu identifier.

41.—Le 20 janvier 1921, ils assassinèrent, dans des conditions atroces, le commandant du caracol de Destek, Rifaat Efendi.

42.—Le 3 février 1921, les Grecs de Serendj assassinèrent près de leur village 12 soldats invalides qui rentraient chez eux.

43.—Le 11 septembre 1921, ceux d'Eskilikaya assassinèrent, près de leur village, le nommé Tachdan oglou Anif et ses deux compagnons et volèrent leurs marchandises.

44.—En juillet 1921, les bandits grecs volèrent aux paysans de Beyli, six têtes de gros bétail.

45.—En juillet 1921, ils assassinèrent les soldats Tourmouche oglou Moustafa du village d'Alyeddin, Pacha oglou d'Exel, du 53me régiment, et deux autres militaires qu'on n'a pu identifier.

46.—En avril 1919, ils égorgèrent à Exel les Kurdes Mehmed oglou Omer, Moustafa oglou Hussein et Ali oglou Omer, et volèrent, dans le même village, 700 têtes de bétail.

47.—En juillet 1919, ils assassinèrent Berber oglou Mehmed du village d'Exel, qui se rendait à son champ; Islam oglou Mehmed, Ayazé oglou Mehmed, Chiranli Cherif et Koukouoglou Chukri du village de Findidjak ; le nommé Déli Hussein oglou Halil et son frère, du village de Kouytoul, furent emmenés dans les montagnes et assassinés.

48. - En mai 1919, les animaux de Hamza oglou Mehmed-Ali du village de Kouytoul furent volés.

49.—En juillet 1919, ils volèrent, au village de Karkin, 20 bœufs et égorgèrent le nommé Kodja Bekir oglou Ali.

50. En avril 1918, ils égorgèrent, au village de Meghersil, Tapanoglou Ahmed et ses deux filles, le Kodja Bekir oglou Ali et la fille de Karadja Hussein et volèrent 42 têtes de gros

bétail. Ils assassinèrent Ali bachoglou Hussein et Youssouf oglou Moussa du village de Findidjak et emmenèrent dans les montagnes deux femmes qu'ils tuèrent. Les nommés Bodour oglou Osman et Mohadjir Yassir furent tués près du village et leurs céréales furent volées.

51.—En août 1919, ils tuèrent, au village de Boraboy, Ahmed oglou Kaya, Moustafa oglou Ali et Mehmed oglou Ahmed et volèrent 28 bœufs.

52.—En août 1921, les bandes grecques tuèrent, au village de Halamaz, Osman oglou Kaya, la fille Fatma de Moustafa et Kurd Hassan oglou Osman et volèrent 220 bœufs et 400 moutons ;

53.—En mai 1920, elles tuèrent, au village de Kozlidja, Youssouf oglou Ali et volèrent 65 bœufs, 170 moutons et mille eultcheks de céréales.

54.—En juin 1921, le nommé Arif oglou Husein du village de Sépetli Euper fut égorgé au défilé de Destek et ses 14 bœufs, 350 moutons et 5 ânes furent volés.

55.—En juillef 1921, les bandits grecs tuèrent les nommés Laz oglou Alichan du village de Kozlidja, Osman oglou Kaya du village de Halamaz, Abdullah oglou Osman, Osmanoglou Abdullah du village de Sepetli, Kara Ismaïl oglou Ahmed, Kodja Behlivan oglou Osman, Hadji Bekir oglou Abdullah, Keuktché oglou Osman du village de Boraboy et volèrent au village de Sepetli, 130 bœufs et 450 moutons.

56.—En septembre 1921, Djeboglou Meutéch, du village de Kaamaz, fut tué près du village grec de Katir Alan et Ahmed oglou Ibrahim, du village d'Ecpetli, près du défilé de Destek.

57.—En octobre 1918, Ali oglou Kiamil et Husseïn oglou Davoud du village de Destek furent tués près du village grec de Katiralan.

58.—En novembre 1920, les bandits tuèrent, près du village de Destek, les nommés Ali oglou Chukri et Ali oglou Ahmed et volèrent 100 bœufs et 100 moutons.

59.—En septembre 1920, il coupèrent en morceaux le corps d'Ahmed oglou Husseïn, du village de Destek, au défilé du même nom.

Conforme aux régistres :

Le 13 février 1922 **Le Kaimakam d'Arbaa.**

Liste N° 2.

1.—Saatdji Iovanaki, de Tokat, demeurant à Arbaa ; 2. Andon oglou Sofrou, d'Arbaa ; 3.—Anastas, du village de Kirk-Harman ; 4—Sarinin oglou Iani, du même village ; 5.—Kandour, idem ; 6.—Hadji Abos oglou, idem ; 7.—Kodja Anastas, chef de bande, idem ; 8.—Karayorghi, idem ; 9.—Kalaydji Iassef, idem ; 10—.Garib oglou Vassil, idem ; 11.— Kéchiche oglou Panayott, idem ; 12.—Vassil oglou Marico, idem ; 13.—Katarali Kel Anastas, demeurant à Arbaa; 14.—Kara Yani, du village de Kirk Harman; 15.— Anastas oglou Karayani, du village d'Endikpinar ; 16.—Hadji Pavli oglou Anastas oglou Dimit, idem ; 17, Papazoglou Entimos, fils de Déli Andon, du village d'Endikpinar; 18.— Mikhaïl, gendre de Pamouk oglou Kiréki, idem ; 19. Kodja Anastas, petit fils du prêtre grec. idem ; 20.— Tcherdikeuli Tchakir, beau frère de Lefter, idem ; 21. Dimit oglou Nicolas, idem ; 22.— Médjik oglou Nicolas, fils de Iorghi, idem; 23.—Hadji Parachki oglou Ilia, du village d'Hadji Vassil ; 24.—Bulbul oglou Iorghi, du village d'Endikpinar ; 25.—Keulédji oglou Constantin, idem ; 26.— Tchirak oglou Stavri fils de Mikhaïl, idem ; 27. Kodja Anastas, chef de bande du village d'Endikpinari ; 28.—Arab oglou Iani, idem ; 29.— Constantin oglou Anastas, idem ; 30.—Pamouk oglou Lazari, idem ; 31.—Panayott oglou Ilia, idem ; 32.—Paylak Dimit, idem ; 33.—Djanik oglou Anastas, idem ; 34.— Seuylemez oglou Tanas, idem; 35.—Djab Bitchak, du village d'Enéké ; 36.— Iani l'hellène, du village d'Exhili ; 37.—Kodjaman oglou Hambi, idem ; 38.—Ianko du village de Kul Emin; 39.—Théfilos, idem; 40.—Pavli, idem; 41 Kel Iani, idem ; 42.—Natchar Anastas et son père, idem ; 43.—Pilitch oglou Chilos, idem ; 44.—Tchaouche oglou Iani, idem ; 45—Kutchuk Iani, idem ; 46.— Hadji Boris oglou Constantin, du village de Djidit; 47.—Anastas oglou Lazari, idem; 48,—Karapavli, idem ; 49 Efrém, idem ; 50.—Hadji Pavlos oglou Constantin fils de Sava, idem ; 51.—Karaguiaour oglou Lazari fils d'Anastas,idem: 52.—Le bandit Tchakir, du village de Kadara ; 53.— Abaza oglou Dimit, idem ; 54.— Abaza oglou Sava, idem ; 55.—Abaza oglou Pavli, idem ; 56.—Christo oglou Constantin, idem ; 57.— Abaza oglou Dimios, idem ; 58.—Abaza oglou Théodipos, prêtre, idem ;

59.—Abaza oglou Kiréki, idem ; 60.—Hadji Sava oglou Iani, idem; 61.—Kémentchédji oglou Anastas, idem; 62.—Abaza oglou Ianidios, prêtre, idem ; 63.—Tanasoglou Estil, du village de Ieni Pohré ; 64.—Brachoglou Bourtoul Hambi, du village de Kadara ; 65.—Mikhaïl oglou Arslan, idem ; 66.—Tanassin Estel, idem ; 67.—Tilki Arslan, fils du prêtre, idem ; 68.—Kireki ogolu Lazari, du village de Kez-Iidja Alan; 69.—Kireki oglou Pavli, au village de Kozlidja alan; 70. Taouk Djiniu Estil, du village de Sermidj. 71.—Eriss Hadji,idem. 72.—Hadji Alexan oglou Krikor, idem. 73.— Balta Biyik, idem. 74 Anastas, gendre de Lazari, le voleur, 75.—Hadji Estil oglou Christo, du village de Sira Kétché. 76.— Kel Sava, idem. 77.—Christo d'Ilidja. 78.— Solomon, idem. 79.— Minas, du village de Kiz Euldiren. 80.—Tanas, idem. 81.—Kodja Abos, idem. 82.—Boglada oglou Iorghi, idem. 83.— Toma oglou Tchakir du village de Göptchoukour. 84.— Stavros oglou Iassef, du village de Kezler Daghi. 85. Iorghi, Idem. 86.—Kalaydji oglou Sava, idem. 87.—Le chef de bande Socrate, du village de Kalaydjilar. 88.—Brache oglou Pandil, de Karapinar. 89.—Lazari oglou Panayot, idem. 90—Iani oglou Papadimit, idem. 91.—Papa Nicolas, idem.

L'enquête menée et les recherches effectuées, dans les régistres de l'Administration judiciaire, ont établi que les 91 individus ci-dessus mentionnés se livraient au brigandage, au vol, assassinaient des gendarmes et des soldats et exterminaient le plus possible de musulmans, agissant ainsi afin de faciliter les visées helléniques en affaiblissant les forces de l'Etat.

Le commandant du régiment de cavalerie — Le caïmakam d'Arbaa

(S) : **Mehmed Nevzad** — (S) : **Halil Rifaat,**

L'adjoint du commissaire — Le commandant de la gendarmerie

(S) : **Mouhiddin** — (S) : **Ibrahim Hakki**

Atrocités du caza de Zara

Les crimes commis de 1915 à 1918 par les bandes grecques dans le caza de Zara, sont énumérés dans la liste qui suit. Le plus atroce (voir N° 4,) eut pour théâtre Bech-Olou, où les Grecs tuèrent 17 hommes, violèrent 4 femmes et coupèrent en morceaux un enfant de 6 ans et deux petites filles de 3 et 6 ans. C'est la cour martiale de Sivas qui fut chargée d'instruire cette affaire. Voici la liste qui contient aussi le résumé des crimes dont il est question :

Nom des bandits et nature de leurs crimes	Noms des victimes, date du crime etc.
Kechiche oglou Constan, Iani oglou, du village de Bondjoukli Sughud.	Le 25 août 1916, ils attaquèrent, sur la route, le nommé Fota oglou Panayott Dognouz oglou, et s'emparèrent de ses effets et de son bétail, puis ils tirèrent sur le détachement, commandé par le lieutenant Alaeddin Efendi et blessérent le soldat Mehmed Ali.
Georgi oglou Panayott, Constan oglou, du village de Chab Béri de Son Chéhir, Ligor oglou Nicolas du village de Bondjouklou Suyud, Iani oglou Constan, du même village, Anastas et son frère Ligor, Iani oglou Pilo, Karadja, Berbénaki oglou Ligor, Tos oglou Ilia, Cosman oglou Lefter, Cheker, Kéchich oglou Toma, du village de Chaviri,	Après avoir déserté et formé une bande, ils ont, le 5 mars 1917, attaqué pendant la nuit, la femme de Halil oglou Mehmed onbachi, du village de Kilan, où ils ont commis des vols.

Vue du faubourg de Chihli, dépendant du village d'Erbäa. Les 400 maisons qui le composaient ont été incendiées par les Grecs.

TÜPK TARİH KÜTÜPHANESİ

(*Suite*)

Noms des bandits et nature de leurs crimes	Noms des victimes, date du crime etc.
Katrandji oglou Constan, son frère, le prêtre Constantin, Costi le prêtre, Todoroglou Ligor, Katrandji oglou Kosma.	
Avram oglou Avram, du village de Gueuk Tépé, Sava oglou Lazari, Deyirmendji Todor, du village de Keur baga, Tchoban oglou Anastas.	Le 9 juin 1917, ont fourni des provisions aux bandes grecques et ont tué près du village de Gueuk-Tepé, deux Arméniens non identifiés.
Vassil chef de bande du village de Kizik, actuellement en fuite, et Séfik Kirmandji du village de Chariri, emprisonné à Sivas à l'heure actuelle.	Ont assassiné, le 31 juillet 1915, les paysans dont les noms suivent, qui revenaient du village de Gulli Ali, au village de Sulukli de Souchehir.
Ont tué Ahmed Aga et Zaïm oglou Mehmed, qui étaient allés chercher leurs chevaux ; ont assassiné près du village de KovadjikBala, les nommés Kikho et Réfik, du village de Mikhaïi et trois autres Turcs du village d'YuzKouche; poursuivis, ils se sont cachés dans le village d'In Eunu et là, aidé du moukhtar du village de Pazar Bélaki, Dulgher oglou Dimo Kiakya, ils ont assassiné, près du village de Kovadjik Bala, deux vieillards, Ali Aga et Moustafa Aga et jeté leurs corps dans un puits à chaux.	Turkoglou Cheuhret Lechdji oglou Hassan, la femme de son fils Magmoud Gulli, ses frères, Gulo (20 ans) et Ilias (18 ans), son gendre, Nouri oglou Mehmed, son cousin Mehmed, Arab oglou Dourmouche, Arab oglou Véli (19 ans), son frère Moussa, une femme non identifiée, Ali oglou Timour Aga, du village de Kotch Tchoukour, sa femme Eminé (55 ans) son cousin Zubeïr, (25 ans), son petit fils, (6 ans) sa petite fille Ali, (3 ans) Gulizar Zadé, Ouzoun Halil oglou Ibrahim, du village de Gulli Ali, Moustafa oglou Gulloub, du vil-
Les personnes nommées plus	

(*Suite*)

Noms des bandits et nature de leurs crimes	Noms des victimes, date du crime etc.
bas ont été vues aidant les bandits à s'approvisionner ; elles ont caché, en parfaite connaissance de cause, les objets et les animaux volés et ont d'une façon générale, facilité tous les actes de brigandage.	lage de Idja Kache, ils ont fait subir des supplices inouïs à leurs victimes et ont coupé en morceaux les corps de Zeïneb, Gullizar et Ali ; ils ont violé quatre femmes et volé tout leur avoir. Ils ont tué une femme et un enfant qui venaient de Souchehri.
Saghir oglou Dimo, du village d'In Euni, Kouyoumdji oglou Yani, son fils Dimo, Nicogos oglou Yakor, Ténékédji oglou Tanas, Saghir oglou Kharalambos et son fils Kosma, Damyani, Kouyoumdji oglou Achille, Dimo, Kharalambo oglou Nicoli, Constan oglou Borika, Arghiras oglou, du village de Djeleb, Garib oglou Yordan, Yani oglou, Kiréki oglou Costi, Perachkeva oglou Panayot Lazari, Vassil oglou Yani Alias Yanko, Foti oglou Constan, Dimétios, Kaptan oglou, Dimit Foti, Chiranoglou, Forfor oglou, Tanas Foti oglou, Costi Pavlo, Fidan oglou, Dimos oglou Bor, Simon oglou Hadji, Yani Hadji Yordan, Gun oglou, Dimos oglou, Hambos, Euksuz oglou, Kosma Dimos, Anastas oglou,	Au village de Kizik, ils assassinèrent des marchands de sel qui s'y étaient arrêtés pour la nuit, et Hadji Osman oglou Sureya Tahsin, qui avait passé la nuit chez Gultchoukour oglou Lefter ; sur la chausséé de Koyli hissar, ils tuèrent Daoud oglou Mehmed, ainsi que deux soldats, Déli oglou Hassan, du village d'Ihsan, et Mehmed oglou Kiamil, de Bayboun. Ils firent disparaître les corps de plusieurs d'entre ces victimes.

(*Suite*)

Noms des bandits et nature de leurs crimes	Noms des victimes, date du crime etc.
Foti, Erenoglou Ousta Vassil, du village de Kirik, son frère, Kiréki oglou Yassef, Sava oglou Todor oglou Hoviki, Sava oglou Emanet, Saghir Kiriche oglou Todor Borika, Prodromos, Sari oglou Yani, Yani oglou Mikhaïl, Sava, Semerdji oglou Nicolas, Nicolas oglou Vassil, Karapanayot oglou Anastas Yani, Karayani oglou, Pavli Khambo, Vassil oglou Pavli, Terzi oglou Yani, Djouma oglou Andria, Yani oglou Pavli, Göksighétchik oglou Ilia, Djebelou oglou Pavri, Semerdji oglou Foti, Christo oglou Yani, du village de Kayadibi, Bor Costi, Constanoglou Panayott, Douman oglou Lazari, Mendis oglou Yani, Douman oglou Costi, Pavri, Pandil oglou Mikhaïl, Nicolas oglou Lefter, du village de Bazar Blaki, son parent Lefter, Colçonz oglou Arkhanikli, Kalender oglou Dimit, Kiréki Nicolas, Dulgher oglou, Salomon Kalaïdji oglou Matos, Stefan oglou Assadour, Constanoglou Todor, Todor oglou Nicolas Lazar oglou, Déli Mario, Dulgher oglou Eustadios, Kel Panayott oglou Sava,	

(Suite)

Noms des bandits et nature de leurs crimes	Noms des victimes, date du crime etc.
Cozma oglou Constan, du village de Minassi et Hadji Betro. David oglou Yani, du village d'Armoudli, Berber Dimo Alias Georghi, le déserteur Ligor oglou Costi, Kara Yaghir, du village de Déré-Keuy, Karalambos oglou Dimo. Leurs complices sont : Nicolas, Moukhtar d'Armoud Tchayi, Mikhaïl, de Déré-Keuy, Tchiloglou Anastas, du village de Kayadi. Les Grecs qui s'étaient joints à la bande du déserteur Costi sont: Sava oglou Kiréki, de Déré-keuy, Vassil oglou Panayott, Dimit oglou Todor, Essem oglou et Kizikli oglou Costi.	Ont assassiné, le 12 février 1917, six soldats invalides qui rentraient dans leurs foyers. Ont assassiné, le 25 mai 1918, les nommés Kurdoglou, Abdurrahman et Mourtaza, du village d'Egud, de Dévéli, Kiz Tchaouche, du village de Zulfida, Abdullah et Hakki Efendi, du village de Mussellah Kalé et Mehmed oglou Veïsil, du village de Bach Horos.

Nomenclature des crimes grecs commis pendant les 10 derniers mois

Les faits que nous avons relatés jusqu'ici se placent dans la période allant de 1915 jusqu'au mois de mars de l'année 1920.

Ceux qui se sont passés à partir de cette date jusqu'au 17 novembre de la même année, ont été exposés par les soins de l'armée du centre sous forme de tableau statistique, contenant les indications en chiffres, relatives au nombre de méfaits. Ces renseignements, fournis par les Turcs, qui les ont recueillis soit à la suite des crimes commis par les bandes grecques, soit pendant les poursuites entreprises contre elles, indiquent le nombre de maisons incendiées dans les villages turcs, les pertes subies par ces bandes, le nombre de brigands arrêtés et le nombre de leurs repaires qui ont été détruits.

De cette statistique, il résulte que les Grecs du Pont ont commis, pendant cette période, 326 crimes et délits; les victimes turques, tant parmi les paysans que parmi les troupes, s'élèvent au chiffre de 326 tués, 57 disparus et 176 blessés ; soit, en tout, 659 personnes; ils ont, en outre, brûlé 409 maisons turques et 11 écoles et mosquées; les troupes envoyées à la poursuite des bandits en ont arrêté 457 et ont détruit les repaires où ils se cachaient.

TÜRK TARİH

Résumé Général

Jusqu'ici, nous avons donné les renseignements officiels recueillis par caza, mais, si nous les totalisons, nous verrons que les bandes grecques du Pont ont assassiné 1641 Turcs, et ce n'est là que le nombre de ceux dont l'assassinat a pu être constaté par voie judiciaire, abstractions faite des victimes qui sont restées inconnues ou n'ont pu être identifiées.

D'après la statistique, dont le ministre de l'Intérieur, Fethi Bey, a donné lecture à la tribune de la Grande Assemblée Nationale, les Grecs ont incendié 3.303 maisons turques. Fethi Bey avait alors annoncé 1303 mort et 147 blessés, mais les renseignements ultérieurs ont porté ce nombre à 1641. Au chiffre indiqué par le ministre, il faut encore ajouter 176 victimes dont on n'a eu connaissance que plus tard, ce qui en porte le total à 323.

Au nombre des maisons brûlées, 3303, il faut en ajouter encore 420, soit, ensemble, 3723 maisons incendiées.

Les bandits ont aussi commis 1800 vols et pillages et enlevé du bétail pour, à peu près, 2.000.000 de livres turques.

La valeur des biens mobiliers et immobiliers volés, brûlés, détruits etc. atteint au bas mot 15 millions de livres turques. Ajoutons à cela les pertes qu'ont subies ceux qui, terrorisés par les bandes ont quitté leurs foyers, les femmes et les jeunes filles violées, les frais de poursuite par le gouvernement etc. etc.; alors seulement, on pourra évaluer, très approximativement, les dommages immenses causés à la Turquie par les bandes grecques du Pont.

Nomenclature des méfaits des Grecs et le résultat des poursuites exercées, pendant une période de 10 mois et demi

Nombre des actes criminelles	DATES	Lieux des crimes	Pertes subies par les troupes envoyées à la poursuite des brigands — Armée — morts	blessés	disparus	Milice — morts	blessés	disparus	Pertes subies par la population civile — morts	blessés	disparus	Immeubles brûlés par les bandits — villages	quartiers	maisons	écoles	mosquées	moulins	granges	Pertes subies par les bandits — morts	blessés	arrêtés	Nombre de repaires détruits
2	Janvier	Armée du Centre	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	2	.	2	.
1	Février	»	.	2	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
3	Mars	»	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	4	7	3	1
10	Avril	»	.	12	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	22	.	2	25
11	Mai	»	.	7	.	.	.	.	5	2	3	.	1	.	.	.	.	1	109	.	18	.
24	Juin	»	7	3	2	1	.	.	17	2	3	3	.	1	.	.	.	.	50	.	.	.
56	Juillet	»	31	21	.	4	3	.	188	29	4	5	3	61	1	1	.	.	1360	17	19	5
50	Août	»	11	13	.	3	4	2	24	2	3	.	2	126	.	.	.	.	459	12	10	2
65	Septembre	»	5	5	.	3	2	.	34	10	27	.	4	24	.	.	1	1	263	12	56	51
71	Octobre	»	6	25	.	4	8	.	81	38	10	.	1	193	.	.	1	2	559	22	162	31
33	17 novembre	»	10	4	.	7	4	.	6		5	.	.	4	.	1	1	1	514	8	185	2
326	Total....	»	70	93	2	22	21	2	356	83	55	8	11	409	1	2	3	5	3342	78	457	117

Derniers méfaits des Grecs du Pont du 1 janvier au 22 juin 1922

Les listes et les tableaux, insérés plus haut, mentionnent seulement les méfaits grecs commis jusqu'en décembre 1921. Les renseignemenis obtenus pendant que nous écrivons ces lignes donnent les détails des crimes grecs commis depuis le commencement de janvier 1922 jusqu'au 22 juin de la même année. Voici le résumé de ces documents par ordre de dates.

2-1-922.— Les bandes grecques sont allées, le 28 décembre 1921, au village de Kara Zia de Tcharchamba et y ont volé, au quartier d'Adana, 59 quintaux de céréales et 56 têtes de bétail.

Elles ont, dans la nuit du 28 decembre 1921, attaqué la maison de Béhadir, du village de Koulli, situé à mi-chemin de Tcharchamba à Samsoun; Bahadir fut assassiné et sa maison pillée complétement

Elles ont brûlé, dans la nuit du 29 décembre 1921, le quartier de Kova, du village de Iglud Alan, assassiné une jeune fille et volé 29 têtes de bétail.

3-1-1922.— Une bande de 12 hommes, a dévalisé les voyageurs de Niksar, près de Tchoukourlou Han, une autre, forte de 150 brigands, a attaqué le village, blessé un homme et une femme, brûlé trois maisons et deux granges.

300 brigands grecs attaquent dans la nuit du 1er janvier, le village de Kayadja Geuz, sur la route de Kavak Arbaa et après y avoir tué trois vieilles femmes,ils volent 20 têtes de bétail ainsi que tout l'avoir du village, qu'ils incendient ensuite ; 30 maisons furent brûlées.

5-1-1922.— Ils volèrent, la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1922, 4 têtes de bétail du village de Karala Bagtché situé au N.-Ouest de Tcharchamba.

Cette même nuit, ils volèrent 35 têtes de bétail au quartier

de Sakizdji, du village de Gheuney, situé à 25 kilomètres de Bafra.

7-1-1922.— Pendant la nuit du 5 au 6 janvier 1922, une bande de 300 brigands grecs, attaqua le village de Kara Abdal, au N.-Est de Ladik; elle fut repoussée par les paysans, mais un de ces dernier fut tué et les bandits réussirent à incendier le village.

10-1-1922.— Dans la nuit du 6 au 7 janvier, unebande grecque attaqua le village de Tchémenli, l'incendia et vola tout le bétail; il y eut un tué et un blessé.

La nuit suivante, elle incendia le village d'Hamyetlou, où 25 maisons furent brûlées; une partie des céréales et 200 têtes de bétail furent volées.

14-1-1922.— Une bande de 100 brigands grecs attaqua les troupes cantonnées aux environs de Samsoun, mais elle fut immédiatement repoussée ; un paysan seulement fut tué.

15-1-1922. Dans la nuit du 12 au 13 janvier, quelques maisons du village de Tchorama furent brûlées, mais la troupe étant survenue, la bande fut repoussée et poursuivie.

Dans la même nuit, une autre bande incendia deux maisons et vola 12 bœufs, au village de Koumdjaghiz.

17-1-1922.— Une bande grecque, dans la nuit du 14 au 15 janvier, attaqua le village de Pomakli, mais elle prit la fuite à l'arrivée de la troupe.

Pendant la nuit suivante, le village de Saricsiz fut attaqué par 30 bandits, mais les paysans les mirent en fuite après leur avoir tué un homme.

18-1-1922.— Lors d'une rencontre, ayant eu lieu entre la troupe et les bandits grecs cachés dans la forêt de Kestor, un soldat fut tué.

19-1-1922.— Pendant la rencontre ayant eu lieu, le 18 janvier

1922, entre la troupe et les bandits, aux environs de Dazli Déré, au Sud-Ouest d'Arbaa, il y eut deux soldats tués et un blessé.

21-1-1922.— Au même lieu, sept soldats et un officier furent tués et 19 soldats furent blessés.

La bande qui, dans la nuit du 19 janvier 1922, attaqua les villages de Téké et de Charmachik, près de Bafra, fut repoussée, mais elle parvint néanmoins à incendier une maison.

Dans une escarmouche avec la troupe, au sud de Samsoun les bandits eurent deux tués et un blessé.

26-1-1922.— Une bande attaqua, de nuit, le village de Koundjaghiz, mais elles fut repoussée.

Dans la nuit du 25 au 26, elle brûla 7 maison, 4 écuries et 6 granges, dans le village d'Ighid Alan, à 25 kilom. au sud de Bafra.

28-1-1922.— La bande arménienne de Sérop, dans la nuit du 20 janvier 1922, tua la femme de Topoglou Ibrahim, du village de Tchavdar.

2-2 1922 — Lors de la rencontre ayant eu lieu entre les bandits et la troupe, à Djabi Déré, cette dernière eut 4 morts et 8 blessés.

Le 2 février 1922, une bande de 15 individus, attaqua les paysans du village d'Aladdine, en train de couper du bois dans la forêt et tua trois d'entre eux.

4-2-1922.— Dans la rencontre de Djoubi Déré, les bandits grecs blessèrent un officier, 19 soldats, et tuèrent 9 soldats.

5-2-1922.— Deux Turcs qui se rendaient à Akdagh Maden, furent attaqués par 11 bandits aux environs de Kanli Pinar; l'un des deux fut tué, mais l'autre parvint à s'enfuir.

Lors d'une perquisition opérée chez les bandits, à Djopi, on trouva beaucoup de fusils russes et un grand nombre de bombes de fabrication allemande.

6-2-1922.— Ils tuèrent un soldat, au nord du mont Bèyan, et un autre, à l'ouest de Samsoun,

8-2-1922.— Dans la rencontre ayant eu lieu entre les habitants du village de Balikli-Islam et les brigands qui leur avaient volé leur bétail, les villageois eurent deux tués.

9-2-1922.— Dans la rencontre ayant eu lieu au village de Tahmié, de Havsa, entre les brigands et la troupe, cette dernière eut deux tués.

Le nommé Molla Mehmed, du village d'Aghi Déré, du caza d'Unié, fut tué par les bandits grec et sa femme fut blessée.

12-2-1922.— Le bandit Topal oglou Papas, brûla la mosquée du village d'Arnaoud, où trois miliciens furent tués et un quatrième blessé.

17-2-1922.— Pendant la nuit du 14 au 15 février, les bandes grecques attaquèrent le village d'Aladon, situé à l'ouest du mont Hadjilar.

La nuit suivante elles attaquèrent un détachement de soldats qui passait par Mouchné; ce détachement eut un mort et perdit un cheval.

18-2-1922.— Trois Grecs de Samsoun, qui rejoignaient les bandits, rencontrèrent la troupe pendant la nuit du 16 au 17 février; ils prirent la fuite en abandonnant leurs provisions.

22-2-1922. - Dans une rencontre avec les bandits, dans les monts de Benyan, un sous-officier fut tué.

24-2-1922.— Les bandits grecs qui se cachaient dans les cavernes, au bord de Kizil Irmak, voulurent attaquer les villages environnants situés au sud de Kizil-Keuy, mais ils furent repoussés.

26-2-1922.— Une bande vola les céréales existant aux moulins de Pacha-Déressi, du caza de Merzifoun.

Le 24 février 1922, une bande, forte de 150 brigands grecs, assassina sept hommes et une femme qui allaient couper du bois aux environs du village de Chéikler.

De même, une bande, le 24 février 1922, attaqua deux hommes et blessa une femme du village d'Eukuzlu.

Une autre attaqua plusieurs fois le village de Kouchdjilar, de Keupru, mais elle fut toujours repoussée et ne put voler qu'un mulet; la troupe, lors d'une escarmouche avec elle eut un tué et cinq blessés.

Les bandits, le 25 février 1922, volèrent au village de Terimé 49 têtes de bétail.

Dans la nuit du 25 au 26 février, dans un engagement près de Téké Keuy avec 15 bandits, la troupe eut deux tués et trois blessés.

28-2-1922 — Dans une rencontre, la troupe eut un mort et trois blessés.

1-3-1922.— Pendant une escarmouche à Kouch Yuku, il y eut un paysan tué.

6-3-1922.— Le convoi qui emportait les provisions destinées aux militaires se trouvant dans la région de Bénian, fut attaqué à Utch-Pinar ; un soldats fut tué, un autre blessé, six ânes du convoi furent volés.

7-3-1922.— 400 sacs vides, envoyés à Havsa par le commandant de Samsoun, furent volés entre Kadamont et Djéniche; un soldat fut blessé.

7 3-1922.— Le village de Déré Alan, situé à Tavchan Daghi, qui avait été abandonné par la population terrorisée, fut incendié pendant la nuit du 1 au 3 février.

Dans la renncontre qui eut lieu, la nuit du 5 au 6 février, entre la population du village d'Ahmed Baba et les bandits qui l'avaient attaquée, ces derniers durent prendre la fuite mais la population eut deux tués.

10-3-1922.— Le 1er février,on trouva les effets ayant appartenu à deux Turcs qui, suivant l'enquête menée, avaient été tués par les Grecs.

11-3-1922.—11 bandits grecs qui, dans la nuit du 10 février, voulaient pénétrer dans Samsoun, furent arrêtés par la troupe.

Les bandes des villages d'Hamboulat et d'Hadji Ali de Tokat, attaquèrent le village de Kozli et y volèrent des céréales.

Une bande grecque dévalisa les voyageurs allant sur la route d'Arbaa à Niksar, tua l'un d'entre eux et prit leurs animaux.

Le 6 mars 1922, ils allèrent menacer les habitants du village de Bech Viren, de Tokat, pour en obtenir des provisions.

12-3-1922.— Une bande de 80 Grecs armés, qui voulaient, la nuit du 9 mars, attaquer les moulins de Pacha Déressi, fut repoussée.

Quatre hommes armés vinrent, la nuit du 9 mars, rançonner le village de Salbache, du caza d'Ili Sou ; ils prirent aux paysans 21 livres or, 106 livres papier et un cheval.

15-3-1922.— La bande qui, le 13 mars, attaqua le village d'Alio, du caza de Vézir-Keupru, y brûla une maison ; l'incendie du village entier ne fut évité que grâce à l'arrivé de la troupe.

Trois paysans turcs, du village de Findidjak d'Arbaa, qui rentraient chez eux, furent assassinés.

16-3-1922.— La bande grecque qui attaqua le village d'Osman Beyli, situé à l'est de Bafra, tua un berger, en blessa un autre et vola cinquante tête de bétail.

Le 14 mars 1922, les brigands volèrent 200 moutons appartenant au village de Nuzatli, du caza de Ladik.

Pendant la rencontre qui eut lieu à Staviaz Déressi, la troupe eut un officier et un soldat tués.

16-3-1922.— Les bandits grecs dévalisèrent le quartier de Gurguen, du village de Touzanli.

19-3-1922.— Dans la nuit du 17 au 18, ils tuèrent un Turc au moulin du village de Kamlik.

Ceux qui, le 18 mars, attaquèrent le village de Kirk Harman, situé au sud de Yéchil Keuy, furent repoussés.

22-3-1922.— Ils attaquèrent le quartier de Hadji Yaylassi, du village de Gul Yourdou, au N.-Ouest de Tchagchour, tuèrent 4 hommes et une femme, en blessèrent une autre, brûlèrent sept maisons et volèrent du bétail et des effets.

Le 19 mars, ils attaquèrent le village d'Ak-Téké, situé au sud de Bafra, mais ils furent immédiatement repoussés.

Dans la nnit du 17 au 18 mars, le village d'Ahtab fut incendié, la population eut deux blessés et un tué, et les bandits volèrent cinq cent bêtes et beaucoup d'effets.

Pendant la rencontre qui eut lieu aux environt de Vézir Keupru, un soldat et un paysan furent tués et onze soldats et deux paysans furent blessés.

24-3-1922.— Aux environs de Vézir Keupru, un soldat fut tué et un autre blessé.

25-3-1922.— Un gendarme fut tué aux environs de Djéniche et il y eut un soldat blessé et deux tués dans la région de Vézir Keupru.

26-3-1922.— Pendant une rencontre ayant eut lieu dans la région d'Arbaa, un gendarme fut tué et un paysan blessé.

28-3-1922.—Les bandes grecques s'emparèrent de 5 têtes de bétail appartenant au village de Karadjalar de Kavak, dans la région de Vézir Keupru, où elles tuèrent un Turc dont elles volèrent les céréales.

31-3-1922.— Dans la région de Tcharchamba, les bandits volèrent un cheval et des céréales appartenant à un villageois turc.

Pendant la rencontre ayant eu lieu dans la région de Bafra, deux soldats furent blessés.

2-4-1922.— Les bandits dévalisèrent quatre maisons dans le village , près d'Oulache de Tcharchamba, et volèrent sept têtes de bétail.

Ils enlevèrent aussi, dans la région de Ladik, l'âne d'un paysan turc.

3-4-1922.— Dans la région de Bafra, trois paysans turcs rentraient chez eux, lorsqu'ils furent attaqués; l'un d'eux fut fut fait prisonnier mais les deux autres purent se sauver.

Dans la nuit du 1er au 2 avril, ils attaquèrent le village d'Abadji, situé dans le nahié d'Eziné Bazar et y tuèrent six Turcs, y compris l'imam du village.

Ils emmenèrent dans les montagnes deux Turcs du nahié d'Ardagh et en tuèrent un troisième.

Ils volèrent aux moulins du village de Sarayji, près de Gumuche Hadji Keuy, les armes, les habits et les céréales de quatre Turcs qui y étaient venus faire moudre leur blé.

4-4-1922.— Ils attaquèrent le village de Ketchi Baba, de la région d'Arbaa.

Lors de la rencontre qui eut lieu dans la région de Vézir Keupru, la troupe eut un blessé et perdit un cheval.

5-4-1922.— Un soldat fut tué pendant la rencontre qui eut lieu aux environs de Samsoun, et un autre, ainsi que 2 paysans, pendant celle de Kavak.

6-4-1922.— Les bandits grecs, de la région de Vézir Keupru, volèrent les céréales déposées dans le moulin d'Igdéli.

Pendant les rencontres ayant eu lieu dans la région de Bafra, un soldat et 2 paysans turcs furent tués.

8-4-1922.— Ils blessèrent un soldat et en tuèrent un autre aux environs de Samsoun.

Deux soldats furent tués dans la région de Vézir Keupru, et un autre, pendant la rencontre qui eut lieu dans la région d'Arbaa.

Ils tuèrent trois paysans turcs au village de Sofi-Alan, de la région de Tcharchamba, et y volèrent les céréales déposées dans le moulin.

Ils blessèrent deux soldats et tuèrent un cheval dans la région de Vézir Keupru.

9-4-1922.— Un paysan fut tué lors des rencontres ayant eu lieu dans la région de Bafra, un autre fut blessé dans la région de Ladik.

Ils tuèrent deux soldats dans la région de Vézir Keupru, où la troupe eut également deux disparus.

14-4-1922.— Ils tuèrent, au village de Kochadja de Kavak, deux Turcs et en blessèrent un troisième.

Un paysan turc, qui était allé couper du bois à Ilidja Dagh, dans la région de Tokat, y fut tué.

Dans les rencontres qui eurent lieu aux environs de Samsoun, ils tuèrent un soldat, en blessèrent un autre aux environs de Tokat où ils tuèrent aussi deux paysans.

15-4-1922.— La bande qui voulut attaquer le village d'Hadji Naïbler de Samsoun, fut repoussée.

Les bandits brûlèrent une partie du village de Karz, situé au sud de Boga Yaylassi ; dans la renconrre qui y eut lieu, un soldat et trois paysans turcs furent tués et un soldat et un paysan turcs furent blessés.

17-4-1922.— Dans la région de Nixar, ils tuèrenr un bœuf appartenant à un paysan.

Pendant les engagements de la région de Vezir Keupru, ils tuèrent deux soldats et en blessèrent un troisième.

Ils tuèrent deux Turcs et en blessèrent un troisième au moulin du village de Torinek.

Pendant les escarmouches qui eurent lieu dans la région de Vézir Keupru, un paysan turc fut tué.

Une bande grecque vola le bétail paissant aux environs de Kadi Guiriche, dans la région de Tcharchamba.

Une autre bande vola une partie du bétail du village de Nusratli, de Ladik.

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ

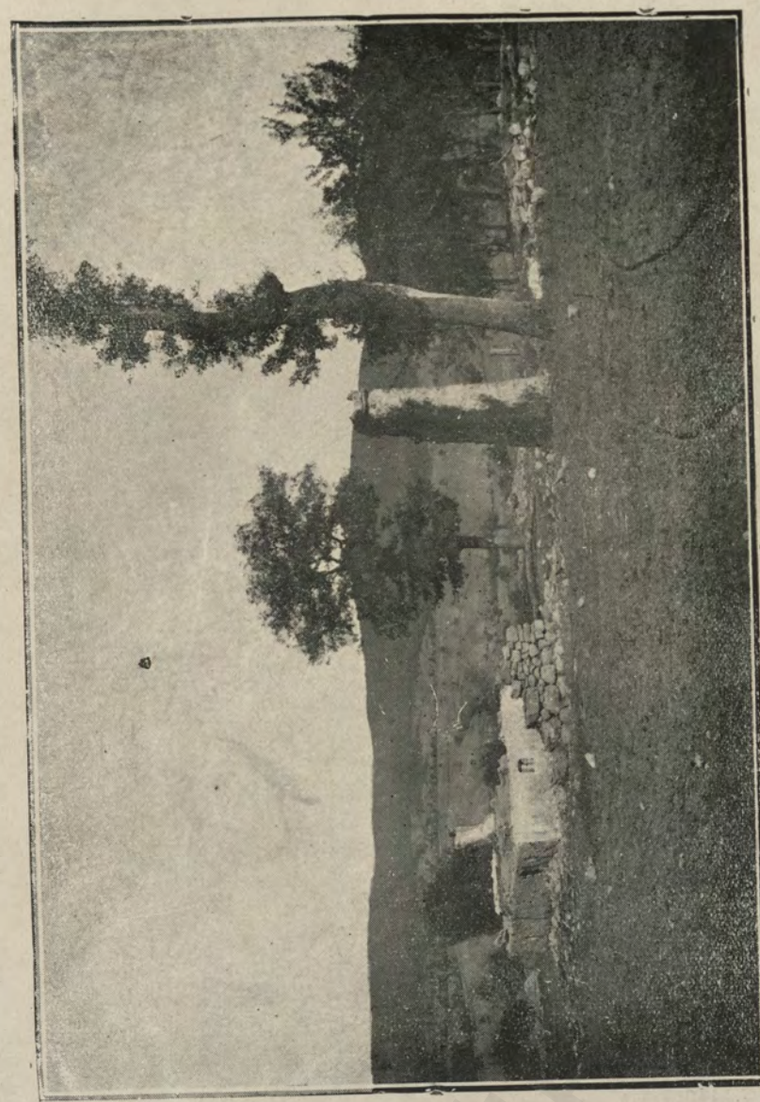

Ruines du faubourg de Chihli incendié par les Grecs.
(Les 400 maisons qui composaient ce village étant en bois, des masses énormes de cendres s'élèvent à la place des bâtiments brûlés.)

19-4-1922.— Les bandits incendièrent une écurie vide aux environs d'Ala-Kurk, de Kavak.

Ceux qui, dans cette région, avaient volé le bétail du village d'Achdji Keussé durent le restituer.

23 têtes de bétail, paissant aux environs d'Endikpinar d'Arbaa, furent volées; les voleurs, poursuivis par la population, durent abandonner une partie de leur larcin.

Dans la région de Bafra, six paysans turcs qui rentraient chez eux furent enlevés, mais l'un d'eux parvint à s'évader.

21-4-1922.— Les villages de Sepéren et de Kétchédji Baba, de Tokat, furent attaqués, mais ne subirent pas de dommages sérieux.

22-4-1922.— Les céréales d'un paysan turc furent volées aux environs du village de Deunggel, près de Tcharchamba.

24-4-1922.— Les bandits grecs firent feu sur un gendarme qui se rendait au village de Téké, de la région d'Arbaa.

Ils volèrent cinq têtes de bétail paissant dans le village de Kara-Abdal.

25-4-1922.— Les bandits qui voulaient attaquer les villages d'Hadji Keuy et de Kirim, de la région d'Arbaa, furent repoussés.

Deux paysans turcs qui portaient du blé au moulin, près du village d'Aladja, de Vézir Keupru furent attaqués ; l'un des deux fut tué et l autre blessé.

Un moulin fut incendié près de Merzifoun.

Trois paysans turcs, qui passaient près du village de Kizil Kichladjik, furent attaqués par les Grecs qui tuèrent l'un d'eux.

Lors des rencontres qui eurent lieu dans la région de Tokat, un soldat fut tué et deux autres furent blessés.

26-4-1922.— Les vaches appartenant au village de Boyadjilar de Tcharchamba, furent volées par les bandits qui, poursuivis, durent les rendre.

27-4-1922.— Les bandits qui attaquèrent le village d'Hamzali,

de la région de Tcharchamba, emmenèrent un paysan et six chevaux.

Ils attaquèrent les villages d'Hadji Sou et de Klavouzlou de Ladik.

Dans les rencontres ayant eu lieu dans la région de Tcharchamba, deux paysans turcs furent tués.

29-4-1922.— Les bandes s'emparèrent d'un troupeau de moutons qui paissait dans la plaine du village d'Hïvadjik, de la région de Tcharchamba.

Les Grecs qui s'introduisirent dans le moulin de Hassan aga, à Tossalidéré, emmenèrent avec eux un paysan turc ; ils volèrent à Yéni Déré d'Arbaa, six bœufs et un âne.

Ceux qui attaquèrent le village turc de Karatache, y tuèrent deux femmes et deux enfants, y incendièrent cinq maisons et emmenèrent 150 moutons, trois bu fles, quinze bœufs et quatre ânes.

Dans la région de Nixar, ils tuèrent 4 soldats et en blessèrent deux autres.

30-4-1922.— Ils attaquèrent deux voitures de voyageurs turcs, entre Tchiniche et Tchakalli, s'emparèrent de deux chevaux et tuèrent deux personnes.

1-5-1922.— Une tentative d'attaque contre le village de Paray Enzi d'Amassia, fut repoussée.

3-5-1922. L'attaque du village de Kotchadja de Kavak avorta.

Une bande vola 25 bœufs appartenant aux habitants du village de Kavak, de Gumuche Hadji Keuy.

5-5-1922.— 40 bœufs qui paissaient aux environs du village de Bachalan de Ladik furent volés par les bandits.

Une bande enleva un berger et s'empara de 10 bœufs appartenant aux villages d'Elini et de Vézir Keupru.

Une autre vola 44 moutons au village de Tchorak, situé au sud de Samsoun.

Les troupeaux appartenant aux villages de Kub-Alan et de Douzakli furent enlevés.

Une autre bande qui attaqua le village d'Abar Pinar. y tua deux femmes et en blessa deux autres ; celles qui attaquèrent le village de Hadji Naïli, furent repoussés.

Trois hommes et une femme, qui allaient du village de Goulam à celui de Tchoukour Yol, furent attaqués par les bandits grecs qui emmenèrent deux hommes avec eux.

Ils volèrent 17 bêtes qui broutaient aux environs de la ferme d'Arslan, à l'est de Bafra.

Ils emmenèrent un berger et prirent 32 bœufs et quatre ânes, appartenant aux habitants du village d'Aïchar de Ladik.

40 bœufs qui paissaient aux environs du village de Keupri Bachi de Havsa, furent volés.

Un soldat fut blessé et deux autres furent tués par les Grecs, dans le village de Deréler, au Sud de Samsoun.

7-5-1922. — Ils emmenèrent les troupeaux qui paissaient aux environs du village de Borik, dans la région de Vezir Keupru, ainsi que les sept bergers qui les gardaient.

Les bandits qui attaquèrent le moulin se trouvant près du village de Dévé Alan, y tuèrent un Turc et en blessèrent un autre.

Ils incendièrent quinze maisons, au village de Yayladjik, et y volèrent 60 bêtes. Dans les rencontres qui eurent lieu dans le caza de Gumuche Hadji Keuy, les bandits tuèrent un soldat et en blessèrent deux, et dans celle de Vezir Keupru, ils tuèrent trois soldats et en blessèrent six.

Dans la région d'Arbaa, ils en tuèrent un autre.

15-5-922.—La bande grecque qui attaqua le village de Cheïklou, de Tcharchamba, fut repoussée, mais elle parvint tout de même à brûler deux maisons.

Les bandits volèrent les troupeaux du village de Marache de Hissardjik ; ils emmenèrent un paysan et 17 bêtes, du village d'Adji Sou ; ils volèrent dans la même région, 190 moutons appartenant au village de Satilmiche.

Ils emmenèrent à Zazli, cinq paysans turcs qui labouraient leurs champs, mais deux d'entre eux parvinrent à se sauver.

Ils exigèrent de trois paysans turcs une rançon de 600 livres.

Ils volèrent 100 moutons appartenant au village de Sévindje de Kavak.

Les vaches du village d'Inmélik de N xar, furent volées par les bandits grecs qui, au village d'Agtché Alan d'Arbaa, tuèrent une petite fille et blessèrent deux soldats.

11-5-1922.—Ils volèrent les animaux appartenant au village de Kochon d'Arbaa mais, poursuivis, ils durent les restituer.

13-5-1922. Ils attaquèrent le village de Tchorak situé au sud de Samsoun, y tuèrent trois enfants et y volèrent 250 moutons.

La bande qui attaqua le village de Bachalan, situé à l'est de Djiniche, fut repoussée.

Aux environs du village de Tchoran, un soldat fut blessé par eux et ils en tuèrent trois autres dans la région de Bafra.

Les bandits volèrent les céréales déposées au moulin de Gôk Geuz, à l'est de Kavak.

Une bande enleva, au village de Kara Moholou, de Tcharchamba, un paysan et trois bœufs.

14-5-1922.—Ceux qui essayèrent d'attaquer le village d'Achklou, de Tcharchamba, furent repoussés.

15-5-1-922 La bande qui, après avoir brûlé 15 maisons des villages d'Hadji Haïli et de Téhankal,attaqua un détachement de soldats aux environs de Merd Irmaghi, de Samsoun, fut obligée de se retirer.

Une bande qui attaqua le moulin de Djafer oglou Ali, du village d'Alan, fut repoussée par les soldats.

17-5-1922.—Les Grecs qui s'étaient emparés du bétail des villages de Donghel et d'Hamzalou, de Tcharchamba, durent l'abandonner à l'arrivée des troupes.

Soixante brigands grecs cernèrent le quartier de Cheïkh Tchaïr, du village d'Alan, y dévalisèrent deux maisons turques et emmenèrent trois vaches et 60 moutons.

Les bandits qui s'introduisirent dans le village de Mezraa, pri-

rent toutes les céréales et les quatre juments de Molla Youssouf qui, lui-même, fut blessé.

Dans la région de Vezir Keupru, deux soldats furent blessé.

19-5-1922 Ils attaquèrent Kara-Kaya, de la région de Tcharchamba et brûlèrent trois maisons dans le village d'Aglan.

Deux Turcs, du village de Lerduklu, qui travaillaient dans leur champ, furent tués par les bandits.

Deux Turcs, qui coupaient du bois aux environs de Kara Iuk, furent blessés et leurs animaux volés, mais ils furent eux-mêmes sauvés par l'arrivée à la rescousse des paysans du même village.

Le bétail appartenant au village de Gök-Keuy, de Kavak, fut volé.

Un soldat fut blessé près de Bafra, trois autres près de Ladik et un cinquième à Keupru, où une femme fut tuée.

Les bandits volèrent les bêtes qui paissaient aux environs du village d'Ak Alan de Samsoun.

Ils dévalisèrent un convoi de voyageurs qui se rendaient à Tcharchamba et volèrent le bétail du village de Yol Atchan, du canton de Bidévi.

Dans le village de Karlikli, de Vézir Keupru, la bande de Pavli brûla 4 dépôts de paille, deux maisons, y compris les bêtes qui se trouvaient dans l'écurie, et vola 204 têtes de bétail.

La même bande vola 500 livres turques à la population et dévalisa toutes les maisons du village.

Dans la région de Vézir Keupru, il y eut deux paysans blessés et une femme tuée.

21-5-1922.— La bande qui attaqua le village de Déréler, de Samsoun, fut repoussée.

Un sergent et quatre gendarmes qui se rendaient à Sortissa, dans la région de Tcharchamba, tombèrent dans un guet-apens tendu par les bandits grecs ; deux gendarmes furent tués et le sergent fut grièvement blessé.

La bande qui attaqua le village de Tcheukekli, y vola tout le bétail, brûla 12 maisons, tua 14 hommes et en blessa quatre ; pendant ce temps, une autre bande volait le bétail du village de Dagh-Keuy de Bafra et y tuait deux Turcs.

Dans les rencontres qui eurent lieu près de Tcharchamba, les troupes eurent deux tués et un blessé et il y eut aussi 14 paysans turcs tués et 4 blessés.

Ils tuèrent deux Turcs dans la région de Bafra.

Six soldats furent tués et 19 soldats blessés, à Dazli d'Arbaa.

Ils volèrent 300 moutons appartenant au village de Moussa Aga, de Kavak.

Dans la région de Tcharchamba, ils tuèrent deux soldats et deux paysans, blessèrent deux personnes et brûlèrent huit maisons.

A Donghel ; les Grecs tuèrent un soldat, sept paysans et blessérent six autres personnes.

Le village de Tchengli de Bafra, attaqué, repoussa ses agresseurs.

Dans la région de Tcharchamba, les bandits tuérent trois soldats et 9 paysans et blessérent dix personnes.

22-5-922. – La bande qui attaqua le village de Déréler, de Samsoun, voulut incendier la mosquée, mais elle en fut empêchée par l'arrivée de la troupe.

Au village de Moussa, les Grecs volèrent 500 têtes de bétail.

L'attaque des villages de Moussa Pacha, Hamzali, et Buyukli fut repoussée, mais ceux qui attaquèrent le village de Saray-Euzi, de Gumuche Hadji Keuy, y volèrent 160 têtes de bétail et y assassinèrent un Turc.

23-5-922. — Dans les engagements qui eurent lieu à Dazli, les bandits tuèrent deux officiers, 25 soldats et blessèrent un officier et 54 soldats.

24-5-922. – Le bétail, volé au village de Kochadjik de Kavak fut repris.

Ils s'emparèrent de quatre têtes de bétail qui paissaient, au village de Keurum de Vezir Keupru.

25-5-922. – Ils volèrent le bétail qui paissait autour du village de Hadji Nadjilou, de Samsoun.

25-5-922. – Une bande grecque attaqua les musulmans, pendant qu'il faisaient leurs prières du soir à la mosquée, les dévalisa et en enleva cinq.

A Vézir Keupru, les bandits blessérent deux soldats.

26-5-922.— Les attaques contre les villages de Kirazli, Adji Sou, de Marache et de Kelavouzli, furent repoussées.

29-5-922.— Les Grecs volèrent, au village de Hiarlik de Tcharchamba, cinq juments et un poulain.

Ils enlevèrent deux bergers du village d'Enghidli et s'emparèrent de 200 moutons.

Plusieurs attaques dirigées contre la fabrique d'Ikbal, près de Gumuche Hadji Keuy, furent toutes repoussées, ainsi que celles dirigées contre les villages de Moussa, de Kelavouzlou et de Bodour oglou.

30-5-922. — Au village d'Ayu-Déré d'Alatcham, les Grecs pendirent un Turc en égorgèrent un autre et violèrent une femme qu'ils assassinèrent ensuite.

1-6-922. — Une expédition qu'ils entreprirent contre le village de Kaya Ieurdek échoua.

Ils volèrent sept vaches au village de Sari Alévi et neuf autres au village de Mehrepoulos.

2-6-922. — Ils emmenèrent dans les montagnes trois Turcs qui faisaient du charbon près du village de Zazara.

4-6-922. — Un paysan turc fut dévalisé par eux, près du village de Deungel.

6-6-922. — Les attaques qu'ils dirigèrent contre les villages de Hissardjik et de Djossa Kizlik furent repoussées.

L'attaque du convoi de provisions allant au village de Marache echoua, mais il y eut un soldat blessé.

A Nixar, les bandits grecs tuèrent un soldat et en blessèrent un autre.

8-6-922.— Les attaques dirigées contre les villages de Dagh Ardi et d'Ilidja, furent repoussées.

Les brigands assassinèrent une femme, au quartier de Mahmoud Dagh de Donghel et lui volèrent 25 têtes de bétail.

Ils emmenèrent dans les montagnes, trois paysans turcs qui, ayant coupé du bois dans la forêt, rentraient chez eux.

L'attaque contre le village de Dora d'Arbaa fut sans succès.

9-6-922.—Les bandits qui attaquèrent le village d'Atalan, situé au sud-ouest de Ménadès, y tuèrent trois paysans, brûlèrent 33 maisons et y volèrent 100 têtes de bétail.

Ils emmenèrent le bétail qui paissait aux environs du village d'Ikiz, ainsi que les deux enfants qui le gardait.

Ils emmenèrent une femme du village de Halamaz, du canton de Destek, et s'emparèrent de deux animaux.

11-6-922.—Ils attaquèrent le village de Terzili de Tcharchamba, y tuèrent un Turc et volèrent du bétail.

L'attaque du moulin du village de Sofi-Alan et celle de Tcham Guertin furent repoussées, ainsi que celle du village de Tchinekli, dans la région de Bafra.

13-6-922.—Entre les villages de Hakmak et de Keupru, les badints enlevèrent quelques voyageurs et volèrent, au village de Keuksaré, sept bœufs et des effets; le détachement qui se mit à leur poursuite trouva les cadavres d'une femme et du préposé à l'état civil de Réchadié, tués par eux.

14-6-922.—L'attaque des villages de Karakaya, de Tcharchamba et du caracol de Sarmachik, échoua.

Ils emmenèrent avec eux, un berger et son troupeau composé de 79 bêtes qui paissaient au environs du village de Sorik de Vézir Keupru.

Au sud du village de Kédirli, de Havsa, ils incendièrent deux moulins.

15-6-922.—L'attaque du village de Kadi-keuy, situé au sud de Mamados, fut repoussée.

La bande qui avait attaqué le village d'Alan Cherkh, de Vézir Keupru, y assassina trois hommes et trois femmes, blessa trois hommes et vola 130 têtes de bétail, ainsi que toutes les céréales du village.

16-6-922.—Quatre des bêtes volées par les bandits, aux environs de Léngherli de Bafra, furent reprises par les poursuivants.

L'attaque des villages de Gulluk et de Duzghun fut repoussée.

Les Grecs attaquèrent quatre paysans qui se rendaient au moulin du village d'Ilias, près de Kizil Irmak. et leur enlevèrent leurs bêtes.

12-6-922.—La bande qui attaqua le village de Dagh keuy, près de Bafra, y tua 14 Turcs, en blessa deux et incendia 36 maisons.

20-6-922.—Les bandits grecs volèrent 25 têtes de bétail, appartenant aux habitants du village d'Ala Gueumlek, où ils tuèrent un paysan turc.

Au village de Hadji Inki, ils volèrent 200 bêtes, y tuèrent un homme et en blessèrent trois autres.

Ils volèrent 400 bêtes au village de Toromdja Sou, 150 au village de Sunbuli et 124 au village de Pitchni; sept personnes furent blessées au cours de ces expéditions.

21-6-922.—Ils voulurent s'emparer du bétail du village de Karakova, situé à l'ouest de Mamados, dans la région de Bafra, mais leur tentative fut infructueuse.

22-6-922.—Les attaques contre les moulins de Pacha Déressi, et de Vézir Keupru, furent toutes repoussées.

Troisième Partie

Les informations du Gouvernement.

Le gouvernement qui, soit de sources officielles, soit de façon indirecte, était parfaitement renseigné sur l'organisation pontaise, prit ses mesures pour surveiller étroitement les fondateurs de l'organisation secrète et contrôler tous les actes de ceux qui étaient liés à ces associations :

L'étendue de cette organisation comprenait tout le littoral de la Mer Noire, depuis Zongouldak jusqu'à Batoum et les bandes grecques s'étaient attribué comme domaine d'action, le territoire allant jusqu'à Kaysséri (Cesarée). Le gouvernement, présumant que l'organisation grecque devait avoir ses ramifications sur tout ce territoire avait donné, en conséquence, des instructions très précises au commandement de l'armée du Centre.

Les bandes du Pont ayant, d'autre-part, considérablement étendu leur champ d'activité, le gouvernement dut prendre des décisions énergiques ; il ordonna donc la remise aux autorités de toutes les armes se trouvant entre les mains de la population, puis, à l'expiration du délai accordé, on commença les perquisitions.

Ces dernières, opérées dans les centres religieux grecs, mirent au jour des documents authentiques, précis et suggestifs, sur l'organisation du Pont, ses ramifications, ses moyens d'action, ses buts etc..; il ressortait clairement de l'étude de ces pièces que, parmi les nombreux centres de l'organisation pontaise, Samsoun, Trébizonde Kerassounde, Merzifoun et Batoum étaient en tête au point de vue de l'importance.

CHAPITRE I

MERZIFOUN

Le Collège Américain

Le mouvement pontais comprenait dans son rayon d'action, la ville de Merzifoun où les jeunes gens grecs, aidés par le directeur et les professeurs du collège américain, avaient fondé, en 1904 et dans le collège même, le «Club du Pont».

L'activité de ce club se développa dans la suite, grâce surtout à la protection des Américains.

Cette institution scolaire s'occupait de faciliter le départ des jeunes gens Arméniens et Grecs et abusait de l'hospitalité turque par une propagande favorisant le développement de l'organisation du Pont.

Lorsque le gouvernement commença à recueillir des informations relatives à ce mouvement qui menaçait intérieurement le pays, les chefs pontais, du caza de Merzifoun, s'en alarmèrent, et, craignant que Zéki Efendi, professeur de turc et enseignant depuis longtemps dans cette institution, ne donnât des renseignemets aux autorités, décidèrent de le supprimer ; le pauvre homme fut assassiné près du collège.

Une femme turque, qui avait servi à l'infirmerie de l'établissement, prévint les autorités que ce dernier possédait des chemins et des dépôts souterr ins dissimulés, que l'on y cachait des canons, des munitions et des armes diverses apportés par des camions, que des Grecs armés venaient de temps à autre s'y cacher et que le personnel de l'infirmerie avait des relations secrètes et constantes, avec les bandits opérant à Tavchan Daghi ; sur ces révélations, le commandement de l'armée du centre prévint le gouvernement central et donna, au commandement de la cinquième division et au mutessarifat d'Amassia, l'ordre de perquisitionner dans le collège, au moment du désarmement général de la population.

A la suite de la correspondance échangée entre le gouverne-

ment et le commandement de l'armée du centre, il fut décidé, suivant l'avis du conseil des ministres, de perquisitionner dans le collège mais sans inquiéter, en aucune façon, les employés de l'institution.

Cependant, le gouvernement central estima courtois d'informer, de la décision prise, le représentant américain à Constantinopl^e, M^r l'amiral Bristol, auquel le chef du Département des Affaires Etrangères, Moukhtar Bey, adressa la note ci-dessous.

Ci-dessous également, copie de la correspondance officielle relative à la perquisition.

A l'Etat Major Général :

Amassia, le 12—2—921

Une femme turque qui a servi pendant un an et demi à l'infirmerie du collège et qui, il y a deux mois et demi, a quitté son service pour entrer à l'hôpital musulman d Amassia, nous ayant révélé, qu'à l'hôpital américain de Merzifoun ainsi qu'au collège, il y avait des chemins souterrains et des dépôts dissimulés, dans lesquels on cachait des armes et des munitions, tels que canons, fusils et bombes, apportés dans des automobiles ; que l'on y cachait des paysans grecs armés et que le personnel de l'infirmerie américaine était en relations secrètes avec les bandits opérant à Tavchan Daghi.

En conséquence, des ordres ont été donnés au commandement de la Vme Division et au mutessarifat d'Amassia, pour qu'il soit procédé à des perquisitions dans ce collège, au moment du désarmement général de la population.

Il a été enjoint à nos agents de traiter les Américains avec égard pendant cette opération et de ne pas perdre de vue que notre gouvernement a le désir de conserver de bonnes relations avec l'Amérique.

Le désarmement général de la population commencera le 16 février 1921.

Le commandant de l'Armée du Centre

(S) : **Noureddin**

A l'Etat Major général :

Amassia, le 16—2—921

1. Aujourd'hui, 6/2/1921, l'hôpital et le collège américains de Merzifoun ont été l'objet de perquisitions; cette opération a eu lieu en présence du commandant de la 5me division. On n'a pas trouvé d'armes ni de munitions, mais on a découvert l'existence d'un club, nommé « club du Pont» et fondé en 1914 ; nous avons saisis ses réglements, que l'on est en train de traduire ; ce club est une institution travaillant pour les Hellènes, en vue de la reconstitution du gouvernement du Pont.

2. — Il a été ordonné d'arrêter le président du club et les membres du conseil d'administration, de fermer l'établissement et de se contenter de recueillir seulement les déclarations des Américains.

3. — Zéki Efendi, professeur de turc au collège, a été trouvé assassiné avant hier, aux environs de l'école ; les Grecs, apprenant l'arrestation des membres actifs du «club du Pont», l'ont tué, craignant qu'ils ne fît des révélations.

4. — Nous avons saisi la correspondance échangée entre le directeur de l'école et le représentant américain de Samsoun et traitant des moyens de faciliter la fuite en Europe de jeunes gens grecs et arméniens.

Les détails suivent.

Le commandant de l'armée du Centre

(S) : **Noureddin**

A l'Etat Major Général :

Amassia, le 17 – 2—921

Suite du télégramme chiffré du 16-2-921 N° 28 :

Outre les objets dont la découverte au collège américain de Merzifoun a été annoncée hier, on a trouvé des photographies représentant des groupes de personnes armées de fusils turcs ; à la demande d'explications formulée à ce sujet, les réponses du

corps enseignant de l'école furent vagues, contradictoires et pleines d'échappatoires.

Un des officiers présents, qui connait l'anglais, a entendu le Directeur dire, en cette langue, aux professeurs, de cacher la vérité; quatre Arméniens reconnus sur les photographies et que le corps enseignant a déclaré ne pas connaître, ont été trouvés à l'école et arrêtés.

Une lettre saisie à l'école et écrite par certains membres de la population grecque de Gumuche Hadji Keuy, formule auprès du directeur, des plaintes contre les autorités locales et demande des instructions.

On continue à traduire les documents trouvés et à interroger les prévenus.

Le commandant de l'Armée du Centre

(S) : **Noureddine**

Au Département de l'Intérieur

Amassia le 27/28—2 921

Réponse au 24 2—921.

A la suite d'une dénonciation, le commandement de l'armée du centre a estimé nécessaire de procéder à une perquisition dans le collège américain de Merzifoun ; le commandant de la 5me division et le Kaïmakam de Merzifoun ont été délégués à cet effet, conformément à la décision du gouvernement, communiquée au commandement de l'Armée du Centre par l'entremise de l'Etat Major Général ; il leur a été enjoint d'agir avec la plus grande correction pendant la perquisition.

On n'a pas trouvé d'armes ni de munitions, mais on a découvert l'existence d'un club, fondé en 1904, sous le nom de «Club du Pont» et travaillant à soulever la population arménienne et grecque pour reconstituer le gouvernement du Pont ; ont été également découverts et saisis, ses règlements et sceaux, les armoiries du Pont et des drapeaux hellènes.

Six personnes, formant le conseil d'administration du dit club, ont été arrêtées et consignées au commandement de l'armée, à Amassia. Quatre Arméniens dont on a trouvé des photographies

les représentant armés, ont été aussi arrêtés par le commandement de la division susmentionnée.

On traduit au quartier de la division, deux sacs de documents et de régistres, écrits en anglais et en grec.

Le directeur du collège déclare ne rien savoir au sujet des documents saisis ; pour le moment rien n'a été décidé à son sujet.

L'école et l'hôpital, continuent comme auparavant leurs travaux; les résultats qui seront obtenus plus tard, seront également rapportés.

Le mutessarif :

(S) : **Osman**

A l'Etat Major Général :

Amassia, le 4—3—921

Suite du rapport N° 537, du 17—2—921 :

Voici les résumés des rapports de la 5e Division du Caucase concernant la perquisition opérée au collège américain de Merzifoun, ainsi que la traduction de certains documents intéressants :

Avant la perquisition, le Directeur de l'Ecole et le médecin en chef de l'hôpital ont été mandés au Palais du Gouvernement où il leur fut signifié que des recheches allaient être effectués dans leur établissement, soupçonné de recéler des armes et des minitions et d'être le siège d'une organisation politique grecque dénommée «Club du Pont» dont les adeptes auraient participés à l'assassinat du professeur de turc Zeki bey.

Le Directeur du collège et le médecin chef ont répondu qu'on pouvait perquisitionner, car des imputations semblables ne pouvaient concerner leur Etablissement.

Or, s'il est vrai qu'au cours de cette opération on n'a trouvé ni armes ni munitions, on a, néanmoins, pu saisir une photographie, prise à l'intérieur de l'école et où figurent tous les employés, armés jusqu'aux dents; ceci ne laisse-t-il pas entendre que le collège de Merzifoun n'était pas complètement dépourvu d'armes ?

On à également pu constater que les chemins et les dépôts secrets, dont il avait été fait mention par le femme turque, existent

réellement, mais il a été établi que l'un de ces passages etait réservé aux tuyaux du calorifère et l'autre, destiné uniquement à la communication entre l'école et l'hôpital.

Cependant, les documents relatifs au «Club du Pont» ainsi que les photographies que nous avons saisies démontrent, sans aucune espèce de doute, l'existence de relations intimes et suivies entre le personnel du collége et les bandes grecques; d'autre part les réponses évasives du personnel, lors de l'interrogatoire, et la recommandation de cacher la vérité faite par le directeur qui, ignorait qu'un de nos officiers présents parlât anglais, suffiraient à établir notre conviction si les preuves matérielles dont nous avons parlé plus haut, ne démontraient surabondamment que le collège américain de Merzifoun n'est point simplement une institution humanitaire neutre, mais bien un centre important de propagande, travaillant avec acharnement à l'extension du christianisme dans la région.

2.—Dans une lettre, écrite au prêtre arménien Georges Papasian, par le directeur du collège, ce dernier l'assure que s'il était célibataire il serait allé travailler en Arménie ; il affirme aussi que les Arméniens étant intelligents, avec une administration prudente en Arménie, l'on pourrait assimiler les Turcs ayant des liens de sang avec les Arméniens ainsi que les Turcs alévi, et obtenir ainsi le retour des Turcs habitant l'Arménie à la religion chrétienne de leurs ancêtres; cette lettre dit textuellement ceci :

«J'ai la ferme conviction que dans aucune phase de l'histoire « arménienne on n'a sacrifié tant de sang pour obtenir plus de « moisson.

«Je suis certain que la mort de huit des professeurs du « collège d'Anatolie, constitue pour cet Etablissement un engagement « envers la nation à laquelle ces professeurs appartiennent.

«Merzifoun ne se trouve pas dans les limites heureuses de l'Ar-«ménie, notre action doit être internationale et ne concerne exclu-«sivement aucun peuple ; mais, dans le passé, les jeunes gens d'au-«cune nation n'ont, autant que les Arméniens, profité du collège et «le fait qu'ils ont versé tant de sang pour leurs revendications m'a «donné la conviction que nous avons encore des devoirs à remplir «envers votre peuple et des services à lui rendre.

«Nous espérons continuer l'enseignement, autant que possible

pratique et moral, digne d'un établissement chargé d'élever les jeunes gens qui auront à instruire le peuple arménien et à l'aider à conquérir son indépendance.

3.—Le «Club du Pont», découvert au collège, a été fondé en 1904; c'est, en date, la première organisation politique dans le pays ; il a recruté ses membres au dehors, dans les villes et les villages ; il a été fondé avec l'autorisation de la direction du collège, par les jeunes gens qui y avaient été élevés. Sous sa couleur philanthropique le réglement du club laisse trop deviner son véritable but et il est impossible que la direction de l'école n'ait pas eu connaissance de ce règlement et qu'elle n'ait pas facilité et encouragé son application.

Il ressort de la lecture des rapports chiffrés ou écrits en langage convenu que l'institution envoyait journellement au contre-torpilleur américain, à Samsoun, des renseignements relatifs aux évènements et à l'action entreprise contre nous à l'intérieur.

Cet établissement cherchait à assurer aux éléments non musulmans la réalisation de leurs projets.

D'après les documents saisis, un certain Mr Kehtchel (1) s'est attribué, pendant que le gouvernement local était impuissant, le rôle de représentant des Puissances de l'Entente et, sous ce titre, il n'a pas hésité à faire de l'arbitraire, emprisonnant sans raison des Turcs, percevant indûment de l'argent, etc; et tout cela au détriment des seuls musulmans.

5.—Le docteur Martin, employé dans cette institution est un comitadji fameux qui doit être remplacé.

6.—On continue la traduction des documents; les résumés des plus importants vous seront communiqués télégraphiquement et leurs copies vous seront envoyées par la poste.

Le Commandant de l'Armée du Centre

Le chef d'Etat-Major

(S): **Hussein Husni**

Amassia, le 13—3—1921

1. L'orthographe anglaise est inconnue.

A l'Etat Major Général :

Suite du télégramme chiffré N° 755, du 3—3—921 :

Un rapport trouvé pendant la perquisition du collège de Merzifoun et portant la signature du directeur du collége, Mr Wite, explique clairement le but poursuivi dans notre pays par ces missionnaires. Cette lettre écrite à Frédériz Woods, directeur du «Bible House» à Constantinople, n'a pu être expédiée pour une cause inconnue. Un passage de ce document dit exactement ceci : «Je suis «convaincu que le véritable but de notre association de prêtres est «de gagner les musulmans à la foi que Dieu nous a transmise «par le Christ pour dominer le monde. Nous ne devons pas perdre «de vue l'accomplissement de ce saint devoir.

«L'islamisme est le concurrent le mieux organisé et le plus «puissant du christianisme et la Turquie est l'Etat musulman le «plus fort. Notre chef sait que, s'il le faut, nous y resterons «cinq cents années mais que nous convertirons ce pays.»

Dans un autre passage, l'auteur de la letre dit: «Notre but «doit être atteint, non pas par la révolution, mais par une organisa«tion sérieuse et rationnelle. Prochainement, nous chercherons à «faire comprendre aux chrétiens ce qu'ils doivent à ceux qui subis«sent tant de souffrances pour eux. Je nourris une sainte conviction «quant à nos devoirs sacrés envers les Grecs et les Arméniens dont «quelques uns ont été tués en servant contre l'Islam ; n'oublions «pas que nous aurons encore à donner à cette sainte cause beau«coup de martyrs.»

Plus loin, il ajoute : « Notre espoir désormais doit reposer «sur les jeunes gens car un homme mûr peut difficilement changer «de conviction. Les chiites ne sont pas de vrais musulmans; quoi«que nombreux, ils ne forment point la majorité de la population «turque et si l'on fait montre envers eux d'une certaine libéralité «religieuse, ils garderont vis-à-vis de nous les sentiments manifestés «à nos prédécesseurs par les Arméniens. Notre devoir est de ne «pas laisser échapper cette occasion de faire des adeptes.»

Les copies de cette lettre et d'autres semblables seront envoyées bientôt.

Le commandant de l'armée du Centre
(S) **Noureddine**

Au mutessarif d'Amassia

Par décision du conseil des ministres, le collège américain, dont les documents saisis ont établi la complicité avec l'organisation du Pont, doit être fermé. Deux professeurs américains, que vous aurez à choisir, resteront à l'école afin de garder l'établissement, les livres, et tous les objets s'y trouvant.

Les autres professeurs auront à quitter rapidement le pays par voie de Samsoun après que les classes auront été mises sous scellés.

Le ministre de l'Intérieur

Au Département de l'Intérieur :

Merzifoun, le 24—3—921

Réponse au 14/15—3—1921 :

1.— Conformément à vos instructions, l'institution américaine de Merzifoun a été fermée et le bâtiment, où le directeur a fait transporter les meubles existants, a été mis sous scellés par le Kaimakamat.

2.— Deux Américains, l'un marié et l'autre célibataire, (en tout 3 personnes) ont été laissés à l'école; les autres, 29 Américains et Américaines, ont quitté hier Merzifoun, à destination de Samsoun.

3.— Les meubles et objets de l'école, les bâtiments, le contenu de l'hôpital et de l'orphelinat, sont aussi confiés à ces deux Américains.

Le corps médical de la division ayant quitté Merzifoun, les 82 malades militaires qui étaient soignés à l'hôpital seront traités par le médecin du gouvernement de Merzifoun et les médicaments seront fournis par la pharmacie de l'hôpital. A l'orphelinat, se trouvent 290 enfant de 5 à 16 ans, 105 Grecs et 185 Arméniens. Leur entretien et leur nourriture seront assurés par les deux Américains ; l'enseignement est suspendu.

Le Dr Martin se trouvant parmi les Américains ayant quitté le pays, il ne sera plus reçu de malades à l'hôpital.

4.—Le kaïmakanat a pris les mesures nécessaires en vue d'assurer la sécurité de l'institution.

5.—Comme la situation actuelle de l'hôpital et de l'orphelinat n'est que momentanée il me parait utile d'employer le premier comme hôpital municipal ou militaire.

Pour ce qui est de l'école, je demande des instructions afin de savoir où loger les enfants, au cas où la fermeture en serait définitive.

Le mutessarif d'Amassia à Merzifoun

(S): **Osman**

Au Département de l'Intérieur:

Amassia, le 28/29—3—921

Le kaïmakam de Merzifoun informe qu'Anesti, élève du collège, le protestant Lay et Pavlidès ont été arrêtés comme prévenus de l'assassinat de Zéki bey, professeur de turc de l'institution.

Le mutessarif:

(S): **Osman**

Au mutessarifat d'Amassia:

Le 29 mars 1921

Réponse du 23 mars 1921 — Pas besoin d'autres mesures, pour le moment, à l'égard du collège de Merzifoun; la décision qui sera prise prochainement par le conseil des ministres, relativement aux institutions américaines, vous sera communiquée.

Je vous prie de maintenir jusque là l'état de choses actuel et de veiller sur la situation.,

Le ministre de l'Intérieur

(S):

A. S. E. Mr l'Amiral Bristol,

Haut Commissaire de la Republique des Etat-Unis d'Amérique.

Constantinople.

Excellence,

Je me vois, à mon grand regret, dans l'obligation de porter les faits suivants à votre connaissance.

Le 16 février dernier, une perquisition à laquelle a assisté le commandant de la cinquième division, a dû être opérée à l'hôpital et au collège américains de Merzifoun.

Cette perquisition a permis de faire des constatations édifiantes sur le genre d'activité auquel se livraient les dirigeants de ces établissements.

Il nous a, en effet, été révélé que :

1°. – Depuis l'année 1904, il existait à l'intérieur du collège américain un club grec portant le nom de « Pontus »: Les réglements, les sceaux et les archives très importantes du club, ainsi que des drapeaux grecs ont été saisis.

Le règlement de l'institution démontre nettement que son but consistait à encourager et à organiser, sur les rives de la Mer Noire, la constitution d'un Etat grec dit du «Pont» et à préparer, à cet effet, la jeunesse grecque de la région.

2°. Le directeur du collège et le représentant américain de Samsoun entretenaient une active correspondance en vue de faire passer en Europe, sans autorisation du gouvernement, des jeunes gens arméniens et grecs.

3°.— Zéki Bey, professeur de langue turque au collège américain, a été assassiné, la nuit du 14 février, parce que les membres du club précité, alarmés des arrestations déjà faites, craignaient qu'il ne dénonçat leurs criminelles entreprises dont il avait connaissance.

Tels sont les faits dont l'enquête approfondie à laquelle on se livre actuellement va éclaircir complètement les points de détails.

Il est indubitablement démontré que des citoyens américains chargés de diriger un établissement scolaire, ont abusé de la confiance et de la mansuétude du gouvernement turc pour aider, dans

leurs criminels projets, ceux qui ont entrepris de démembrer notre pays, d'y soumettre, comme à Smyrne, la majorité turque de la population à une minorité grecque, se faisant ainsi les complices de toutes les horreurs, massacres, dévastations, incendies etc. par lesquels les Hellènes se sont si tristement rendus célèbres dans la province de Smyrne.

Votre Excellence n'ignore certainement pas l'extrême sévérité, des lois qui, dans tous les pays, punissent ceux qui ont l'audace de participer à de tels complots, ainsi que ceux qui, de quelque façon que ce soit, les protègent.

Malgré cela, et nonobstant les assurances, maintenant reconnues mensongères, de Mr Combi, le gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie, veut, une dernière fois, donner la preuve de son amitié au peuple américain qui, nous le croyons fermement, réprouve ces agissements ; il se contente donc, pour toute sanction, d'expulser le personnel de l'établissement en question.

Deux Américains, choisis par le gouvernement de Merzifoun, pourront y demeurer en qualité de gardiens.

Cependant, au cas où V. E. garantirait personnellement l'absolue neutralité d'un personnel entièrement nouveau qu'on voudrait y envoyer, nous pourrions envisager, d'ores et déjà, la possibilité d'autoriser la réouverture de cet établissement.

Veuillez agréer . . . . . .

(S): **Ahmed Moukhtar**

CHAPITRE II.

Samsoun et Trébizonde

On trouvera ci-après un partie de la correspondance officielle du gouvernement, relative aux informations recueillies à Samsoun et à Trébizonde :

Mutessarifat
de Djanik (Samsoun)
—
N° 287
Confidentiel

Au Département de l'Intérieur :

Suite au télégramme chiffré du 30 mars 1921 :

De l'étude de quatre lettres et d'une proclamation trouvées parmi les documents saisis à l'evêché grec, que l'on est en train de traduire et dont on trouvera ci-joint une copie, il ressort que l'instituteur Pandéli Valanis, Kozma, Icholak Yakov, employé à la régie, Costi, secrétaire à l'évêché, Terzi bachi Constantin, Arslan oglou Stavri, percepteur, et Yanco oglou Dimitri, déférés au tribunal d'indépendance d'Amassia par ma lettre N° 266, du 19—2—921, administraient une société portant le nom de «Club Sportif» des jeunes gens grecs de Kadi-keuy. Ledit club n'était qu'une section du «Comité de l'Asie Mineure», fondé en 1909, à Athènes, afin propager les idées hellènes et de défendre les intérêts nationaux grecs; ce comité, s'assurant le concours et l'intermédiaire des évêchés grecs, étendait son organisation en Turquie, où il introduisait, en grande quantité, des armes et des munitions qui étaient distribuées aux Grecs par l'intermédiaire des clubs sportifs grecs ou des syllogues Orphéos, lesquels menaçaient de mort ceux de leurs coréligionnaires qui ne voulaient point servir leurs intérêts, soit personnellement, soit financièrement.

N. B. — Ces lettres et la proclamation dont il s'agit ont été insérées plus haut.

TÜRK TARİH

J'ai prié le commandement de l'armée du centre d'inviter qui de droit à approfondir l'instruction de cette affaire et à interroger le métropolite intérimaire Eftimos.

Le 31 mars 1921 Le mutessarif de Djanik

(S) : **Sézaï**

Direction
Police de Djanik
—
N° 1151

A Mr le Mutéssarif :

Réponse au télégramme chiffré, N° 3.232—3.645 du 7—11—921 du Département de l'Intérieur, que vous avez bien voulu me communiquer :

Les renseignements que la police de Samsoun possède au sujet de la question du Pont, consistent en constatations relatives aux démonstrations ayant eu lieu dernièrement à Samsoun et en renseignements fournis par les documents saisis.

Le tribunal de l'indépendance et le commandement de l'armée du centre ont concentré entre leurs mains l'étude des informations et des documents recueillis dans les autres centres administratifs et relatifs à la genèse, au caractère général et politique, ainsi qu'aux phases différentes de la question du Pont.

1.—Genèse de la question du Pont : Après la guerre générale Samsoun fut occupé par les fonctionnaires politiques de l'Entente et de la Grèce ainsi que par les troupes étrangères ; les Grecs de Samsoun et des environs, qui, depuis longtemps déjà, se livraient au banditisme en Turquie, vinrent alors à Samsoun et commencèrent à renforcer énergiquement leur organisation, afin de proclamer la république du Pont, qui devait comprendre le littoral de la Mer-Noire, et les vilayets de Kastamoni et de Sivas. Cette organisation était dirigée par les intellectuels grecs et les fonctionnaires hellènes, qui, de temps à autre, venant de Constantinople avec le titre d'inspecteur, travaillaient à son accroissement. De grandes sommes, fournies par le gouvernement hellénique, ont été dépensées pour cela.

2.—Il résulte des documents, des différents réglements et des

cartes trouvés pendant la perquisition opérée à l'évêché grec, que dans la ville de Samsoun, dans ses environs, dans ceux de Bafra et dans la zone d'action des autres sections de l'organisation pontaise rattachées à Samsoun, on avait formé des bandes composées chacune de 10 personnes et trois catégories de tribunaux secrets ; que ces bandes étaient chargées d'attaquer les villages musulmans, d'assassiner les Turcs et de leur voler leurs biens, pour faire croire de la sorte aux étrangers que la sécurité garantie par les dispositions de l'armistice n'existait pas dans le pays. On espérait provoquer ainsi l'intervention étrangère, et, une fois ce but atteint, proclamer la république du Pont dans les contrées qu'on allaient détacher de la Turquie, c'est-à-dire le littoral de la Mer-Noire avec Castamoni et Sivas.

3.— Phases du mouvement : Tout d'abord, on fit venir de différents endroits, notamment de la Russie, de nombreux émigrés, afin de peupler le littoral et surtout Samsoun qui était le centre d'action. On les installa, on les nourrit avec les fonds envoyés du Patriarcat ; en même temps, on ouvrit ici, sous le nom fictif de Club Sportif de Kadi-keuy, une section du comité de l'Asie Mineure dont le siège central se trouve à Athènes ; Samsoun, Kadi-keuy et Ilias keuy formèrent chacun une bande de dix hommes commandée par un caporal ; les autres villages procédèrent à de semblables formations, prêtes à se mettre en mouvement au moment voulu ; les Grecs commencèrent alors à attaquer les villages turcs, à se livrer à l'assassinat et au vol ; ils voulaient ainsi faire croire que la sécurité manquait dans le pays et provoquer l'intervention étrangère, conformément aux dispositions spéciales de l'armistice, intervention qui serait suivie d'un soulèvement aboutissant à la proclamation de la république du Pont.

On provoqua l'immigration, on mit en activité les bandes existantes, on prit des mesures nécessaires en vue de maintenir cette organisation et d'assurer ses frais, et l'on commença à dépenser les grosses sommes que le gouvernement hellénique faisait parvenir par l'entremise du Patriarcat.

Les Grecs reconnaissaient, comme seule autorité dans leurs affaires officielles et privées, l'évêché de Samsoun ; à l'arrivée des fonctionnaires politiques grecs, on commença à exciter l'opinion publique des Grecs du pays en donnant, sous la protection du re-

présentant anglais, Sulter, des concerts dans les clubs, en organisant des cérémonies religieuses dans les églises, pendant lesquelles les reproductions en miniature de l'Avéroff et des autres cuirrassés grecs étaient ornées de cierges allumés et portées sur les épaules des assistants; les Grecs des villages de Kadi keuy, Ilias keuy et Djénik, tiraient jour et nuit des coups de fusil et cherchaient continuellement à provoquer des troubles.

Mais les fonctionnaires grecs, les représentants anglais et français, ainsi que leurs troupes, ayant dû quitter le pays, les Grecs comprirent que leur œuvre rencontrait des obstacles sérieux, et comme l'on commençait à entreprendre des poursuites contre ceux qui s'étaient effectivement rendus coupables d'actes contraires à l'indépendance du pays, le mouvement grec entra dans une période d'attente.

Plus tard, le gouvernement ayant découvert les promoteurs, les réglements et les décisions de l'organisation grecque, et ayant déféré les coupables devant le tribunal d'indépendance, le mouvement pontais s'éteignit définitivement à Samsoun.

4.—Les Grecs mirent cependant à exécution leurs projets diaboliques sous la protection de l'intervention étrangère; en blessant, à chaque instant et par tous les moyens, l'amour-propre national des Turcs,les fonctionnaires hellènes, le métropolite de Samsoun et les intellectuels grecs, travaillèrent conformément à un plan établi d'avance. Ils dirigèrent et organisèrent les actes d'assassinat et de brigandages destinés à faire croire aux étrangers que l'insécurité règnait dans la contrée. Cependant, le pays se ressaisit après la formation du gouvernement national et l'expulsion des étrangers et l'instruction contre les coupables commençèrent.

A la suite d'une information suivant laquelle des armes auraient été cachées dans la maison de Papas oglou Todor, à Kadikeuy, il fut procédé à une perquisition et l'on trouva chez lui des documents parmi lesquels figuraient aussi les armoiries, les sceaux du Pont et un récépissé qui amena la découverte de l'existence d'un comité, fondé sans autorisation du gouvernement, sous le faux nom d'«Association sportive des jeunes gens grecs» et comprenant des sections de gymnastique, de musique et de théatre. Il fut établi que ce comité était dirigé, sous la présidence de l'instituteur Pandeli Valolis, par Tcholak oglou Iakov, Cheref

oglou Costi, secrétaire de l'évêché grec, Kara Icolonos, Mourad oglou Kapa Adakovidis, Sconominès, Moum boyadjioglou, Campomidi Hambo, Iorghi Katiros, Costi Rayavadi et Lefteriadi, et qu'il avait recueilli de grosses sommes. La traduction des documents nous fit constater que le dit comité n'était autre qu'une section du comité hellénique de l'Asie Mineure.

Une lettre écrite par la commission grecque d'installation des émigrés, pour demander de l'argent à la commission d'immigration grecque du Patriarcat et retenue par la censure, ayant confirmé la la présomption de l'existence à l'évêché de documents relatifs à l'organisation du Pont, fut portée à la connaissance du Département de l'Intérieur. Ce dernier ordonna, dans son télégramme chiffré N° 1146-424 du 1er février 1921, d'arrêter les personnes faisant partie de la commission d'immigration grecque, de procéder à des perquisitions et de déférer les intéressés au tribunal de l'indépendance; après l'instruction de cette affaire, le local de l'évêché fut l'objet de perquisitions.

Les documents inscrits dans la liste ci jointe, trouvés lors de la perquisition de l'évêché, et placés dans 24 enveloppes ont été, ainsi que les trois dossiers d'instruction, présentés par mon rapport du 17-5-921 No 524, envoyés au tribunal de l'indépendance, en même temps que les chefs et les membres actifs de l'organisation pontaise à Samsoun; ces personnes seront jugés en même temps que les autres personnes arrêtées et emmenées à Amassia.

J'ai l'honneur de présenter, ci-jointes, les copie du règlement, des indications trouvées au sujet des sommes recueillies au nom du centre pontais de Samsoun et de la correspondance découverte.

Le 23—11—921

Le directeur de la police

(S): **Tewfik Hadi**

Annexe:

1.— Traductions des documents que le métropolite intérimaire Eftimos déchira et jeta dans les latrines lors de la perquisition qui fut effectuée à l'évêché.

2.— Un carton de la dimension d'une carte postale, imprimé à Paris, représentant la République du Pont, et une autre carte,

portant, en langage convenu, des indications, des chiffres et représentant le caza de Bafra ; toutes deux trouvées dans la chambre personnelle du métropolite intérimaire Eftimos, à l'évêché grec ;

3.— Les feuilles de propagande préparées par les Grecs, et contenant les noms des fonctionnaires de Bafra et des notabilités turques qui auraient commis des atrocités envers les chrétiens.

4.- Une liste des Grecs condamnés à mort pour n'avoir pas obéi aux instructions qui leur avaient été données contre les Turcs.

5.— Une liste des immeubles grecs incendiés, soit-disant par ordre du gouvernement turc.

6.— Le règlement de la défense constitutionnelle, contenant quinze articles ; une liste contenant des noms de Turcs, envoyée par Tchemlekdji oglou Mourat de Vézir Keupru ; une lettre ; sa traduction ; le rapport de la commission de traduction ; le procès-verbal d'envoi de Tcheumlekdji oglou Mourat et une lettre du kaïmakam de Keupru ainsi que le rapport de la commission de traduction.

7.— Une liste envoyée de Tchoroum, et contenant une certaine quantité de noms turcs, sa traduction, le rapport de la commission de traduction ; une plainte préparée contre le gouvernement turc.

8.— Les feuilles de recettes et de dépenses, copiées sur le livre de caisse de la commission d'immigration de l'évêché, agissant au nom du comité du Pont et donnant le détail de 16.000 livres envoyées par le comité central du Pont.

9.— Cinq lettres contenant la correspondance du comité de l'Asie Mineure, leurs traductions et le rapport du comité de traduction,

10. – Deux portraits, pris dans la chambre à coucher d'Eftimos et représentant les nommés Panayott et Théophilos, photographiés en uniforme turc.

11. – Le Livre «l'Hellénisme et la jeune Turquie» et la correspondance entre le comité central du Pont à Trébizonde et l'évêché de Samsoun.

12.— Les lettres trouvées au bureau de Arzou oglou Pandélaki, à Samsoun, leurs traductions et le rapport du comité de traduction.

13. – Trois récépissés du comité hellénique du Pont, de Merzifoun, leurs traductions et le rapport du comité de traduction.

14. - Un carnet de poche contenant les comptes de l'organisation du Pont, trouvé dans le bureau de Tchin oglou Andon, secrétaire du comité des émigrants à l'évêché.

15.—La copie certifiée conforme, du récépissé délivré par la comptabilité du Sandjak, relativement à la réception des 46.237 piastres et demie trouvées, lors de son arrestation, chez le premier prêtre Platon ; il résulte des déclarations de ce dernier que cette somme appartient au comité du Pont.

16.—Trois procès verbaux relatifs à la perquisition opérée à l'évêché ; le récépissé de la consignation à la caisse du Sandjak des 164.677 piastres et demie, trouvées chez le premier prêtre Platon, appartenant à la commission d'immigration et dont il est fait mention dans le procès verbal du 11 avril 1921 ;

17.—Le dossier d'instruction N° 1 contenant les pages 1 à 38.
18.— » » » » 2 » » » 39 » 51.
19.— » » » » 3 » » » 52 » 67.

22.—Un registre contenant 337 pages, appartenant à la commission d'immigration grecque, et donnant le chiffre des populations rurales ; un livre de caisse de 381 pages et contenant les recettes et les dépenses ; deux livres dits: «journal» contenant 79 doubles pages ; un régistre des décisions contenant 79 doubles pages ; un petit livre de caisse contenant 71 doubles pages ; un copie de lettres de 500 doubles pages et 8 photographies ; divers autres documents appartenant à la commission en question.

Sandjak de Djanik

—

N° 1198

—

Au Département de l'Intérieur :

Réponse au télégramme chiffré que vous avez bien voulu m'envoyer le 7 novembre 1921 sub N° 3.232—3.645.

J'ai l'honneur de vous informer que le rapport relatif à la question du Pont en ce qui concerne mon sandjak ainsi que les

copies certifiées conformes des documents y relatifs, ont été expédiés ; quant à la partie qui n'intéresse pas directement mon département, les dossiers d'instructions et les documents y relatifs, sont du ressort du tribunal d'indépendance d'Amassia qui a été saisi de cette affaire.

Le 26 novembre 1921.

Le mutessarif de Djanik

(S) : **Faïk**

Au vilayet de Trébizonde :

N° 4 du 12—1—1922.

J'ai l'honneur de vous envoyer copie de deux passages du procès-verbal d'une réunion, tenue sous la présidence du délégué civil de l'évêché de Trébizonde, et à laquelle ont pris part, le 17 septembre 1919, Foutozi, Christos, Métaxas, Yordan, Enépékidès, Parlor, Constantinidis, Yorghi Persidis, Spiridon Fondopoulos, Grigorios, Cacolidès, G. Pampora, G. Kazanidès, Yorghi Mozenidès, Alexandros Marmani, Panayotidis et Philippos Chimonidis ; Ces passages sont relatifs à la question du Pont : Dans le cas où une instruction ne serait pas encore ouverte contre les personnes susindiquées, je vous prie d'aviser au nécessaire.

Quatrième Partie

Mesures prises par le Gouvernement

Désarmement de la population

Au moment où l'armée turque, luttait désespérement afin d'empêcher l'invasion hellène, et pendant que le littoral de la Mer Noire était sous la menace de la flotte hellénique et qu'une descente hellène était à redouter, les bandes créées par l'organisation pontaise amplifiaient leur œuvre de dévastation dans les villages turcs et terrorisaient la population musulmane.

Outre les armes que la Russie tzariste avait, pendant la guerre générale, distribuées aux Grecs des environs de Samsoun, les Anglais qui, après l'armistice, descendirent à Samsoun, y distribuèrent dix mille fusils à la population grecque. Le gouvernement le savait, il n'ignorait pas non plus que l'organisation du Pont recevait des armes en contrebande.

Comprenant alors qu'il se trouvait en face d'un danger sérieux, il ne pouvait évidemment pas admettre qu'une telle quantité d'armes, se trouvât entre les mains de gens qui pouvaient menacer l'arrière de l'armée et les unités préposées à la garde du littoral ; son devoir était d'assurer la sécurité du pays.

Il résolut donc de supprimer ce dépôt et de désarmer la population. Une proclamation enjoignait à cette dernière d'avoir à remettre ses armes, dans un délai déterminé.

Les Grecs n'obtempérèrent pas à cet ordre, cependant juste et nécessaire, du gouvernement, et ne lui remirent, *motu proprio*, aucune arme.

A l'expiration du délai, une commission spéciale commença les recherches; mais les Grecs armés, qui ne voulaient pas se soumettre à la mesure gouvernementale, s'enfuirent et allèrent rejoindre les bandes ; malgré cet exode, les recherches amenèrent la

saisie, chez les Grecs de Samsoun et d'Amassia, de plus de 2000 fusils et de 1.200.000 cartouches.

Ces chiffres sont insignifiants en égard à la quantité réelle d'armes et de munitions qu'ils possédaient.

Pendant les perquisitions opérées, les Grecs n'eurent pas à se plaindre de la plus légère vexation ; le gouvernement avait prévenu les agents chargés de cet office que, s'il en était autrement, ils seraient sévèrement punis par les tribunaux.

Déportations des Grecs du littoral

Le 9 juin 1921, la flotte hellénique bombarda la ville ouverte d'Inéboli et les risques d'une descente de ses troupes ayant, de ce fait, augmenté, le gouvernement proclama zone de guerre le littoral de la Mer Noire.

D'autre part, la population grecque ayant refusé de livrer ses armes et le nombre des bandes augmentant considérablement, les autorités durent recourir à des mesures rigoureuses.

Afin d'assurer l'arrivée des détachements chargés de garder les côtes et de ne pas laisser sur le littoral une force capable de favoriser une descente ennemie, les Grecs, que la commission d'immigration de l'évêché de Samsoun avait amenés et installés aux environs de Samsoun, furent rendus à leur pays d'origine; mais cette mesure ayant été reconnue insuffisante, le gouvernement décida, le 26 juin 1921, de déporter à l'intérieur du pays les Grecs autochtones, âgés de 15 à 50 ans et capables de porter les armes.

Parmi ces derniers, beaucoup ne voulurent pas se soumettre aux décisions du gouvernement, prirent les armes et s'enfuirent dans les montagnes.

Les Grecs, destinés à être déportés, bénéficièrent cependant d'un délai assez long pour régler leurs affaires et le gouvernement leur accorda toutes les facilités de transport dont ils eurent pleine liberté de choisir le mode qui leur agréait le mieux.

Des détachements les accompagnèrent afin d'assurer leur entière sécurité, et les étapes furent calculées de façon à permettre même à ceux qui allaient à pied d'atteindre à la fin du jour le

lieu fixé pour passer la nuit ; ceux qui tombaient malades en cours de route furent soignés dans les hôpitaux.

Ceux qui ne voulaient pas garder sur eux leur argent et leurs bijoux, confièrenl le tout contre récépissé, aux préposés du gouvernement qui leur restituèrent intégralement leur dû, contre signature, une fois arrivés à destination.

Certains de ces Grecs ont volontairement donné aux agents chargés de les accompagner des adresses de remerciement pour les bons procédés dont ils furent l'objet au cours du voyage.

Lorsque les convois de Grecs déportés passèrent près de Kavak, des bandes pontaises les attaquèrent pour les dépouiller ; au cours de ces engagements il y eut quelques tués, tant parmi les déportés que parmi les soldats de l'escorte.

Ces circonstances obligèrent un moment le gouvernement à interrompre provisoirement les transports militaires, et, pour éviter le retour de faits semblables, on décida de déporter aussi les populations des villages grecs situés sur le chemin à suivre.

L'enquête put établir plus tard que les auteurs des attaques précitées étaient les bandes grecques qui avaient pour centre d'action les villages situés sur le passage des convois. La même enquête démontra que les femmes grecques assuraient le ravitaillement des bandes en aliments, vêtements, armes, munitions et que les instituteurs faisaient de la propagande panhelléniste dans les écoles.

La loi exigeant le châtiment des personnes ayant soutenu matériellements et moralement le banditisme, le 2 juillet 1921, on fut obligé de décider la déportation des Grecs des villages incriminés situés sur le littoral, des régions de Bafra, de Nébian, de Kodja Dagh, des cazas de Ladik et de Havsa, des monts de Tavchan Dagh, des défilés de Destek et de Héris.

Les poursuites militaires

Le gouvernement n'ayant pu, par des procédés de douceur, faire cesser les brigandages, dut recourir à la force et ordonna des poursuites militaires.

Il y eut, à diverses dates et en différents endroits, des rencontres sanglantes entre la troupe et les bandits.

L'armée perdit dans ces engagements, des officiers, des soldats, des chevaux et des munitions.

Le gouvernement invita aussi, à plusieurs reprises, par des proclamations, les bandes à cesser le brigandage et à se soumettre aux autorités qui les traiteraient avec clémence.

Quelques unes répondirent qu'elles allaient obéir, mais ce n'était que pour gagner du temps.

Le ministre de l'intérieur se rendit alors personnellement, pendant l'été de 1921, dans les régions infestées par les bandes grecques et leur adressa la proclamation suivante :

Proclamation

Bien que vous ayez eu, depuis des siècles, le bonheur et l'aisance sous l'égide du gouvernement turc, vous vous êtes laissé influencer par ceux que vous croyiez vos amis et qui sont à la fois nos ennemis et les vôtres ; vous avez entrepris de former un gouvernement du Pont et vous vous êtes révoltés contre nous.

Au lieu de continuer votre rôle paisible et utile dans le commerce et l'agriculture du pays, vous avez déjà répandu beaucoup de sang et tout ruiné autour de vous, en incendiant les villages turcs, en massacrant les habitants que vous brûliez vifs. Pendant ce temps, le peuple turc, luttant pour son existence nationale est au front. Vous vous êtes armés, dans l'intérêt de l'ennemi, contre votre patrie.

Le gouvernement, avant de prendre des mesures rigoureuses contre vos agissements, considére comme un devoir humanitaire, afin d'éviter de nouvelles et inutiles effusions de sang, de vous prévenir une dernière fois.

Je vous invite donc à vous rendre sans conditions et dans un délai d'une semaine, aux autorités gouvernementales de Bafra, Tcharchamba, Ladik, Arbaa, Havza et Vézir Keupru, ou aux détachements militaires que vous rencontrerez.

Cette proclamation n'eut pour ainsi dire pas d'effet ; seuls,

quelques individus sans armes vinrent se rendre. Le gouvernement, pourtant, usait de modération : ceux qui, personnellement, n'étaient point accusés d'un crime déterminé, étaient incorporés s'ils avaient l'âge de servir ; s'ils avaient dépassé cet âge, ils allaient rejoindre les déportés ; s'ils étaient personnellement accusés d'un crime déterminé, ils étaient alors déférés devant le tribunal compétent.

Le gouvernement avait donné des ordres sévères aux détachements de poursuite pour que, pendant les rencontres, les hommes sans armes fussent épargnés, et il veillait minutieusement à l'application de cette mesure.

Dans la plupart des cas, des comparses non armés participaient aussi aux rencontres ; et lorsqu'un bandit était mis hors de combat, son arme trouvait immédiatement un nouveau possesseur qui continuait le feu.

Au cours de ces derniers engagements, on a constaté avec étonnement que les bandes grecques étaient exercées et qu'elles obéissaient parfaitement aux ordres donnés par les officiers et les sous-officiers hellènes ; qu'elles manœuvraient au commandement, qu'elles visaient bien et savaient profiter des accidents de terrain ; qu'elles préparaient militairement et aux endroits favorables leurs tranchées, qu'elles savaient organiser leur service de surveillance ; qu'elles se comportaient, pendant les rencontres, selon les règles de la stratégie, savaient attaquer par surprise et préparer des embuscades.

Les poursuites judiciaires

Tout en continuant la répression du banditisme, le gouvernement entreprit des poursuites judiciaires contre les personnes qui, en créant l'organisation du Pont, avaient provoqué tant de cruautés et de dévastations. Celles qui furent arrêtées furent déférées devant le tribunal d'Indépendance d'Amassia, composé des membres de la Grande Assemblée Nationale.

Ce tribunal, qui commença à fonctionner en août 1921, s'occupa à différentes reprises des partisans pontais de Merzifoun, de

Samsoun, de Trébizonde, de Kérassonde, d'Unié, d'Ordou, etc. et prit à l'égard des accusés des décisions conformes à la justice. Nous reproduisons plus bas quelques unes de ces décisions avec l'exposé des raisons qui les motivèrent.

Jugements

. . . . . (noms des prévenus), accusés d'avoir, après l'armistice, fait venir de Russie et d'ailleurs, quantité d'immigrants grecs, créant ainsi dans les villages où la population était mixte, une trompeuse majorité chrétienne.

D'avoir fait venir des armes et des munitions payées avec les fortes sommes recueillies depuis longtemps pour armer des bandes.

D'avoir formé, proportionellement à la population de chaque ville et village, des détachements et des bataillons dirigés par des comités, formés d'un président et de deux membres, et assermentés au nom de Jésus-Christ et de la nation grecque.

D'avoir aidé à la défense des intérêts nationaux hellènes, d'avoir formé une organisation secrète, inactive pendant que le gouvernement était puissant, mais qui, dès l'occasion favorable, se mit en mouvement pour détacher de la Turquie le littoral de la Mer Noire, de Zoungouldak à Batoum et les régions de Trébizonde, Ordou, Kérassounde, Djanik, Sinope, Zongouldak, Tokat, Amassia, Tchoroum, Yozgad et Sivas.

D'avoir agi, pendant des années, ainsi qu'il appert des rapports des autorités militaires et civiles, en vue de fonder la république du Pont, grâce à l'organisation politique, militaire et financière précitée.

Attendu que les documents de l'organisation susdite, trouvés dans les maisons et bureaux, et à l'évêché, lors de la perquisition ; les documents et la correspondance des comités du Pont de Merzifoun, Trébizonde, Kérassounde, Fatza, etc. ; l'enquête menée et l'activité actuelle des bandes armées grecques prouvent le bien fondé de ces accusations :

Lesdites personnes, membres actifs du comité central, des

conseils d'administration et des comités exécutifs de l'association du Pont, seront punis de façons différentes, à savoir : . . . .

. . . . . .

Les nommés, ... du village de Kazandji et de Tcharchamba.

Accusés de s'être livré au banditisme dans les montagnes et dans les villages, et cela pour détacher une région de la Turquie et former un Etat séparé.

D'avoir attaqué les voyageurs sur les grands chemins.

De s'être joints à la bande de Guedjé Kouchou pour dévaliser la maison de la femme Eminé, épouse de Tcharitchaoglou Mehmed ; d'avoir attaché Husséin Tchaouche oglou Moustafa pour lui voler son fusil et ses vêtements ; d'avoir arrêté Kara Osmanoglou Moustafa et Ahmed pour leur demander une rançon, d'avoir emmené dans les montagnes et assassiné ce dernier.

Attendu que les accusations précitées ont été confirmées soit, par leurs aveux personnels, soit par les dépositions des témoins entendus etc. . . . . .

. . . . . .

Les nommés, ... du village d'Endik Pinar d'Arbaa, accusés d'avoir encouragé une partie du peuple turc à s'armer et à attaquer l'autre partie ; de s'être livrés au vol, à la dévastation et à l'assassinat.

Attendu que les faits ont été pleinement confirmés etc. . .

. . . . . .

Les nommés, ... accusés de s'être affiliés à la bande de Kara Yani pour travailler à détacher une partie de la Turquie et fonder un gouvernement indépendant, d'avoir fait subir des tortures à des musulmans, d'avoir incendié leurs maisons et d'avoir tué Ibrahim Hakki.

Attendu que les faits précités ont été établis par les dépositions des témoins entendus et par les propres aveux des coupables etc. . . . . .

Les nommés, ... accusés d'avoir fait partie d'une bande, d'avoir volé les biens des paysans turcs, d'avoir blessé le sergent Husséin, du détachement de poursuite et tué le lieutenant Békir Efendi et plusieurs soldats et gendarmes et d'avoir assassiné trois Grecs.

Attendu que les faits précités ont été établi par l'enquête et par les dépositions des témoins entendus etc. . . . . .

. . . . . .

Les nommés, ... accusés d'avoir coopéré avec la bande de Pitch Vassil en vue de détacher une partie de la Turquie pour former un Etat séparé ; d'avoir tué, pendant la rencontre avec le détachement de Bafra, un capitaine et blessé deux soldats ; d'avoir volé les mulets d'Edibé et de Cheurket du village de Kara Halil ; d'avoir assassiné Azizoglou Chukri et Tchoban oglou Husséin ; d'avoir tiré sur les autorités judiciaires en train d'enquêter ; d'avoir volé le bétail des villages de Dérékeuy et de Lezdengui.

Attendu que les faits précités ont été établis par l'arrestation des prévenus les armes à la main, par leurs propres aveux, par la déposition des témoins entendus et par les procès-verbaux, etc.

. . . . . .

Les nommés, ... accusés d'être les membres d'un comité fondé à Merzifoun, dans l'intention de détacher une partie de la Turquie et d'y former un Etat séparé sous le nom d'Etat du Pont ; d'avoir répandu parmi les élèves du collège américain de Merzifoun des idées de panhellénisme ; d'avoir formé des bandes pour attenter contre la sûreté de l'Etat ; d'avoir participé au meurtre de Zéki Efendi, professeur de turc dans l'établissement précité etc. . . . . .

. . . . . .

Les nommés, ... accusés d'avoir formé des bandes et de les avoir armées en vue de détacher une partie de la Turquie pour en former un Etat indépendant.

Attendu que l'un d'entre eux, Philippe, est allé faire des démarches dans ce but à Paris.

Attendu que les faits précités ont été établis par le dossier d'instruction, par la correspondance trouvée dans la maison des accusés, par une lettre découverte dans une boîte de poissons salés que l'on envoyait à Constantinople, par le contenu des brochures etc. . . . . .

. . . . . .

Les nommés, ... accusés d'avoir formé des bandes pour détacher une partie de la Turquie afin de former un Etat indépendant ; de n'avoir pas obtempéré à l'ordre de désarmement du gouvernement; d'avoir été arrêtés les armes à la main et d'avoir tué le capitaine de gendarmerie Salih aga.

Attendu que les faits précités ont été établis par l'étude de leur dossier et par les aveux du complice Athanassoglou etc. .

. . . . . .

Le nommé, ... accusé d'avoir participé aux agissements de la bande Bombac, travaillant à détacher une partie de la Turquie pour fonder un Etat séparé sous le nom d'Etat du Pont ; d'avoir participé à l'attaque d'un détachement militaire.

Attendu que les faits précités ont été établis par ses propres aveux et par l'étude du dossier d'instruction etc. . . . .

. . . . . .

Le nommé Halil oglou Mehmed Ouzounoglou, du village Dana Bachi de Vézir Keupru, accusé d'avoir asssuré la correspondance des Grecs, détenus au sujet de la question du Pont, à la prison dont il était le gardien ; notamment, d'avoir porté aux bandits opérant à Vézir Keupru la lettre du détenu, Déli Mina, demandant qu'on le fit évader ; d'être revenu en compagnie de son

frère Hakki, porteur de la réponse des bandits ; d'avoir fait parvenir à des complices, par l'intermédiaire de celui-ci,une seconde lettre des détenus, ainsi qu'un sac de raisins.

Attendu que les faits précités ont été établis par la déposition des témoins entendus ; après sa radiation des cadres militaires il a été condamné à la peine de mort.

Les nommés, ... , convaincus d'avoir, le 29 mai 1919, volé l'argent et les effets de six soldats qui avaient passé la nuit au village de Mihuradli de Merzifoun, de les avoir emmenés dans une vallée près du village et de les avoir fusillés etc. . . . . , ...

. . . . . .

Le nommé Pétri oglou Anesti, Kalaïdji oglou, du village de Koroulouk.

Convaincu d'avoir attaqué le village de Déréler et d'y avoir volé beaucoup de bétail ;

d'avoir arrêté les paysans turcs des villages de Kiabi et d'Hissardjik à l'endroit dit Dana-Yéri, de leur avoir pris leur argent et leurs effets ;

d'avoir violé les jeunes filles de ce village ;

d'avoir arrêté, à l'endroit susdit, le nommé Dourmouche du village de Touzakli, de lui avoir volé deux de ses bêtes et tué les trois autres;

d'avoir fait venir, en 1919, le nommé Zirnikoglou Moustafa, du village de Déréler, de l'avoir remis à la bande du nommé Sari puis de l'avoir assommé avec la crosse de son fusil, alors qu'il était déjà blessé par les autres bandits, d'avoir enterré son corps près du village de Kozlou Gueul, d'avoir volé son cheval valant 250 livres, ainsi que son fusil et 80 livres ;

d'avoir tué Surménéli Mehmed Efendi, commandant des forces nationalistes locales.

A été condamné à mort, le 6 septembre 1921.

Les nommés Kotcho oglou Yani oglou Théophilos, Todor oglou Yani, du village d'Ayi Déressi d'Amassia, Yani oglou Hambos, Yorghi oglou Ilia du village de Bayat de Merzifoun, Stavri oglou

Lazari, du village d'Ak-Dourmouche de Havsa, enrôlés dans les bataillons de travail de Samsoun.

Convaincus d'avoir déserté pendant qu'ils étaient envoyés d'Amassia au nahié d'Eziné Pazar ;

d'avoir arrêté le nommé Mehmed oglou Ali Pehlivan, du village de Bayirli, qui, le 10 juin 1921, était allé chasser à Kara Tchamlik et lui ayant enlevé son fusil, de l'avoir frappé à coups de poignard puis étranglé avec une lanière de cuir etc. . . .

. . . . . .

Les nommés, ... accusés d'avoir commis des vols, détruit des villages et assassiné leurs habitants ;

d'avoir, aprés l'armistice, pris les armes et s'être retirés dans les montagnes afin d'attaquer les passants ;

d'avoir terrorisé les environs et rendu impossible la fréquentation des chemins qui entourent leur village et la ferme d'Ata-Bey ;

d'avoir assassiné, en leur coupant les bras et les jambes, beaucoup de soldats licenciés ou invalides qui rentraient chez eux et de les avoir enterrés dans un fossé creusé au bord de la rivière de Tchékérek ;

d'avoir assassiné, uniquement parce qu'il était musulman, le garde de Terzikeuy, Himmet, à Keusiéré Déressi, près de Terzikeuy ;

d'avoir tué, dans un guet-apens, les nommés Gambot et Hadji Mehmed du village de Kott, qui les poursuivaient ;

d'avoir battu d'abord et assassiné quelques jours plus tard la nommée Bédrié alias Sofié, servante de la ferme, qui les avait menacés de les dénoncer aux autorités ;

d'avoir, dans l'intention de faire disparaître les traces de leurs crimes, assassiné le gardien de la fabrique, Arab Mehmed, après lui avoir coupé tous les membres ;

d'avoir mis son corps dans un sac et jeté le tout dans la rivière, contre les roues à aubes qui actionnent la fabrique ;

d'avoir tiré sur le détachement chargé d'enquêter sur ces crimes ;

d'avoir volé trois mitrailleuses, deux grandes et une petite,

ayant servi à l'armée arménienne et de les avoir cachées, deux près du mur de la fabrique, l'autre à l'intérieur, derrière les remises, où elles furent découvertes lors de la perquisition faite par les autorités ;

d'avoir utilisé lesdites ferme et fabrique comme centre de leurs opérations ;

Attendu que les faits précités ont été établis par la déposition de témoins assermentés entendus par le tribunal, ainsi que par d'autres preuves etc., etc.

Résumé

Il nous parait superflu d'essayer de plaider le bien fondé de ces mesures, ni d'aller au devant du reproche de partialité qu'on pourrait faire au gouvernement turc, dans sa conduite envers ces coupables non-musulmans. Il a suffisamment démontré, au cours des siècles, son absence d'animosité, sa tolérance et son esprit d'égalité, envers les minorités qui ont vécu chez lui dans l'aisance et la sécurité, tant qu'elles n'ont pas essayé d'attenter à l'existence même de l'Etat. A l'époque actuelle même, pendant cette période de trouble et de désordre, il a veillé comme à celle des siens, à la sécurité des chrétiens qui lui restaient des sujets loyaux.

Et dans cette occurence, où tout Etat à, non seulement le droit, mais le devoir absolu de sévir sans indulgence envers ceux qui menacent son existence, les mesures qu'il a prises et les sanctions qu'il a imposées, sont animées d'un esprit de justice et de mansuétude dont aucun autre gouvernement n'a fait preuve en semblable situation.

La correspondance qui va suivre, en établissant le soin qu'a pris l'Etat d'adoucir le plus possible les déportations auxquelles on l'a contraint, d'en organiser avec la plus grande humanité jusqu'aux infimes détails, est la meilleure réponse aux calomnies répandues contre le gouvernement turc.

Voici ces correspondances :

Aux commandements du Front de Mésopotamie et du IIme Corps d'Armée ; à l'Etat-Major Général ; au Département de l'Intérieur ; aux vilayets de Sivas et de Mamuret-ul-Aziz, aux Mutessarifats de Malatia, Djanik, Kérassounde, Tokat, Karahissar Charki et Ergain ; au commandant de Tokat ; aux commandants des régions de Sivas et de Mamuret-ul-Aziz ; aux commandants de la Xme Division et du 27me régiment de cavalerie

N° 2245 du 19—6—921.

1.—Les Grecs capables de porter les armes qui, du littoral

TÜRK TARİH

doivent être transportés à l'intérieur, seront installés dans les sandjaks de Malatia et de Marache ; ceux de Sivas dans les cazas de Kéron et de Darendé ; je désignerai, plus tard, l'endroit où sera dirigé chaque convoi.

2.—La mise à exécution et la régularisation des transports sont du ressort des autorités civiles ; dans chaque région, les autorités militaires apporteront leur concours aux autorités civiles au cas où la gendarmerie serait insuffisante.

3.—L'état major désirant que tous les évacués ne soient pas ensemble, les autorités civiles s'inspirant de ce désir, justifié par des raisons stratégiques, auront à désigner leurs lieux d'installation.

4.—Elles auront aussi à prendre les mesures nécessaires pour empêcher les évasions, à assurer leur sécurité jusqu'aux endroits où ils devront résider, à éviter ce qui serait illégal tout en contrôlant leur conduite et à veiller soigneusement à ce qu'aucun d'eux ne puisse se livrer à des agissements de nature à nuire au pays.

5. Aucun des évacués ne sera, sans avis du commandement, transféré du lieu qui lui aura été préalablement désigné à un autre ; cependant, en cas de nécessité absolue, on aviserait l'armée, qui a pleins pouvoirs pour prendre telle décision qu'elle jugerait compatible avec les intérêts de la défense nationale. Les autorités civiles en raison de cette éventualité dresseront des listes indiquant les endroits où auront été installés les évacués.

6.—Ceux qui se seront enfuis des résidences à eux assignées par le gouvernement, seront poursuivis conformément à la loi ; les autorités civiles déféreront les coupables devant les cours martiales ou les tribunaux compétents ; les commandants et les autorités militaires auront aussi à s'occuper de près de cette question.

8.—Communiqué aux sandjaks de Mamouret-ul-Aziz, Malatia, Ergani, Sivas, Marache, Tokat, Karahissar Charki, Kérassounde, Ordou, Amassia, et Djanik, aux commandements de Mamouret-ul Aziz, Sivas, Tokat, X Division, IIme Corps d'armée du front de Mésopotamie et du front d'Orient, à l'Etat Major Général et au Département de l'Intérieur.

Le commandant de l'Armée
du Centre

(S) : **Noureddine**

Aux mutessarifs de Djanik, Ordou, Tokat et Karahissar, au vilayet de Sivas, aux commandents de la Xme Division, d'Amassia et de Sivas, de Tokat et du 47me régiment à Arbaa :

N° 2.498 du 28—6—1921 :

1.—Conformément aux ordres de l'Etat Major Général, je vous invite à prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'assurer la sécurité, au point de vue de l'honneur, de la vie et des biens, des femmes dont les maris ont été évacués à l'intérieur ; vous empêcherez toute vexation à leur égard.

2.—Communiqué au vilayet de Sivas, aux mutéssarifats de Djanik, Ordou, Tokat et Karahissar, aux commandants de la Xme Division, des régions de Sivas et d'Amassia et à la présidence du bureau de recrutement de la Xme Division.

Le commandant de l'Armée
du Centre

(S) : **Noureddin**

Aux mutessarifs d'Ordou, Djanik, Amassia, Tokat et Kara-Hissar, au vilayet de Sivas, à la Xme Division, à la présidence du bureau de recrutement de la Xme Division du 47me Régiment, à Arbaa, aux commandant d'Amassia, de Tokat et du 48me Régiment, aux commandants des bataillons d'attaque :

Il est interdit d'évacuer des hommes âgés de moins de 15 ans et de plus de 50 ans ainsi que des femmes ; il est interdit de toucher, en quoi que ce soit, aux biens meubles et immeubles appartenant aux personnes déportées et même de les acheter.

Il est absolument indispensable, comme je l'ai communiqué par mon télégramme chiffré N° 2.490—766 du 27-6-1921, de veiller soigneusement à ce que l'honneur, la vie et biens des femmes que les évacués ont laissées chez eux soient respectés par tous. Les fonctionnaires et militaires qui ne feraient pas preuve à cet égard de la plus extrême correction, seraient sévèrement punis.

Le commandant de l'armée
du Centre

(S) : **Noureddin**

Au mutessarifs d'Amassia, de Djanik et de Tokat, au commandant de la Xme Division, aux présidents des bureaux de recrutement de Samsoun et de la Xme Division, aux commandants de Samsoun et de Tcharchamba, aux mutessarifs d'Ordou et de Kara Hissar, au président du bureau de recrutement d'Amassia, à la cour martiale d'Amassia :

N° 2.082.

1.—Il a été jugé indispensable de transporter à l'intérieur des sandjaks d'Amassia, de Tokat et de Kara-Hissar, les Grecs capables de porter les armes et vivant dans les villes et les villages des sandjaks de Samsoun et d'Ordou.

2.—Les hommes considérés comme capables de porter les armes, sont ceux âgés de 16 à 50 ans ; les autres seront autorisés à rester chez eux.

3.—Les hommes nées de 1300 (1884) à 1307 (1891) et ceux nés en 1317 (1903) doivent être enrôlés et encadrés dans les bataillons de travail.

4.—Ceux qui, devant être incorporés dans les bataillons de travail, viendront du Sandjak d'Ordou, se réuniront à Kara-Hissar Charki. ceux qui viendront du Sandjak de Samsoun se rassembleront à Amassia.

5.—Quant aux hommes capables de porter les armes et en dehors du contingent nécessaire aux bataillons de travail, ils seront, au reçu de cet ordre, rassemblés par les chefs des administrations civiles locales et dirigés, ceux du Sandjak d'Ordou, sur le Sandjak de Kara-Hissar, et ceux du Sandjak de Samsoun sur Tokat et Amassia. Ils seront soigneusement surveillés afin d'éviter les évasions.

6.—Au cas où les forces policières seraient insuffisantes, les commandants des unités les plus proches auraient à fournir les contingents supplémentaires nécessaires.

7.—Les biens et la vie des déportés seront respectés ; les enfants et les vieillards qui resteront chez eux doivent être en sécurité; toutes les autorités sont invitées à veiller soigneusement à cela ; ceux qui se rendraient coupables d'infractions à cette prescription formelle, ainsi que ceux qui retarderaient le transport même d'une seule personne destinée à être déportée, seraient exemplairement punis.

Les autorités civiles et tous les commandants et présidents des bureaux de recrutement doivent, jusqu'à la fin des opérations de transport, apporter la plus grande attention à l'observance de ces ordres et, en cas de découverte du plus petit abus, déférer les coupables devant la cour martiale d'Amassia.

8.—Le transport des personnes destinées, tant à être encadrées dans les bataillons auxiliaires qu'à être évacuées, se fera avec la plus grande célérité ; les chefs des bureaux de recrutement et les mutessarifs de Samsoun et d'Ordou, devront envoyer, à ce sujet, deux rapports par jour à l'Armée.

Les autorités militaires et civiles qui négligeraient de prendre en considération l'importance des prescriptions ci-dessus indiquées, seraient impitoyablement punies.

9.—La population d'Ordou, Djanik, Amassia, Kara-Hissar et de Tokat, doit être prévenue que ceux qui auraient fui des endroits à eux assignés par le gouvernement, ainsi que ceux qui les auraient cachés, seraient déportés à des endroits plus éloignés.

10.—Vous m'annoncerez par fil spécial que vous avez reçu cet ordre, qu'il a été compris et qu'on a commencé à le mettre en vigueur.

Ce document a été communiqué au commandant de la Xme Division, aux Sandjaks d'Ordou et de Djanik ainsi qu'aux bureaux de recrutement de Samsoun et de Sivas.

Le commandant de l'armée
du Centre

(S) : **Noureddin**

Au commandant de la Xme division, au chef du bureau de recrutement de Samsoun, aux commandants des 47me, 48me et 53me régiment de la brigade de cavalerie, aux commandants des régions de Sivas, Tchorum, Iozgad, Tokat, Erzindjan et Mamuret-ul-Aziz ; au vilayet de Mamuret-ul-Aziz, aux mutessarifs de Samsoun, Ordou, Kérassonde, Amassia, Tokat, Tchoroum, Kara Hissar Charki, Iozgad, et Erzindjan ; au Vilayet de Sivas :

N° 2751 du 12—7 921 :

1.— Ayant constaté que presque tous les Grecs habitant les cazas du littoral, après avoir quitté leurs villages pour rejoindre les bandes, ont commencé à attaquer les forces du gouvernement et les villages turcs, et qu'ils ont commis des actes de nature à troubler gravement la sécurité intérieure et extérieure du pays, l'armée considère que le fait de laisser sur place les Grecs des Sandjaks de Samsoun et d'Ordou constitue, au point de vue stratégique, un danger sérieux. En conséquence, il a été décidé que les Grecs habitant les villes et les villages des sandjaks sus indiqués seront, sans exception, évacués, avec leurs familles, à l'intérieur.

2.—Dispositions de l'arrêté spécial en ce qui concerne les individus d'origine grecque ayant adopté une nationalité étrangère, ainsi que ceux employés à la Banque Ottomane et à la Régie.

Les autorités locales feront le nécessaire en vue de leur remplacement par des employés turcs.

3.—Les transports, conformément aux ordres communiqués jusqu'ici, seront organisés et régularisés par les autorités civiles aidées des commandants.

4 —Les autorités locales prendront, vis-à-vis des déportés, les mesures convenables et agiront avec la plus stricte justice au sujet de leurs biens mobiliers et immobiliers qui ne doivent, sous aucun prétexte, être perdus pour eux.

6.—Comme, cette fois, les familles seront également déportées, toutes les autorités compétentes veilleront soigneusement à ce que leurs biens soient sauvegardés. Cette question est d'une importance capitale au point de vue de notre réputation et de notre honneur national. Les contrevenants à ces ordres seraient sévèrement punis.

Les autorités civiles et militaires ont reçu des instructions pour arrêter immédiatement toute personne qui se rendrait coupable d'un abus quelconque vis-à-vis des déportés ; le coupable serait ensuite dirigé sur le siège de l'Armée avec les dossiers d'instruction pour y être jugé conformément à la loi.

6. Communiqué à toutes les autorités militaires et civiles de la circonscription de l'Armée.

Aux mutessarifs de Djanik et d'Ordou, aux commandants de la Xme Division, des circonscriptions militaires du Sandjak d'Ordou et aux commandants des places de Samsoun et de Tcharchamba.

N° 4665 du 5—10—921.

1.—J'ai appris que quelques uns des Grecs qui devaient, des sandjaks de Djanik et d'Ordou (zone de guerre), être évacués à l'intérieur ou être incorporés dans les bataillons de travailleurs, se sont cachés dans les maisons particulières.

Un délai de 24 heures sera consenti aux habitants des sandjaks d'Ordou et de Samsoun, pour remettre aux autorités les personnes cachées chez eux ; à la fin de ce délai, des perquisitions auront lieu dans les maisons chrétiennes et turques, suspectes, et les coupables seront traduits devant le tribunal d'indépendance.

2.—L'armée sera informée de cet ordre, de sa date, du délai consenti et de la manière dont les perquisitions auront été opérées, ainsi que des résultats obtenus.

3. Communiqué aux mutessarifats de Samsoun et d'Ordou, à la Xme Division et aux commandants de la circonscription de l'Armée.

Au Commandement de l'Armée du Centre

Samsoun le 4 octobre 1921, N° 1028

Au cours de la semaine dernière, il a été opéré 150 arrestations de personnes cachées, et 8 bandits ont été tués au cours de différentes rencontres ; ceci prouve nettement que les ordres du gouvernement sont enfreints et que malgré la proclamation de l'état de siège à Samsoun, considéré comme zone de guerre, beaucoup de familles continuent à cacher des déserteurs et des gens destinés à la déportation.

L'élément grec d'ici, influencé par la propagande étrangère à manifesté, une fois de plus, sa désobéissance aux ordres du gouvernement.

Comme il est indispensable de maintenir la dignité et l'autorité du gouvernement et de punir immédiatement ceux qui n'obéi-

raient pas, je demande au nom de la sécurité publique, l'application des mesures suivantes :

1.—En cas d'arrestation de personnes destinées à être évacuées à l'intérieur, les familles qui les auront cachées seront aussi déportées.

2.—Les personnes évacuées, âgées de 16 à 50 ans, qui, en cours de route, auraient fui, seront aussitôt arrêtées et déférées devant le tribunal d'indépendance, en même temps que les familles qui les auraient aidées à fuir ou à se cacher.

3.—Les familles qui, en connaissance de cause, auraient caché les déserteurs Grecs, seront déférées devant le tribunal d'indépendance.

4.—A la suite de la dernière rencontre, au cours de laquelle huit brigands ont été tués, des recommandations ont été faites une dernière fois par l'entremise des moukhtars et des conseils de quartier, à la population grecque ; le gouvernement, d'autre part, voulant faire preuve de mansuétude, vous voudrez bien ne pas appliquer les mesures précédentes envers les familles qui auraient livré les personnes quelles cachaient et vous ne les appliquerez pas non plus aux personnes qui se seraient rendues d'elles mêmes.

Le mutessarif
(S) : **Sézaï**

Au commandement de l'armée du centre :

Samsoun, N° 917 du 4-10-1921.

Cent trente deux hommes et cinq femmes, soit en tout 137 personnes, qui, lors de l'évacuation des Grecs, s'étaient cachées ou enfuies en cours de route, étaient venues se réfugier dans la ville ; elles ont été découvertes dernièrement et expédiées ce matin, de Samsoun au tribunal d'Amassia ; trente et une femmes qui étaient en relations avec les bandes et qui avaient caché chez elles des personnes destinées à être évacuées, sont actuellement arrêtées et se trouvent à l'hôtel du gouvernement.

Le commandant de la Xme armée
(S) : **Ismail**

Au département des Affaires Etrangères :

N° 4035, du 11-9-1921.

Réponse au télégramme N° 2770, du 11-9-1921 :

1.— J'ai déjà répondu à votre télégramme par dépêche N° 4005, du 10-9-1921.

2.— Cinquante Grecs, déserteurs, qui s'étaient joints à la bande de Pitch Vassil afin de détacher une partie de la Turquie pour former un Etat séparé, sont actuellement sous les verrous.

Accusés de s'être livrés à des actes de banditisme, d'avoir tué, lors d'une escarmouche avec le détachement de Bafra, un capitaine et deux soldats, d'avoir volé les juments d'Edibé et de Chenhret du village de Kara-Halil, d'avoir assassiné Izeddin oglou Chukri et Tchoban oglou Mehmed, d'avoir tiré sur les autorités judiciaires chargées de faire une enquête, d'avoir volé le bétail des villages de Kara-Halil, Dérékeuy et Lédeurké.

Etant donné les dépositions des témoins et l'étude des dossiers, les susnommés, reconnus coupables des faits précités, ont été, à la date d'aujourd'hui, condamnés à mort par le tribunal d'Amassia.

Au commandement de l'armée du centre :

N° 714.

Les Grecs du village de Maden (caza de Gumuche Hadji Keuy), qui se trouvent actuellement dans les montagnes où ils forment des bandes, viennent secrètement se ravitailler à Maden ; il y a quelques jours 20 à 30 de ces bandits ont été vus en compagnie de femmes à l'endroit dit Kayik, du mont Monastir, près de Gumuche.

Afin d'assurer la sécurité dans le caza et d'empêcher ces bandits de transformer le pays en repaire de brigands, le kaïmakanat à demandé le départ dudit village, des familles grecques qui

leur fournissaient vivres, armes et munitions ; cette demande a été approuvée par le Sandjak.

Je vous prie de nous autoriser à faire procéder à l'évacuation à l'intérieur des familles grecques du village et de celles qui y avaient été amenées de Merzifoun.

Le 13 octobre 1921. Le mutessarif d'Amassia

(S) : **Osman**

Au commandement de l'armée du centre :

N° 368

Réponse à votre lettre N° 275, du 15 juin 1921 :

Le sandjak d'Amassia, voisin de celui de Samsoun, contient un certain nombre de villages qui se succèdent sans interruption à partir du littoral jusqu'à l'intérieur. La contrebande d'armes pratiquée par les Grecs de Samsoun, s'est étendue jusque dans ces parages où nous venons de saisir tout récemment une importante quantité de fusils, revolvers, etc., destinés aux bandits et introduits en contrebande par les étrangers, aidés des Grecs de Samsoun; ces derniers, qui continuent à voler comme par le passé, ont été imités par les habitants d'Amassia ; aussi, maintenant, les animaux dérobés du côté de Samsoun sont transportés ici, tandis que ceux volés à Amassia sont emmenés à Samsoun.

Il est d'autre part établi, que les Grecs de l'intérieur agissent conjointement avec ceux du littoral pour provoquer des troubles ; tous les moyens sont employés par eux pour atteindre ce résultat.

Les Grecs qui ont assassiné un paysan au village de Bayuli et trois autres Turcs du caza de Ladik, n'ont pu être arrêtés en raison de l'attitude de la population des villages grecs, qui, complice des bandits, les ravitaille en vivres, armes et munitions, les prévient de nos mouvements et leur donne même asile pour leur permettre d'échapper à nos recherches.

Il n'est que temps d'enrayer complètement la contrebande d'armes, de mettre fin à la longue suite d'attentats qui désolent

la région et surtout d'empêcher les Grecs de se livrer à l'espionnage et de faciliter l'action de l'ennemi ; j'attire particulièrement votre attention sur le grave danger que présenterait pour nous, en cas de débarquement hellène, l'action de ces bandes harcelant nos forces gouvernementales.

Il est urgent de conjurer ce péril ; je vous demande, en conséquence, de vouloir bien prendre les mesures nécessaires afin d'isoler les bandits en les privant de l'appui que leur apporte la population, et pour cela, d'ordonner l'évacuation à l'intérieur de tous les Grecs d'Amassia capables de porter les armes.

Le 20 juin 1921. Le mutessarif d'Amassia

(S) : **Osman**

Au commandement de l'armée du centre

Angora, N° 4046—112, du 16-6-1921.

Je vous transmets, ci-après, une copie de la décision prise pendant la réunion du 12-6-1921, du conseil des ministres, approuvée par la présidence de la Grande Assemblée Nationale de Turquie et relative au transport à l'intérieur des Grecs âgés de 15 à 50 ans et habitant le littoral de la mer Noire.

Pour le Ministre
de la Défense Nationale

(S) : **Kiazim**

A l'Etat-Major Général, au Département de l'Intérieur :

N° 2371, du 23-5-1921.

Il résulte de la correspondance échangée avec le mutessarif de Kérassonde, que le Département de l'Intérieur à permis aux Grecs évacués d'emmener leurs familles avec eux. Il est humain d'étendre cette mesure aux autres régions ; je vous prie donc

de me rèpondre à ce sujet et de prévenir les autorités civiles de cette décision.

Le commandant de l'armée du centre

(S) : **Noureddin**

Aux mutessarifs de Djanik, Ordou, Kérassounde, Kara-Hissar, Charki, Tokat et Amassia, au vilayet de Sivas, aux commandants de la Xme Division de la place d'Amassia, de Tokat, de Sivas, du 47me Régiment à Arbaa, du 48me Régiment, et des bataillons d'attaque.

N° 2499, du 28-6-1921.

Les listes des Grecs évacués à l'intérieur n'ayant pas encore été envoyées, vous inviterez les autorités compétentes à établir, d'urgence, une liste des personnes faisant partie de chaque convoi. Sur ces listes seront indiqués les noms de ceux qui auraient pris la fuite en cours de route ou qui, tombés malades, auraient été admis dans les hôpitaux.

2. – Communiqué au vilayet de Sivas, aux mutessarifs de Djanik, Ordou, Kérassounde, Kara-Hissar, Tokat et Amassia, aux commandants de la Xme Division de la place d'Amassia, de Tokat et de Sivas.

(S) : **Noureddin**

Au commandement de la Xme Division et au mutessarif de Djanik :

N° 2355, du 22-6-1921.

Réponse au N° 183-1 du 22-6-1921 ;

Il est hors de doute que les bandes grecques qui font preuve d'activité sur la route de Kavak-Samsoun dans l'intention de délivrer les Grecs faisant partie des convois d'évacués, ont pour centre d'opérations les villages grecs situés des deux côtés de la chaussée et dont ils sont les habitants. Par conséquent, conformément à l'art 2 de l'ordre N° 2316, du 21-6-1921, je vous prie d'évacuer à l'intérieur les habitants des villages dont la participation à ces actes de banditisme serait établie.

Vous prendrez les mesures nécessaires afin que la vie et les biens des déportés soient sauvegardés : Vous veillerez également à ce que les villages évacués ne soient pas détruits.

Le commandant de l'armée du centre.

(S) : **Noureddin**

Au commandement de l'armée du centre :

1.— Au moment où un convoi composé de 766 personnes, parti aujourd'hui de Samsoun, arrivait au mont Djéniche, les bandes, qui avaient pris position sur les collines environnantes, ont ouvert le feu sur lui ; pendant l'engagement, qui a duré assez longtemps, beaucoup de Grecs du convoi, ainsi que quelques soldats de l'escorte ont été tués ou blessés.

Le commandant de la place, le commissaire de police, ainsi que le commandant de gendarmerie ont été envoyés sur les lieux afin d'y effectuer une enquête approfondie, dont le résultat vous sera ultérieurement communiqué.

Le 20-6-1921

Le commandant de la division

(S) : **Ismail**

Le mutessarif

(S) : **Sézai**

Au commandement de l'armée du centre :

Réponse au télégramme chiffré du 23-6-1921.

J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, le rapport dressé par la commission d'enquête qui, d'accord avec le mutessarifat, avait été envoyée à Djéniche au sujet de l'attaque par les bandes du

convoi de Grecs évacués, le 20-6-1921, à Djéniche.

Il résulte de l'enquête que les brigands ont fait feu de Djéniche et des collines environnantes ; leur but était de provoquer du désordre dans le convoi pour délivrer les Grecs évacués. Des secours étant survenus, au bruit des coups de fusil, les bandits furent repoussés et le convoi put continuer sa route.

Le commandant de la Xme Division

(S) : **Ismail**

Au commandement de la Xme Division, au chef du bureau de recrutement de Samsoun, au mutessarifat :

N° 2293, du 20-6-1921.

1.— Anesti, brigand de Nébian, sera dirigé sous bonne garde sur Amassia ; les Grecs qui n'ont pas obéi aux ordres du gouvernement, qui ont résisté les armes à la main ou qui se sont cachés, seront aussi envoyés à Amassia pour y être jugés par la cour martiale.

2.— Communiqué à la Xme Division, au mutessarifat de Samsoun et au chef du bureau de recrutement.

Le commandant de l'armée du centre.

(S) : **Noureddin**

Copie

Décision N° 941.

Une descente ennemie à Samsoun devenant de plus en plus probable par suite de l'activité de la flotte hellénique dans la Mer Noire après le bombardement d'Inéboli ; comme suite à la lettre N° 5046 du 9-6-1921, de l'Etat Major Général, relative à la demande d'évacuation des Grecs, formulée par l'armée du centre, je vous informe que le conseil des ministres a décidé

dans sa séance du 16-6-1921, d'évacuer vers l'intérieur les Grecs âgés de 15 à 50 ans et en état de porter les armes.

Le ministre de la Justice (S) : **Réfik Chevket**

Le ministre des Affaires religieuses (S) : **Fehmi**

Le Président du Conseil des ministres, ministre de la Déf. Nationale (S) : **Fevzi**

Le ministre des Finances (S) : **Hassan**

Le ministre des Affaires Etrangères (S) : **Youssouf Kémal**

Le ministre de l'Intérieur (S) : **Ata**

Le ministre des Affaires économiques (S) : **Djélal**

Le ministre des Travaux Publics (S) : **Omer Loutfi**

Le ministre de l'Inst. publiq. (S) : **Hamdullah Soubhi**

Le chef d'Etat-Major Général (S) : **Fevzi**

Le ministre de l'hygiène et de l'Assistance Publique (S) : **Réfik**

Le Président de la Grande Assemblée Nationale de Turquie

(S) : **Moustafa Kémal**

Etat Major Général.

—

Urgent et personnel

Amassia, Commandement de l'armée du Centre :

Le conseil des ministres a décidé l'évacuation à l'intérieur des Grecs des bord de la Mer Noire en état de porter les armes ; cette décision est sur le point d'être communiquée pour exécution ; je vous prie de prendre les mesures nécessaires en vue d'empêcher les Grecs de se disperser pour se livrer au banditisme.

Le 3-6-1921. Le chef d'Etat Major Général

(S) : **Fevzi**

Copie

Décision N° 1014.

La flotte hellénique a bombardé Erégli et Inéboli ; le cuirassé Av·roff et un torpilleur grec sont passés près de Bartine, allant vers le N. Est ; l'ennemi, après avoir attaqué nos côtes, a cherché à employer contre nous la population grecque du littoral; il devient, en conséquence, indispensable de prendre des mesures extraordinaires pour la défense du pays, et il a été décidé de déclarer, à partir du 12 juin 1921, zones de guerre tous les cazas situés sur le littoral de la Mer Noire.

Le 3-6-921.

Le ministre de la Justice
(S) : **Réfik Chevket**

Le ministre des Affaires religieuses
(S) : **Fehmi**

Le Président du Conseil des ministres
(S) : **Fevzi**

Le ministre des Travaux publics
(S) : **Omer Loutfi**

Le ministre des Affaires économiques
(S) : **Youssouf Kémal**

P. le ministre de l'Intérieur
(S) : **Réfik Chevket**

Le chef par intérim de l'Etat-Major Général
(S) : **Fevzi**

Le ministre de la Santé et de l'Assistance Publique
(S) : **Dr. Réfik**

Le ministre des affaires économique
(S) : **M. Djélal**

Le ministre de l'Instruction Publique
(S) : **Hamdullah Soubhi**

Le ministre des Finances
(S) : **Hassan Husni**

Le Président de la Grande Assemblée Nationale de Turquie
(S) : **Moustafa Kémal**

Cinquième partie

Les propagandes étrangères et leurs effets — Notes échangées entre le Gouvernement turc et les Etats Européens.

Pendant que les armées hellènes organisaient des massacres dans les régions occupées qu'elles dévastaient totalement, les Grecs de Constantinople faisaient beaucoup de bruit, annonçant des massacres que les Turcs auraient organisées contre les Grecs de Samsoun et des environs, et faisaient publier, dans leurs organes et dans les journaux hellénophiles écrits en langue française, des articles mensongers sur les soi-disant atrocités turques. Toute cette propagande ne s'appuyait que sur des faits entièrement inventés à Athènes et à Constantinople.

Les promoteurs du mouvement pontais, qui se fiaient au succès de la propagande hellène, en profitaient pour envoyer continuellement, aux représentants des Puissances étrangères à Constantinople, des protestations, des rapports, des plaintes, et étendaient jusqu'en Europe et en Amérique, leur campagne de mensonges et de calomnies à laquelle le gouvernement grec, lui-même, participait en donnant des instructions et des directives à ces organisations.

Dans les journaux étrangers, qui ne connaissaient pas la Turquie, on commençait à publier journellement des récits d'atrocités et le représentant des Etats-Unis d'Amérique, M. l'Amiral Bristol, impressionné par cette avalanche de mensonges, crut devoir envoyer à Moustafa Kémal pacha la note ci-dessous qui demandait la cessation des atrocités contre les chrétiens.

Le 18 juillet 1921.

J'apprends que vous avez décidé de déporter à l'intérieur, les femmes, les enfants et les vieillards de Samsoun. J'ai appris également qu'au cours des précédentes déportations que vous avez ordonnées, beaucoup d'hommes sont morts en route.

Or, si la déportation d'hommes en état de porter les armes peut paraître s'imposer, au point de vue stratégique, comme une nécessité inéluctable, il n'en est pas de même en ce qui concerne les femmes, les enfants et les vieillards; leur exode apparaît comme une cruauté inutile, étant donné les conditions dans lesquelles s'effectue le trajet de 10.000 personnes de tout âge, exposées à mille souffrances et privations, sans compter les dangers qu'elles pourront courir.

L'opinion publique s'émeut de votre décision, et elle vous deviendra complétement hostile si la vie de quelques uns de ces déportés est sacrifiée à une mesure qu'aucune nécessité militaire ne justifie.

J'ose donc espérer que, dans un sentiment d'humanité, et dans l'intérêt même de votre réputation, vous voudrez bien réfléchir plus mûrement aux conséquences de votre acte, et revenir sur votre décision.

(S) : **Amiral Bristol**

Cette note a été transmise par Moustafa Kémal pacha au Département des Affaires Etrangères et le ministre des affaires étrangères, Youssouf Kémal Bey, a envoyé à M. l'amiral Bristol la réponse suivante :

Angora, le 21 juillet 1921.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche adressée à Moustafa Kémal Pacha et relative à la décision qui aurait été prise de transporter à l'intérieur du pays les femmes, les enfants et les vieillards grecs de Samsoun.

Je puis immédiatement vous rassurer à ce sujet et vous affirmer que les renseignements qui vous ont été fournis sont faux, aucune mesure semblable n'ayant jamais été prise ni même envisagée.

Nous supposons, cependant, que l'information qui a motivé votre dépêche est l'œuvre de divers groupements secrets grecs, et notamment de la Société dite : «Pontos», dont les agissements contre la sûreté de l'Etat ont été tels, qu'ils nous ont obligé à déporter à l'intérieur un certain nombre de ses adhérents.

Les habitants de quelques villages du littoral ont également été déportés à l'intérieur, pour avoir ravitaillé en vivres, armes et munitions, aidé dans l'accomplissement de leurs crimes et caché les bandes organisées et dirigées par les groupements ci-haut précités.

Je puis donc vous assurer catégoriquement, que, seules, les mesures impérieusement exigées par les nécessités militaires ont été prises, et que, dans aucun cas ,on n'est allé de notre côté au delà de ce qu'exigeait la sécurité du pays.

Je saisis avec plaisir cette occasion, pour vous prier de bien vouloir vous intéresser aussi à tous les musulmans, en butte à d'incroyables actes de cruauté de la part de l'armée et de la population grecques, dans toutes les parties de notre pays occupées par nos ennemis.

Je souligne à cet égard, ce qui s'est passé à Ismidt à la fin du mois de juin, au vu et au su des représentants et des troupes des puissances occidentales, et ce n'est là que le pâle reflet des horreurs que les Hellènes ont commises et commettent journellement à l'intérieur de l'Anatolie, où très peu d'étrangers peuvent, à l'heure actuelle, témoigner contre eux.

Les massacres et les dévastations perpétrés par les Grecs, soit sur le littoral, soit à l'intérieur, ont été constatés par des citoyens américains, français, anglais, etc. et la presse d'occident malgré sa prévention contre nous, en a longuement et unanimement parlé.

Mon gouvernement vous serait donc infiniment reconnaissant, si vous vouliez bien entreprendre auprès du gouvernement helléne une démarche énergique qui pourrait faire espérer la cessation des atrocités commises par ses troupes.

Le peuple turc, qui défend sa vie et son indépendance, et se trouve en butte à toutes sortes d'agressions, sera reconnaissant envers tous ceux qui tenteront de sauver quelques unes des victimes turques que ses ennemis assassinent journellement.

(S) : **Youssouf Kémal**

Ministre
des Affaires Etrangères

*
* *

Le Département des Affaires Etrangères voyait avec étonnement la recrudescence d'une propagande grecque basée exclusivement sur le mensonge et la calomnie ; il ne pouvait y rester indifférent.

Il prit donc la décision d'attirer sérieusement l'attention, sur les prétendues atrocités turques, des cercles politiques et de la presse d'Occident, des comités hindou et égyptien, et de les prévenir des attentats préparés par la Grèce contre la Turquie et le peuple turc.

Ce Département leur adressa donc, à cet effet, le mémoire suivant :

Le 16 juillet 1921.

On commence à mettre à exécution avec une implacable rigueur le complot ourdi par les ennemis du peuple turc afin de l'anéantir.

D'un côté, l'armée grecque fait le désert dans toutes les régions qu'elle occupe et massacre la population musulmane, sans distinction d'âge ni de sexe.

D'autre part, les sociétés secrètes grècques, qui agissent de concert contre notre pays, sont en pleine activité et le fameux groupement connu sous le nom de «Pontos», travaille fiévreusement pour constituer, sur les rives de la Mer Noire, un Etat hellène où une petite minorité grecque dominerait, comme à Smyrne, la majorité turque.

Ces sociétés ont provoqué, il y a quelques semaines, des soulèvements armés dans la province de Samsoun afin de faciliter l'offensive du roi Constantin en attirant loin du théâtre principal de la guerre le plus de forces turques possible.

Les bandes à leur solde, copieusement ravitaillées en armes et en munitions par les habitants des villages grecs, où de nombreux dépôts clandestins ont été constitués sitôt après l'armistice de 1918, ravagent le pays et massacrent tous les musulmans qui leur tombent sous la main.

Si l'on rapproche de ces événements, le fait que, le 1er juillet dernier, le journal officiel du gouvernement grec a publié l'ordre de mobilisation (classes 1910 à 1921) de tous les hommes de

race grecque, y compris ceux qui, citoyens turcs, vivent en Anatolie ; on peut aisément en déduire le rôle des sociétés secrètes grecques qui, en provoquant les soulèvements précités, obéissent aux ordres donnés par Athènes de faire attaquer notre armée par derrière pendant que les Hellènes l'attaquent de front.

De plus, les autorités britanniques de Constantinople, dans la prétendue zone neutre qu'elles ont fait décréter autour de cette ville, arment les bandes grecques et arméniennes dans l'intention de leur faire massacrer la paisible population musulmane de la capitale.

Devant tous ces attentats contre sa vie et contre son indépendance, l'exaspération du peuple turc a atteint son paroxysme, et le Gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie, qui constate l'état de surexcitation extraordinaire du pays, déclare que toute la responsabilité des représailles qui pourraient être exercées par le peuple turc, retombera sur les Grecs, dont les forfaits ont dépassé en horreur tout ce qu'on peut imaginer.

A tous ces crimes, nous opposons avec fierté, la parfaite dicipline dont font constamment preuve nos troupes et l'humanité témoignée en toute occasion par notre peuple, et nous sommes heureux d'enregistrer, à ce sujet, les témoignages des représentants mêmes de l'Entente et, entre autres, celui des membres du comité d'enquête venu dernièrement à Ismidt et dont faisaient partie le général anglais French, le colonel italien Vitali et le capitaine français Lucas.

A S. E. Youssouf Kémal Bey,
Commissaire des Affaires Etrangères
Angora.

Le 21-9-1921.

Les Hauts-Commissaires de la Grande-Bretagne et d'Italie et le Chargé d'Affaires du Haut Commissariat de la République Française, ont été informés que le mutessarif de Samsoun avait publié une proclamation invitant les hommes de la région du Pont

ayant gagné la montagne, à faire, dans un délai de quinze jours, acte de soumission, en se présentant au poste de gendarmerie le plus proche, moyennant quoi ils seraient traités avec indulgence.

Les Hauts-Commissaires ont été d'autant plus heureux d'enregistrer cette promesse, que des informations contraires publiaient l'intention qu'aurait eu le Gouvernement de la Grande Assemblée Nationale d'expédier à l'intérieur, les femmes et les enfants grecs du littoral du Pont.

Il leur sera certainement agréable de recevoir l'assurance que cette intention a été complétement abandonnée, si jamais elle a existé, et d'être ainsi en mesure de calmer les appréhensions des milieux intéressés.

L'amnistie et l'abandon de tout projet de transfert à l'intérieur, mesures excellentes par elles-mêmes, seraient heureusement complétées par une licence de circulation permettant aux femmes et aux enfants, comme à tous les chrétiens exilés ou déportés antérieurement, de choisir librement le lieu de leur résidence, soit qu'ils désirent quitter l'Anatolie pour rejoindre leurs parents à Constantinople ou ailleurs, soit qu'ils veuillent, au contraire, rentrer dans leurs foyers.

En signalant au Gouvernement l'opportunité de semblables mesures, les Hauts-Commissaires alliés croient utile de souligner l'intérêt qu'a la Turquie, au moment où les bases de la Paix en Orient vont être définitivement fixées, à donner des gages précis de sa résolution de marcher spontanément dans une voie d'apaisement, et à laisser espérer que la paix intérieure sera assurée, en même temps que la paix extérieure sera rétablie.

(SS) : **de la Fourcade**
Gérant du Haut Commissariat de la République Francaise.

O. H. Rumbold
Haut-Commissaire de la Grande-Bretagne.

Garroni,
Haut-Commissaire d'Italie.

Note du Commissaire des Affaires Etrangères,
Youssouf Kémal Bey, aux Hauts-Commissaires
de France, de Grande-Bretagne, d'Italie
et du Japon, à Constantinople

Angora, le 15 Septembre 1921.

. . . . . .

. . . . . .

Ceci dit, le Ministre soussigné a l'honneur de fournir les indications suivantes, au sujet des plaintes contenues dans la dépêche de Leurs Excellences, Messieurs les Hauts-Commissaires alliés.

Il est actuellement démontré que le Patriarcat grec de Constantinople, d'accord avec le gouvernement hellène, travaille depuis longtemps à créer, sur les rives de la Mer Noire, un état grec dont Samsoun serait le centre. De nombreux groupements secrets, dont le plus important, constitué depuis 1904, est la Société dite «Pontos», ont, depuis des années, déployé à cette fin une grande activité.

Des règlements relatifs à l organisation militaire et judiciaire, ainsi que les statuts, les armes, le drapeau, la médaille et le sceau de cette société, saisis lors de la perquisition effectuée à son club, au printemps dernier, ne laissent aucun doute à ce sujet. Les résultats de cette perquisition avaient été, en leur temps, portés à la connaissance de S. E. l'Amiral Bristol, Haut-Commissaire des Etats-Unis.

Depuis le printemps dernier, le Gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie était au courant de ce qui se tramait. Il savait qu'on voulait tout simplement renouveler le coup de Smyrne, et, pour ce faire, armer et organiser clandestinement les Grecs des bords de la Mer Noire, afin de leur permettre d'aider les troupes hellènes à effectuer un brusque débarquement, dont la conséquence eut été de placer, comme à Smyrne, la majorité turque de la population sous le joug d'une minorité grecque; il n'y avait plus ensuite qu'à commencer l'extermination méthodique de cette même majorité turque, pour posséder enfin, sans conteste, tout le pays.

D'ailleurs, et bien avant la perquisition sus-mentionnée, les projets panhellénistes sur le littoral turc de la Mer Noire s'étaient révélés dans toute leur ampleur à la suite de l'armistice de Moudros.

Profitant de la situation difficile ou se trouvait la Turquie, le métropolite de Samsoun avait constitué une commission s'occupant d'installer sur les rives turques de la Mer Noire, des Grecs qu'on faisait venir de Russie, de l'intérieur de l'Anatolie et d'ailleurs, afin d'y transformer la minorité grecque en majorité fictive. En même temps, une grande quantité d'armes et de munitions était introduite dans le pays et distribuée aux Grecs dont l'organisation en bandes s'effectuait, d'autre part, avec une activité fébrile.

L'irrésistible mouvement national provoqué par l'attentat de Smyrne et la nécessité où se trouvèrent les Hellènes de concentrer toutes les forces sur ce dernier point, ne leur permit pas d'exécuter les projets précités; mais les bandes grecques, qui demeurèrent armées et organisées jusqu'à ces derniers temps. profitant des événements qui retenaient ailleurs l'attention du gouvernement, se livrèrent à de nombreuses agressions contre la population musulmane laquelle,bien que plus nombreuse,se trouvait,au début surtout et par le fait qu'elle n'était ni armée ni organisée, en état d'infériorité manifeste envers ses agresseurs.

De la signature de l'armistice de Moudros au 1er septembre 1921, le nombre des attentats commis sur des musulmans par les bandes grecques se monte, pour la seule région de Samsoun, où du reste, 2000 fusils et 2,200,000 cartouches furent saisis, au nombre de 693 personnes assassinées, 59 personnes blessées, 15 personnes enlevées et 13 femmes violées.

Dans le même laps de temps, 41 villages musulmans et 26 fermes et moulins appartenant à des musulmans ont été incendiés ou complètement détruits ; leur bétail égorgé ou enfermé dans les bâtiments et brûlé vif. Ces mêmes bandes, ont, en outre, durant la même période, pillé de fond en comble 111 villages musulmans et commis 914 actes de vol et de pillage.

. . . . . .

Le Gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie était allé jusqu'à l'extrême limite de la patience, en retardant jusqu'à ces derniers temps les mesures énergiques qui s'imposaient. Toutes les tentatives de conciliation et tous les conseils de soumission étant restés sans effets, le Gouvernement, qui, après la perquisition effectuée au club de la société dite: «Pontos», s'était contenté de déférer devant les tribunaux les personnes dont les noms figuraient sur les listes saisies, prit enfin la résolution de procéder au désarmement de toutes ces bandes. Cette décision fut accueillie par une insurrection armée.

En outre, les Grecs de la côte avaient organisé un service d'espionnage très étendu et fournissaient par signaux toutes sortes de renseignements aux navires de guerre hellènes; tout dernièrement encore, un vieillard grec de 65 ans, nommé Nicolas, fut surpris à Kummis, près de Bafra, au moment où il faisait des signaux à un bateau militaire hellène.

Sur ces entrefaites la flotte hellène ayant bombardé Inéboli, il n'était plus possible d'atermoyer,et les dispositions suivantes, exigées par la situation, furent prises.

1°. - Le littoral de la Mer Noire fut d'abord déclaré zone de guerre.

2°.— Tous les Grecs non originaires du littoral et installés là par la commission d'immigration durent retourner chez eux avec leurs familles ; ils purent emporter tous leurs biens.

3°.— Ceux originaires du littoral et qui étaient en état de porter les armes furent, en partie, évacués vers l'intérieur.

4°.— Des perquisitions minutieuses furent opérées dans les villages qui servaient de refuges aux bandes, afin d'y découvrir les dépôts d'armes et de munitions cachés.

Quant aux femmes, seules celles qui étaient affiliées aux susdites sociétés secrètes furent évacués, et elles purent emmener leurs enfants avec elles.

Aucun massacre n'a eu lieu, mais les personnes ayant tiré sur les troupes ou sur les agents de police ont été poursuivies.

Parmi les agents préposés à l'évacuation, ceux qui ont commis le plus petit abus ont été immédiatement traduits devant la cour martiale.

Quant à l'incident de Kavak, où les Grecs des villages environnants ont attaqué des convois d'évacués, il ne s'est pas renouvelé et les coupables, arrêtés, ont été déportés à l'intérieur.

Le seul fait d'ailleurs que la population de Merzifoun vit aujourd'hui tranquillement chez elle, suffit à démentir les bruits suivant lesquels cette population aurait été massacrée ; c'est l'arrestation ou la destruction de certaines bandes arméniennes dans cette région qui avait donné naissance à cette légende.

Ceux qui s'occupaient honnêtement de leurs affaires, continuent aujourd'hui leurs occupations et ne sont exposés à aucun danger.

Les bandits qui ont pris part à l'action armée contre les troupes, peuvent être répartis en trois catégories :

1. — Ceux qui constituaient un danger au cas d'un débarquement hellène sur les rives de la Mer Noire ;

2. — Les Grecs, sujets turcs, enrôlés dans l'armée hellène contrairement au droit international :

3.— Les bandes grecques, se livrant à des forfaits et à des dévastations afin d'attirer sur elles une partie des troupes turques du front de Smyrne.

Le gouvernement prit donc les décisions suivantes :

1°. — Désarmement des Grecs de cette région ;

2°. — Répression contre ceux qui menaçaient la sécurité du pays.

Dans l'application de ces mesures, aucune différence ne fut faite entre Grecs et Musulmans et tous ceux qui s'étaient rendus coupables d'espionnage et de révolte contre le gouvernement national furent punis avec une égale sévérité.

Les fonctionnaires qui n'avaient pas observé la plus grande impartialité furent impitoyablement châtiés.

A S. E. Youssouf Kémal Bey,
Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement
de la Grande Assemblée Nationale

Angora

Constantinople, le 21 octobre 1921

Les Hauts-Commissaires de France, de Grande Bretagne et d'Italie, soussignés, ont l'honneur d'accuser réception de la communication de S. E. Youssouf Kémal Bey, au sujet des méfaits commis par les troupes grecques en Asie Mineure.

Les Hauts-Commissaires soussignés ont l'honneur d'informer le Gouvernement d'Angora qu'ils n'ont pas manqué d'interve ir auprès du gouvernement hellène pour qu'une enquête immédiate et rigoureuse soit ouverte afin de vérifier les allégations en question.

Ils regrettent toutefois de devoir constater que de nouveaux rapports leur sont parvenus qui ne laissent que peu de doute sur le traitement infligé par les autorités nationalistes aux populations chrétiennes des villes du Pont.

Il leur a été signalé, notamment, que, dans la ville de Samsoun, 3 Arméniens et 168 Grecs dont les noms ont paru dans les journaux « Ehali » et « Hilal » ont été condamnés à mort par les tribunaux nationalistes et exécutés,à l'exception de 17 d'entre eux qui ont pu s'enfuir.

Les Hauts-Commissaires soussignés, croient superflu d'attirer l'attention du gouvernement nationaliste sur la nécessité de mettre un frein à ces excès, contraires à toute règle d'humanité, et qui sont susceptibles d'avoir de fâcheuses répercussion sur l'opinion publique en Europe.

Par conséquent, ils expriment l'espoir que le gouvernement nationaliste sentira la nécessité d'ouvrir une enquête immédiate et rigoureuse, pour vérifier les faits en question, et ils lui sauront gré de vouloir bien leur faire connaître les résultats de cette enquête aussitôt que faire se pourra.

(SS) : **Pellé** **Rumbold** **Garroni**

1. Son Excellence Monsieur le Haut Commissaire ed France.
2. Son Excellence Monsieur le Haut Commissaire d'Angleterre,
3. Son Excellence Monsieur le Haut Commissaire d'Italie.

Le soussigné, Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie, a l'honneur d'accuser réception à Leurs Excellences Messieurs les Hauts Commissaires de France, d'Angleterre et d'Italie de leur dépêche collective du 25 octobre 1921.

Tout en les remerciant pour leur intervention auprès du Gouvernement Hellénique au sujet des meurtres commis par les troupes grecques, le Ministre soussigné ne peut s'empêcher de protester avec énergie contre le parallèle que l'on cherche à établir entre les massacres et les dévastations commises par les Hellènes dans les régions occupées de l'Asie-Mineure, et les sentences prononcées, conformément aux lois existantes, par le tribunal d'indépendance de la zone de Samsoun, contre des sujets turcs complotant le démembrement de la Turquie. Le fait que les mesures répressives prises à cette occasion ne s'appliquent pas exclusivement à un élément déterminé, mais bien à tous les coupables, sans distinction de race et de religion, suffit à démontrer que les sentences du tribunal précité n'ont été influencées par aucun préjugé d'ordre religieux ou ethnique.

Le Ministre des Affaires Etrangères de Turquie avait eu l'honneur d'exposer en détail, dans sa dépêche du 15 septembre 1921, les machinations de ceux qui travaillaient à renouveler l'attentat de Smyrne dans les provinces turques de la Mer Noire. Il est en droit de s'étonner que Leurs Excellences Messieurs les Hauts-Commissaires, n'apprécient pas la pénible mais impérieuse nécessité dans laquelle se trouve le Gouvernement Turc de frapper sévèrement ceux qui se font les complices de l'étranger en guerre contre leur pays.

Comme il a été exposé dans la dépêche précitée du 15 septembre ernier, et comme celà est mis en évidence par les investigations du tribunal compétent, les personnes condamnées ont travaillé depuis de longues années à détacher de la Turquie la région du littoral de la Mer Noire s'étendant de Batoum à Zongouldak, ainsi que les territoires comprennant les sandjaks de Tokat, Amassia, Sivas, Sinope et Zongouldak afin d'y constituer un Etat grec dit: «du Pont»; pour ce faire, elles ont recueilli des sommes considérables, à l'aide desquelles elles ont armé et équipé les bandes grecques qui avaient pour mission d'opérer dans ces régions. Les membres du comité dit: «du Pont» ont,en outre,organisé des tribunaux occultes composés de quatre membres et d'un président, chargés de juger les Grecs qui ne se soumettaient pas à leurs injonctions ou qui n'exécutaient pas les ordres qui leur étaient donnés.

D'autre part, des bureaux de recrutement, composés de trois membres et d'un président, furent organisés par eux, afin de livrer dans chaque ville ou village et proportionnellement au nombre d'habitants, des recrues pour les bataillons formés en vue de combattre le Gouvernement turc. Sans vouloir s'arrêter aux publications de certains organes de la presse anglaise, qu'on ne peut évidemment pas accuser de turcophilie, mais qui, pourtant, soulignent la nécessité des mesures en question, en faisant remarquer qu'elles sont, d'ailleurs, d'ordre strictement intérieur et judiciaire, le Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie ne doute pas que l'attitude observée par les autorités turques ne soit pleinement justifiée Le tribunal d'indépendance à puni conformément à la loi ceux qui, en provoquant les regrettables événements de la région de Samsoun ont fait couler tant de sang, et, en agissant ainsi, il a fait avorter un soulèvement de vaste envergure qui se préparait et eut pu avoir des conséquences incalculables.

D'ailleurs les organisateurs de tous ces complots savaient à quoi s'en tenir quant aux résultats à espérer de leurs folles tentatives ; leur vrai but était d'attirer loin des champs de bataille de l'Anatolie occidentale le plus de forces turques possible afin de faciliter la tâche de l'armée hellène. Dans ces conjonctures, le Ministre soussigné est en droit de protester à juste titre contre

la phrase suivante : « Les Hauts Commissaires Alliés croient superflu d'attirer l'attention du gouvernement nationaliste sur la nécessité de mettre un frein à ces actes contraires à toute règle d'humanité. . . . etc. » contenue dans la dépêche précitée. Il est également en droit de rappeler avec raison que des exemples d'une sévérité beaucoup plus grande ne sont pas rares dans les annales de bien des Etats européens.

D'autre part, il est inutile de rappeler qu'une ligne de conduite identique a été adoptée lors des soulèvements survenus à Bolou, à Yozgad, à Konia etc., contre l'Autorité du Gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie lequel, alors comme aujourd'hui, fut mis dans l'obligation de châtier les révoltés. Tout en procédant à cette répression, la Grande Assemblée Nationale de Turquie et son gouvernement ne manquèrent pas, d'un autre côté, d'effectuer des enquêtes et de punir tous les fonctionnaires qui avaient, soit outrepassé leurs intructions, soit manqué à leur devoir.

Ceci dit, le Ministre des Affaires Etrangères de Turqnie croit de son devoir d'insister à nouveau au sujet des atrocités grecques dont l'horreur dépasse tout ce qui a été perpétré jusqu'à ce jour. Dans toute la région évacuée, toutes les maisons ont été détruites une à une, au moyen de bombes incendiaires, tout le bétail a été soit emmené, soit exterminé, toutes les récoltes, toutes les granges incendiées et un grand nombre d'habitants assassinés. Actuellement, plus de cent mille personnes restent sans abri et sans moyens de subsistance.

Le peuple turc conscient du fait que ce sont les puissances de l'Entente qui ont provoqué l'invasion grecque en Anatolie, s'étonne à juste titre du calme qu'elles conservent en face des crimes des Hellènes.

Le Ministre soussigné se croit obligé d'ajouter que si l'on désire sincèrement le retour d'une ère de paix et d'entente entre l'Orient et l'Occident, entre le monde musulman et les grandes Puissances Européennes, il est indispensable de traiter dorénavant sur un pied d'égalité les chrétiens et les musulmans, et d'admettre que toutes les souffrances humaines sont également dignes de commisération, quelle que soit la confession des victimes. Ce calme

témoigné par les Grandes Puissances vis-à-vis des atrocités helléniques est d'autant plus inexplicable que les Grecs, par leurs dévastations systématiques, dévastations qui, selon toute apparence, seront continuées au fur et à mesure de leur retraite, mettent la Turquie dans l'impossibilité absolue de faire face, après la conclusion de la paix générale, au service d'intérêts et d'amortissement de la partie de la dette ottomane qui pourrait lui échoir, et obligent le Gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie à envisager le rattachement de cette question de la Dette à celle de la reconstruction des régions dévastées.

Angora, le 17 novembre 1922.

(S) : **Youssouf Kémal**
Ministre des Affaires Etrangères
du gouvernement de la Grande
Assemblée Nationale de Turquie.

TÜRK TARİH KURUMU
KÜTÜPHANESİ

TÜRK TARİH KURUMU

TÜRK TARİH KURUMU KÜTÜPHANESİ
255.7.2.1.4.17.3193
Nadir Eserler(1928 ve öncesi kitaplar)
La question du pont-euxin.
A120893

A.III
0859
b